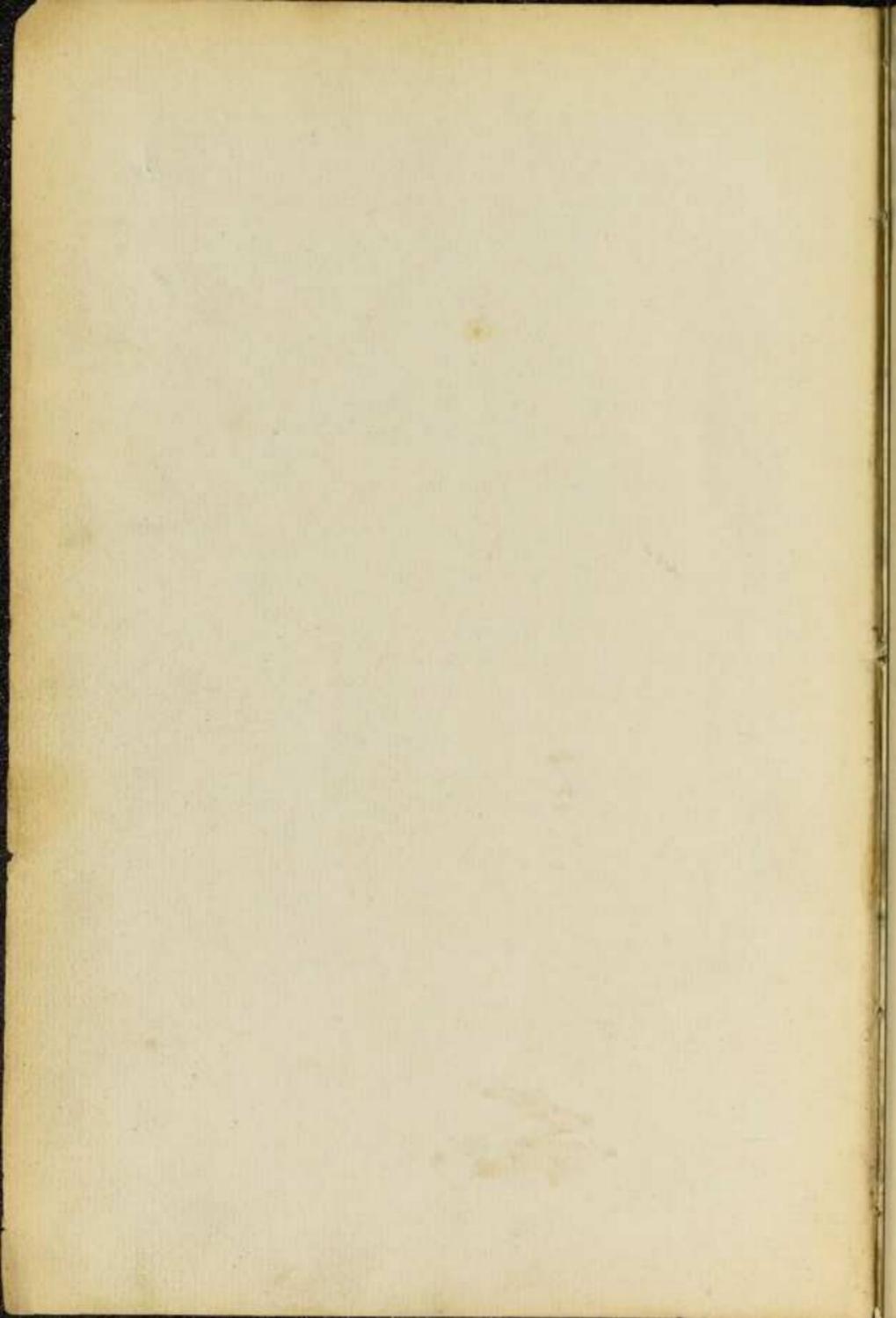


X
e



C

BULLETIN DE 1866.

TOME X.

32001800 110700

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE
DE
LITTÉRATURE WALLONNE.

DIXIÈME ANNÉE.



LIÉGE
J.-G. CARMANNE, IMPRIMEUR
—
1868





SOCIÉTÉ LIÉGEOISE

DE

LITTÉRATURE WALLONNE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

ART. 1^e. Il est constitué à Liège une Société dans le but d'encourager les productions en WALLON LIÉGEOIS ; de propager les bons chants populaires ; de conserver sa pureté à notre antique idiome, d'en fixer autant que possible l'orthographe et les règles, et d'en montrer les rapports avec les autres branches de la Langue romane.

CHAPITRE II.

Titre et travaux de la Société.

ART. 2. La société prend le titre de *Société liégeoise de littérature wallonne*.

ART. 3. Elle institue un concours annuel de poésie wallonne entre les poètes du pays de Liège.

Un concours pourra également être établi sur les questions historiques ou philologiques relatives au wallon.

ART. 4. Le sujet du concours, ses conditions, les récompenses à donner aux lauréats (1) sont déterminés chaque année par la Société dans le courant du mois de novembre.

La distribution des prix pourra avoir lieu en séance publique (2).

ART. 5. La Société réunit les matériaux du dictionnaire et de la grammaire du wallon liégeois. Elle détermine, autant que faire se peut, les règles de la versification.

ART. 6. La Société s'assemble de droit au local ordinaire de ses séances, à six heures du soir, les 15 des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, novembre et décembre.

Dans le cas où ces dates tombent un jour férié, la réunion a lieu le lendemain. L'assemblée générale est celle du mois de janvier.

ART. 7. La Société s'assemble aussi sur toute convocation du secrétaire ordonnée par le président. La convocation contient l'ordre du jour.

A la demande de trois membres titulaires, le président doit faire convoquer la Société.

ART. 8. L'assemblée délibère sur les objets à l'ordre du jour lorsque cinq membres titulaires sont présents.

En cas d'urgence reconnue par l'assemblée, il peut être statué sur tout autre objet non prévu à l'ordre du jour.

ART. 9. Sur demande de trois membres, le vote a lieu au scrutin secret.

(1) Toute mention honorable donne droit à une médaille en bronze (Séance du 15 mars 1858).

Toute personne ayant obtenu une médaille dans un concours de la Société recevra le bulletin de l'année correspondante (Séance du 15 février 1859).

(2) Cet article a été ainsi modifié le 15 février 1858, par une décision de la Société.

Toute élection a lieu au scrutin secret.

ART. 10. Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

CHAPITRE III.

Des fonctionnaires et du bureau.

ART. 11. Les travaux de la Société sont dirigés par un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un bibliothécaire-archiviste et d'un trésorier (1).

ART. 12. En cas d'absence du président et du vice-président, le membre le plus âgé en remplit provisoirement les fonctions.

S'il secrétaire est absent, le président choisit un des membres pour le suppléer.

ART. 13. Le président, le vice-président, le secrétaire, le bibliothécaire-archiviste et le trésorier sont nommés tous les ans dans la séance du 15 décembre; ils entrent en fonctions dans la séance qui suit celle du 15 janvier.

ART. 14. Le président règle l'ordre du jour et dirige les discussions; il veille à l'exécution du règlement; il rend compte des travaux de l'année écoulée à l'assemblée générale du 15 janvier.

ART. 15. Le secrétaire tient le procès-verbal des séances et la correspondance; il exécute les décisions de la Société. Il est dépositaire du sceau.

ART. 16. Le bibliothécaire-archiviste conserve et classe la bibliothèque et les archives. — Le trésorier opère les recettes, fait les payements, et en rend compte à la fin de l'année, le tout sous la surveillance du président. Chaque année il sera dressé un projet de budget pour le nouvel exercice.

(1) Les articles 11, 13, 15 et 16 ont été ainsi modifiés par la Société le 15 mars 1866.

CHAPITRE IV.

Des membres de la Société.

ART. 17. La Société se compose de membres honoraires, de titulaires, d'adjoints et de correspondants.

ART. 18. Les membres honoraires sont: *A.* le bourgmestre de la ville de Liège; *B.* le président du Conseil provincial; *C.* les personnes qui ont rendu des services éminents à la Société et à qui cet honneur est décerné par les votes des trois quarts des membres titulaires présents.

ART. 19. Les membres titulaires de la Société sont au nombre de trente.

Ils ont seuls voix délibérative et consultative.

ART. 20. Les personnes présentées par trois membres titulaires sont inscrites comme membres adjoints. Les présentants sont responsables du paiement de la cotisation de la première année due par le membre adjoint qu'ils ont présenté.

ART. 21. Les membres correspondants sont nommés à la majorité des membres titulaires présents; ils se tiennent en relation avec la Société (1).

Les membres honoraires, adjoints et correspondants, ont le droit d'assister aux séances fixées par le règlement.

ART. 22. Les membres titulaires sont choisis parmi les membres adjoints à la majorité des votes des membres présents.

ART. 23. Les membres titulaires signent les Statuts avant d'entrer en fonctions.

ART. 24. La démission donnée par un membre titulaire ou adjoint ne le libère pas du paiement de la cotisation de l'année dans le courant de laquelle la démission est donnée.

(1) Les membres correspondants ne figureront au tableau que lorsqu'ils auront accepté ce titre. Ils sont invités à faire don à la Société de leurs publications. (Séance du 15 février 1861).

Le défaut de paiement de la cotisation pendant deux ans entraîne la démission. Le démissionnaire n'en est pas moins tenu au paiement de ces deux années.

CHAPITRE V.

Des publications.

ART. 25. La Société fait imprimer :

A. Les pièces couronnées dans les concours et celles non couronnées qui méritent cette distinction (1).

Ces pièces deviennent sa propriété. Les auteurs ne peuvent les réimprimer qu'avec l'autorisation de la Société. Tout manuscrit envoyé au concours est déposé aux Archives.

B. Les pièces anciennes dont la rareté et le mérite nécessitent la conservation.

C. Les pièces adressées à la Société lorsqu'elles en sont jugées dignes.

Dans toutes ces pièces, les convenances devront être respectées tant dans le fond que dans la forme.

ART. 26. Le Secrétaire est chargé de remplir les formalités voulues par la loi pour assurer à la Société la propriété de ses publications.

ART. 27. Un exemplaire numéroté de toute publication est de droit remis sans rétribution à chaque membre honoraire, titulaire et adjoint.

La Société peut décider l'envoi d'un exemplaire aux correspondants.

Un exemplaire est adressé aux sociétés qui accordent la réciprocité, à la bibliothèque royale de Bruxelles et à celle de l'Université de Liège.

(1) L'insertion au Bulletin d'une œuvre quelconque est accompagnée du tirage à part de 50 exemplaires destinés à l'auteur. (Séance du 15 février 1861).

CHAPITRE VI.

Des Recettes et des Dépenses.

ART. 28. Les recettes consistent : en cotisations ordinaires payées par les membres titulaires, fixées à dix francs; en cotisations payées par les membres adjoints, fixées à cinq francs; en cotisations extraordinaires que la Société s'impose; en dons volontaires; en subsides éventuels de la Commune, de la Province, de l'État; et en produits de la vente des exemplaires des publications livrées au commerce.

ART. 29. Les dépenses ordinaires sont celles pour frais d'installation et de bureau; elles sont ordonnées par le bureau.

ART. 30. Les dépenses extraordinaires sont celles qui sont occasionnées par les publications de la Société et les prix à décerner aux lauréats des concours. Elles ne peuvent être votées qu'à la majorité des trois quarts des membres titulaires présents.

CHAPITRE VII.

De la révision du règlement et de la dissolution de la Société.

ART. 31. En cas de nécessité reconnue par la majorité des membres titulaires présents et absents, les Statuts peuvent être modifiés.

Aucune résolution ne peut être prise à ce sujet qu'après avoir été discutée dans deux des réunions de droit.

En cas de dissolution, laquelle ne peut être décidée qu'à la majorité des trois quarts des membres titulaires présents et absents, la bibliothèque, les archives et le sceau de la Société sont déposés à la bibliothèque de l'Université de Liège et de-

viennent la propriété de la ville ; le solde restant en caisse est acquis en tous cas au bureau de bientaisance de la ville de Liège.

Liège, le 27 décembre 1856.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire,

F. BAILLEUX.



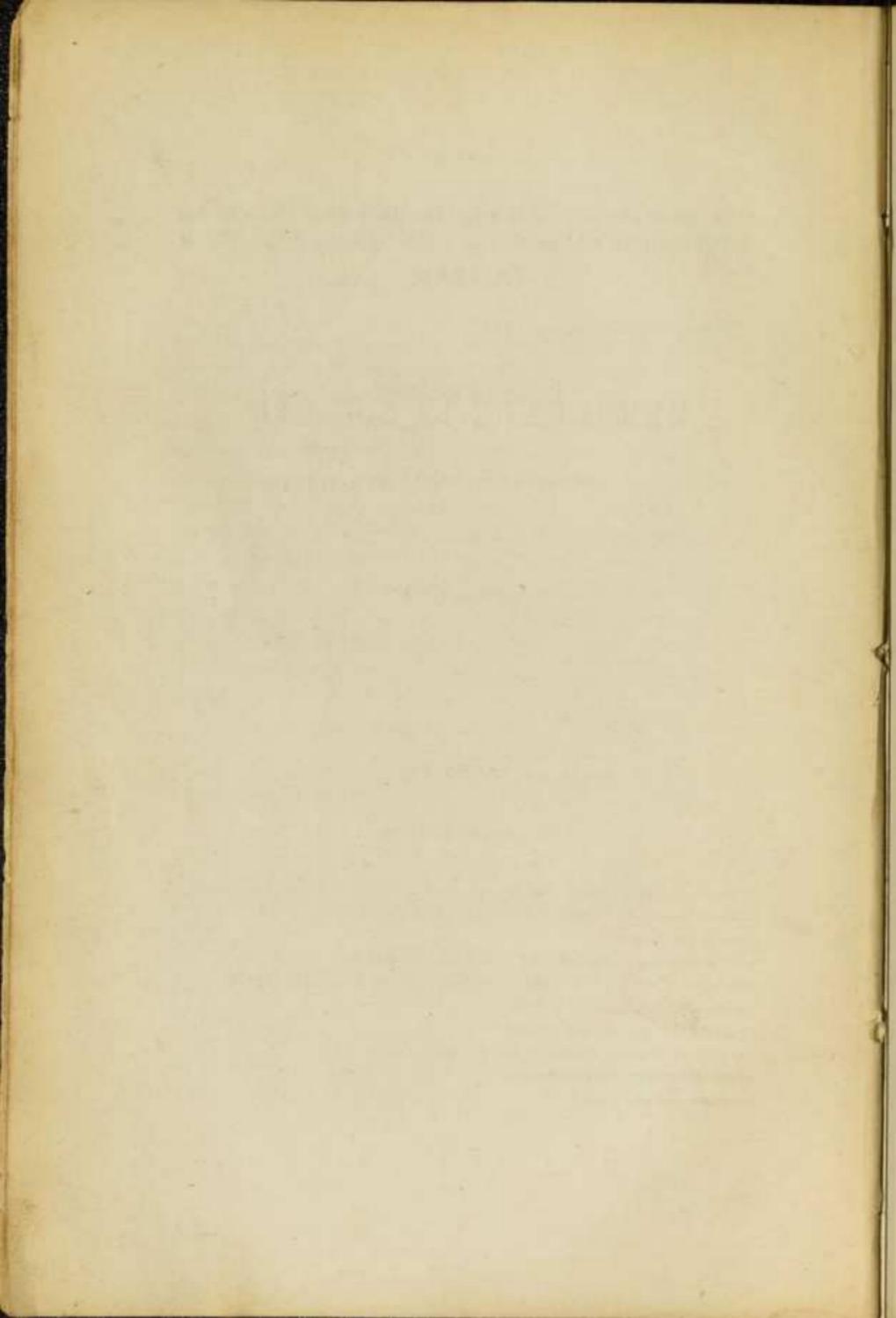
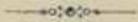


TABLEAU
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRÊTÉ LE 1^{er} JANVIER 1868.



BUREAU.

GRANDGAGNAGE (Charles), *Président* ;
FUSS (Théophile), *Vice-Président* ;
BORMANS (Stanislas), *Secrétaire* ;
GRANDJEAN (Mathieu), *Bibliothécaire-Archiviste* ;
DEFRECHEUX (Nicolas), *Trésorier* ;
GRENON (Camille), *Secrétaire-Adjoint*.

Membres titulaires.

BORMANS (J.-H.), professeur émérite à l'Université, membre de l'Académie royale.
BORMANS (Stanislas), conservateur-adjoint des Archives de l'Etat.
BURY (Auguste), avocat.
CAPITAINE (Ulysse), administrateur de la Banque Nationale.
CHANELON (J.-T.-P.), professeur à l'Université, membre de l'Académie royale.
CHAUMONT (Félix), fabricant d'armes.
COLLETTE (Victor), fabricant d'armes.
DEFRECHEUX (Nicolas), apprêteur à l'Université de Liège.
DEHIN (Joseph), maître-chaudronnier.
DEJARDIN (Joseph), notaire.

DELARGE (Jean-Guill.), instituteur à Herstal.
DELEURUF (Joseph), professeur à l'Université de Liège.
DESOER (Auguste), avocat.
DE THIER (Charles), juge au tribunal civil.
DUMONT (B.-A.), notaire.
FUSS (Théophile), conseiller à la Cour d'appel.
GALAND (Walther), avoué.
GRANDJEAN (Mathieu), sous-bibliothécaire à l'Université.
GRANDGAGNAGE (Charles), ancien représentant.
GRENSON (Camille), avocat.
HENROTTE (Nicolas), chanoine.
HOCK (Auguste), fabricant-bijoutier.
KIRSCH (Hyacinthe), avocat.
LE ROY (Alphonse), professeur à l'Université et à l'École normale.
LESOINNE (Charles), représentant.
MASSET (Gustave), greffier.
PICARD (Adolphe), conseiller à la Cour d'appel.
STECHER (Jean), professeur à l'Université et à l'École normale.
THIRY (Michel), inspecteur du service des transports au chemin de fer de l'Etat.
WASSEIGE (Charles), docteur en médecine et conseiller provincial.

Membres honoraires.

LE BOURGMESTRE DE LIÈGE.
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL PROVINCIAL.
GRANDGAGNAGE (Joseph), premier président de la Cour d'appel.
LAMAYE, avocat, vice-président du Conseil provincial.
LITTRÉ (Émile), membre de l'Institut de France.
POLAIN (Mathieu), administrateur-inspecteur de l'Université.

Membres correspondants (¹).

ALEXANDRE (A.-J.), professeur à l'école moyenne de Gosselies.
BIDAUT (Eugène), secrétaire-général du ministère des travaux publics à Bruxelles.
BORGNET (Jules), conservateur des archives de l'Etat, à Namur

(¹) On croit devoir appeler l'attention de Messieurs les membres correspondants sur la note de l'article 21 du règlement.

- BÖVIE (Félix), peintre et homme de lettres, à Bruxelles.
BREDEN, professeur au gymnase d'Arnsberg.
CHALON (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
CHAVÉE (H.), homme de lettres, à Paris.
CLESSE (Antoine), homme de lettres, à Mons.
COUNE (Joseph), prélat des études, à Anvers.
DE BACKER (Louis), homme de lettres, à Noord-Péenne (France).
DE CHRISTÉ (L.), imprimeur, à Douai.
DE COUSSEMAKER (E.), président du Comité flamand de France, à Dunkerque.
DELGOTALLE, (Franç.), pharmacien, à Visé.
DE NOUE (A.), docteur en droit, à Malmedy.
DESROUSSEAX (A.), chef de bureau à la mairie, à Lille.
GEUBEL (J.-B.), juge d'instruction, à Marche.
HOFFMANN (F.-L.), homme de lettres, à Hambourg.
HYMANS (Louis), membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles.
LAGRANGE (Philippe), négociant, à Namur.
Le PAS (Auguste), professeur au Conservatoire royal de Liège, à Jupille.
LERAY (Eugène), teinturier, à Tournai.
LETELLIER, curé, à Bernissart (Hainaut).
LOUMYER (N.), chef de division au département des affaires étrangères, à Bruxelles.
MICHELANT (H.), vice-président de la Société impériale des antiquaires de France,
à Paris.
MAGNÉE (Gustave), vérificateur des douanes, à Theux.
MOREL (A.), homme de lettres, à Paris.
POULET (Nicolas), peintre, à Verviers.
RENARD (M.-C.), vicaire, à Genval (Brabant).
RENARD (Jules), à Paris.
RENIER (J.-S.), peintre, à Verviers.
SCHELER (Aug.), bibliothécaire du Roi, à Bruxelles.
SCHUERMANS (H.), conseiller à la cour d'appel de Liège.
TARLIER, professeur à l'Université libre, à Bruxelles.
VAN REMMEL (Eugène), professeur à l'Université libre, à Bruxelles.
VERMER (Aug.), docteur en médecine, à Beauraing.
VON KELLER Adalbert, professeur à l'Université de Tubinge.
WÉROTTE (Charles), à Namur.
XHOFFER (J.-F.), rentier, à Verviers.

Membres adjoints.

- AERTS (Auguste), notaire.
ANCIAUX, professeur de musique, à Charleville.
ANCION (Dieudonné), fabricant d'armes.
ANSIAUX-RUTTEN (Émile), ancien bourgmestre.
ANSIAUX (Jules), Dr^e, en médecine.
ATTOUT-FRAZ, négociant.

BAAR-LECHARLIER, négociant.
BALAT (Alphonse), architecte, à Bruxelles.
BANNEUX (Léon), propriétaire à Huy.
BAVET (Joseph), juge au tribunal de 1^{re} instance.
BAVET (Émile), ingénieur.
BEAUCÉAN (François), négociant.
BEAUCÉAN (Eugène), négociant.
BELLEFONTAINE (François), négociant.
BELLEFROID (Victor), directeur de la Banque liégeoise.
BELTIENS (Gustave), procureur du Roi, à Hasselt.
BÉRARD-LEURQUIN.
BÉRARD (Charles), directeur au département des finances, à Bruxelles.
BERTRAND, curé de l'Église St.-Lambert, à Herstal.
BERNARD (Félix), notaire, à Montegnée.
BETHUNE (Armand), rentier.
BEURET (Auguste), fabricant.
BIAR (Grégoire), ancien notaire.
BIAR (Nicolas), notaire.
BIRCK-COLLETTE, fabricant.
BLONDEN, ingénieur-directeur des travaux publics de la ville de Liège.
BODSON (Mathieu), vicaire de St.-Barthélémy, à Liège.
BODY (Albin), rentier, à Spa.
BOIOUX (L.-J.), juge au tribunal de 1^{re} instance.
BORGUET (Louis), docteur en médecine.
BORGUET (Louis), avocat.
BORMANS (Théophile), substitut du Procureur du Roi, à Marche.
BOSERET (Charles), avocat.
BOTTIN (Alexandre), avocat.
BOURDON (Jules), conseiller communal.
BOURGEOIS (Nestor), ingénieur.

- BOUVY (Alexandre), fabricant.
BRACONIER (Frédéric), représentant.
BRACONIER (Charles), consul de Suède.
BRAHY, négociant.
BRONNE (Louis), inspecteur des postes, à Bruxelles.
BRONNE (Gustave), fabricant d'armes.
BUCKENS (J.-G.), professeur à l'Académie.
BUSTIN (Oscar), directeur de charbonnage, à Grâce-Berleur.
- CAMBRESY (Alph.), ingénieur, à Paris.
CAPITAINE (Edouard), président de la Cour du Limbourg, à Maestricht.
CAPITAINE (Félix), ancien président de la Chambre de Commerce.
CAPITAINE (Félix), fils, fabricant et conseiller communal.
CARLIER (Florent), entrepreneur.
CARLIER-DEMÉT, rentier.
CARMANNE (J.-G.), imprimeur.
CARPAY (François), instituteur.
CARPENTIER (N.-J.), curé à Soiron.
CARREZ-ZIEGLER, négociant.
CHARLES (Prosper), avocat.
CHARLIER (Eugène), docteur en médecine.
CHAUDOIR-VAN MELLE, fabricant.
CHEVREMONT (Henri), ingénieur civil, à Herstal.
CLOCHEREUX (Henri), avocat et conseiller communal.
CLOES (J.), conseiller à la Cour.
CLOSSET (Mathieu), banquier, ancien bourgmestre de Liège.
CLOSSET (Évrard), administrateur de la Banque nationale.
CLOSSET (Henri), étudiant.
CLOSSEN (Joseph), avocat.
COEUR (Gustave), major d'artillerie de la garde civique.
COLLETTE (Léopold), fabricant d'armes.
COLSOUËL (Auguste), directeur au gazomètre, à Verviers.
COMHAIRE (Charles), avocat.
CONSTANT (Érasme), marchand de fer.
CORIS (Martin), professeur de musique.
CORNESSE (Edouard), négociant, à Aywaille.
CORNESSE (Prosper), avocat et conseiller provincial.
COUCLET-MOUTON (F.), graveur.
COUCLET, capitaine de lanciers.

CRÉMERS (Léopold), à Sclessin.

CUDELL (Adolphe), avocat.

DANDOY (Gélestin), conseiller communal.

D'ANDRIMONT-DEMET, industriel.

D'ANDRIMONT-DE MÉLOTTE, bourgmestre et conseiller provincial.

D'ANDRIMONT (L.), administrateur de la Banque nationale.

DARDENNE (V.), fabricant bijoutier.

DARDESPINE (F.-C.), négociant.

DAEUW (E.), substitut du procureur général.

DAWANS-CLOSSET (Adrien), fabricant et conseiller provincial.

DAWANS-ORBAN (Jules), fabricant.

DEBEFFVE (P.-A.), négociant.

DE BORMAN (Chev. Cam.), docteur en droit, à Schalkhoven.

DE BOUBERS (Adolphe).

DE BRONCKART (Émile), ancien représentant, à Brô.

DECHAMPS, major pensionné, à Stembert.

DE FABRI-BECKERS, conseiller provincial.

DEFAYS-DU MONCEAU, conseiller provincial.

DEFRECHEUX (Émile), employé.

DE GLYMES (comte), procureur du roi, à Charleroy.

DEHASSE (Auguste), fabricant.

DEHASSE (Félix), fabricant.

DEHESSELÉ (Victor), fabricant, à Thimister.

DEJARDIN (Adolphe), chef du génie, à Diest.

DEJARDIN (Henri), rentier.

DE LA ROUSSELIERE (Amédée baron), rentier.

DE LA ROUSSELIERE (Arthur baron), secrétaire de légation.

DE LAVELLEYE (Émile), professeur à l'Université.

DELBOUILLE (Joseph), banquier et conseiller communal.

DELBOUILLE (Louis), notaire.

DELEXHY (M.-B.-J.), docteur en médecine, à Grâce-Berleur.

DELFOSSÉ (Eugène), ingénieur civil.

DELGOTALLE (Alfred), étudiant, à Visé.

DELHASSE (Félix), homme de lettres, à Bruxelles.

DELHEID (Louis), docteur en médecine.

DELHEID (Jules), docteur en médecine.

DELIEGE-REQUILÉ (Jacques), fabricant.

DE LOOZ-CÖRSWAREM (comte Hyp.), sénateur.

- DEL MARMOL (baron Ch.), avocat.
DE LUESEMANS (Charles), gouverneur de la province.
DELVAUX, agrégé à l'Université.
DE MACAR (Charles), colonel pensionné.
DE MACAR (Augustin), rentier.
DE MACAR (Charles), avocat et conseiller provincial.
DE MACAR (baron Ferdinand), représentant.
DE MACAR (Julien), directeur de houillère, à Beyne-Heusay.
DEMANY (Laurent), architecte et conseiller communal.
DEMANY (Ferd.), commissaire de police en chef.
DEMANY (Ferd.), architecte.
DE MÉLOTTE (Armand), rentier.
DE MOFFAERTS (baron Léonce), rentier.
DENIS (Alexandre), fabricant.
d'ERCKENTEL (Eugène), juge de paix, à Nandrin.
DE ROSSIUS (Ch.), fabricant.
DE ROSSIUS (Fernand), avocat et représentant.
DE SAUVAGE-VERGORA (Félix), banquier.
DE SAVOIE (T.-J.), professeur à l'Université.
DE SELYS-LONGCHAMPS (baron'), sénateur, à Waregem.
DE SELYS-FANSON (baron Ferdinand), rentier, à Beaufays.
DE SELYS-FANSON (baron Robert), rentier, à Xhoris.
DESOER (Oscar), rentier.
DESOER (Emmanuel), substitut du procureur du Roi, à Verviers.
DE STOCKHEM (baron Léopold), propriétaire à Amay.
DE THEUX (Xavier), rentier, à Bruxelles.
DE THIER (Léon), homme de lettres.
DETROOZ (Auguste), juge au tribunal civil.
DELVAUX (Louis), avocat.
DE Vaux (Adolphe), ingénieur.
DE Vaux (Emile), ingénieur.
DEVROYE, chanoine et grand chantre de la Cathédrale.
DEWALQUE (G.), professeur à l'Université.
DEWEZ-CHAUDOIN, négociant.
DE ZANTIS DE FRYNERSON (J.), rentier.
DIGNEFSE (Victor), agent de change.
DISTEXHE (Hubert), professeur à l'Académie.
DOCHEN (Hubert), conseiller provincial, à Avernas-le-Bauduin.
D'OMALIUS (Frédéric), juge au tribunal de 4^e instance.

DONCKIER-JAMME (Ch.), membre de la députation permanente.
DORET (V.), conseiller provincial, à Verviers.
DOSSIN (Henri), fabricant.
D'OTREPPE DE BOUVENTTE (Albert), conseiller honoraire des mines.
DOUTREPONT (Louis), avoné.
DOUTREWE (P.), à Louvigné.
DRESSE-ANCION (Olivier), fabricant d'armes.
DRION (Aug.), greffier de justice de paix.
DUBOIS (François), rentier.
DUBOIS (Ernest), procureur du Roi.
DUMONT, conseiller communal.
DUPONT (Alexandre).
DUPONT (Ernest), chef de division au ministère des travaux publics, à Bruxelles.
DUPONT (Evrard), professeur émérite à l'Université.
DUPONT (Edouard), notaire, à Saive (canton de Fléron).
DUPONT (François), ingénieur.
DUPONT (Émile), avocat et représentant.
DU VIVIER-SERPIN (L.), libraire.

ELIAS (Nicolas), avocat et représentant.
ELIAS (Robert), rentier.
ÉLIAS, fabricant, à Sclessin.
ELOIN (Félix), ingénieur.
ETIKNNE, négociant.

FABRY (Arnold), conseiller provincial, à Dison.
FALLISE (Armand), ingénieur civil.
FALLISE (Victor), professeur à l'Athénée.
FALLOISE (Alphonse), vice-président du tribunal de 1^{re} instance.
FATY (Joseph), directeur de la société Rocheux et Oneux, à Theux.
FESTRAETS (Auguste), docteur en médecine.
FETU DEFIZE (J.-F.-A.), fabricant.
FICK, tanneur.
FICK-SIMON (François), négociant et conseiller communal.
FILOT (H.-J.) instituteur, faubourg Vivegnis.
FLÉCHET (François), notaire et conseiller provincial, à Verviers.
FLÉCRET (Guillaume), entrepreneur.
FLÉRON (Joachim), bourgmestre à Bellaire.

FLORENVILLE (A.-B.), major de la garde civique.
FONSNY, bourgmestre de Saint-Gilles, lez-Bruxelles.
FORGEUR (Jos.), avocat et sénateur.
FORGEUR (Georges), secrétaire de légation.
FORIER (Jos.), chef de bureau à l'Hôtel-de-Ville.
FOSSION (N.-J.), docteur en médecine.
FOUQUET (Guill.), sous-directeur à l'école agricole de Gembloux.
FOURY, général-major.
FRAIGNEUX, (Louis), négociant.
FRANCK (Mathieu), entrepreneur,
FRANCOTTE (Victor), fabricant.
FRANKIGNOULLE, greffier de la justice de Paix, à Seraing.
FRÉDÉRIX (Gustave), homme de lettres, à Bruxelles.
FRÈRE-ORBAN (Walthère), ministre des finances.
FRÈRE (Walthère), fils, fabricant et échevin, à Ensival.
FRÈRE (Georges), juge au tribunal de première instance.

GAEDE (H.), docteur en médecine.
GALAND (Georges), négociant.
GALAND (Lamb.), notaire et conseiller provincial, à Gions.
GALOPIN (J.), rentier, à Aix-la-Chapelle.
GAUTHY, professeur à l'Athénée de Bruxelles,
GÉRARD (Frédéric), avocat.
GÉRARD (Michel), entrepreneur, à Ans.
GÉRARD, préfet de l'Athénée.
GERMEAU (F.), membre de la Députation permanente.
GILKINET (J.-P.), notaire et conseiller provincial.
GILLET (Emile), juge, à Huy.
GILLON (A.), professeur à l'Université.
GILMAN (Alph.), juge d'instruction.
GONNE, directeur de Velaines, près de Huy.
GOSSENS (Gustave), agent de change.
GORET (Léopold), ingénieur.
GOTHIER, libraire.
GOUT (Isidore), rentier.
GOVAERT-MALHERBE, fabricant.
GRANDFILS (Charles-Joseph), comptable.
GRANDJEAN, bourgmestre, à Housse.

GRÉGOIRE (Hyacinthe), président du Tribunal de première instance de Huy.

GRÉGOIRE (Alphonse), notaire, à Dalhem.

GRUMSEL.

GUILLAUME (François), ancien commissaire de police en chef.

HABETS (Alfred), répétiteur à l'Ecole des mines.

HALKIN (Aimé), capitaine d'artillerie à Liège.

HALKIN (Émile), capitaine aux pontonniers, à Anvers.

HALKIN-REMONT (G.-J.), architecte.

HALKIN (Jules), sculpteur.

HAMAL (Benj.), ingénieur.

HAMAL (P.-J.), avocat et conseiller provincial.

HANSEN (L.), avocat et échevin.

HAYEMAL (Henri), banquier, à Spa.

HELBIG (Henri), homme de lettres.

HELBIG (Jules), peintre.

HERMANS (L.-J.), juge de paix.

HEUSE (H.-J.), docteur en médecine.

HEUSE-LAHAYE (G.), fabricant, à Olne..

HORTSMANS, industriel.

HOUGET (Adrien), industriel, à Verviers.

HUBERT DE PONDROME (R.), à Chênée.

HUBERTY (Léon), à Malmédy.

ILIAS (Henri), professeur à l'Athénée.

JACQUES (J.), négociant, à Waremme.

JAMAR (Léonard), notaire.

JAMAR (Émile), conseiller provincial.

JAMAR (Gustave), fabricant.

HUBERT (Alexis), fabricant à Esneux.

JAMAR (Armand), ingénieur.

JAMME (Émile), commissaire d'arrondissement.

JARSIMONT, major pensionné, à Martinrive (Sprimont).

JENICOT (Philippe), pharmacien, à Jemeppe.

JORISSEN (Jules), négociant.

KEPPENNE (F.), président du tribunal de 1^{re} instance.

KEPPENN (Ch.), notaire.
KERSTEN-MAGIS (P.), fabricant.
KIRSCH (Hyacinthe), directeur de charbonnage.
KUPPER (Ch.-Théod.), directeur de fabrique, à Dalhem.
KUPFFERSCHLAEGER (Isidore), professeur à l'Université.

LACROIX (Alfred), négociant.
LAFNET (T.), chef de bureau à l'Hôtel-de-Ville.
LAGASSE (Laurent), fabricant.
LAHAYE (Joseph), directeur de charbonnage.
LALOUX (Adolphe), propriétaire.
LALOUX (Nicolas), greffier provincial.
LAMARCHE-DE ROSSIUS (O.), administrateur de la Banque nationale.
LAMARCHE-JAMAR (Alf.), industriel.
LAMBERT, notaire, à St.-Georges.
LAMBERT (J.), brasseur.
LAMBERT (Antoine), brasseur, à Coronmeuse.
LAMBERTY, docteur en médecine, à Verviers.
LAMBERTY (Alphonse), employé des postes, à Stavelot.
LAMBINON (J.-L.), notaire.
LAMBINON (Gustave), ingénieur.
LAMBOTTE (Armand), fabricant bijoutier.
LAMBOTTE (Jean-Baptiste), à Cologne.
LAUREUX, sénateur, à Verviers.
LAPORT (Guill.), fabricant.
LASSENCE (Victor), photographe.
LECOQ (A.).
LEENAERTS (J.-M.), fabricant, en Saulcy.
LELOTTE, négociant, à Verviers.
LEMAIRE, avocat, à Namur.
LEMILLE (Joseph), fabricant d'armes.
LEQUARRÉ (Nic.), professeur à l'Athénée.
LEURQUIN (Camille), notaire, à Xhoris.
LHOEST (Aug.), lieutenant-colonel d'artillerie.
LHOEST-LONHIENNE (J.-G.), conseiller à la cour d'appel.
LIBEX (Charles), contrôleur de contributions, à Dinant.
LIBERT (Louis), membre de la députation permanente.
LION (Léopold), ingénieur et échevin.
LONAY (G.), chanoine, à Herstal.

LONBIENNE (L.-J.), sénateur.
LOVINFOSSE (F.), imprimeur.

MACORS (Félix), professeur à l'Université.
MACORS (Jos.), professeur à l'Université.
MAGIS (Alf.), avocat.
MAGIS (Max.), fabricant.
MAGNERY (Em.), meunier, à Seraing.
MALHERBE (Édouard), fabricant d'armes.
MANSION (Emile), professeur, à Huy.
MARCELIN-LAGARDE, professeur à l'Athénée de Hasselt.
MARCELLIS (François), fabricant.
MARCHOT (Émile), négociant.
MARCOTTI, avocat-général.
MARÉCHAL (R.), ingénieur.
MARTIAL (Epiph.), avocat.
MARTINY (Martin), fabricant, à Herstal.
MASSET-HAMAL, négociant.
MASSET (L.), bourgmestre de Herstal et conseiller provincial.
MASSET (Oscar), fabricant.
MATELOT (Prosper).
MATHELOT-DEBRUGE, ingénieur civil.
MATHIEU (Jules), instituteur, à Olne.
MÉAN (Charles), fabricant.
MERCIER (Laurent), négociant.
MICHA (Léonard), ingénieur, à Marles (Pas-de-Calais.).
MICHA (Alfred), étudiant.
MINETTE (Jules), rentier.
MINETTE-ORBAN (Victor), rentier.
MODAYE-LAMBINON (J.-A.-F.), conseiller communal.
MONNOYER, directeur de houillère.
MOSNOYER (Aug.-Jos.), major d'état major.
MOREAU, ingénieur, à Louvain.
MORET (Edouard), professeur à l'Université.
MOTTART (Albert), ingénieur civil.
MOTTART (Gustave), avocat.
MOTTART (Jules), négociant.
MOTTART (Philippe), brasseur.
MOUTON (Louis), avocat.

MOUTON (Dieudonné), avocat et représentant.

MOXHON (Casimir), avocat.

MOXHON (Ernest), docteur en droit.

MULLER (Clément), avocat et représentant.

MULLER (Edmond), banquier, à Verviers.

NAGELMACKERS (Jules), agent de la Banque nationale.

NAGELMACKERS (Armand), consul d'Espagne.

NAGELMACKERS (Albert), banquier.

NAGELMACKERS (Edmond), banquier.

NAGELMACKERS (Ernest), banquier.

NAGELMACKERS (Carlos), ingénieur civil.

NEEF (Jules), bourgmestre de Tiff et conseiller provincial.

NEUVILLE (Joseph), ancien bourgmestre de Liège.

NIHON (L.-A.), avocat.

NOË (Adolphe), fabricant.

NOIRFALISE (Jules), fabricant.

NYPELS (J.-S.-G.), professeur à l'Université.

OULIVIER (Henri), négociant en laines, à Verviers.

ORBAN (Eugène), fabricant.

ORBAN (Ernest), fabricant.

ORBAN (Marcel), avocat.

ORBAN (Jules), fabricant.

ORBAN (Léon), représentant.

ORTMANS-HAUSEUR, bourgmestre de Verviers.

ORTMANS, industriel.

PAQUE (Eugène), artiste vétérinaire, à Verviers.

PAQUE (Érasme), pharmacien.

PAQUE, conducteur des ponts et chaussées, à Aywaille.

PAQUOT, directeur-gérant de la Société du Bleyberg.

PASQUET (Emmanuel), professeur à l'Athénée royal de Gand.

PECHER (François), avocat, à Mons.

PECK (Léonard), ingénieur.

PÉTY-DE ROSEN (Jules), rentier, à Grune.

PÉTY (Léon), avocat.

PHILLIPS (Justin), négociant.

PHILLIPS-ORRAS, rentier.

PIEDBOEUF (Théodore), fabricant, à Jupille.
PIEDBOEUF (Théodore), avocat et conseiller provincial.
PIERCOT (Ferdinand), ancien ministre.
PILETTÉ (Désiré), avocat, à Paris.
PINSART (H.-J.), ingénieur.
PIRLOT-TERWANGNE (Ferdinand), fabricant.
PIRLOT (Léon), fabricant.
PIRLOT (Edouard), fabricant.
PIRLOT (Gustave), fabricant.
PIRLOT (Eugène), rentier.
PIRLOT (Eugène), fils, rentier.
PIROTTE, receveur de l'État.
PIRSON-HOGGE, négociant.
PROST (Victor), capitaine d'artillerie.
PROST (Henri).

QUOILIN (J. H.), secrétaire-général du ministère des finances, à Bruxelles.

RAIKEM (Joseph), industriel.
RAIKEM (A.-J.), greffier au tribunal.
RAMOUX DE ROCHELÉE (Joseph), conseiller provincial, à Amay.
RASKIN (Jos.), fabricant.
RAZE (A.), ingénieur, à Ougrée.
REGNIER, major pensionné.
REMACLE (Jacques), fabricant, à Sauheid.
RÉMONT (Denis), juge de paix, à Esneux.
RÉMONT (J.-E.), architecte consultant de la ville de Liège.
RÉMONT (Joseph), architecte.
RENIER (A.), architecte.
RENIER (Henri), rentier.
RENIER (M.), greffier du tribunal de commerce.
RENOZ (Ernest), notaire.
RENSON (Antoine), juge de paix, à Hollogne-aux-Pierres.
RICHARD-LAMARCHE (H.), rentier.
RIGO (H.), chef de division au gouvernement provincial.
ROBERT-BRABANT (L.), avocat.
ROBERT-GRISARD, rentier.
ROBERTI (E.), rentier.
ROLAND (Jules), négociant.

RÖMEDENNE-FRAIPONT (J.-F.), banquier.

ROSE (John), fondateur.

ROSELIER (Hyacinthe), conseiller provincial, à Limont.

SALMON (abbé), vicaire, à Stavelot.

SCHOONBROODT, conservateur des Archives de l'État.

SEVERVYN (L.), imprimeur.

SIMONIS-ORBAN (Eugène), statuaire, à Bruxelles.

SOPERS (Théodore), négociant.

SOUBRE (Étienne), directeur du Conservatoire royal de musique.

SPIERTZ (Henri), rentier.

SPINEUX (A.), avoué au Tribunal de 1^{re} instance.

SPRING (A.), professeur à l'Université.

TART (O.-J.), banquier.

TASKIN (Léop.), ingénieur, à Jemeppe.

TERRY (L.), professeur au conservatoire.

TRONNARD (Henri), armurier.

THONON (Auguste), notaire, à Sprimont.

TILMAN (Gustave), rentier, à Bernalmont.

TOMBEUR, notaire et conseiller provincial, à Verlaine.

TRASENSTER (Louis), professeur à l'Université.

TROISFONTAINE (Arnold), professeur à l'Université.

TRUILLET (Félix), négociant.

TRUILLET (Franç.), docteur en chirurgie.

UME (Godefroid), architecte.

VAN DER MAESEN (Servais), avoué et représentant, à Verviers.

VANDERSTRAETEN-CLOSSET (Victor), fabricant, à Verviers.

VAUST (Théodore), docteur en médecine et professeur à l'Université.

VAUST (Jules), docteur en médecine.

VERCKEN (Théophile), professeur au Conservatoire.

VIERSET-GODIN, architecte, à Huy.

VIOT (Théodore), rentier.

VIOT (Léon), rentier.

VIVARIO-PLOMDEUR (Nicolas), rentier, à Embourg.

WALA (François), conseiller à la cour.

WANKENNE (Pierre), négociant, à Verviers.

WARNANT (Julien), avocat et échevin.
WASSEIGE (Adolphe), docteur en chirurgie et professeur à l'Université.
WASSEIGE (Henri), ingénieur civil.
WAUTERS (Édouard, père, rentier.
WAUTERS (Edouard), fils, rentier.
WAUTERS-CLOES (Hyacinthe), rentier.
WELLEKENS (Emile), négociant.
WELLENS-BIAR (E.-F.), ingénieur.
WILMOTTE, propriétaire, à Anvers.
WILMART (Julien), à Verlinne.
WITTERT (Adrien baron), rentier.
WOOS, notaire, à Rocour.

SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS.

Membre correspondant.

WARLONONT (Charles), membre de plusieurs Sociétés savantes.

Membres adjoints.

BYA (Joseph), industriel.
DEBONNIER (H.-F.), négociant.
FALLISSE (Louis), rentier.
FRÉDÉRIX (Alphonse), industriel et conseiller provincial.
HOUBOTTE (J.-G.-J.), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
HUBERT (Alexis), négociant.
JONGEN (Jean), négociant.
PASCAL-LAMBINON, négociant.
TRASENSTER (Charles), brasseur.
WERIXHAS (Dieudonné), contrôleur à la garantie.

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

CONCOURS DE 1866.

RAPPORT DU JURY

SUR LES CONCOURS N° 6, 7, 9 ET 10 DU PROGRAMME.

MESSIEURS,

Les derniers rapports dont vos concours de poésie ont été l'objet, constatent un certain refroidissement dans le zèle des écrivains wallons qui avaient pris l'habitude de nous communiquer leurs travaux.

La verve n'était pas franche, le rire était forcé; le vers se traînait à peine pour rendre mal une idée mal conçue. Faiblesse partout, dans l'idée et dans l'expression; décadence menaçante; les pièces concurrentes diminuant de nombre et de qualité, tels étaient les symptômes qui faisaient craindre que l'esprit wallon ne s'arrêtât tout à fait dans l'essor qu'il avait pris aux concours précédents.

Les résultats obtenus attestaient d'autre part qu'une nouvelle veine allait être exploitée : au lieu de la chanson pétillante, célébrant la joie, le plaisir, la vie, ou flagellant le ridicule de son vers mordant, des œuvres érudites parvenaient à la Société, en réponse aux questions qui touchaient à l'histoire ou se rapportaient à un sujet grave, par exemple à l'étude même de la langue. Les concours de chansons, de crâmignons, de poésie légère en général, donnaient peu de résultats, et ces résultats pour la plus part étaient eux-mêmes médiocres.

Cette année, Messieurs, il n'en est plus tout à fait de même : à côté du travail intéressant récompensé par votre premier jury (1), le jury des concours de poésie est heureux de placer aujourd'hui une œuvre exclusivement littéraire, et digne, sous le rapport de la forme, des meilleures pièces que vous ayez précédemment acclamées.

Nous rappelons volontiers ici les paroles que prononçait en pareille circonstance M. Le Roy, dans son rapport sur les concours de 1862 : « Attachons, disait-il, le plus grand prix aux savantes et curieuses recherches, mais félicitons-nous de ne plus être forcés d'imiter les vieillards, dont toutes les louanges ne s'adressent qu'au temps passé. »

Parmi les concours ouverts en 1866, le plus important était sans contredit le 10^e, le concours dramatique. En réponse à cette partie du programme, la Société n'a reçu qu'une pièce, une seule, mais, disons-le dès maintenant,

(1) *Vocabulaire des tonneliers, tourneurs, ébénistes, etc., par A. Body.*

cette pièce unique se distingue par d'excellentes qualités. Elle est intitulée : *Li Mâie neûr da Colas*.

Il en est de cet ouvrage comme de toutes les pièces du vieux théâtre liégeois : elle n'est pas, au vrai sens du mot, une œuvre dramatique ; elle n'y ressemble que par sa dévision en scènes dialoguées, où les deux personnages principaux développent leur caractère. Mais il n'y a là ni action, ni intrigue : de sujet proprement dit, point. Le lecteur n'assiste qu'aux tristes épisodes de la vie d'un mauvais ménage. L'intérêt est le même absolument que celui qui se rencontre dans ces pièces où un auteur se contente de retracer, en prose ou en vers, le portrait, le type, la physionomie d'un individu ou d'une profession. C'est un tableau de mœurs liégeoises tracé de main de maître, la description est frappante de vérité : l'action n'a pas de noeud, elle est nulle elle-même.

Li Mâie neûr da Colas est divisé en 2 actes, le deuxième acte comprenant 2 tableaux.

Le mari, *Colas*, est un ouvrier armurier. La facilité avec laquelle il gagnait de fortes journées, l'abondance d'un travail fort bien payé, la vie un peu large qui en a été la suite, ce besoin secret de luxe qui perd l'ouvrier, ont fait de *Colas*, jadis travailleur infatigable, un ouvrier museur, sans goût à l'ouvrage, ayant déjà un pied dans le vice, mais pas encore si mauvais qu'il ne cherche à s'excuser à ses propres yeux, à étouffer son remords par des récriminations, à faire taire les reproches de sa conscience par des plaintes injustes. De plus, *Colas* est un *colèbeu* : les revenus passent au pigeonnier — on achète

des *bêtes* fort cher — on perd de l'argent dans les paris — les jours de concours, l'atelier chôme ; et puis, la boisson est là, le flacon de genièvre tient à côté de l'étau la place d'un outil.

La femme, *Mareïe*, a aussi oublié ses devoirs de ménagère. Elle est *nâve* ; elle ne peut se lever le matin : tous les prétextes sont bons pour cela, et la maladie est celui qui sert le mieux.... Levée, il faudrait travailler ; il faudrait faire le ménage, nettoyer la chambre que l'absence de soins a déjà rendu sordide ; il faudrait soigner l'enfant, ce pauvre petit que la mère, hélas ! le mari étant au cabaret, confie à l'apprenti méchant qui en fait son souffre douleur ; il faudrait réparer les vêtements du mari et porter les canons de fusil chez le maître ou au banc d'épreuve ; il faudrait garder la maison, remplir ses devoirs, se tenir dans cet intérieur qui est le royaume de la femme ; mais il est bien plus agréable de tout abandonner le matin pour aller chez la *Cuisinière*, oublier la misère qui s'est assise au foyer de la maison, dépenser en café et en *dorée* l'argent que l'on dérobe au ménage en fouillant les poches de son mari, depuis que le Mont-de-Piété récèle tout ce qui pouvait avoir un peu de valeur.

Ces caractères, si tristement vrais, sont admirablement posés dans la première scène : mari et femme se querellent :
« Je t'ai bien entendu tout à l'heure, dit *Mareïe* à *Colas*,
« tu me croyais endormie :

So tot, dispôle longtemps, ti n'fais pus qu'dé groum'ter :
Si t'es l'bouhon qui jâs', mi j'sos l'hâie po houter.

Une légère brûlure^e est pour elle un prétexte à mauvaise humeur. *Colas* cède comme toujours, et quitte la place : il va voir si son meilleur pigeon, un mâle noir, est revenu de Paris, où il a été jeté. *Mareïe* profite de son absence pour lui voler de l'argent, afin de pouvoir aller en ville : elle blâme le café que le pauvre *Colas* a fait. Le mari rentre. Tout-à-coup, on entend du bruit, des battements d'ailes dans le pigeonnier ; le chat s'y est introduit et il a étranglé le pigeon noir. *Colas* est furieux — il pleure son pigeon — il ne saurait pas travailler — il faut qu'il se console, et pour cela, il n'y a qu'un moyen :

Awet, j'i m'va fer sòl, j'vins dé fer n'trop grand'piette !

MAREÏE.

Ainsi v' n'ouvurrez nin ?

COLAS.

Ouïe, nenni ; t' l'est cayette.

MAREÏE.

Vos avez raison, m'fi, l'ovrèg' va par trop bin ;
Puis, nos aut', qu'est si riebe, on ouveur' comm' pass' temps.
Vos polez séchi fou les ridans d'nos commôdes :
Vos y veurez des hâres, po s' moussi, d'tot' les môdes.
Des cens' ès noss' mohonne ! I n'louquiz nin après ;
Nos n'les wardans nin chal, ell' sont à l'intérêt,
Ossi, divant pô d'tims, noss' forteun' seret faite :
Ni sèreut-c' qui d' credit, c'est déjà bin honnête.
Toratte, on ovréf' foirt : il falléf' des canons ;
A c't heure, on n'ouveûr' pus : il chet stronu' les colons.
Il fârœut dé pequet po beûtre avou Lambert !

COLAS.

Qwand ji beûs, c'est d'mes cens' : ci n'sont nin tes affaires.

Sur ces paroles, *Colas* quitte la maison et *Mareïe*, après une violente objurgation à l'adresse des hommes, se dirige vers la ville pour aller boire le café : mais elle n'a pas d'argent, car *Colas* a emporté la dernière pièce de 5 francs.

Colas revient bientôt, accompagné de *Lambert* : avec celui-ci, il est difficile de parler d'autre chose que de boisson. *Le pequet* est son Dieu : c'est le grand consolateur. L'autre jour, *Lambert* s'est enivré avec quelques amis ; on a bu jusqu'à la nuit tombée ; on s'est admirablement amusé, on a ri et beaucoup ri, car la scène a été gaie ; ils ont dû reconduire chez lui un d'entre eux, ivre mort, qui insultait les passants, et avec lequel il a fallu lutter pour l'empêcher de battre sa femme et ses enfants. *Colas* et *Lambert* boivent toujours. La bouteille vide, il faut la remplir : on se cotise et l'apprenti va chercher du genièvre. La conversation continue : à propos de l'apprenti, on parle des enfants. *Lambert* amène insensiblement son interlocuteur sur le chapitre de la femme ; il fait de l'ouvrière coquette un portrait exact, montre l'amoureux qui se laisse tromper par les belles manières de sa future et des parents :

Li mère reîe po v'fer printe onk di ses brav's éfants,
Et l'aut' reîe po s'marier : c'est bin ainsi portant.

Lambert parle à *Colas* de sa femme et, avec les plus

grandes protestations, il lui souffle la jalousie au cœur. *Colas* se laisse prendre à ce piège et consent à accompagner *Lambert* en ville pour aller à la recherche de *Mareïe*.

Voilà l'intérieur de *Colas*, voilà les tribulations de son ménage ; les outils chôment, l'atelier ne retentit que du choc des verres, la femme est allée on ne sait où, en ville; le mari boit depuis le matin, lui aussi veut sortir, et il confie à son apprenti la garde de sa maison et de son enfant. Mais arrive un *coureur d'armes* : il réclame l'ouvrage depuis longtemps en retard. *Colas*, qui le connaît, offre la goutte et tâche de parler pigeons. Le coureur, buveur et *colèbeu*, cause et boit avec *Colas* qui le conduit visiter son pigeonnier. L'apprenti, seul alors, donne libre carrière à son humeur : il débute par boire aussi, vide la bouteille, et dans un monologue étincelant de verve, il dépeint le coureur et en trace un excellent portrait : il n'épargne ni son maître, ni *Mareïe*.

En ce moment, arrive un second coureur : l'apprenti appelle *Colas*. Cette fois, éconduire le nouveau venu n'est pas facile : moins crédule que l'autre, il ne se laisse pas tromper, reprend à *Colas* son ouvrage et va chercher un ouvrier pour enlever les fusils.

Lambert qui rentre enmène *Colas* pour aller en ville, comme ils en sont convenus.

L'apprenti, seul pour longtemps, prend possession de l'atelier. Par malheur, le genièvre qu'il a bu tout à l'heure l'enivre : ses idées s'en ressentent un peu. Son monologue, qui termine dignement le premier acte, est magnifique de vérité.

Le deuxième acte, qui se passe tout entier chez la cuisinière, là où l'on fait ce *crás café* que *Mareïe* aime tant, se divise en 2 tableaux.

Le premier tableau est une suite d'excellentes scènes, entre *Maianne* (la cuisinière), *Jóseph* (son mari), la servante du boucher, des *botteresses*, et des *recóperesses* du marché. Chacun de ces types populaires est parfaitement reproduit : la servante bavarde ; les botteresses criardes n'épargnent à rien ni à personne les piquantes plaisanteries de leur dialecte sonore ; la *recóperesse* violente se met en fureur et va jusqu'à jurer, car elle se souvient d'une scène qu'elle a eue place du Théâtre avec un malheureux agent de police : tout dans ce tableau prouve chez l'auteur un talent d'observation peu commun. *Jóseph* se vante d'avoir servi dans les corps francs : une botteresse saisit cette occasion et décoche les vers suivants :

Est-ce ti qu'a stu Frâncas ? Ie, il fas't arègi !
Si vos m' dihai co : J'a stu wiss' qu'ils ont chi.
V's estez l'même home qui m'père : c'est auk, ci-là, qui compte ?
Qwand v'li pârlér d'el guerre, il a toue tot l'monde.
V's estiz à Hasse essonne, à l'chesse az Hollandais :
C'est là qu'on a d'né l'prix, po l'vitesse, az Ligeois.
Ç'n'a jamais stu qu' vos deux qu'ont stu câses di l'affaire :
S'na n'mâl biesse ès tropai, c'est leie qui v's oiez braire!

Le récit de la *r'côperesse* amène à parler des agents de police. Il y a un passage charmant, dans lequel *Jóseph* essaie envers un agent de police et avec le plus franc succès, le moyen de corruption qu'Alcide Pryor a illustré

dans une chanson bien connue. Voyant son homme libeller un procès-verbal, il va droit au but, et pose franchement sur la table, à côté de l'agent, ce qu'il a appelé tantôt *on bache*, c'est-à-dire, le verre de pequet le plus grand possible. L'agent boit et le procès-verbal est oublié. Là se retrouve un second trait rappelé déjà par la chanson précitée :

C'est là qu'el fareût veie avou s'pece à cangi,
Et eo bin avu l'air di m' voleür obliji.
Mais mi, j'la veiou chir ; ji riknoh' si manöie :
C'es't in' veie pece à l'anche, ès l'main douce come del soie,
Ji n'sés si c'es't in' boude, on m'a l'aut' joù compté,
Qu'il avit tos n'veie pece, ès l'poche, à prèsinter.

La colère d'*Ayli li r'coperesse* est magnifique. Elle parle des agents de police :

Mi, vola k' min qu'ji sos ; ji sos bonne et j'sos male :
So cinq' minut' ji d' vins d'in'sainte, à l'feume dé diâl.
Loukiz, rin qu' d'y pinser, j'a chaud, mi cervai bout ;
J'donreus welti deux francs po veie onk, chal, so l'sou.
Awet, s'on m' vinéf dire : d'vins on meus, v'tinrez onke.
N'aie pus nou Diu por mi si ji r'côpêf ine onke.
J'areûs bon dé sacrer tos ses gros rog' botons
Qu'elz-i crêhe so l'visège, avou l'foice d'el boisson.
Ou bin, atoù d' ses ouies, mes cinq' deugts bin à crocs,
Ji li marqu'reûs des dôses qui d'meûrri come des poques.
Allez, nom d'eu tonnerre, si j'polév' rik'minci.
D'vant d'elz-i dire mi no, j'elz areus tos d'moussis.

Il est à regretter que ces excellentes scènes, vraies comme des photographies, fassent un peu perdre de vue

la pièce et lui enlèvent l'intérêt qu'elle présentait, si petit qu'il fût.

Le 2^e tableau voit arriver *Mareïe* chez la cuisinière, en compagnie de *Louise*, une de ses amies. Elles se font servir, bien que n'ayant pas d'argent, et quand elles ont bu et mangé, elles veulent s'enfuir. *Joséph* retient *Mareïe* et en ce moment, entrent *Colas* et *Lambert*. La scène est violente : *Mareïe* insulte cyniquement son mari qui lève la main sur elle. *Lambert* l'arrête, *Joséph* s'interpose, et *Colas* lui demande tristement pardon de sa colère : d'un ton navré, il exhale des plaintes. *Mareïe* l'injurie de plus belle, le frappe, le prend aux cheveux. *Lambert* les sépare. L'apprenti arrive annoncer que le mâle noir, loin d'être étranglé, est au contraire revenu à temps pour gagner le premier prix. La joie de *Colas* est grande, et *Lambert* profite de ce moment pour faire de la morale : il faut avouer qu'on ne s'y attendait guère.

Lambert donne tort à *Colas* ; mais *Maïanne*, la cuisinière, que son commerce a mis à même d'étudier de près les ménageres comme *Mareïe* et *Louise*, défend le mari et donne à la femme une leçon complète, juste et méritée.

Joséph, lui, tire du tout la vraie morale : il laisse de côté les reproches ; il pense à l'avenir; aux époux honteux il parle espoir et courage :

Ue ! holà ! c'es't à m'tour ; j'elz-i dirais mi qu'vos :
Po bin l'z-i fer comprinde, il n'fât nou si bai mot.
Li pus court c'est l'meieu : j'el va dire plat' casaque.
Voss' blanc pan qu'est magni, l'misère à voss' poit' caque.

Si v's avahiz volou qwand l'ovrèg' rotéf bin,
Vos avahiz d'costé po passer l'deûr moumint.
Il n'a pus qu'ine saqwet. Vos estez foirts et jonnez :
Qwérez d'l'ovrège tos deux, n'loukiz nin à vos ponnes :
Si l'corèg' ni v'mâque nin, sûr qui vos v'rattrapp'rez.
Vos, qwittez l'armuri, d'vins n'fosse allez ovre.
Vos, po l'pô qui v'dimeûre, ach'tez dé fil, del laine ;
Qwérez tant qu'vos trovesse, on botique à l'qwinzainne.
Qwand vos àrez coula, tot-à-fait racosous,
Ovrez, c'est à voss' tour, po les vis qui sont d'vous.
S'il arriv' par hazard qu' vos v'sintéss' disongeie,
D'hez-v' : Tot près d'in' bell' fleur, il pout crêhe ine ôrteie.
V'chal on spot ric'nohou, gravez-le ès voss' cervai :
Qwand n'a pas rin ès bache, on ôt grogni l'pourçai.

Le vers si plaisant, si populaire jusqu'alors, devient grave, sévère, presque majestueux. C'est ici qu'est la vraie signification de la pièce; *Jóseph* donne à chacun un bon conseil, puis à tous deux il dit : "Travaillez, ayez courage, et, dans les mauvais moments, consolez-vous et espérez."

Vous le voyez, Messieurs, la pièce ne consiste que dans la reproduction d'une de ces journées de paresse et de dépense dans lesquelles s'épuisent les mauvais ménages : pour en donner une idée exacte, pour en présenter une analyse qui la fasse comprendre, il faut suivre l'œuvre scène par scène.

Quant au fond, le jury doit être sévère : la pièce n'a pas de charpente ; l'intrigue manque totalement ; le lien qui rattache les scènes entre elles est nul ou à peu près ; il n'y a pas de noeud, pas plus qu'il n'y a en réalité de dénouement. L'ouvrage est en outre déparé par des longueurs. L'abondance est trop grande ; pas un détail d'au-

cune situation n'est oublié, et l'auteur ne quitte un point qu'après l'avoir épuisé, trop épuisé, dans sa description. Ce n'est en un mot, qu'une pièce à tiroirs.

Il faut cependant y reconnaître un travail de très-grande valeur au point de vue de la forme et de l'esprit d'observation.

Sous ce rapport, le charme de la pièce naît précisément de ces mille détails qui, quant au fond, constituaient un défaut. Les qualités du style sont on ne peut plus remarquables : le génie liégeois, observateur et peintre, brille d'un bout à l'autre de la pièce. La pensée, wallonne s'il en fut jamais, se présente vive et franche : l'expression est vigoureuse, nette, précise. A part quelques élisions trop dures et d'une prononciation peu naturelle, le vers est extrêmement riche. Pour employer l'expression juste d'un membre du jury, nous dirons qu'il y a, dans cet ouvrage, des trésors. En un mot, les concours de la Société ont rarement produit une pièce aussi franchement wallonne.

C'est en considération de ces qualités que le jury vous propose à l'unanimité de décerner au *Mâie neûr da Colas* un premier prix, et d'en ordonner, après révision, l'insertion en entier au Bulletin de la Société.

Pour terminer sa tâche, le jury avait à s'occuper de quelques pièces parvenues à la Société en réponse aux concours n°s 7, 9 et 10.

La pièce qui correspond au 7^e concours est intitulée *Li Chesseu*. Les mésaventures du héros de la pièce sont assez gaies. C'est plutôt une caricature qu'un type de

chasseur ; un certain nombre de détails sont complètement faux.

Il y a dans le style beaucoup de facilité et de rapidité.

Le jury propose de décerner à cette pièce une mention honorable et d'en ordonner l'insertion au Bulletin.

Le 9^e concours n'a produit qu'une seule œuvre, ayant pour titre : *les Nicoteux*. La pièce est facile, naturelle. Malheureusement, ce dialogue de deux individus adorant et vantant l'un la pipe et l'autre la tabatière, ne conclut à rien, et n'est, malgré tout, qu'un lieu commun, un sujet épousé depuis longtemps. Citons-en néanmoins le passage suivant, le seul original :

MATHIAS.

Tot homme di tiess' prind ine pèneie;
Eximpe : li grand Napoléon.
Divins l'pus grand dangi d'l'ärmeie,
Inte in' plève di boulets d'canon,
Avou s'pèneie il sonlef' dire
A l'ennemi, à pus foirt de feu :
Ji v'vas serrer comm' ciss' poussière
Qui ji tins cial int' mes deux dencts.

Au 10^e concours, 5 réponses ont été faites :

1^o *Li grande confrèrie*. Ce ne sont que des couplets de circonstance ; c'est une de ces chansons banales comme il s'en fait tant. L'ouvrage est pourtant bien soigné, témoin l'avant dernier couplet :

Et vos aut' les deux jönn' maries,
Rit'nez bin cou qui j'i v'va dire ;

Comme vos l'bress'rez, comm' vos l'beurez,
Songiz qu'c'est po voss' veie être.
Volez-ve, éfants, qui l'veraie bonheür
Vinss' coronner voss' vikâreie ?
Di l'amitie wârdez bin l'fleur,
Et v'bénih'rez l'grand' confrèrie.

2° *Histoire d'amour dè temps passé.* Cette complainte n'a pour elle que sa coupe et sa forme qui sont très-bien choisies. A part cela, elle n'a aucune valeur : son expression est d'une vulgarité par trop grande. L'auteur semble faire allusion à une intéressante légende des bords de la Meuse ; s'il en est ainsi, le jury l'engage à refondre sa pièce.

3° *Li creux da J'han.* Un mari se plaint de sa femme, qui est laide, méchante, superstitieuse. Cette pièce, qui n'est qu'un amoncellement de préjugés, est faible, mal soignée, en résumé mauvaise.

4° *Mi Ouhai.* Œuvre insignifiante.

5° *Sins coula..... v'toumez-là !* Il y avait du bon dans l'idée première de cette chanson, dont le sujet est la puissance de l'argent. Mais les développements sont faibles ; au total, œuvre médiocre.

Dans les réponses parvenues aux 9^e et 10^e concours, le jury n'a rien trouvé qui méritât une distinction quelconque. Il est à regretter que, cette année, les concours de chanson et de satyre, d'ordinaire si brillants, aient produit si peu de résultats.

Il ne fallait rien moins qu'une œuvre d'un mérite aussi réel que la comédie analysée plus haut, pour démontrer que la poésie wallonne est toujours cultivée avec

fruit, et que notre vieil idiôme compte encore des poètes.

Au nom de MM. les membres du Jury :

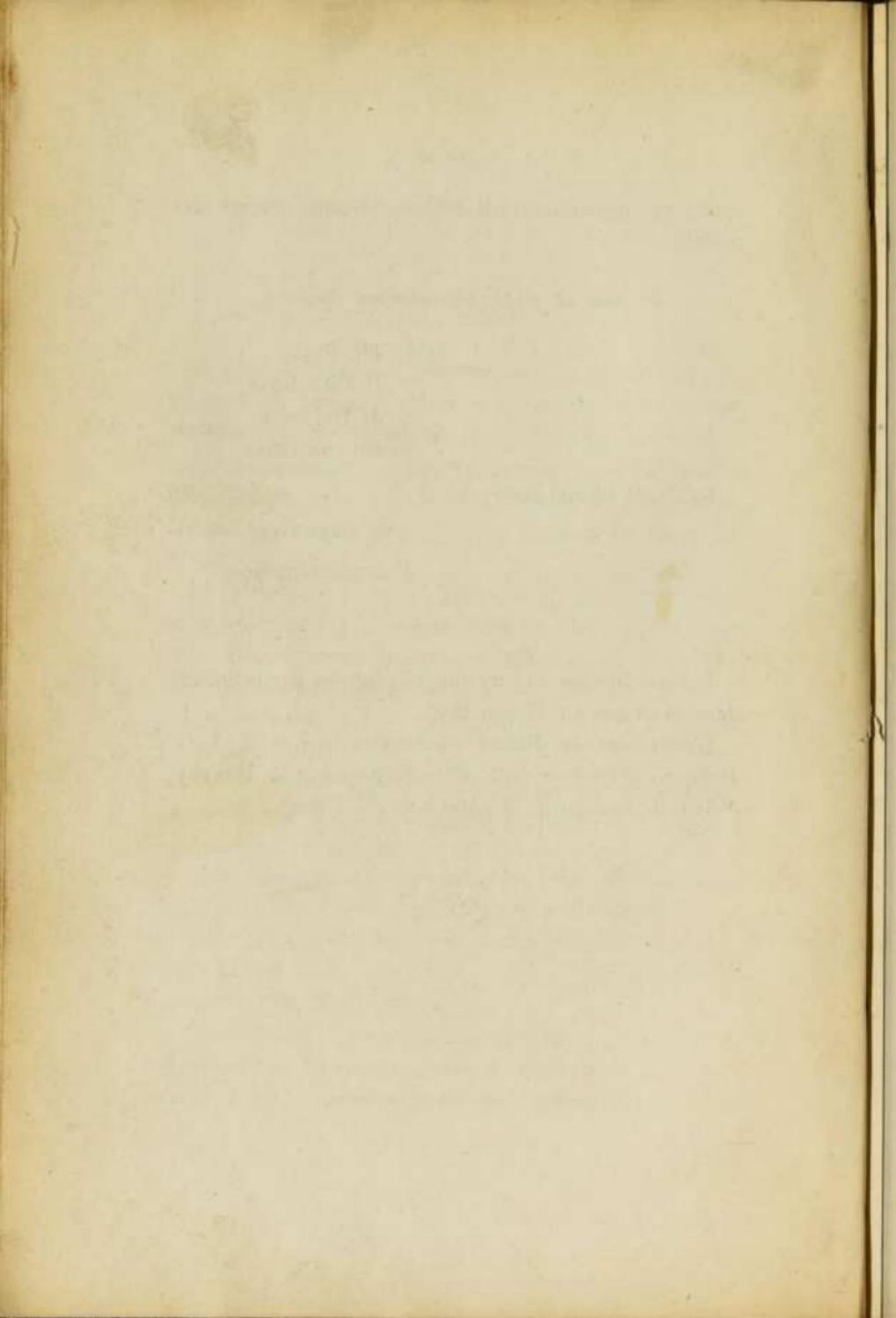
MM. Th. FUSS,
F. CHAUMONT,
J. DELBŒUF,
et CH. DE THIER,

Liége, le 14 mai 1867.

Le Rapporteur,
CAMILLE GRENSON.

Les conclusions du jury ont été adoptées par la Société dans sa séance du 15 mai 1867.

L'ouverture des billets a fait connaître que M. J.-G. Delarge est l'auteur de la pièce *li Chesseu* et M. Hannay, d'Ans, de la comédie *li Maïe neur d'à Colas*.



LI CHESSEU.



*La chasse ressemble au mariage, elle est
délicieuse en perspective.*

J.-G. DELARGE.

Cint meille ! qué plaisir d'ess chesseu,
C'est d'main qui l'chesse serè dovette,
Vite apprestez-m' mi Lefaucheux,
Et r'nettiz m'fisique à baguette ;
Discrâhiz chaque paire di canon,
Apprestez-m' bin cartouche et bourre,
Et loukiz s'les trôs dè piston
Sont prôpe assez po r'çûre li pourre.
Sogniz bin Mars et l'vix Dragon,
Dinez de souk à m;brave Champagne,
Et s'apprestez n'deuzème râcion
Po d'main d'vent qui n'venss à l'campagne.
Les chins, po ess foirt et haiti,
Ont mèsâhe d'avu l'panse rimpleïe ;
S'il avit faim, il n'frit vêi.
Qu'vinte affamé n'a noll' oreille,
Mettez po qui j'n'ès l'rouvèïe nin
Mi pôrt-d'arme dilez mes fisique,
Et d'main vès treus heure à matin,
Vos m'frez houqu de domestique.

Ni rouvîz rin, fez-m' on paquet,
Qui seûie prête divant qu'ji n'mi live,
Qwan ji r'veret, ji v'rapoitrêt
Des piêtri, des lapin, des live.
C'est ainsi qu'onk di mes ami,
Plein d'rafia, li joie es l'tiesse
Parléf divant d'aller doirmi
Li jou d'avant l'ouverture de l'chesse.
Il s'couke on pau, main to songeant;
Di jubli s'pauvre boule est rimpleie;
Et il s'èdoime comme in éfant,
Li nute di d'avant l'saint Nicoleie.
Tote li nute, il rávelle ses chin,
Il songe des live et de l'volaille,
Il veut des piêtri, des lapin,
Des canard, des râle et des kwaille.
Treus heure sonnèt, et v'là seul'mint
Qui l'sommèil éwalpée nost homme;
On l'houk, on l'kihosse on moumint,
Tant qu'il aie li tiesse foû des plome.
Il s'dispiette, il s'veut ressopter;
Li doux cossin r'tint ses oreille,
Et mâgré lu bin tourmetté
Il poche d'on còp foû di s'bedreille.
C'est houie li jóu, vollà contint.
Cist idëe là rind de corège,
Li tonirre grôule, mais ci n'est rin,
Li bai temps r'vint après l'orège.
Il s'mousse, il d'jeune, et sins façon,
Mâgré l'laid temps, il s'apprestée,
Et chergi comme on ch'vâ d'gosson,
Vollà tot prêt' à fer s'tournée.
Main qu'el fisique va-t-il chûsi ?

Onc tape trop streut, l'autre tape trop lâge ;
Po esse sûr de bin réussi
Il n'fâreut portant nolle astâge.
Li meilleu, c'est d'les prinde tos deux ;
Li dômestique qu'a l'carnassière,
Porrè poirté, comme on chesseu,
Li vix fisique à s'bandouliére.
— On d'lahe les chins, gare àx jubli !
Volà nost' homme avâ les vòie,
Il rote vite quoiqu'il seuie chergi
Po s'trover l'prumir ax arôie.
Li temps si r'mette ; l'aireur de joû
Emône li plaive avou l'tonirre ;
Les live es gîse vont aller fôu ;
Les piêtri sont d'vins les crompîre.
So les térrer il arrive enfin,
Trimpé, nâhi, main d'vins spinsée
Il compte les live et les lapin
Qu'il va revoirter à l'vesprèie.
Li vix chin, rote li nez à vint,
To longeant l'arôie d'ine avône ;
Les autes suvèt, et les treus chin,
Si trovét d'on còp tos essône.
Qui gn'y areut-il ? il va tot près,
Il louk' pinsant d'hoviért on live,
Les treus chin estit en'arêt
So l'âte d'in'ovri qui facile.
Tot d'on còp, nost' ovri les veut,
Il jeure dissus, il timestèe :
Les chin ont avalé leu treus
Les tâte qu'il aveut po s'journée.
Quoi fer, quoi dire ? il fât paï ;
L'homme si mavelle, li chesseu rëie,

Et païe çou qu'ces biess' ont magni
Tot les traitant d'ross' et d'cûrèie.

Les chin koiret,
Et il battet
Rouflant tot ju.
On lapin s'live,
Nost' homm' es l'five
Ni térrre nin d'su,

Il veut à lon
Des gros colon,
Qu'ell belle volée;
Si v'nit tot dreut
Es n'es terreut
Po n'fricassée.

Aïe ! des piëtri,
L'aweur va v'ni;
Il r'prind de l'foice,
Il tére à bai,
Main l'fisique fait
Friche so l'amoice (1).

Comme il a plout
Ax érre de jou
Les capsule mate,
Ni broûlèt nin
D'sos l'tiess' de chin,
Qwan il s'abatte.

(1) *Fer friche so l'amoice*, pour dire que le fusil rate.

Il r'chège deux còp
Et térré es haut,
Li diale s'ès mèle,
A pône párti
Qu'èss n'on corti
On live rouffelle.

Main garde à s'pai
Deux còp novai
So l'moumint prête,
Elle front voler,
Il va rôler
S'on chin l'arrête.

Il batte tot foû
Main n'trouve rin d'noû.
Il passe et r'passe;
Il fât roter
D'in aute costé
Po r'trover s'trace.

Les chin nahièt.
Mars en 'arrêt
Pus ni s'rimowe.
On n'veut d'à lon
D'vins les ahon
Qui l'poil di s'cowe.

C'est l'live caché ;
Il rote bahé
Tot trônant d'joie.
Li biesse' l'êtind
Et so l'moumint
Volla èvöie.

Prêt à tirer
Sins longiner
L'deugt so l'clichette,
Si l'Faucheux
Fait l'longin feu (1)
Et l'live si piette.

Les chin foug'n'tèt
D'vins on boket
Rimpli d'brouhisse
Il s'live on chèt
Qu'esteut à guét
D'vins les ronuisse.

Tot espaw'té
Il court hâsté,
Gare à ses fess'.
Noss' bon chesseu,
Lègne et fait feu
Il towe li biesse.

Volà l'chet ju,
Il court dissus,
Aie ! qu'elle disgrâce.
Il l'a soffler
Pinsant moffler
Quéqu' bonne jôue hâse.

Crindant l'dangi
Il s'sâve èri

(1) *Fee l'longin feu.* Expression du chasseur pour dire que la poudre fulminante de la capsule, communique lentement le feu à la cartouche, ce qui fait que l'on entend le choc du chien avant la détonation.

De l'catte touwée,
Les chin quettet
Deux live sat'let
Il appointée.

Il térré ses côps,
Onc poche on saut
Et v'là qui tomme,
Champagne el prind
Et so l'moumint
L'apoite à l'homme.

Malhureus'mint
Il s'trouve divins
N'chesse réservée;
Les gard vinèt
Dressi procès:
Quelle pauve journée !

Po l's'apav'ter
Haie, sins bêch'ter
Il fât des cense;
Il donne vingt franc
Comme in aldan
Po fer qwitance.

Et eo hureux
D'passer à bleu
Tot stoukant l'pogne, (1)
Il s'ipâgn'rè
Et il compt'rè
N'n'ess'qwitte po l'sogne.

(1) *Strouki l'pogne*. Proverbe wallon : donner de l'argent en caisse.

Les heure passet
Ca doze sonnet
A l'elok de l'veille,
Li vint d'à lon
Appoite li son
A ses oreille.

A s'monte ossi
L'acir blouwi
Marquée doze heure
Li stoumak vûd
Si trouve kiçû
D'foice di s'kiheure.

Il fat magnî,
Vite on s'achi
So des faguenne,
Malgré l'displi
On s'deut r'impli
Li p'tite bodeane.

Maisse et vârlet
Buvet, magnèt
Vûdet leu sèche;
L'affaire va mi
On va r'chessi
Et r'prinde corège.

Po s'dischanter
D'vant de roter
Il r'prind l'fisique,
Qu'il aveut d'né
D'vant dè n'aller
A s'dômestique.

Quoiqu'il seuiè vix
El fât r'sai;
Les flasse rimpleie,
Vûdêt à fond
Des deux canon
Pourre et règ'rèie.

Champagne est keu,
Vollà tot seu.
Li chesseu rote
Qui go'y a-t-il là ?
Véians coula ?
C'est ine markotte.

Il lache on còp
Main l'mousse es s'tro,
On l'ôt qu'elle chawe.
Champagne mava
Grette es terra;
Il groûle, il hawe.

Elle at aou
Tot l'plonk es cou:
L'còp a fait balle. (1)
Il n'y tint nin
S'châr ni yât rin
Qu'elle vass' à diale.

Tant qui d'viset
Et longinet

(1) Pour dire que les petits plombs sont restés à peu près conjoints.

On lapin s'save.
Il est ségui,
Il fât r'chergi.
N'est-c' nin haiâve?

Vollâ d'apont
Pus nou guignon,
Ni li frè pône
Tot recresté
D'in' aute costé
V'lâ qui s'pormône.

Main tot corant
Tot a mitant
D'ine terre cherwée,
Les chin ginti
Chesset n'piètri
Qu'esteut plotée. (1)

Elle vat ess' ju;
Il térrre. Nou brut
Ni s'fait étinde.
L'homme tot surpris
Dit qu'quéqu' esprit
Li jowe ine quinte.

C'est qui foû d'lu
Il pinse avu
L'arme à bascule;
Il a r'chergi
Sa t'il roûvi
D'mette des capsule.

(1) *Piètti plotée*: Perdrix égarée, et cachée seule. Les perdrix sont plotées : elles ne sont plus en compagnie.

Es n'es r'mette deux
D'colére tot bleu;
Il kuire, il batte.
Il veut s'hièrchi
On l've blessi
Qui n'a qu' treus patte.

Les chin l'hapét
Li appoirtèt,
Main podri l'hâie,
In' aute qui lu
A tiré d'sus
Il n' l'arè māie.

Il s'disputèt
Po qui l'ärèt;
Main fôu d'ine ciuse,
Treus diale d'ovri
V'nèt l'apougnî;
Il fât qu'el rinse.

Il jeure si foi,
S'parole di roi,
Qui quéqu' macralle,
L'a porsuvou
Qwan il a v'nou
Fôu des rouwalle.

Li timps rid'vint
Neur et sins vint,
Les chin halcrossé ;
Battou, d'louhi
Prêt' à s'couki
N'ont put nou gosse.

Il toune on pau
Les ouil es haut
Tot fant n'triss'mène,
Ine gotte li vint
Tot justumint
Mouilli l'narène.

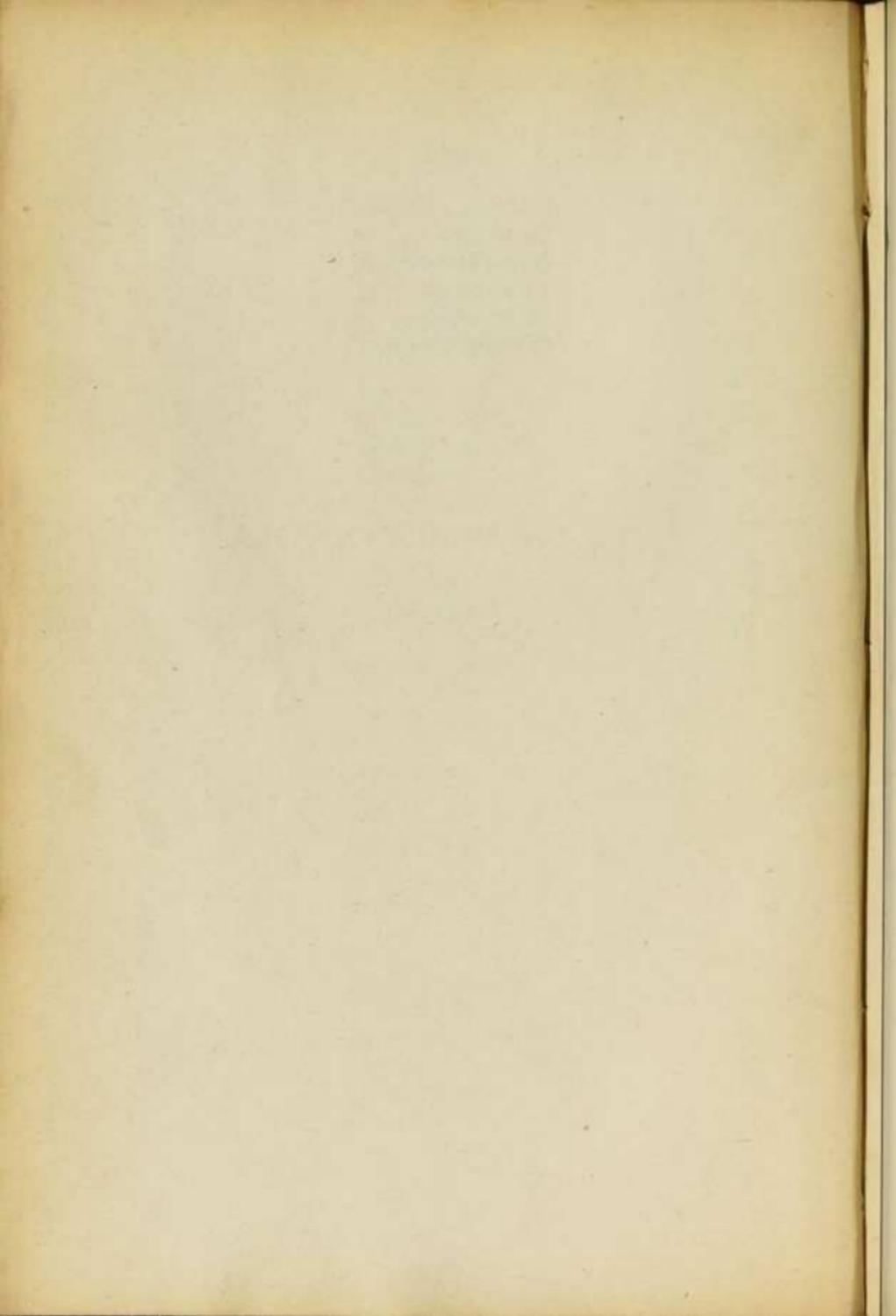
Li nute va v'ni
Et l'plaive ossi,
Adieu po l'chesse.
Náhi, disfai ,
Laiwe à séiāi
Tome so lens fiesse.

Frèhe et spii
Les rins mouilli
Nos deux bonasse,
Li vinte goulant
Tot s'mágriant
Battét carasse.

Avou l'jublf,
Si bin paï
V'les là rèvöie,
On les rattind
A tot moumint
Li cour plein d'joie.

Il arrivèt
Et s'diskangèt
A pus habeille,
Main noss' chesseu,
L'air tot pèneu
Dit co cint feie,

Réalité
Qui tot costé
Est si r'koirowe :
L'espoir ti vât
Ca sovint l'mâ
Si trouve à t'cowe.



LI MAIE NEUR D'A COLA

Comédéïe

ALSO A GIFT FROM ELIZABETH

ELIZABETH

AVERTISSEMENT.

La pièce qui va suivre, et qui a obtenu la médaille d'or au concours ouvert par la Société wallonne, a des qualités qu'il est bien rare de rencontrer aujourd'hui dans une œuvre d'aussi longue haleine : elle est franchement wallonne par la pensée, la langue, les mots et les tournures. — L'auteur a échappé, on pourrait dire complètement, à l'influence du français. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir la prendre comme base d'application pour un système d'orthographe wallonne.

Est-il bien nécessaire de chercher à fixer l'orthographe du wallon ? je ne le pense pas. Le wallon n'a jamais été et ne sera jamais une langue littéraire. Il a produit peu d'œuvres remarquables, dans le sens esthétique du mot, et ces œuvres ne s'adressent qu'à une classe de lecteurs bien restreinte. Le *Voyage de Chaufondtaine*, par exemple, ce tableau si vrai, si gai, si vivant, si malicieux de certaines mœurs populaires, ces trois petits actes dont le premier surtout peut rivaliser, dans son genre, avec ce que les littératures anciennes et modernes ont laissé de plus parfait — les *Syracusaines* de Théocrite, l'*Avocat*

Pathelin — ce petit chef-d'œuvre, risquons le mot, ne peut être compris, le sel et la verve n'en peuvent être appréciés que par ceux qui possèdent à fond le wallon et spécialement le wallon de Liège. — Et encore que de mots, que de locutions dont le sens nous échappe parce que le wallon s'est de plus en plus francisé ! D'ailleurs les œuvres wallonnes se lisent tant bien que mal, quelle que soit l'orthographe adoptée ; et peut-être même, tant les lecteurs wallons sont habitués à l'arbitraire, peut-être la pièce que j'édite, présentera-t-elle de plus grandes difficultés à la lecture que si j'avais adopté une orthographe de fantaisie.

Je n'ai donc pas eu en vue un intérêt littéraire en rompant avec les traditions confuses et contradictoires des éditeurs de wallon. Cet intérêt littéraire est nul ou à peu près. Mais le wallon présente un intérêt philologique bien autrement précieux et réel. C'est le rameau le plus éloigné, et le plus déformé de la souche latine d'où sont nées les langues de l'Europe occidentale. Il peut jeter beaucoup de jour sur les origines de la langue française, et l'usage continual que Littré fait dans son magnifique Dictionnaire de la Langue française, du Dictionnaire étymologique de la Langue wallonne, par M. Grandgagnage, notre honorable président, prouve ce que j'avance.

Mon but a donc été, non de fixer l'orthographe wallonne, mais d'écrire le wallon en le rapprochant le plus possible du français avec lequel il a tant d'analogie, de manière à en rendre la lecture et l'intelligence faciles à tous ceux qui connaissent le français. Il m'a suffi pour cela d'énoncer quelques règles générales de prononciation, dont la plus

remarquable est sans contredit celle qui a rapport à la suppression des consonnes. D'un autre côté j'ai eu à tenir compte de l'étymologie et de la dérivation des mots, ainsi que de certaines combinaisons de lettres, telles que le *xh*, qui sont passées dans l'usage, et qui ont d'ailleurs une importance étymologique.

Je reconnaissais maintenant bien volontiers que mon travail est très-imparfait, que c'est une ébauche grossière, et je ne me flatte pas même d'être resté toujours conséquent avec les principes de mon orthographe dans tout le cours de l'ouvrage. C'est là une de ces tâches qui, au premier abord, semblent faciles, et qui, une fois qu'on y a mis la main, sèment les difficultés et les questions sous chacun de vos pas. De plus le temps m'a manqué complètement pour résoudre les problèmes soulevés. L'impression de l'œuvre couronnée devant marcher sans trop de retard, j'ai dû, pour ainsi dire, créer ma théorie en révisant les épreuves.

Je réclame donc l'indulgence de la part de tous, et surtout de ceux qui sauront apprécier quel but modeste je me suis assigné.

RÈGLES GÉNÉRALES DE PRONONCIATION.

REMARQUE. — Nous n'énonçons ici que les règles les plus générales. Nous avons préféré énoncer les règles

d'un emploi plus restreint, à l'occasion des mots eux-mêmes qui y donnent lieu.

1. L'*e* muet ne se prononce pas en wallon, ni à la fin, ni à l'intérieur des mots. Il se distingue par l'absence d'accent. L'accent aigu se mettra sur les *é* dont le son se rapproche de celui de l'*é* dans *bonté*; l'accent grave sur les *è* ouverts et brefs, comme l'*e* dans le mot français *père, guerre, belle, sec*; enfin l'accent circonflexe sur les *é* ouverts longs, comme dans les mots français *tête, évêque, prêtre*.

REMARQUE. — Le wallon, dont la prononciation est essentiellement soumise à l'euphonie, transforme souvent et dans des cas déterminés l'*e* muet en *è* ouvert: *des belles feumme*, et réciproquement dans certains mots l'*e* ouvert en *e* muet: *vis a-t-on d'né les aidant?* (Vous a-t-on donné l'argent? m. à. m. les aidants, les choses qui aident) au lieu de: *lès aidant*.

2. Toute consonne à la fin des mots est muette, à l'exception des liquides *l* et *r*, à moins que le mot suivant commençant par une voyelle ne donne lieu à une liaison. Le pronom *il* rentre dans la règle générale (1).

Ainsi: *lès feumme, lès homme, il èst malâde, il vint, vint-il?* prononcez: *lè feumme, lè-z-homme, ilè malâde, i vint, vinti?* De même: *coirp, ils ont raison, ils v'nèt, vinèt-ils?* prononcez: *coir, is on raison, ivnè, vinèti.*

(1) Voilà déjà une de ces questions embarrassantes, comme il s'en présente à chaque instant. Devais-je adopter deux orthographies pour ce pronom, comme on le fait généralement? Je ne l'ai pas pensé, pas plus qu'au XVII^e siècle, où on le prononçait comme les Wallons, on n'avait deux écritures différentes. (Voir l'article *il* dans le Dictionnaire Littré).

3. Lorsqu'un mot se termine par *e* muet, précédé d'une ou de plusieurs consonnes, la première seule se prononce. Ainsi : *hárde, autre, contre, noste, ciste, il souffre, tièste, mèsple* (nèfle), prononcez : *hár, aute, conte*, (voir la remarque plus bas) *nosse, cisse, i souffe, tièsse, mèsse*. Cette prononciation subsiste même quand le mot est suivi d'une voyelle, excepté pour *noste, voste, ciste* (notre, votre, cette) (1). On dit : *nosse pére, et noste èfant — cisse feumme-là, et ciste èfant-là*. Il y a quelques exceptions, telles que *marme, dارتre* (pron. *darte*), *harpe*, etc.

4. Toute consonne qui se prononce, se prononce dure à la fin des mots. Ainsi *ábe* (arbre), *maláde, tável*, se prononcent : *ápe, maláte, táfe*. Excepté si le mot suivant commence par une douce : *Ine ábe dí m'pays*. Prononcez : *ábe*. (Voir les notes de l'ouvrage.)

5. Dans l'intérieur des mots, sauf indication contraire, toutes les consonnes se prononcent.

REMARQUE. — Toutes ces règles sont subordonnées à ce que nous allons dire des voyelles et des consonnes.

Nous entendons par *voyelle* tout son voyelle, quelles que soient les lettres qui servent à le marquer. Ainsi : *ai, oi, au, eau, in, am, en, emps*, etc., sont des voyelles. Et dans ces derniers cas en particulier, *m, n, mps*, ne sont pas censés être des consonnes.

Nous entendons par *consonne* toute consonne sonnante.

(1) Il y a quelque chose de semblable en français. — On dit *ce garçon et cet homme* — ce dernier se prononce comme si c'était *cette homme*, c. à. d. comme si par euphonie on avait pris l'adjectif féminin. — C'est ce qui a lieu en wallon pour ce pronom et d'autres encore (*Cf. mon âme, etc.*).

— Ainsi sera considérée comme non écrite toute consonne muette ou servant à former la voyelle.

Nous entendons par consonne simple 1^o toute combinaison de lettres ne donnant lieu qu'à une seule articulation. Ainsi : *xh* (*h* hortement apiré comme *ch* dans le mot allemand *buch*, *ch* (comme le *c* italien devant *e* et *i*), *si* ou *ci* (qui se prononce comme le *ch* français dans quelques mots comme *siervice*, etc.) sont des consonnes simples. 2^o Les consonnes doubles *ff*, *ss*, *tt*, etc.

Sont assimilées aux consonnes simples les combinaisons composées des muettes ayant le son de *b*, *p*, *f*, *g*, *c*, *ch* (*ch* français ou *c* italien devant *i*), *d*, *t*, *th* — et même à la rigueur des liquides *m* et *n* — suivies d'une liquide *l* ou *r*. — Ainsi : *sofflé* est censé ne contenir que deux consonnes *s* et *ff*.

Par une raison analogue mais inverse, *x*, bien qu'étant simple dans l'écriture, est censé contenir deux consonnes.

— Ainsi : *exemple* (pron. *egsimpe*) contient trois consonnes à savoir : *g*, *s* et *p*.

N. B. La règle qui va suivre et qui s'applique au mot, s'applique aussi à une phrase entière, si longue qu'elle soit. En d'autres termes la phrase peut être considérée comme un seul mot plus ou moins long.

6. En wallon dans l'intérieur du mot (ou de la phrase) il n'y a jamais plus de deux consonnes de suite — et plus d'une au commencement ou à la fin des mots.

Exceptions. Au commencement des mots : 1^o Quand la première consonne est un *k* (provenant de l'altération du latin *cum*) ou un *s* — *kinoxhe* (*cognoscere*) et aussi

knoxhe; *kitèilli* (tailler) et aussi *ktèilli* — de même on dit aussi *studí* et *situdí*, *sprichí* et *siprichí* (faire jaillir); mais la première prononciation est plus ordinaire.

2° On peut en tête de la phrase éluder ou non l'*i* des articles, adjectifs, pronoms et conjonctions monosyllabiques : *li*, *mi*, *ti*, *si*, *ji*, *mi*, *ti*, *li*, *qui*, *si*. — On dit également bien : *l'prumír homme* et *li prumír homme*. La seconde prononciation me paraît cependant plus commune surtout avec les mots autres que l'article.

3° On peut à la rigueur, mais comme simple licence poétique, assimiler l'*i* des particules composantes *ri* et *di*, à l'*i* des mots précédents : *r'ployí*; *d'sofflé* pour *riployí*, *disofflé*.

4. Quand par suite de l'arrangement des mots il y aurait plus de deux consonnes de suite, on met un *i* après la seconde. On dit : *lès steûle* (les étoiles) — pron *lès-teûle*; et on dit : *ine siteûle* (une étoile) — pron. *in'siteûle* — de même : *mi èfant scrit* et *mi pére sicrit*.

5. Dans l'intérieur des mots ou de la phrase, la première consonne s'appuie sur la voyelle précédente, la seconde sur la voyelle suivante : Ainsi on prononce : *mièfants-crít*; *j'a stu* (j'ai été) se prononce *jas-tu*.

6. L'apostrophe remplace l'*i* élidé. Dans l'adjectif féminin *ine* (qui se met aussi devant les masculins commençant par une voyelle ou *h* non aspiré, ex. *ine homme*), l'*i* s'élide en général quand le mot précédent se termine par une voyelle et que le mot suivant commence par une consonne. — Ex. *il voreut 'ne feumme* — mais : *il voreut ine èfant* (ou encore : *'ne èfant*), et *il aime ine feumme*. — En-

fin l'apostrophe remplace l'*è* du pronom féminin *elle*, dans un cas identique au mot *ine* : *Quand 'lle vérèt* (quand elle viendra); et quelquefois d'autres voyelles, comme *l'o* dans les pronoms *nos* et *vos*. — *Quand n's árans* pour *quand nos árans*.

10. On élide la voyelle *i* (et les voyelles *è* et *o* dans les cas précités) chaque fois que cette élision amène la rencontre de deux consonnes et pas davantage. On dit : *quelle pitite feumme!* et *qué p'tit homme* (pron. en vertu de la règle 11 : *qué ptiiomme*).

11. Enfin quand deux voyelles se rencontrent, le wallon insère généralement une voyelle-consonne intermédiaire, un *i* très-bref, quand la première est un *i* ou un *e*, ou un *w* (anglais) quand la première est un *u* ou un *o*. Ainsi le wallon prononce : *Li créiateur, et touwer* (tuer).

Telles sont les règles principales qui nous ont permis, sans trop defigurer la physionomie des mots wallons, de rendre la pièce suivante accessible à toutes les personnes qui connaissent le français. Et quant aux Wallons, ils remarqueront à ce sujet que les règles 3, 4 et 11, renferment la clef de leur mauvaise prononciation française; le Wallon parlant français dit : *un arpe agréiape* au lieu de : *un arbre agréable*. Si l'on ajoute que le Wallon met sur chaque mot, et parfois sur la même syllabe, deux aécents toniques, on aura caractérisé ce ton trainard, chantant et cadencé qui le fait reconnaître partout.

LI MAIE NEUR D'A COLA

Comédie

EN DEUX ACTE ET DEUX TAVLAI

PAR

Charles HANNAY.

PERSONNÈGE.

COLA, *ârmuri*.

MARÉIE, *si feumme*.

L'ÉFANT, *ine pitite bâcelle di quéques meu* (1).

LAMBÉRT, *li camarâde d'à Cola*.

L'OVRI, *on p'tit valèt*.

LI COREU *po lès anglaise* (2).

LI COREU *po les bârre* (3).

INE ARMURI.

MARIANNE, *li feumme di mon l'cuisinière* (4).

JOSEPH, *si homme* (5).

LI SIÉRVANTE DÉ BOUCHÉR (6).

TREUX BOTTERÈSSE *di J'mèppe* (7).

DEUX RICOPERÈSSE *di so l'marchi* (8).

LOUISE, *ine kinoxhance* (9) *d'à Marèie*.

Li scène si passe à Liège.

(1) Une petite fille de quelques mois.

(2) Petit fusil commun dont le bois est noirci.

(3) Fusils communs dont on envoie, dit-on, de grandes quantités en Afrique.

(4) De chez la cuisinière — *mon* est une abréviation de *mohou* (maison), de même que *chez* vient de *casa*.

(5) Pron : *sionne*, c'est-à-dire de manière à faire entendre l'*i*: très-brièvement, comme dans le français *sieste*.

(6) A Liège pour *boucher* on dit : *magon* ou *mangon* (du latin *mangonem*).

(7) Les *botteresse* sont les femmes qui travaillent la houille pour les particuliers. Jimeppe, village près de Liège (Jemeppe); pron. le *j* wallon comme le *g* doux italien.

(8) M. a. m : de sur le marché. Le wallon a une tendance à construire les prépositions comme des substantifs. Cf. *de chez mon pere*. Les *ricopérèsse* sont des femmes qui rachètent des légumes pour aller de porte en porte les revendre en détail. En wallon le substantif pluriel ne prend pas d'*'*.

(9) Une connaissance.

Li māie neur d'à Cola (1).

PROUMIRE ACTE (2).

Li scène (3) si passe divin 'ne mohonne d'armuri. Ji dis , li scène si passe divin 'ne pièce, wisse qu'on y fait l'couhène (4), qu'on y ouveure, qu'on y doimme (5), li pus k'tapéie (6) possible, dès cendre disquà mutant (7). — A fond del (8) piece

(1) Le māle noir de Colas. Il s'agit d'un pigeon māle voyageur : *māle* == *masculus*. Toutes les consonnes ont disparu, et la voyelle s'est fortement allongée. Règle : *a*, surmonté d'un accent circonflexe, doit se prononcer comme un *o* très-ouvert et fortement allongé.

(2) Pron. *ake*. *Acte* est féminin en wallon (cf. le français dans Désaugiers : *Pot-pourri de la Vestale*). Quant au mot *proumire*, il appartient peut-être au wallon d'*Aus* (village près de Liège) où l'auteur a été élevé. A Liège on dit *prumire*.

(3) Pron. *sin — ne*. Chaque fois que le son *e* (*ai*) long est suivi d'une nasale *m* ou *n*, on le prononce *in*. Ainsi le wallon (même souvent on parlant français) dit *ainmer* pour *aimer*, *min-me* pour *même*, etc. Dans les mots où *e* est href, par exemple : *couthène* (*cuisine*), *tène* (*tine*), *fène* (*fine*), etc., on prononce à la façon française. Dans ces sortes de mots, souvent l'*e* remplace l'*i*, par exemple dans les conjugaisons des verbes dont la dernière voyelle du radical est un *i*. Nous reviendrons plus tard, à une autre occasion, sur ce sujet.

(4) M-a-m : où *l'on y fait la cuisine*, comme en mauvais français : *ousse qu'on y fait etc.*, *wisse* == *où*. Je ne sais d'où vient ce mot.

(5) Le verbe fait à l'inf. : *doirmi*. Quand la dernière consonne précédée d'un *r* cesse de s'appuyer sur une voyelle sonore, l'*r* disparaît et la consonne se redouble ou la voyelle s'allonge. Cf. : *comme* (*corne*), *poitte* (*porte*), *piette* (*perte*), *moitte* (*morte*), *xhaisse* (*écorce*), *vête* (*verte*), *foume* (*forme*), *tâge* (*large*), *houler* (*hurler*). Cette remarque donne la clef de bien des conjugaisons en apparence irrégulières. Quant au son *oi*, il se prononce en wallon *wé*.

(6) Déjetée.

(7) Milieu. A Liège on dit *mutant*.

(8) Voilà déjà un cas où *i* devient *e*, car *dēl* est un article composé mis pour *di li*.

est-st-iné (1) poitte ; à dreûte del poitte est-st-iné foûme éclosse (2) ; à gauche iné armâ (3) ; tot près deux séillai (4) d'aiwe so on p'tit banc. — A l'pareuse d'à droite est l'fornai ; à l'ciste d'à gauche, li banc d'armuri ; li banse (5) est tot près de banc so l'avant-scène ; quelques cheire chérgeie di hârde et iné veille tâvie (6) sont tot avâ (7) l'mohonne ; po l'poitte todî (8) doviète (9) contre l'armâ on veut de châfège et des pelotte di crompre (10) ; iné tene (11) et quelques bardaxherie (12), ét lès monteie (13).

(1) Est d'après la règle 2 se prononce é. Le wallon a la faculté d'éviter l'hiatus en insérant entre les deux voyelles soit un t, soit un z, soit le plus souvent un st euphonique : il at-st-aou il a eu.

(2) Foûme (forme), signifie souvent bois de lit, et de là lit — foûme éclosse signifie alcôve.

(3) Armoire. En wallon les adjectifs *on* (fém. *ine*) et *ci* (fém. *ciste*) se mettent au féminin devant les mots masculins commençant par une voyelle ou un h non aspiré. L'inverse a lieu en français pour les adjectifs possessifs : *mon âme, son épée, etc.*

(4) Séillai, en français *seilleau*, diminutif de *seille* que l'on trouve dans Rabelaïs, je crois, et d'autres vieux auteurs. La terminaison *eau* a pour équivalent en wallon la syllabe *ai* (prononcée ouverte). En wallon les *ll* mouillées ne laissent entendre que le son *t*. (C'est contre cette prononciation vieuse des *ll* mouillées que Littré dans son Dictionnaire met en garde les Parisiens). Quand les *ll* doivent se prononcer mouillées, ce qui est bien rare en wallon, nous les ferons suivre d'un i, *on bataillion*. (Pron. comme en franç.) Dans ces *seaux* on met l'eau à boire.

(5) Ce mot signifie *mante* ou *panier*, et particulièrement *berceau*.

(6) J'écris *tâvie* et non *tâve* ou *tâfe*, à cause de son dérivé *târlai* (tableau).

(7) Tout parmi, de ça de là; l'étym. de avâr ou avâ est assez difficile.

(8) Toujours.

(9) Ouverte, m-à-m. douverte (du latin *deopertum*).

(10) Pommes de terre (holl. *grond peer*, poire de terre).

(11) V. la note 2 page 69.

(12) Ce mot signifie ici : *toutes sortes d'objets jetés sans ordre*, tels que des chiffons, des morceaux de bois et de métal, etc.

(13) M. à m. *les montées*, c.-à-d. l'escalier. La terminaison *ée* est brève (*é*) ou longue (*ée*) suivant son origine; elle est brève quand elle vient originairement d'un mot en *a* où la pénultième est en *i*; elle est longue, la plupart du temps, quand elle vient de la terminaison *ata*, comme cela a lieu dans les participes.

SCÈNE PROUMIRE.

COLA (à *s'visse*). MARÉIE (à *l'é*) (1).

COLA (quitte le banc 'ne leume à *s'main*) (2).

Maréie ! qui fait-elle là ? lèvez-vez ! (3) il est sixhe heure (4).

MARÉIE.

Ouïe ! Aie ! qui j'a sommèil ! ji m'liverè tot à c'ste heure !

COLA.

Na (5) l'èfant qu'est tot frèxhe (6) ; il crèie.

MARÉIE.

Xhossi-le (7), Cola.

A monde di Diu ! ji n' sé qué mà d'tièste (8) qui m'tint-là.

COLA (tot lumanant d'temps en temps). (9)

Elle ni s'veut nin lèvé... jè l'houkrè (10) tant qu'elle vinsse.

(1) Colas (à sa vis. c.-à-d. à son étau). Marie (au lit).

(2) Une linte dans sa main.

(3) Pron. *lèvèfe* comme un seul mot, le pronom *vous*, en wall. *vos*, au datif et accusatif *vis*, après le verbe prend la forme *ves*.

(4) La lettre *xh* (h fortement aspiré) remplace généralement le *sc* latin, et qff. d'autres combinaisons ou lettres simples, mais pourtant analogues. Dans le mot *sixhe* (*sex*) il remplace un *cs*.

(5) Na = Il y a, igna, gna, na, les trois derniers mots se disent. Cf. fr. *naguère* pour *il n'y a guère*.

(6) Mouillé — de l'allemand *frisch*.

(7) *Xhossi*. Ce mot signifie *secouer*, et ici *bercer*. Ce mot, d'après M. Grandgagnage, vient du flamand *hutsen*. Je ne sais pas s'il ne vaut pas autant le rattacher au latin *excussus*, qui aurait fourni un fréquentatif *excussare*. Cf. *tosse* de *tusse*, *xheure*, de *excuere*.

(8) Prononcez *tièsse*, règle 3. On a le dérivé *tièston* (*tétu*).

(9) Pron. *di limps in temps*. Sauf indication contraire *en* ou *em* se prononce *in*. Je garderai l'orthographe *en* ou *em* chaque fois qu'étymologiquement cette nasale est suivie d'une consonne, comme dans *rendere*, *exemplum*. J'adopterai l'orthographe *in* ou *im* dans le cas contraire : *il tint de tenet*.

(10) *Je l'appellerai*. On a essayé de rattacher ce mot au latin *huc*, qui aurait été employé pour appeler.

Elle est par trop nonhieuse (1); elle mi fait piëtte patience.
Marèie! — ji n'sé qui m'tint!... c'est qu'ji passe ine saquoï (2),
Cal (3) l'mèrite dè valsé foû (4) di s'baume à còp d'bois.
Cou qu'ja stu marié (5) là! quelle labaille (6)! qué chinisse (7) !
Quand 'lle si live (8) à matin, j'sos náhi (9) d'estre à m'visse.
L'éfant l'gène (10) po doirmi; fát qu'jèl (11) xhosse tot-z-ovrant.
Et puis pixhe (12) disor (13) lu... Ji souffre en (14) attendant.

(1) J'ignore l'emploi et l'étymologie de ce mot. L'auteur le traduit par *maladie*, (*malaisee*, difficile, capricieuse); une mienne servante, qui est de Jemeppe, l'emploie en bonne part dans le sens de *sif, alerte, remuant*.

(2) *Saqoui*, quelque chose, *saqui*, quelqu'un. Je crois que ces mots sont contractés de *je sais qui, je sais quoi*, mais je n'en suis pas sûr. Prononcez : *sakoué*. Qu'en wallon se prononce comme dans le mot *quatnor*, avec le son de *kou*, excepté pour les mots, *que, qui, qué, quelle*, et les dérivés, et quelques autres mots comme *maquerai*.

(3) Le mot *car* assimile l'*r* final à la consonne qui suit, voir la note 5 page 69.

(4) *Foras*, dehors; la disparition de l'*r* compensée par l'allongement de la voyelle.

(5) Comme on l'a déjà pu remarquer, je n'écris pas l'*r* étymologique des infinitifs qui a disparu de presque tous les verbes wallons, mais qui reparait au futur. Voir règle 2.

(6) Je ne connais pas ce mot ni son étymologie. L'auteur me l'a traduit par *mâssite* (sâle, m. à m. *mal située*).

(7) Dérivé de *chien*, à peu près *quelle chienne!* L'injure est violente; au pluriel ce mot signifie *saletés, ordures, crasse*. J'ai hésité sur la manière de l'écrire : peut-être *chinistre*.

(8) Rem. la conj. du verbe *live*, qui prend *i* quand la terminaison est muette. Nous retrouverons nombre d'exemples analogues.

(9) *Fatigue*. D'après Grandggg, probabl. de la négation *ni* et du mot *ahe*, qui signifie *aise; nahi* égalerait donc *pas à l'aise*.

(10) Pron. *gin-ne*.

(11) Les pronoms personnels *ji, ti, li, mi* et la négation *ni*, deviennent *jé, té, é, mé, né*, devant le pronom personnel *li*. Nous aurons l'occasion de signaler d'autres transformations intéressantes.

(12) La prononciation de ce mot exige le *xh*; ce qui le rattache à la même racine que l'italien *pisciare*; on est bien tenté de rapprocher ces mots de *piscis*, poisson, mais comment? Rem. que le sujet *il* manqué; il est fondu pour ainsi dire dans la voyelle finale du mot *puis*.

(13) Quand ce mot est suivi d'un mot commençant par une voyelle, ou d'une consonne non suivie immédiatement d'une voyelle, la forme en est *diso*.

(14) Pron. *en*; je crois que cette tournure est importée du français. De là cette prononciation insolite. V. plus bas *genre*. Le Wallon dirait : *tot rattindant* (tout attendant); nous en avons déjà eu plusieurs exemples.

I m'fareut dès canon po rentré ciste samaine ;
Elle ni vat rin quéri. Mâgré mi l'ovrège traïne.
Ni m'vinéz nin pârlé d'cou qu'est d'genre (1) d'ârmuri :
I mâque todi 'ne saquoï quand l'ovrège vout brogni.
Jvoreu quand j'l'a-st-appris qui j'm'avaxhe (2) cassé 'ne jambe !
Na dès tous qu'ji n'gâgne (3) nin po l'ôle qui j'mette è m'lampe.
Quand cêscial (4) séront fait, si j'poléve co r'chêrgl (5).....
Mais (6) nenni ! l'mesti s'gâte ; i m'farèt bin cangi.
Tot siselant (7) ji n'gâgne nin l'moitie d'ine autre ânnie (8).
Oh ! néoni ! qu' nél gâgne-ju (9), c'serent co'ne bonne journie.
C'est quinze patârd (10) à c'ste heure qu'on donne po lès bais bârre.
On n'parole pus d'vingt franc, on n'veut pus dès pièce d'or.
Mais d'pus (11), po lbai dè jeu, fâreut (12) co fé les àrecète (13).

(1) Pron. comme en français. Le mot n'est pas wallon.

(2) *Habuissem*, d'où le *xh*.

(3) A Liège on dit *wagne*, ce qui confirme l'étymologie gothique attribuée à ce mot.

(4) *Cial* (pron. *chal*) correspond à la particule *ci*; ceux-ci.

(5) C-à-d. reprendre (recharger) de l'ouvrage.

(6) Se prononce quelquefois *mains*.

(7) *Li sise* en wallon, c'est la soirée; elle commence à la nuit tombante et se prolonge jusqu'à l'heure du coucheur. *Il est-st-évoie dèl sise*, il est sorti à la soirée. *Sisèle*, c'est travailler à la soirée; on *k'mince à sisèle à l'saint Remèie*; on commence à travailler à la lumière à la saint-Remi. Auparavant on a l'habitude de cesser le travail quand vient la nuit. Etymologie? J'admetts difficilement l'étym. de *sedere*. Cf. le français *assise* (*l'assise d'un édifice*). Peut-être *serum*, soirée, l'*e* long se change très-souvent en *i* en wallon, et l'on a des exemples nombreux du changement de *r* en *s*. Cf. *chaise de chaire* (*cathédra*).

(8) Pron. *du néie*.

(9) Les pronoms *ji*, *mi*, *ti*, se changent en *ju*, *mu*, *tu*, quand ils sont placés après le verbe et que celui-ci est terminé par un *e* muet. C'est parce que la consonne a besoin dans ce cas d'être appuyée sur une voyelle (règle 3). Si le verbe se termine par une voyelle, les pronoms qui suivent immédiatement prennent l'*e* muet pour voyelle; *qui vous-te?* (pron. *vousse*), *wisse allez-res?* (pron. *wissalléf?*) nous devient *gnes*: *qui fans-gnes?* (que fesons-nous?).

(10) *Quinze sous*. Le palârd vaut à peu près six centimes.

(11) Pron. ici *pusse*, c'est la pron. de la locution *di pus* (*de plus*).

(12) Le sujet *il* sous entendu, assez fréquent avec le verbe *falloir*.

(13) D'après l'auteur, faire le fusil bon à démonter, de manière à pouvoir le présenter à la visite (*réception*, réception, recette)?

Qu'allans-gnes dim'ni (1) d'vent paû, nos autre déjà plein d'dette ?

COLA (tot grawant è feu.) (2)

Vo-l'-cial (3) ! fans rire li feu.

MAREIE (qui s'live, on norét (4) loyt so s'tieste.)

Qué mā d'tièste ! ouaie mi costé !

(*Elle louke è l'coquemâr.*)

N'a nin d'l'airwe è l'coquemâr ; ti n'as rin appresté.

Ti n'quires qu'à m'lé mori.

COLA.

Vas-è ! l'est-st-iné pilâte (5).

I fareut èstre maquerai (6) po vêie quand t'ès malâde.

A matin tos lès jou ti m'chantes li même chanson.

Ma foi ! jè l'sé parcoeur, ji nèl prend pus po l'bon.

Oüie (7) portant ji t'creureu, t'est-st-on paû pus tirèie ;

Jan ! (8) ji t'va fê 'ne bonne tasse... vins l'assire è l'coulèie (9).

(*A pârt.*)

Si j'aveu seulemint l'air dèl voleur barbotté

Elle mi volereut-st-âx ouïe (10). Sayans dèl rapâieté.

(*A Marie.*)

Quand 'lle sérèt so s' bollant, vos mèl diréz noste dame.

Bon ! voilà l'autre qui brait ! xhossi-le on paû done, mame ! (11)

(1) A Liège on dit : *div'ni* (devenir).

(2) Tout en foulant et secouant le feu.

(3) Comme dans l'ancien français, *voi-la-ci* pour *la voici*.

(4) Un mouchoir. Gggg. le tire de *norga* (*norgetus*, *noretus*?).

(5) Une gémissante; *pilâte* signifie gémir (*pianler*?). Onomatopée ?

(6) Ce mot en wallon signifie *sorcière*; le fém. est *maqueralle*, sorcière. Pron : *makrai*.

(7) Aujourd'hui.

(8) *Jan* est une exclamation répondant au français *allons*.

(9) M-à-m. *culée*; ainsi s'appelle chez nous le *coin du feu*.

(10) *ax*, aux, liez comme en français *aux yeux*; cf. *oâie* de *oculus*, et *moie* de *masculus*.

(11) Maman.

Il n'si tait nin.

MARÉIE (*à l'coultie.*)

Prendéz-le.

COLA (*prend l'enfant.*)

V's raviséz (1) j'sé bin qui.

MARÉIE.

Ni féz nin l'ènnocint, vos m'poléz bin louki.

Ji k'noxhe bin voste párlé, ji sé çou qu'ti vous dire (2).

COLA.

Oh! vos v's alléz màvelé, v's n'êtendéz nin à rire (3).

COLA (*chante avou (4) l'enfant so ses bresse.*)

MARÉIE.

Lèiz-le (5) ainsi, lèiz-le ainsi, c'est trop tempre (6) po chanté.

Na l'enfant so tés brësse qui tomme moitte (7) à t'xoûté (8).

Jan ! haïe ! dinéz (9) mèl cial, tant qu'elle seûie (10) édoirmowe (11).

(1) Vous ressemblez je sais bien qui ; de *vis*, *visage*, wall. *visége*.

(2) Le wallon passe très-facilement du *tous* au *tu*.

(3) Si *maveler* — se facher, m'à-m. devenir mauvais.

(4) Gggg, fait venir ce mot de *ab hoc*. — Je crois que c'est purement et simplement le latin *apud* (avec).

(5) Laissez-le.

(6) De trop bonne heure (*temperatus*). Pron : *time*.

(7) Qui tombe morte.

(8) Ecouter *auscultare*.

(9) Donnez-la-moi ici.

(10) Soit.

(11) Endormie. En passant en français le mot latin a très-souvent perdu la consonne entre deux voyelles qui précédait la syllabe accentuée ; ainsi : *suer* de *su-dare*, *tuer* de *tutare*, *muer* de *mutare*, *jouer* de *jocare*, *vouer* de *voicare*, *plier* de *plicare*, *payer* de *pacare*, *agréer*, de *aggratire*, etc. Mais dans les uns la consonne a purement et simplement disparu, tandis que dans les autres tels que *jouer*, *vouer*, *payer*, etc., la voyelle précédente est devenue diphthongue. Il en est de même de la consonne médiane après la tonique ; ainsi dans les participes : *aimé*, *aimée* (*amatus*, *amata*), fini, vendu, ému. Cette suppression n'a pas été ordinairement aussi com-

É mutant (1), fèz l'cafè.

MARÉIE. (*louque él coquemár.*)

Volà l'aiwe qu'est bollowe (2).

COLA (*prend l'marabout.*)

El (3) fât-il rispâmé ? (4)

MARÉIE.

Nenni.

COLA (*tot vîdant l'aiwe so l'cafè.*)

Beuréz-yes baicôp ?

MARÉIE.

Il vât mi qu'ènnè d'meure qui d'enne avu trop paû.

COLA (*spâme li coquemâr.*)

Aie ! aie ! loukiz-à vos ! l'orèille èsteut trop chaude.

plète en wallon ; la plupart du temps la voyelle s'est diphthonguiseé, et de plus la prononciation fait encore entendre un *v* ou un *w* intercalaire. Ainsi nous disons : soué, toué, moué, joud, voné, ployl, payl, agréé, aimé, aimée, fineie (fém.), vendowe (fém.) etc. (pron. souwer, etc., plo-yi, pa-yi, vendowe, etc). De là les verbes en *OUER* se conjuguent avec la diphthongue ou quand la terminaison est sonore, avec le *w* quand la terminaison est muette. Ex. *Ji touwe*, nos *touwans* (pron. *touwans*) et au fut. *nos touwans* (parce que l'*e*, ne se faisant pas entendre, c'est comme si l'on avait *nos toôrans*). Cf. le français poétique nous tûrons. Seulement le walion prononce aussi très-souvent, *nos touwans*. Quant au mot *édoirmowe*, il vient évidemment d'un participe *indormota*.

(1) En attendant; m. à. m. au milieu.

(2) Du verbe *bouire* (bouillir), qui vient évidemment d'un infinitif *bullere*. (Cf. beurre de *biibere*); mais *bollant*, que nous avons vu plus haut, ainsi que les autres temps, vient de *bulbare*, et *bollowe* pourrait bien venir d'un *bollota* comme plus haut *édoirmowe*. Cf. toutefois en français *rendre*, *rendu* (wallon, *vendowe*, *rendowe*), qui se rattachent à des participes en *i* bref, prononcé long par corruption.

(3) Au lieu de *ti fât-il?* on peut dire et l'on dit plus souvent *el fât-i?* Cela provient de l'émission de l'*i*: *l'sfat-il?* puis par euphonie *el fât-il* (Cf. en français *espacer*, etc.).

(4) Rincer. M. Gggg., que j'ai consulté à l'occasion de l'étymologie de ce mot, l'avait déjà dans ses notes rapproché du terme de marine *espalmer*, du latin *expalmare* (Voir Dict. de Littré); de manière que nous avons ainsi l'étymologie probable de *rispâmer* ou *spâmer*.

MARÉIE (*tot s'dixhassant*) (1).

L'adrètte! (2) Ji creu qu'on jou ti ferès tant qu'fat qu'ti m'xhaudes (3).

COLA (*avou l'assiette à boûrre.*)

Estéz-ves co foirt broûlēie ? A c'ste heure ! vocial dè boûrre (4).

MARÉIE.

Ouïe donc ! ouaïe donc ! çoula m'lance disquâ (5) coûr.

COLA.

Oh ! ji n'a rin polou, ji n'el poléve (6) pus t'ni.

MARÉIE (*tot avou s'pid è s'main.*)

Quand vos v's sintiz broûlé, vos mèl diviz prév'ni.

Po prendre seulemint 'ne coquemâr, loukiz quelle attèleie ! (7)

Sins compté qu'addiseur (8) ji sos bin foirt broûlēie.

Oh ! lès homme ! Oh ! lès homme ! xhouûtéz lès donc tutros (9).

Pârléz d'n'importe di quoi, vos ôréz qu'ils fêt (10) tot.

(1) Se déchaussant. *Discalceare*. C'est un de ces cas où le *xh* traditionnel est gênant. Mais l'inspiration est là qui demande à être figurée. Nous disons *traditionnelle*. Cette combinaison de lettres se trouve dans les monuments écrits, et dans nombre de noms propres tant de lieux que de personnes : La Xhayée, Xhoris, Xhovémont, Féxhe, Xhofflair, Moxbon, etc.

(2) On dit au masculin *adroit* et *adrette*.

(3) *Excaldare*.

(4) Beurre.

(5) A Liège, on dit jusqu'à.

(6) Pouvais, *pottebam*; l'infinitif est *poteûre*, de même *diveûre*, devoir, *voleûre*, vouloir de *volere*, par corruption pour *velle*.

(7) Proprement : *Attelage*; de la : *suite*, puis *désordre* (V. le Dict. de Gggg.). Ce qui confirme l'étymologie du mot *atteler*, donnée par Littré, c'est que le wallon a, outre le verbe *attèle*, l'inverse *distelle*.

(8) M. à mot. *qu'audessus*, par dessus le marché.

(9) Je crois que c'est le même mot avec métathèse que le français *trêstous*.

(10) Vous entendrez; il vaudrait mieux peut-être écrire *aurez* de *audire*; mais à l'infinitif on dit *oyi*, avec o bref.

(11) Font.

Ils sont lèvé l'proumf' tos lès joû d'ine ânnëie.
C'est zèles (1) qui d'avant quatre heure fêt founé l'chiminëie ;
Quand l'feumme vint foù dè lé, l'ont (2) déjà fait l'cafè ;
S'elle li trouve ou paû chaud, eo pus vite él (3) sofflèt....
Xhoûté donc cès chiâ, qui n'ont mâe qui l'linwe (4) bonne.
S'nos'nne (5) allaxhi treux joû, on n'riknoxhe pus l'mohonne.
Dinéz-me li sécorëie (6) — on sèchai (7) d'so l'sâni (8).

COLA (avou l'sèhai).

I m'soule (9), mi femme, qu'à c'ste heure, vos v's poirtéz déjà mi.

MARÉIE (tot happam l'sèhai).

I m'vet mi, moqueu d'biète, i fât bin qu'ji m' rimowe.
Tot ratte ji t'a-st-qiou, ti m'pinséve èdoirmowe,
So tot, dispoïe longtemps, ti n'fais pus qu'dè groumeté (10).

(1) A propos de cette forme singulière et que je ne suis pas sûr d'expliquer convenablement, il est bon de donner, je crois, la déclinaison des pronoms : *Nom.* ji, ti, il, elle, nos, vos, ils, elles. *Acc.* mi, ti, li, nos, vos, lès. *Dat.* mi, ti, li, nos, vis, lesi ou lesi (suivant l'euphonie, règle 1). Il y a en outre d'autres formes qui s'emploient comme les mots : moi, toi, lui, nous, vous, eux, d'une manière absolue, par ex. : *Moi, j'ai dit*, ou après le verbe *c'est*, *ce sont*. Ces formes sont : mi, ti, lu, leie, nos (toujours nos autre), vos, et zèles. Il me semble que c'est le mot *illlos*, *illlas* avec un z euph. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce z fait corps avec le mot, qu'il soit ou non précédé d'un autre mot. (V. les autres formes des pronoms note 8, p. 65.)

(2) *L'ont*, abréviation pour *ils li*.

(3) Forme contractée pour *ils li*. (Voir note 10 page 72).

(4) *Lingua*. Le mot *chiâ* (prop. *chieur*) signifie : *faiseur d'embarras*.

(5) On peut aussi dire sans elision, et en liant : *si nos ènne allaxhi*; *mi à m. si nous en allassions*.

(6) Chicorée.

(7) M. à m. *sacheau* (petit sac).

(8) *Sauzier*. L'allongement de la voy. a remplacé la consonne *t* disparue.

(9) Il me semble. On dit aussi : *Il m'sonne*.

(10) Pour *qu'di groumeté* qui se dit aussi, mais rarement. *Groumeté*, grommeler, trouver à redire; c'est le fréq. de *groumt*, même sens, et qui a aussi le sens de *mâchouner*. Est-ce le même mot?

Si t'ès l'bouxhon (1) qui jâse, mi j'so l'hâie po xhouté.
Louque, volà co'ne (2) saquoi.

MARÉIE (*suzernixhe*) (3).

T'as stu quèri li snouffe (4).

(*Elle li donne li palette d'aistre*) (5).

Coréz bin vite foù d'eial, poirtéz l'palète à l'oufe (6).

COLA (*tut sortant*).

Ji loukrè tot d'on còp si ji n'veu nin m'colon.

MARÉIE (*elle prend l'pantalon à l'oufe del foûme*.)

Prindans bin vite dès cense (7) è l'poche di s'patalon !
Ji n'so nin m'nowe (8) à monde po pârtagé s'misére.
Et pusqu'i j'deu sôrti j'irè mon l'cuisinière.
Mèttans 'ne bonne grande mèseûre di sécorèie là d'vin.

(*Elle fait l'café po Cola*).

C'enne èst nè pus nè mons — Trop foirt n'ellezi (9) vât rin.
Çoula lès fait trônnner (10) — il n'a qu'quand 'ls ont bu l'gotte.
Mais qui sawourét-ils quand l'pékèt d'vin zèles flotte ?
C'est l'boisson dès feumerèie (11); on arêt bèle à dire,

(1) Buisson. L'aspiration caractéristique *xh* rattache évidemment ce mot, ainsi que son correspondant français, au bas-latin *bucus*.

(2) *Encore* se dit en wallon *co* ou *eco*.

(3) Éternue.

(4) Tabac à priser, de l'allemand *schnupfen*.

(5) Atre, pron. alsse d'après la règle.

(6) A Liège on dit plus souvent *ouxhe*. Cf. ital. *uscire*.

(7) De l'argent, m. à m. *centimes*. La *cense* vaut deux centimes; mais s'emploie comme terme générique. Pron : *xance*.

(8) On dit aussi *vinowé*.

(9) On pouvait dire aussi *ni lèzi*. V. note 14 page 72.

(10) Trembler. On dit aussi *trônnler*.

(11) M. à m. des *femmeries*, comme on dit *mouerie*.

Tant qu'elles n'ont nin bu n'tasse, on n'lès veurèt māie rire.
Ossi quand c'est dè bon, so l'cōp v's estéz tot autre.

(*Elle saie on gourgeon*) (¹).

Cicial pice (²) li gērson (³). C'n'est nin m'goste, i m'fat d'l'autre,
L'ēfant āreut mā s'ventre à m'ni tētē çoula.
Nènni ! ji n'è vou nin, divereut-il d'moré là.
Ji n'magnerè nin non plus, pusqui j'deu d'xhendre (⁴) è l'veille.
S'il trouve drolle, ji dirè : l'ovrège por mi c'est l'veille.
C'est qui d'vant d'enne allé, j'areu toirt dè magni (⁵)....
J'ènnè donrè nin mons là quand l'farèt payi,
C'est-st-iné saquois d'si sèche (⁶), dè pan l'proumire heûrèie (⁷) !
Ji n'kinoxhe rin qui passe on p'tit boquet (⁸) d'doréie (⁹) ;
Ji trèssèille d'y pinsé ; ji n'fait dejà (¹⁰) pus nou bin.
Allans-le à ratte (¹¹) houki.

(*Elle louke à l'poitte dè fond d'el pièce*).

Cola !

(*Elle xhôute, puis elle rivint*).

Vo-le-cial qui d'xhend.

(¹) Elle essaie une gorgée.

(²) Pince.

(³) On dit aussi *boquet*. C'est propr. la pomme d'Adam. Etym.? La base de la langue se dit *gergette* qui semble se rattacher à *gorge* par un diminutif gorgetto? Dans Ducange : *gargata*.

(⁴) Descendre.

(⁵) Manger.

(⁶) See.

(⁷) M. à m. heuvée, c.-à.-d. repas. A Liège, et en général, en Belgique, le peuple fait quatre et même cinq repas par jour.

(⁸) Morceau. Ce mot vient de *bokke* (bouche), et a propr. le sens de bouchée.

(⁹) Sorte de tarte au riz, spécialité du pays de Liège, ainsi nommée à cause de sa couleur. A Liège aussi les pains perdus s'appellent *pan doré*.

(¹⁰) On dit aussi *dejâ*.

(¹¹) *Ratte*, vîte du latin *rapide*; ce mot est rare, excepté dans les mots *tot ratte* bienôt.

COLA (*qui renteâtre*).

I n'a nou lu so l'teût ! (1) saves bin qu'c'est todi bixhe (2) ?
C'est-st-on foirt mava temps ; ji m'contente si r'vint l'sixhe.
(tot stopant s'pipe) (3).

Oh ! si c'esteut vent de France, il sereut déjà rivenou (4).

MARÉIE (*touke après l'chét*).

Wèst-st-il co 'ne fèie moussi (5) ? minou ! minou ! minou !

COLA.

Divint l'bot (6) qu'il èst-st-évoïe, il n'a nolle mèieu bièste.

MARÉIE (*mette ine tasse à l'terre*).

Minou ! minou ! minou ! jan done, minou, wisse ès-te ! (7)

COLA.

Cila d'mons, ji pou mèttrre collèbire (8) à loué.

(1) Il n'y a pas de lui sur le toit, c.-à-d. : il n'est pas sur le toit.

(2) Savez-vous bien que c'est toujours bise ?

(3) Tout en bourrant sa pipe.

(4) Ou *rim'nou*. D'après l'auteur il y a des pigeons qui reviennent les premiers quand c'est bise, et qui sont en retard quand ils sont poussés par le vent.

(5) Ou est-il encore une fois fourré ? L'étymol. de *moussi* qui signifie *entrer en se fourrant, en glissant, à travers des obstacles*, est difficile. Il faut d'après moi le rapprocher de son composé *si moussi*, qui signifie s'habiller. Oserait-on le rattacher au verbe *movere*, qui aurait produit un fréquentatif *motuare* ? Je livre toutes ces conjectures un peu au hasard, n'ayant pas le temps de les vérifier pour le motif indiqué dans la préface. — *Wèst-st-il* (pron. *wèstî*) abbrév. pour *wisse èst-st-il?*

(6) Le panier. Le *bot* (d'où vient *bottieresse*) est proprement une espèce de panier conique, semblable à la hotte.

(7) Pron. *wissèsse*.

(8) Pigeonnier.

MARÉIE.

Vos veuréz qu'on bai joû ci chèt là s'ferèt toué.

COLA (*tot preendant dé feu*).

N'a (1) jamais mâqué s'prix; portant v'là s' setème (2) tape (3).

MARÉIE.

L'est (4) todì mon lvoisin qui quire, qui naxhe (5), qui happenne.

COLA.

J'ô battre dès aile, xhoutéz !

COLA (*tonke disos lfoâme êt vent lchét qui strônnue ou colon*).

Li chèt strônnue mi colon !

L'èknèille (7) wèst-st-elle mèttowe ?...

(*Il mette ine bayonnette so on canon.*)

A c'ste heure ! j'irè pus long !

MARÉIE.

Volà l'èknèille, tinéz; sâyiz dèl prendre po l'aile.

COLA.

Boge-tu (8), fût qui j'l'efèle.

(1) Abréviation usuelle pour *il n'a*.

(2) Septième, pron. *sétin-me*.

(3) Proprement : *Jet. e.-à-d.* la septième fois qu'on le lance.

(4) Il est ; abrév. usuelle.

(5) Qui furète. Une *naxhe* signifie une *cachette*, un trou, une tanière. M. Gggg. rattache, avec raison, ce mot au latin *nossa*.

(6) J'entends.

(7) Les pincettes, ce mot est sing. en wallon, M. Gggg. le rattache au mot allemand *kneipen*. Je crois qu'il faut le rapprocher du français *tenaille*; du latin *tenere*.

(8) Bouge-toi, faut que je l'enfile.

MARÉIE (*qui tint Cola*).

J'èl creu bin, éffiléz-le !
Mon Diu ! qui m'ëst-il fé po doviè (1) l'poitte à chèt ?
Ji m' va prendre li palète et ji cour àx hochèt (2).

COLA (*à l'awaite* (3) *à l'poitte*).

Qui fais-te ? (4) il s'vat sâvè si ti lais l'ouffe à làge.

MARÉIE (*podri*) (5).

Minou ! minou ! minou !

COLA (*tot bouxhant* (6) *li bayonnète contre térrre*).

Ji t'trawe (7) comme ine imâge !

(*Il ramasse li colon*).

Mon Diu ! mon Diu ! volà mi pauvre colon strônné ! (8)
C'est m'neûr, jèl riknohe bin... louke on pau done sônnner !
Vos accliveréz dès bièste dixhe an po-z-avu 'ne bonne...
Et l'chèt l'verèt strônné d'van vos ouïe èl mohonne !
Si ji n'mi rat'néve nin, ji fereu on còp d'mâlheur.
Quand j'veu 'n affaire ainsi, ji m'sereu moirt ivre à beûre.
Aouè (9), ji m'va fé saù (10), ji fai ine trop grande piëtte.

(1) A Liège, on dit à l'infinitif *dovri*. Quelques-uns disent *doviére*; de là *dovié*, en abrégeant et ouvrant davantage la voyelle, ce qui est une particularité des dialectes qui se parlent à l'ouest de la ville.

(2) Boulettes de charbon de terre. Marie fait semblant d'aller à la cave au charbon pour avoir l'occasion d'ouvrir la porte.

(3) *Awaiti* signifie épier. C'est le même mot que le français *guetter* ou *aguetter*.

(4) Pron. *Qui fasse* ?

(5) Par derrière.

(6) Frappant avec force.

(7) Trouer.

(8) *Strangulare* a donné le wallon *sirronlé* qu'on prononce souvent *sirrón-né*. Ne pas oublier que *ón* conserve le son nasal. Même remarqué pour *sônnner*, saigner.

(9) Oui.

(10) Saoul, *saturus* (changement de *r* en *t*: cf. *rossignol* et le wallon *collidor*); ou peut-être du diminutif *sattulus*.

MARÉIE.

Qué prix âriz-ves auou ?

COLA.

Ji n'ra nolle èstafette (1).

Ji m'ennè va.

MARÉIE (*tot t'nant Cola.*)

C'est l'compte ! alléz-è co tot l'jou !

Et puis vos revérrez cial pus tard plein comme ine où (2).
Volà voste tasse vûdëie, — allons ! méttez-ves à l'tâble.

COLA (*tot s'risséchant*) (3).

J'a bin le temps, mi !

MARÉIE.

Jan donc ! mon Diu ! qui t'ès haïavle ! (4)

Divant qui ji n'dixhensse avéz-ves vos équipège ?

COLA.

Ji sos trop tourmèté, ji n'parole (5) nin d'ovrège.

Ji n'sé pus wisse qui j'sos, mi tièste hoûle (6), ji n'ô gotte (7).

MARÉIE.

Ainsi v's n'ouveurez nin (8) ?

(1) On appelle *estafette* les pigeons qui servent à annoncer à ceux qui ont concouru le commencement et la fin de la rentrée des pigeons vainqueurs.

(2) OEnf, masc, mais avec l'adj. au fém.

(3) Se retirant. Le simple *séchi* signifie aussi *tirer*.

(4) M. à m. *haisable*, en wallon *dificile*, de *mauvaise humeur*.

(5) L'infinifitif de ce verbe n'est pas *parolé*, mais *pârlé*.

(6) M. à m. *hârle*; bourdonne.

(7) Je n'entends goutte.

(8) *Operare* a donné le wallon *ovré*, mais la conjugaison de ce verbe comme de la plupart des verbes wallons n'est régulière qu'en ce sens qu'elle suit pour ainsi dire pas à pas la conjugaison latine, bien entendu avec les modifications propres aux langues romanes. *Fouveure* (*opero*, prononcé avec l'accent sur la seconde), *nos orrans* (*operamus*), *j'ovréve* (*operabam*), *j'ouveurai* (*operare habeo*). Quant à ce son *eu*, sa prononciation varie avec les localités, tantôt *e* comme dans *revenir* ou le mot *beuf*, tantôt *en*, comme dans *heure*, tantôt *u*.

COLA.

Ouie, nenni ! l'le èst caiotte (1).

MARÉIE.

C'est ça ! v's avéz raison ! l'ovrège vat par trop bin.
Puis nos autre qu'est si riche, on ouyeure comme passe-temps (2).
Vos poléz sèchi (3) fôu lès ridant (4) dèl commode,
Vos y veurez dès hârde po s'moussi d'totte lès mòde.
Dès cense è noste mohonne, ni loukiz nin après,
Nos n'lès wârdans nin chial, elles sont à l'intérêt.
Ossi (5) divant pau d'temps, noste fortune sérét faite ;
Ni sèreut-ce qui d'crédit, c'est déjà bin honnête.
Tot ratte (6) on ovréve foirt, il falléve dès canon —
A c'ste heure on n'ouveure pus, li chèt strômme lès colon.
Il faireut dè pékèt (7) po beure avou Lambèrt.

COLA (*tot sortant*).

Quand ji beu, c'est d'mès cense, ci n'sont nin tès affaire !

MARÉIE (*tot s'moussant*).

Nâwe (8) chin ! il èst-st-évoie (9) avou 'ne pièce di cinq franc !
Nos n'avans pus qu'coulà po dire d'argent vaillant.
'I èst si vèrt po l'manège, il n'est bon qu'à sès bièste.
Lezi (10)mâque tod'i 'ne saquois : c'est dèl guèrnaille, dès vèscé ;
C'est po lès fé tapé, quâsi tot lès sèmedi.

(1) Je suppose que c'est le même mot que le français *chute* (pour *chette*, partie du verbe *choir*). Quoiqu'il en soit, la phrase signifie que la journée est perdue.

(2) Je garde l's à *temp*, comme en français, parce qu'on lie en wallon l'expression *di temps en temps*.

(3) Tirer.

(4) Tiroir, du verbe *ridé* qui signifie *glisser*.

(5) A Liège on dit *ossu* pour *aussi*.

(6) Tantôt — *ratte* vient de *rapidus*.

(7) Genève. — Le genévrier se dit en wallon aussi *pékèt*.

(8) Paresseux. M. Grandgagnage le rattache en doutant au mot latin *ignavus*,

(9) Parti — m. à m. envoi — en grec : *phroudos*.

(10) Il leur manque. — Le sujet *il* est supprimé.

Il n'mi'd'mande co jamais s'on m'veut co fé crédit.
Ji n'fai māie di tot rin (1); j'a çou qu'on dit 'ne bèle vèie.
C'est lu dai (2) l'pauvre pitit, qui s'towe èt qui s'kihèie (3) !
Vos veüréz on bai joù qui m'ferèt si foirt mavelé
Qui n'sinxherèt nin s'chant, divant j' l'ärè mofllé (4).
Diriz-ve bin qu'po li plaire, totte li samaine passéie,
J'a-t-ègagi dès hárde po li fé l'fricasséie ?
Et vo-lès-là, jônes fèie, cès binamés jojo (5)
Qui s'vinèt tant vanté quand c'est qui v'nèt d'léz vos (6) !
Por mi j'pinséve li meune, on fleur (7) d'homme, on modéle,
Cas (8) si j'paveu k'noxhou, ji s'reu co mamezèlle.
Mais qui voléve à c'ste heure ? l'amour ni s'kimande nin.
Il sét wisse qu'enné fat, c'est po les ôtie qui v'prend ;
Et puis on s'veut marié, sogné (9) di dim'ni (10) trop veille.
On n'compte nin qui l'mariège c'est po l'long joù di s'veie.
Ils vont-st-à câbarèt, ils quittèt leu-z-ovrège (11).
Vos, quand v's vèyéz çoula, vos pièrdéz vite corège.
Vos v's mágriez, et puis tot pârlant on s'époitte.
Ah ! s'on voléve sèchi tos lès deux à l'même coidde...
Po qu'l'affaire cange on paù, nos fat treux quatre èfant.

(1) Rien du tout — m. à m. de tout rien.

(2) Da, interj.

(3) Se déchire.

(4) Donner un soufflet sur la bouche — prob. du mot *moffre*, gros gant sans doigts, que M. Gggg. rattache au mot latin *muffula*.

(5) Je suppose que c'est le mot français *joujou*. — C'est en général un terme de mépris comme *lion* ou *cocodèle*.

(6) 'dléz pour *adléz* qui se dit aussi — lat. *ad latus*.

(7) Le mot *fleur* qui est féminin, devient masculin dans quelques mots composés; ainsi on dit : *on fleu d'lys* — ancien reste du genre de ce mot en latin. On dirait aussi : *on fleur di feumme*.

(8) L'*r* de *car* s'est assimilé à l'*s* du mot suivant, et cette *s* se fait entendre.

(9) Peur. C'est évidemment le mot *soin*.

(10) On dit aussi *dir'ni*.

(11) On pron. aussi : *leu-iorrège*.

Il fârèt bin alors grêtté po gangni s'pan.

Bon Diu ! d'avant, wisse sérans-gnes avou lès croïe à focche (1) ?

Noste diérène pêce d'avance, elle èst-st-è fond di s'poche.

J'a m'coirps à châr di poille. Aie ! ji n'songe nin si long (2).

Ji m'ennè va comme lu, mais nin po dès colon.

(*Elle mette si chale.*)

C'est po beure li cafè, tot magnant dèl dorëie.

Quand j'a bin stu d'juné c'est po totte li journëie.

Vèyans s'ji n'rôuvèie (3) rin, — vocial todì l'bansetai (4).

(*L'enfant s'mette à ploré.*)

Ie (5) bon Diu ! quelle affaire ! éeo bin qu'il a brait.

(*Elle prend l'enfant.*)

C'est tot, jan ! n'ploréz nin ! ji v's méttrè mon Marie (6) :

Elle ni parole qui d'vos, èt v's aime à la folie (7).

Est-ce tot ? c'est vos qu'est l'fèie (8), allous ! ni ploréz pus !

Ji v's prendrè avou mi d'vin ine an, plaît-st-à Diu !

Vos k'menceréz à magni, vos roteréz bin totte seule !

(1) M. à m. : *les craies a fourche*. Le marchand qui vend à crédit aux familles d'ouvriers où règnent l'inconduite et le désordre, fait une fente (fourche) au bout de la craie et trace ainsi deux lignes au lieu d'une pour marquer, par ex. les pains dûs. L'acheteur de cette façon paie double. *Focche*; j'ai adopté cette orthographe, ainsi que dans tous les cas analogues, au lieu de redoubler la consonne et d'écrire *focche*; car d'après la note 5, page 69, je redouble la consonne quand une lettre a disparu et n'est pas remplacée par l'allongement de la voyelle.

(2) Si loin.

(5) Oublier.

(4) Panier avec une anse et qu'on porte au bras.

(5) Pron. *Iye* ! comme la terminaison de *fille* prononcé à la parisienne : exclamation d'admiration ou d'étonnement.

(6) Quelquefois certains noms propres se prononcent à la française. Ainsi probablement cette *Marie* ou n'est pas wallonne, ou est surtout en relation avec des personnes qui prononcent son nom à la française. Alors ce nom de *Marie*, prononcé de cette dernière façon, est, pour ainsi dire, propre une seconde fois.

(7) Emprunté au français : très-usuel.

(8) *C'est vous qui êtes* (est, comme touj. en wallon) *la fille*, phrase d'amitié.

Ji v's monrè (1) tot costé comme li chin mònne l'aveûle

(*Marie sorte (2) avou l'enfant, Cola renteure avou Lambert.*)

SCÈNE DEUXÈME.

LAMBERT (*Cola tint l'colon è s'main*).

Dihéz ! estéz-yes bin sûr qui c'est voste neûr, Cola ?

COLA.

Oh ! tais-tu (3) donc, Lambert ! kiment pous-te dire coulà ?

LAMBERT.

Qué neûr a-je hir vèyou, so l'teut dèl colèbire ?

COLA.

Oh ! oh ! t'as vèyou s'fi.

(*Cola mosteure li colon*).

Mais comme vo-le-là, quoi dire ?

LAMBERT.

Bin ! loukiz l'numéro dèl série di Paris.

COLA (*tot dovant l'aile dè colon*).

Oh ! mi ! j'n'èl sàreu lére ! ji n'a mâie rin appris.

Loukiz-le.

LAMBERT.

Cola, v'là l'deught (4) ! ji sos bin ossi bièste.

(1) Je vous mènerai.

(2) Les deux consonnes *rt* se prononcent.

(3) J'ai beaucoup hésité sur la manière d'écrire ces mots. Ils se prononcent *taissetu*, bien qu'on dise *ti r'tais* sans faire entendre l'*s*. Je n'ai pu trouver d'autres exemples d'une pareille anomalie. Cette seconde personne viendrait-elle d'un verbe corrompu *tasse* ?

(4) Voilà le doigt, c.-à-d. nous pouvons nous donner la main, les deux font la paire.

On n'm'a jamais polou chôki (1) l'léhège (2) è l'tièste.

GOLA (*mëtte li colon so l'stärke*).

Ti n'creureus nin, Lambèrt, qui j'èl vèiève volti (5) !

Ji n' l'a jamais mètou qui n'aie rim'nou (4) proumi.

Ji sos disfai, malade, il nos fät beûre li gotte.

J'a rispâmè l'botèille....

(*Il prend l'botèille ès s'glèteu (5) et vade deux d'meie (6)*).

Pacce qui Marèie (7) barbotte (8) !

LAMBÉRT.

Tot costé, c'est-st-ainsi — S'il lès falléve xhouûté

On n'quittereut nin l'coulèie.

(*Il prindet l'gotte*)

Allons ! à votre santé ! (9)

C'est sûr dè bon pèkèt. Wisse alléz-ves donc, vos autre ?

GOLA.

C'est comme il stiche (10) à feumme : ouie dè bon, dimain d'l'autre.

LAMBÉRT.

Por mi, wisse qu'est l'mèieu, c'est todì mon Myen (11).

(1) Faire entrer, pousser — de *calcare*. Ggg.

(2) Le *lisage*, la lecture.

(3) Voir volontiers traduit exactement en wallon le verbe français *aimer*.

(4) Revenu.

(5) Bavette.

(6) On d'mèie, m. à m. un demit; c'est un petit verre.

(7) Parce que; l'r assimilé.

(8) Gronde.

(9) Se pron. à la française avec le tempéramment wallon : à voi' santé !

(10) M. à m. comme il pousse à la femme ; c.-à-d. suivant son caprice. Sticht, propr. pointer, de l'all. *Stich*, pigüre.

(11) Marchand de liqueurs, très en vogue chez la classe ouvrière.

COLA.

Holà, j'n'esteu māie fou. Qui n'a-je co bin l'moyen !
Po v's dire, l'aunēie passēie, j'aveu todī l'botēille.
Po l'jou d'ouie, fré Lambèrt (1), c'est-st-i-ne mēseure à 'ne feie,
Et s'fāreut-il co bin (2) qu'on l'buvxaxhe (3) sins rin dire.
Quand on l'a, qu'a-t-on d'keure (4) ? elle fait co pus plaisir.
Il sōnle baicōp mēieu quand on v'sél vout m'ni (5) d'fendre.

LAMBÉRT (*il s'assit*).

Ji t'va racconté 'ne drolle (6) ! Sûr, elle ti vat surprendre.
Ti n'sés nin avou qui n's avans dimēgne (7) rôlé ? (8)

COLA (*Il s'assit*).

Wisse vous-te qui j'tel vasse dire ? (9)

LAMBÉRT.

Advène (10)... avou l'crollé (11).
Tot tempre (12) j'esteu d'xhendou po vendre i-ne bièste so l'Batte (13),
Et nos nos réscontri bonnement nos treux nos quatre.

(1) Frère Lambert, dénom. amicale.

(2) Et si faudrait-il encore bien.

(3) L'impr. du subj. a toujours celle terminaison qui semble se rattacher à la première conjugaison et à la terminaison *assez*. C'est comme si l'on disait en français : *que je le buvasse, que je mourasse*, etc.

(4) Qu'à-l-on *cure* ? seulement le wallon dit : *de cure*. Je crois que *curn* et non *cor* est l'origine de cette expression wallonne.

(5) Ou *v'ni*.

(6) Idiotisme. Pour une *drole d'aventure*, ou une *drole d'affaire*.

(7) Dimanche.

(8) Rouler, faire la débauche.

(9) M. à m : *Où veux-tu que j'aille te te dire* ? pour : *Comment veux-tu*, etc.

(10) Devise.

(11) Le bouclé, Bac. germanique.

(12) De très bonne heure.

(13) Quai où se rassemblent le dimanche les marchands d'oiseaux, de chiens, de lapins, de chèvres, etc., et ceux qui font lutter les pinsons.

(*Tot tuisant (1) et loukant di s'rappele wisse*).

A c'te heure (2)... ji l'a so l'linwe... enfin, c'est là tot près (3).
Onque fait sièrvi (4) dès vèrre, l'autre pâie li gotte après,
Si bin qui c'fout tot còp tournéie èt puis tournéie (5)
Disqu'à ji n'sé qu'elte heure, mais l'nutte èsteut toumèie (6).
Gèrà (7) toumat moirt ivre ; èl falléve rimiré.
Et nouque (8), tant qu'nos èstî, nél volat aband'né.
Il nos falléve bin tos, ca c'est-st-iné laide saûléie (9).
Il juréve à milliard so tot l'monde èl' pavéie (10).
Çou qu'nos 'nne avans vèiou ! qué laid mâva boisson ! (11)

(1) Tout en réfléchissant. C'est, d'après la tradition, la réponse que Renkin, l'inventeur de la machine de Marly, aurait faite au grand roi qui lui demandait comment il était arrivé à sa découverte. *Taser* c'est penser, méditer longuement et profondément. *Etym.* *Loukant* pris ici dans le sens de *tachant*.

(2) Sert à marquer l'hésitation : tout à l'heure... attendez...

(3) Lambert n'aime pas à préciser davantage l'endroit, car, disait l'auteur, il y a des rues de *sur la Batte* qui ne sont pas convenables. A ce propos je ferai remarquer, comme je l'ai déjà fait page 68 note 8 que le wallon connaît bien des prépositions comme des substantifs. — *Sur la Batte, ou sur le Marché* devient un substantif, comme *Batte* et *Marché* eux-mêmes. De là pour une *maison du Marché*, on peut dire, et on dit même presque toujours : *une maison de sur le Marché*. De même on dit : *passer par sur le Marché*. — (Cf. en français : *Je viens de chez mon père*). Le wallon dit encore : *C'est un homme d'a côté de chez moi, c'est un livre d'a moi*, etc. C'est de cette façon, je crois, que se sont formées dans l'ancienne langue les prépositions composées, dedans, dessous, dessus, etc., considérées à tort aujourd'hui comme des adverbes.

(4) L'un fait servir.

(5) Payer une *tournée*, c'est payer la goutte à toutes les personnes de la compagnie.

(6) Tombée.

(7) Gérard.

(8) Aucun, *nullus quis*? de même que *onque*, *d'unus quis*?

(9) Une laide *saûléie*, pour un *homme qui a l'ivresse mauvaise*. *Saûléie* est un mot de forme abstraite qui ne se dit pourtant que des personnes.

(10) La rue ; m. à m. : *la parée* ; en fr. *le pavé*.

(11) Au masculin. Le mot *boisson* est des deux genres en wallon, mais il est toujours masculin quand on l'applique par métaph. aux personnes qui boivent. *Quel laid méchant buveur!* A ce sujet remarquons que le wallon met toujours l'adjectif avant le substantif, et qu'en général quand plusieurs adjectifs qualifient un même substantif, on ne les lie pas par *et*, mais chaque adjectif qualifie tout ce qui suit considéré

Il n'saveut pus quoi fè po nos qu'éri raison (1).
Aoué ! j'a vèiou là çou qui c'esteut d'nos autre.
Sêve (2) on n'ravise wèdde choi (3); ainsi pôr (4) wisse èst l'môde? (5)
L'ci qu'est comme lu, Cola, qu'il elaidixhe li pékèt (6) !
Cal l'crollé, T'est brave homme, on n'sareut dire autre choi (7).
Portant à s'feumme dimègne, ènné voléve fè vèie (8).
Si c'n'âreut stu nos autre, elle âreut stu d'moussèie (9).
Et tos sès p'tits éfant qui brayit al pus foirt!...
Ossi j'pinséve on còp qu'allaxhi toumé moirt (10).
Savéz-ves bin çou qu'il fat po fè passé s'colère?
D'on còp s'lèyat toumé si long qu'ine rène (11) al tèrre.

comme un seul mot, ex. : *Ine belle grande grosse feumme*. Au plur. la terminaison des adj. de muctte devient sonore, et l'on dit : *Dés bétles grandes grosses feumme*. L'adj. pluriel prend une -s quand il précède de cette façon son subst., ex. : *Dés bais éfant*. La règle sur le pluriel des subst. et adj. a été donnée pour la première fois, je crois, par Simonon (*Poésies en patois de Liège*. — Liège 1845).

(1) Cette expression signifie *chercher querelle*.

(2) *Salve*, c'est-à-dire en bonne santé.

(3) On ne ressemble pas grand chose. Je crois que c'est mis pour *vère di choi*, c.-à-d. *guerre de quelque chose*, et *l're de wère* s'est assimilé à la consonne suivante qui se prononce double : en effet proun. *wéttchewé*.

(4) *Pôr* que je rattache (?) au latin *porro*, signifie proprement *en continuant*. Ainsi plus bas : *Vadans pôr li botelle* signifie : *Continuons à rider la bouteille*, ou mieux encore : *Finissons de vider la bouteille*. Et dans le présent passage il signifie à plus forte raison : quand on est dans son hon sens , on ne ressemble pas à grand chose ; à plus forte raison quand on est ivre, où est le modèle (à quoi on ressemble ?)

(5) V. note précéd. m. à m : où est la mode?

(6) Enlaidir le pékèt, c.-à-d., mandire, abandonner le pékèt.

(7) Ce mot *choi* (chose) ne se trouve que dans quelques locutions déterminées, comme dans le vers anté précédent, et *pau d'choi*; je ne sache même pas qu'il se rencontre en dehors de ces trois locutions.

(8) Il en (contracté en *ènné*) voulait faire voir (sous ent. *des grises*).

(9) Déshabilée, v. n. 3, p. 81.

(10) *Toumé* (tomber). Prés. : *Ji tome* , etc. Nous avons vu plus haut des changements analogues. (V. note 14, p. 75). De même *homé* (humour), *ji home*, etc, et réciproquement : *Cori* (courir), *ji cour*. L'analyse nous conduirait à un primitif *tumare*.

(11) Pron. *rin-ne*, rainne, grenouille. Cette comparaison est proverbiale, mais assez rare. Cela veut dire *à quatre pattes*.

Nos l'divi prendre nos treux po pid, po tièste, po cou (1),
Et puis l'tini so l'lé tant qu'il fouxhe (2) èdoirmou.

COLAS (*tot remplixant lès verre*).

C'est vos affaire (5) di bai! — Vûdans pôr li botèille.

(*El louke à joâ*).

Ji creu qui n'a pus wère.

LAMBÉRT.

Quand c'sérèt tot, fans'ne tèille (4).

GOLA (*tot bogeant l'flacon*).

Rattendéz on quârt d'heure, tant qu' l'ovri setiie vinou.
Ji n'oisereu pus sôrti (5), ji sos mässit (6), tot nou (7).

(*L'ovri enteure, et il a l'air di mâle houmeur*).

On n'parole mäie dè leup qu'on n'veusse rilure si cowe.
N'as-te nin vèyou t'botteroule? (8)

(1) Col.

(2) On dit aussi : *fourixhe*, impf. du subj.

(3) En wallon on dit *c'est eux*. Dans cette loc. l'adj. *tos* se met au masc.

(4) Une taille, mot d'argot; c.-à-d. nous remettrons chacun cinq centimes (dix centimes). Le son (cinq centimes) s'appelle *pied de cochon pid d'pourceai*, et l'on dit par ex. : *méttaans-gnes ine péce à pid d'pourceai po'ne gotte?*, c.-à-d., voulons-nous mettre (mettons-nous) chacun un sou pour acheter la goutte. D'où viennent ces expressions?

(5) Pron. *ji n'wésreu* (je n'oserais). Je crois que *sôrti* est tiré directement du français; du moins sa conjugaison est calquée sur la conjugaison française, sauf les modifications de prononciation. *Ji sorte*, pron. *ji sôr*, et plus souvent comme en fr.

(6) Sâle, m. à m. mal situé.

(7) Tout nn. Colas était pourtant déjà sorti, mais quand il faisait encore sombre.

(8) *N'as-te pas vu ton nombril?* On suppose qu'on doit être de mauvaise humeur, si l'on n'a pas vu son nombril. Le nombril joue un grand rôle dans la langue du peuple wallon. *Il a l'botteroule difafilié* (défaillie) se dit de quelqu'un qui pour un rien, se croit dangereusement malade, ou qui feint d'être malade. Orig. du mot?

LAMBÉRT.

Ie, valèt, quelle laide mowe

COLA.

Vos diriz d'lu tot féré (1) on chèt d'après l'Saint-Jean (2) :
Il n'dit māie tant seulement : Bonjou maistre ! en (3) entrant.

LAMBÉRT [*il ruit à s'bourçette*].

Por mi, volà dix cense (4).

COLA (*il prend dès cense è s'pontalon*).

Et mi cinq po fé quinze.

LAMBÉRT.

Evoyiz-l'y tot dreût, qu'il vasse èt puis qu'il k'mence !

COLA (*d donne dès cense à l'orrl*).

Il vârèt mi (5) — Tinéz, bèle houmeur, bai jojo !
Coréz vite ; dixhombréz-ves ! (6)

L'OVRI (*tot comptant dès cense*).

Fât-il qui j'prensse po tot ?

LAMBÉRT.

C'est bin sûr (7) !

(1) Toujours. Étym. ?

(2) Pron. dans cette expression : Saint Chan.

(3) Pron. *en*.

(4) Par exc. ce mot se pron. comme s'il était écrit avec un *a*.

(5) Il vaudra mieux.

(6) M. Gggg. rattache, ce me semble avec raison, ce mot au fr. décombrer. C'est ce qu'indique l'aspiration. On dit aussi : *dixhombré*. Sign. *se dépêcher*, seulement un peu plus fort.

(7) Pron. *sûr* comme en français. Dans les autres mots où *u* est bref, la syllabe finale *u* suivie d'une consonne ou d'une syllabe muette se pron. à Liège *eu*, et se raccourcit encore davantage dans d'autres dialectes, en se prononçant comme dans *bœuf*, et très-brièvement. Ex. *dur*, *sur* (aigre), *mur*, *mawur* (mûr), *une commune*, etc. Si l'on avait osé appliquer cette règle rigoureusement, on se serait trop écarter du français. Ainsi on aurait pu écrire : *auvr* (*augurium*), en fr. *heur*, etc.

COLA.

Dispèchiz-ves !

L'ouvi sorte).

Il n'songe māie qu'à sès jowe ;

Si j'toûne mi pîd d'costé, vo-le-là qui court èl rowe ! (1)

S'il fat qui m'feumme dixhensse po fé sés commission (2),

L'efant toumereût so l'feu.... n'y fait (5) nin attention.

S'on vint fé nèttî (4) l'rowe, èt qui l'feumme seûie lèvëie,

Ci n'est qui mâgré lu s'il vat xhové (5) l'pavëie.

Vos n'li d'néz rin, diréz-ves. — Nènni, ji n'li donne rin ;

C'est co troppe dèl nourri, car c'est-st-on p'tit vârin (6).

Qui j'li parole d'ovrège, il èst sourdaud, n'ôt gotte —

Qui j'parole dè magnî, volecial, il louke, il ode (7).

Il n'magne nin po viké. Loukiz! li fat s'cafè,

Et tant qu'il n'ta nin bu, so s'visse il s'mâgrierèt (8).

A c'ste heure, s'il fait por mi par hasârd ine longue couise (9),

El richaffetéie (10) à s'mére ; on dit qu'ji m've fé 'ne bouise (11) !

En vérité d'mon Diu, ji n'sé poquoi jèl wâde (12) :

Il a tos lès défaut, gourmand, menteur, jowâ (13),

Et quand il fait' ne saquoi, c'n'est nin po rendre sièrvice.

(1) Rue. Etym. la même que celle de route. *Marcher* en wallon se dit *roté*.
Rem. que *rouve* signifie aussi *route*.

(2) Pron. *commichon*, *intenchon*, etc. (Voir l'introd. pag. 64).

(3) Pour il n'y fait.

(4) Nettoyer.

(5) Balayer. Du b. lat. *scopare*, v. Dictionnaire Géogr.

(6) Vaurien.

(7) Il odore, il flaire.

(8) Il se mangréera sur son étau (sa vis).

(9) Course. V. not. page

(10) Rapporter en babillard ; on dit aussi *rachaffeter*. Etym. ?

(11) Bourse.

(12) Garde, du verbe *wârdé*.

(13) Joueur. L'auteur a oublié la rime. (Voir l'appendice.)

Mais portant ji deux dire qu'avou lu n'a nou risque (1),
Lèyiz-le wisse qui v's voléz, v's ritrovéz tot à fait
Wisse qui v's l'avéz métou.

LAMBÉRT.

C'est déjà n'saquoi bai.

Lès éfant, c'est les éfant : ils xhouûtèt lès consèil.
Lès parent lesi m'nèt (2) dire : « Voste maistre a bin âhèie (3) !
Il n'vis donne co māie rin à vos qui fait l'ovrège....
Vos n'iréz pus, bouffon (4); ti t'lais miné po l'bèche. »
Vola k'ment qu'on lesi jâse : ils fêt l'mowe, on lès flatte.
Wisse qu'ils ont mérété (5) qu'on lesi cassaxhe ine patte,
On lesi donne co raison, ét quand ils m'nèt d'léz vos,
Ils n'fet pus rin d'bon coûr, ils ont (6) à r'dire so tot.
Li fâte dit tot coula vint d'leu cînöie (7) di mère.
Elles n'ont māie rin vèyou, ni k'noxhét qui l'misére (8),
Elles si plaindèt tot fêre, elles ont (9) dès grands tourment....
Mais tot l'même (10) quatre deugt d'crâxhe (11) èlezi (12) racouûvre
[jès rein.]
Si v's loukiz leû fessâr, ottant lès ci d'ine vache (13).

(1) Il n'y a nul risque. Ne pas oublier de pron. *wisse*.

(2) Aussi : *v'nèt*.

(3) Facile, aisément.

(4) Ce mot a ici le sens d'*imbécile*.

(5) *Où qu'ils ont mérété*, wallonisme pour *quand ils*, etc.

(6) On pron. indifféremment *ison* et *ilon*.

(7) Terme de mépris signifiant *paresseuse, molasse, idiote*, toujours au féminin.

Etym. ?

(8) On passe du sing. au pluriel, du particulier au général.

(9) On pron. indifféremment *éson* et *élon*.

(10) Tout de même, néanmoins.

(11) Graisse.

(12) Plus emphatique que *lesi*.

(13) Les pronoms *celui, ceux, celle, celles*, se construisent en wall. avec l'article.

Quand' lles rotèt, on lès veut xhossi (1) d'so leu camache (2).
Dès stoumac, fré di Diu, qu'sont-st-ossi gros qu'çoula! (3)
Dès gorlète (4), deux menton quèlesi pend disqui là.
Dès tieste... quand ji t'dirè, po rôler d'yin lès bëille (5).
Qui v's è sònle-ti, Cola, d'ine pitite feumme paréille?

COLA (*il prend dé feu po foumè*).

L'ci qui marèie ciste lal (6) quand il s'llive n'a qu'à s'xheûre (7);
Po s'consolé qu'il dise : elle a piêrdou l'honneur.

LAMBÉRT (*il prend l'allumette à Cola èt fome*) (8)

S'elle 'enne a mäie aou?... (9)

COLA.

Ci sèreut co bin vrëte (10).

LAMBERT.

Pas (11), fré, c'est tot à pus s'elles sont co bin lavëie.
On n'hoube (12) avou l'drap d'main qui l'rondai dè visège (13);

(1) Se balancer, dandinier.

(2) Camail, appliqué aux vêtements de femme.

(3) Avec geste.

(4) Des joues pendantes : *gorgelette*?

(5) Bille et souvent *quille*, comme ici.

(6) Est-ce une corruption de *cistecial* qui se dit aussi?

(7) Se secouer (v. not. 7 page 74), et ici : se brosser.

(8) Rm encore le verbe *foumè* qui prend o devant l'e muet. V. n. 11, p. 75.

(9) Si elle en a jamais eu. Pron. *sennéma*.

(10) L'adj. masc. *vrai* a en wall. la forme féminine *vrëte*.

(11) Abrév. de *n'est-ce pas*; emprunté au français?

(12) Prés. du verbe *horbi* (nettoyer en frottant) que M. Gggg rattache au fr. *fourbir*. L'h est fortement aspirée, et en se fondant sur l'articulation seule on aurait dû mettre zh.

(13) Le rond de la figure, la face.

Li hatrai (1) s'côpe è deux, on veut l'neur rôie qui sèche (2).
Mèttéz avou çoula qu'il n'a rin d'bon por zelles :

(Il soffèle so s'main.)

Et voia çou qui d'meure di quand' lles éstit mameselle (3).
On n'divereut māie louki quand c'est qu'on s'veut marié
Après une (4) bin-moussëie (5) : c'est-st-ainsi — Vos riéz ?

COLA (qui s'a-t-ikroukt (6) tot riant).

Ji rèie (7) di vos raison. — Mais' lles sont si binamëie ! (8)
Et so l'sou (9), comme dès cloke (10), quand si vint (11) al
[vèsprëie ! (12)

LAMBÉRT.

Aouè ; mais, fré di Diu, po l'galant, elles fêt tot.

(1) Le cou en général — *h aspiré*. — Etym. ?

(2) Se coupe en deux, on voit la noire râie qui tire. — Comme elle ne se lave que le visage et que le cou reste sâle, on voit la ligne de séparation. — Ligne se dit en wallon *rôn* (de *radiare*, ou de *regula*?) — Quant au verbe *séchi*, j'en ignore l'éty-
mologie. Pour le sens il correspond exactement au français *tirer*, ainsi que tous ses composés aux composés de *tirer* — *assechi*, *riséchi*, *kisechi*; (*attirer*, *retirer*,
tirailler, proprement, *contirer*) — Pour la forme il se rapproche exactement du latin *secare*. — On rapproche aussi *tirer de zehren* détruire lentement. Le rapport des sens est le même dans les deux cas.

(3) C'est-à-dire un souffle, et par conséquent, rien.

(4) Pron. *eune*. V. note 7, pag. 92.

(5) Bien habillée. Dans ce mot composé la terminaison est assez brève.

(6) S'engouer. Je rattache ce mot au français *accrocher*. — Proprement s'encro-
cher. M. Gggg. était du reste sur cette voie, puisqu'il avait rapproché ce mot du français *encroûte* qui vient du bas latin *incroccare*, et de la racine *croc*.

(7) Je ris.

(8) Si gentilles; m. à m. : *si bien aimées*.

(9) Le seuil.

(10) Le mot *cloke* signifie en wallon *cloche* et *mortier* (vase à piler). Ce mortier, ordinairement en cuivre rouge, formait autrefois l'un des ustensiles principaux d'une cuisine bien tenue, et il était toujours bien luisant et placé en évidence. De là cette comparaison, d'ailleurs populaire.

(11) Pour *il se vient*.

(12) A la soirée.

Il n'a ni eric ni crac (1), sèreut-ce même on d'mèie sot (2).
C'est qu'il fat bin songi qui c'est là tote leu jöie.
Li prouve? vos lès veyéz tote nutte (3) avâ lès vöie.
Loukiz! c'est bin autre choi — Ji v's va fé louki, vi (4) —
Ji mètte (5) qu'elle si dispute, quand l'galant vint bouxhi (6),
Avou s'père, avou s'mère, ou quéque gens di s'mohonne...
Xhoutéz bin leus bais tour — c'est-st'-ine saquoi qui sonne (7)!
A còp d'bouxhège (8) — c'est-lu ! — Si fèille l'a riknoxhou —
Tahiz-ves, vos autre, dist-elle — èt tot l'monde s'a taïhou —
Vos entréz — qui fait-on ? Tot cou qu'on pout po rire ;
Et vos riéz ossi, l'boque à lâge (9) sins rin dire.
Li mère rèie po v's fé prendre d'onque di sès braves éfant,
Et l'autre rèie po s'marié — c'est bin ainsi portant.

COLA (*il donne li main à Lambert*).

Lambert, valèt (10) v'là m'main ! oh ! t'as bin gangni 'ne gotte.

LAMBERT (*tot buvant*).

Il n'a bin mons (11) d'malice è pantalon qu'è l'otte (12).

(1) C-à-d. rien ne les arrête.

(2) Demisot.

(3) Toute la nuit.

(4) *Vieux*, terme d'amitié. — Je vais vous faire voir. — Lambert ici ne finit pas sa phrase.

(5) J'admet, je suppose.

(6) Frapper avec force. — Terme propre pour *frapper à la porte*, heurter.

(7) C-à-d. qui a du piquant, de l'éclat, du son.

(8) M-à-m : *au coup de frappage*.

(9) La bouche au large.

(10) Mon garçon, terme amical.

(11) Moins.

(12) Que dans la jupe.

COLA (*Li verre è l'main*).

Ji n'so nin tot-à-fait bin d'accord avou vos.
Divin on monde di gens, on n' si ravise nin tot (1).
Ca ji v's pou dire qui m' femme, on l'pout prendre po modéle.
Portant, quand j'l'a marié, c'esteut ine chic mamesèlle (2).
Elle èst-èvoie, Lambért, sins co d'sserré sès dent.
Et l'monde vérèt d'visé !... (3) Nènni ! c'est pièdde si temps.

(*H heut s'gotte*).

LAMBÉRT.

Ji n'jâse nin so voste femme — A-je èmèttou (4) pérsonne ?
Èl fat wâde (5) quand on l'a, ni sèreut-elle nin bonne.
Ji so bin long, Cola, di v's voleur èfouwé (6)
Mais portant à voste plèce, il m' fâreut-st-assuré.

COLA.

Assuré d'quo ? ha ! ha ! — Jalot ? — j'nèl sèrè mâie.

LAMBÉRT.

N'est nin quèstion d'coula ; ji vou qu'ti d'meures è pâie (7).
C'est-st-affaire di viquège (8). Vos vérrez avou mi,
Et nos les irans r'trové.

(*H s'dresse*) (9).

(1) On ne se ressemble pas tous.

(2) Une demoiselle chic. — La rime n'est pas riche.

(3) Et le monde viendra critiquer ! *divisé* = deviser, faire des comptes.

(4) Mis en avant.

(5) Garder.

(6) Animer, exciter de — *focus*. — *Infoare*. — Gggg.

(7) En paix.

(8) Affaire de vivre.

(9) Il se lève.

COLA.

Tot ratte, elles vont rim'ni (1)

LAMBÉRT.

Ji v's respond qu' n'a nous risque, elles ni vont nin si vite.
Divant dixhe heure èt d'meie, il n'a māie nolle qui quitte.
Moussiz-yes ! j'i m'va rim'ni.

(*Li sorte*).

COLA (*Il s'dresse*).

Wisse èst-elle? Il m'surprend.

C'est-st-affaire di viquège.... mutoi (2) qui c'est-st-on rin.

SCÈNE TREUZÈME.

L'OVRI (*avou l'botaille*).

Maistre ! vocial li coreu (3) qui vint po lès anglaise.

COLA (*tot corant à s'rissé*).

Wèst-st-il (4) ?

L'OVRI.

Vo-le-cial qui vint !

COLA.

Poirtéz les bârre èl plèce.

(*L'ovri poitte les fisike èl plèce*).

(1) Revenir.

(2) Peut-être. — Avant d'avoir consulté le Dict. de Gggg. j'avais aussi pensé à *mouti toti*. Mais il me paraît qu'une assez forte objection contre cette étymologie, c'est que l'adverbe *tot* ne se trouve en wallon, ni isolé, ni en composition.

(3) Le coureur, c.-à-d. celui qui vient rechercher les fusils (*fisike*) achevés.

(4) Ahréy, pour *wisse èst-st-il?*

LI COREU (*on petit laid*).

Ci cōp cial c'est po l'bon ! sont-ils tos lèyi d'vin ? (1)

COLA

Il m'fāreut co dès bois, c'est çoula qui m'ritint.

LI COREU.

C'est dès mālès raison ! pas ? (2) vos m'feriz pièdde li tieste !
Vos n'divéz nin v's réglé qu'ayéss facené l'longuësse (3).
Évoyiz-lès quèri quand l'brassadelle (4) est d'sus.
Dihéz qui jèl prétend — autrement vos n"nne àrez pus (5)
Il m'fāreut lès canon ; il fāt qu'ils vont-s't'a neür (6)
Quand lès arè-je ? Vèyans ! dihéz l'jou ! dihéz l'heure !
Ils sont 'ne quinzaine en retard.

COLA (*H quitte li visse*).

Si lès bois suvaxhit

Ji direu bin à juste quand vos avoyaxhiz. (7)

Qui voléz-ves qui j' vasse dire ? (8)

LI COREU.

Dihéz quand 'seront prètte.

COLA.

Assiéz-ves on tot p'tit pau, qui ji v's raconte mi pièdde.

(1) Sont-ils laissés dedans? Terme d'armurier. — Ces termes, pour la plupart à moi inconnus, ou que je puis expliquer faussement, seront éclaircis dans l'appendice.

(2) N'est-ce pas? En wallon cette forme abrégée marque une grande impatience.

(3) Vous ne devez pas vous régler qu'ils aient (c.-à-d. attendre qu'ils aient) façonné une certaine partie du fusil (voir l'Appendice).

(4) Virole qui tient le canon sur le bois.

(5) Vous n'en aurez plus — on peut dire aussi: *vos n'enne àrez pus*, de là ces deux apostrophes.

(6) Il faut qu'ils aillent au noir — qu'on les donne à noircir.

(7) Si les bois suivaint (arrivaient au fur et à mesure) je dirais bien au juste quand vous pourriez envoyer — Ces dubitatifs sont rendus en wallon par des subjonctifs.

(8) Que j'aille dire pour que je dise.

C'est-st-on fameux guignon ! Fât avu dè malheur !
Quand ji v's l'ârè conté, vos nèl voréz nin creûre.

(Il li mèite ine chêire (1) et fait sègne (2) à l'ovri d'appoirté l'boteille).

LI COREU.

Tot ratte nos 'nnè jâserans — finixhans noste marotte (3).

COLA.

Assiéz-ves on moumint (4) : on nos vat vûdi l'gotte.

(L'ovri vuide deus d'meie).

LI COREU.

Ji n'a nin baicop l'temps : ni m'vûdiz qu'une, savéz !

COLA (tot li présentant l'verre).

Buvéz todi cistacial ! vos n'songiz qu'à v's sâvé !

Il m'fât beure avou vos ! buvans !

LI COREU (tot buvant).

Que bien vous fasse ! (5).

COLA (il vous choqué) (6).

A votre santé, monsieur (7) ! Èlle moille (8) là wisse qu'elle passe.

LI COREU (à Cola quèl boute foû d'on còp) (9).

T'as-st-on halé gosi, mais 'l avale comme on dreut (10).

(1) Chaise.

(2) Se prononce aussi *séune*.

(3) Tantôt nous-en parlerons, finissons notre sujet.

(4) Assiéz-ves, peut et doit ici se prononcer en trois syllabes — un peu plus haut, il n'en a que deux.

(5) Français.

(6) Il veut choquer — pron. à la française.

(7) Pron. *moncheu* ou *mocheu*.

(8) Elle mouille. Cette loc. pop. signifie que la goutte est bien bonne.

(9) Qui hoit son verre d'un seul trait — m'à-m. qui le jette dehors d'un seul coup.

(10) Locution populaire : tu as un gosier de travers, mais il avale comme un

COLA (*il remplixhe lès verre*).

On n'nnè vat nin so'ne jambe, il v's ènnè fät beure deux.

LI COREU (*il s'assit*).

Ti t'vas tot ratte fé saû.

(*Ils buvet*).

COLA.

Ji n'a bu qu'cistacial ouïe.

LI COREU.

Ti mèl vérès fé creure ! (1)

COLA (*il s'assit*).

Qui ji pièdde mès deux ouïe ! (2).

Quand on n'a rin magni dispôie qu'on-z-èst lèvé,
On 'nnè pout bin beûre deux.

LI COREU.

Aouè ! mais c'est-st-asséz.

Ainsi c'serèt po d'main.

COLA.

Xhoutéz, ji v's dirè l'vréie :

Ji n'sos wére ouïe à mi — c'est po-tote li journéie.

LI COREU.

Kiment ? et mès fisique ?

COLA (*à l'ovri*).

Remplixhe lès verre, gamin !

(*d coreu*)

C'est m'bon colon, monsieur !

(*ils buvet*)

droit. *Halé*, asp. très-forte qui conduirait à l'écrire *xhalé*, comme son congénère de sens et peut-être d'étymol. *houlé* ou *xhoulé*, — étym. difficile.

(1) Tu me le viendras faire croire !

(2) Yeux.

LI COREU.

Voste māie neur ?

COLA.

Justument !

On l'a tapé d'vant-z-hir (1) à 'ne tape di deux cents heure (2),
Il èst rim'nou (3) proumī, li pauvre bièste, po s' malheur.
J'aveu sèrré l'happà (4) comme jèl fai tos lès joù,
Et l'chèt l'ärèt happé d'vant qu' ji n' l'avaxhe vèiou.

LI COREU.

Poquoi sèrré l' happà ? n'avéz-ves nin dès claquette ? (5)

COLA.

Sia ! (6) J'ènne a fait fé, mais ji n' lès sàceu mèttrre.
Jan ! v'néz vèie avou mi.

LI COREU.

Haïe ! (7) On a vite situ (8),

Ji sos curieux dè vèie.

(*Its allèt.*)

SCÈNE QUATRÈME.

L'OVRI (*il prend l'botèille èt louke divin.*)

Et mi jèl sos co pus.

Tot çou qu'est d'bons ovri buvèt voleti 'ne meseure.

(1) Avant-hier.

(2) Le mot *cent* au pluriel ainsi que le mot *vingt* prend l's suivant la même règle qu'en français.

(3) Revenu.

(4) Je volet du pigeonnier, de la même racine que *happé* plus bas.

(5) Petites lattes ou planchettes en bois. (V. l'Appendice).

(6) Oui, si; dissyllabique, a très-bref. Je ne sais d'où vient la terminaison. (V. n. 1, p. 112).

(7) Exclamation d'impatience ou d'encouragement — allons !

(8) On a vite été — c.-à-d. ce n'est pas long.

J'èl va dim'ni mutoi (1) avou l'ciste qui j'va beure.
Sayans on pâu çoula! (*il beut*) Que bien vous fasse, coreu! (2).
Vos èstéz trop marlou (3) màssit (4) pèle monsieur!
Mais l' maistre. C'est-st-iue ficelle! av'ves vèyou qu'le carotte ! (5)
Quand s'a volou mavelé (6), 'l l'a fait taire avou 'ne gotte.
(Il fait comme li coreu tot buvant co 'ne gotte.)
Vo-le-là ! J'nèl sâreu beure... jan done! vûdiz-le todi!...
Ti t'vas tot ratte fé sau!... Tant à dire : Lais-le por mi! (7)
Alléz-è, Gille Nâna ! (8) Vos raviséz Sins goste (9).
Ji n'sereu nin surpris d'vent pau di t'veie à crosse (10).

(1) Peut-être.

(2) Le jeune ouvrier parodie les paroles, le ton et les gestes du coureur.

(3) Je lis dans le Dict. de Littré au mot *matou*, (en wall., *marcou*) que le mot équivalent en picard est *marlou*, pour *maslou* le mâle. Ce mot, que nous rencontrons encore plus bas semble signifier *rusé*.

(4) Sâle. — Je supp. que ce mot signifie *mal situé*, cf. le franc. *mal séant*. — Peut-être dans ce cas ne faudrait-il qu'une *s*.

(5) *Ficelle*, c.-à-d., fin, rusé, adroit. — *Av'ves?* abréviation usuelle pour *avéz-vez?* *carotte*, stratagème — comme en français.

(6) En wall., le verbe pronom. se conjugue avec l'auxiliaire avoir. Suj. sous ent.

(7) C'est tout comme s'il disait : Laisse-le pour moi.

(8) Express. proverb. : Allez-vous en, grand niais ! *Gille* est le correspondant wallon du *Niaise* français. *Nâna* est, je crois, une onomatopée pour indiquer la lenteur, la lourdeur.

(9) Vous ressemblez à *Sous Gout*, ces derniers mots formant une espèce de nom propre. — Le wallon transforme volontiers en noms propres ou en adjectifs tous les mots ou expressions qui sont d'un emploi général dans des circonstances données. Par ex. : on vous recommande de prendre vos précautions; vous répondez : *Ji n'pous mä* (je ne peux mal, je n'ai garde soit de me tromper, soit de m'exposer au danger); et l'on vous dira : *St. Poumd est tonné es l'aive*, c.-à-d., St. Peuxmal est tombé à l'eau. De même encore vous entrez dans une boutique et vous marchandez un objet; vous demandez, je suppose, si l'y en a pas un semblable de hasard ou de rencontre — et la marchande vous dira : *Vous êtes trop hasard*, ou bien : *vous êtes si rencontre*. Nous en aurons un exemple quelques vers plus bas.

(10) De te voir à bêquilles. — Le jeune ouvrier se moque du coureur parce qu'il est petit, chétif et laid, et que ses habits cadrent avec sa personne.

C'sèreut on râre cilà, s'on coréve co lès où ! (1)

J' wage (2) qui fait sins s'géné quatoizze heûre so quinze joû.

Et s'paletot, èt s'chapai qui sont plein d'lais-me-è-pâie (3),

Et s'mouche donc ! treus poiège ! (4) c'est çoula quèl rend
gâie (5) !

Mi, j'aime ci monsieur-là, pacce qui sès air mi vont :

Habèie ! (6) Haie ! co pus vite (7) il li r'fât sès canon !

Il jâse : (8) c'est lu qu'est tot — fât-il même passé l'nutte,

C'est c'jou-là qui lès r'fât, ou bin l'ârét 'ne dispute,

Compte on pau qui l'marchand il voreut disputé (9) !

Taihi-ves ! (10) Avou çoula?... sia!... po l'kipitté (11) !

(1) Ce serait un rare celui-là, si l'on courrait encore les œufs. C'est un jeu qui consiste à porter un à un sur un même tas, un certain nombre d'œufs disposés à terre sur une seule ligne, pendant qu'un coureur fait une étape déterminée. Le coureur, dit l'auteur, qui a vu ce jeu l'année dernière (1867) à St-Nicolas, est habillé comme un carnaval (c.-à-d. est paré comme un masque).

(2) Je gage. *Wagi* (ne pas oublier de prononcer à l'italienne) se rattache évidemment au bas *wadium* ou *vadium*, gage, nantissement, soit du latin *vas*, *vadis*, soit de l'anc. allem. *wetti* (cf. all. mod. *wetten*). — Voir le Dict. de Diez.

(3) Qui sont pleins de *laissez-moi en paix*, c.-à-d., de misère, de douleur. (Voir note 9, p. 106). Ça se dit surtout des hypocondriques.

(4) Et sa mouche donc ! trois poils — *poiège*, comme venant d'un mot *pilaticum*.

(5) Qui le read beau. On est *gâie* quand on est bien habillé, bien attifé; s'emploie aussi par antiphrase. Ainsi à celui qui à la suite d'une chute est couvert de plaies et de meurtrissures, on dira : *Vo-v's-la gâie ! rac. germ.*

(6) M-à-m. *habile* ! vite !

(7) Encore plus vite, c.-à-d. tout de suite.

(8) Il parle.

(9) Comptez un peu que le marchand il voudrait disputer, c.-à-d. il n'est pas à croire que le marchand voudrait disputer. — A rem. le pléon. du pronom *il*; très-wallon.

(10) Taisez-vous ! c.-à d. ne croyez pas cela. C'est une formule assimilable à une interjection comme *Ah ! bah !*

(11) Avec cela ? (c.-à-d. avec un individu de cette espèce?)... oui!... pour lui donner des coups de pied (m-à-m. pour le compiétiner).

Ils s'comptèt po dès gens ! (1) — Jalléve rouvi (2) dè beure —
A votre santé, nostre maistre ! ouie, ji v's rindrè l'honneur (3).
C'est qui v's m'avéz rouvi : ji n'a nin bu l'cafè,
Et m'cour gérerie (4) si foirt qui c'est bon dè pékèt.

(*Il beut — puis il prend l'coquemar et louke divint*).

Portant il m'fât louki k'ment qu'elle a fait cicial,
Si c'est co tottès mārc. — Alléz-è, vête maqueralle ! (5)
Si ji n'saveu voste nom, ji v's loumereu Peuvre è eou ! (6)
Loukiz donc ciste affaire ! il 'ne a plein l'marabout ! (7)
Et l'proumi pèce (8) dé pan, s'il v's plait , qu'est-st-apprèstie !

(*Il prend l'pèce di pan so l'tasse et l'mosteure*) (9).

Magniz çoula sins bourre avou s'flairante makéie (10) !
Comme ils fêt avou mi, n'ont nin mèsâxhe (11) d'pourçai .
Ji magne çou qu'est d' māva, n'a d'pièrdou qui les oxhai (12).

(*Il court à pid dèl montie po zhouté*).

(1) Ils se regardent comme des gens. — Le plur. pour le sing. le coureur se compte une personne d'importance, *gens*, *saqui*, etc. se prennent souvent en wallon d'une manière absolue pour marquer des personnes d'importance.

(2) Oublier.

(3) Je vous rendrai l'honneur — de boire à votre santé, comme vous avez bu à la miennne. — Antiphrase ironique expliquée par le vers suivant.

(4) Désiré, appétit. — Cf. fl. *geerén*.

(5) Verte sorcière — pron. *makralle*.

(6) Si je ne savais pas votre nom, je vous nommerais (rem. le chang. de n en l, comme aussi dans *luméro pour numér*o, cette pron. n'est pourtant pas universelle; la pron. française empiétant *Pouvre en cul* (v. note 9, p. 106), c.-à-d. *avare*. — Se dit aussi d'un marchand qui poivre (sale) sa marchandise. Cf. fr. cher comme poivre.

(7) Littér. : *Il y en a plein le marabout*, c.-à-d. le marabout en est plein, à savoir, de marc.

(8) M-à-m. *pièce de pain*, c.-à-d. tranche de pain.

(9) Et la montre.

(10) Avec sa puante makéie ! La makéie, est un fromage blanc et mou fait avec du lait caillé et se mangeant tout frais.

(11) Ils n'ont pas besoin — suj. sous ent. — *Mesazhe*; de la part, nég. *mes*. (Cf. *mesheure*, etc.) et *azhe*, aisé, ainsi, mésaise, pour besoin.

(12) Il n'y a de perdu que les os. — Je suppose, d'un mot *ossalia*?

Allans on pau xhouté s'ils s'appréstèt à d'xhendre...
Ci n'sèreut tot l'même (1) s'ils m' vinaxhi surprendre (2).

(Il raccourt).

Aïe ! vocial l'autre coreu po lès gros bârre français...
Qui m'li fârét-il dire?... on n'ouveure nin après.

(Il prend les Anglaise et les mette à le).

Habèie ! cachans cèscial, ji m'lès vas mèttrè è s'baume.
Nânez bin, mès èfant (3) !
Vocial ine autre pus vèrt, mais quand ji li dirè :
Nos n'avans pus qu'lès voste — hongré mâgré 'l s'tairèt.

SCÈNE CINQUÈME (4).

LI COREU dès bârre (tot-z-entrant).

Bon jou ! wèsti voste maistre?

L'OVRI (d'visse).

Il èst-st-èl colèbire.

C'est s'mâie neur qu'est rim'nou... qu'est stronné vous-ju dire (5).

(Il leume tant qu'il pout).

LI COREU.

Hein? ji n'sos nin v'aou cial po pârlé d'tot çoula.
Houkiz-le, houkiz-le, mi fi!

L'OVRI (al poitte).

D'xhendéz on pau, Cola !

N'a'ne saqui qui v's rattend !

(1) Egal, indifférent.

(2) Remq. le subjonctif.

(3) Dormez-bien, mes enfants ! L'hémistiche manque dans le manuscrit.

(4) Pron. cinkème, —

(5) Il faut faire entendre deux *j* en prononçant *vous-ju*.

COLA (*à grinit*) (1).

Qui rattend n'a nin hâste (2).

L'OVRI.

Vinéz ! c'est po lès bârre ! (*il renteure*) Il na 'ne saqui qu'il jâse (3).

LI COREU (*à Cola qu'enteure*)

Ah ! ah ! vo-ves-cial vinou ! Ji creux qu'vos v's moquéz d'mi.
J'arèt bin vite hut jou qu'vos d'veriz avu fini.
C'n'est nin comme ça qu'on fait — ji m'naxhixhe di vos compte (4).
C'est s'moqué dè marchant — jan ! ime va-t-on rèspondre ? (5)

COLA (*à visse*).

Il n'fat nin dire, monsieur, qui ji m'veus moqué d'vos (6).
J'a stu gêne d'ovrège — on pout bin l'estre turtos (7).

LI COREU.

C'esteut co l'même affaire quand ja v'nou l'diéraine fêie (8)
Savéz-ves bin cou qu'ji ferè, ji v's è (9) r'prendrè l'moitie. —
Il lès r'fat po sèmedi — na l'mutant (10) d'ajusté —

(1) Dans le grenier.

(2) Qui attend n'a pas hâte, n'est pas pressé.

(3) Nous avons déjà dit que *il n'a*, est pris pour *il y a*, prononcé *igna*, puis *ina*.

(4) Je me fatigue de vos comptes.

(5) Me va-t-on répondre ? Nous remarquons encore ici cette forme emphatique du pronom *mi* transformé en *ime* ou plutôt *ème* comme on prononce à Liège (V. note 12, p. 96).

(6) J'écris, *ji vous*, *ji poux* etc. pour suivre plutôt l'analogie du français que du latin; sinon il serait préférable d'écrire *ji tou*, *ji pou* etc., — L'analogie m'a entraîné aussi à écrire tout le long de la pièce *entré* et non *intré* qui eut été plus conforme à l'étymologie.

(7) J'ai écrit partout *estre*, qui se prononce *èsse*, bien que le latin *esse* semble inviter à adopter cette dernière orthographe. C'est pour me rapprocher du français *être* qui vient du bas latin *essere*.

(8) La dernière fois.

(9) C'est une forme abrégée de *ènné*.

(10) La moitié — ce mot signifie aussi milieu.

Ji m'va quèri 'ne ovri — mèttéz cès-là d'eosté.

(*Cola d'meure si pogne aspoyi (1) so s'hanche*).

Alléz-ves vini fé l'juste (2), aspoyi so vos hanche ?

Quérdez les équipèges ! c'est-st-ine attèche so m'manche (3).

Si vos 'nue avéz co troppe avou ciste dixhaine-là,

Ji v's è r'prendre co cinque. — Avéz-ves oyoo coula ?

COLA.

Awè, ji v's a-st-oyou. — Xhoutéz ! ji passerè l'nutte

Si vos m'lès lèyi tos, ji n'pièdrè nin 'ne minute.

Ji v's r'pond qu'seront fait.

LI COREU (*tot 'nne allant*).

Nènni ! ji n'm'y fèie nin (4).

C'est dèl jotte po voste gade ! (5) A c'ste heure, il n'est pus temps.

Ji k'noxhe dès autre asséz qui m'lès feront totte di suite.

(Il sort e).

SCÈNE SIXHÈME.

COLA (*tot r'quérant dix fisike*).

Il n'vat nin ouïe autrement. — Turtos, c'est-st-à l'pus vite.

Vo-ne-là wère (6) ine an d'cial, nos aviz pus àxhèie :

(1) Son poing appuyé sur sa hanche.

(2) La cruche — probl. du vieux français *juste* — Dict. de Gegg.

(3) C'est une épingle sur ma manche — c.-à-d. je me souviendrai de vos façons d'agir.

(4) Non, je ne m'y fie pas.

(5) C'est du chou pour votre chèvre. Prov. c'est-à-dire, c'est bon à garder. — Toutes vos paroles sont inutiles, il vaut mieux ne les pas dépenser — *jotte*, chou, étym diff. de même que celle de *gade* (ne pas oublier de pron. *gatte*). J'écris *gade* à cause du dérivé populaire *gadot*, nom propre donné à toutes les chèvres, comme *minou* ou *minette aux chats*.

(6) Litt. : voilà pas guere, c.-à-d. il y a à peine. Rm. la place de la négation *ne* entre *vo* et *là*.

C'est nos autre qu'estit maistre ! à c'ste heûre, c'est-st-iné pauvre
[vèie !

Si vos v's trovéz en r'tard, ine autre èst sins ovrège.
C'est qu'on a bëlle à dire, fät ovré po l'manège.

LI COREU dès anglaise (*tot raccorant*).

Kiment donc ? vos m'rouviz !

COLA

Nonna (1) ! min c'n'est nin di m'fâte :
Ennè vat r'prendre (2) vo-le-cial !

LI COREU dès anglaise (*tot sortant*).

A r'veïe ! qui l'bon Diu v's wâde ! (3)
Ji n'mi vous nin trové so les ovrège (4) avou lu.
Il'est trop blanc d'so l'ventre (5). N'aïe nin sogne, èxplique-tu. (6)
Mais s'ti li vûdes ine gotte à mès oûïe t'ès-st-on traitre.

(*Il sorte*).

COLA (*tot loukant d've l'ouffe*) (7).

Ah ! s'ennè voléve beûre, l'affaire sèreut sûr (8) faite.
Mais c'n'est nin l'mêmeurtos (9). Lu li fät dè pèkèt.
Et l'autre.....

(1) Non, pron. nonna. Je suppose que cette terminaison vient de *n'a* comme on dit *non fait*. Cf sia. V. n. 6. p. 405.

(2) Que Dieu vous garde !

(4) Litt. : *Sur les ouvrages*, c.-à-d. *dans les ateliers*.

(5) Etre blanc sous le ventre, c.-à-d. hypocrite, flatteur, menteur — être faux rapporteur. Origine ?

(6) N'aïe pas peur, explique toi. Pron. *explique*.

(7) Regardant vers (devers la porte).

(8) Pron. comme en français.

(9) Litt. : mais ce n'est pas le même tous, c.-à-d. : il n'en est pas de même de tous.

SCÈNE SEPTÈME.

LI COREU dès bârre (*il renteûtre arou ine ûrmuri*).
Et mès fisique ?

COLA (*tot prendant dès fisique*).
Tinéz, volà dix bois.

LI COREU.
Et lès dix équipège ?

COLA.
Tot-à-fait èst-st-essonne (1).

LI COREU (*à l'ûrmuri*).
Loukiz si v's avéz tot.

COLA.
Aouè ! n'âyiz nolle pône (2).

LI COREU (*à Cola*).
Ainsi ni rouvîz nin li jou qu'vos d'vez rentré.

COLA.
Vos poléz èstre tranquille : po c'jou-là vos les âréz.

LI COREU (*à l'ûrmuri tot sortant*).
Bin ! ji v's prend po témoin.

(*Ils sortent*).

SCÈNE HUTÈME.

COLA (*il s'assit*).
Enfin (3) ! il èst-st-èvôie !

(1) Tout-à-fait est ensemble, c.-à-d. tout y est — on prononce aussi *essonle*.

(2) N'ayez nulle peine.

(3) Prononcez comme en français.

Direût on qu'il seiüe si chin? c'est iue saquoï qui m'soie (1)
Di s'veie on pau d'ovrège, et qu'on l'vint pârtagé! (2)
Oûie vos n'avéz pus l'temps dèl poleur ménagé.
Si j'poléve richèrgi (3), quand j'aré rentré m'poste (4)....
Mais nènni! n'a rin d'sûr... coulà fait pièdde li goste.
C'est dix anglaise! dix bârre! qui sais-je? dix maquignon! (5)
Il fareut 'ne tiëste à pârt po rit'ni tos leus nom.

(A Forri)

Qui polixhes-tu, valèt? (6).

L'OVRI (*a visse*).

J'sos à m'dièrène baidelètte (7).

COLA.

Quand ti l'ärès fini, fais lès fiér di clichètte (8).

L'OVRI.

Ji n'a pu dès grisou (9), m'ènnè färèt broyi (10).

COLA.

C'est bon, mais n'rouvèie nin qui t'färèt dispêchi.

Ti l'as-st-oiou tot ratte, èt ji n'tèl fais nin creûre.

(1) Dirait-on qu'il soit si chien? c'est quelque chose qui me scie.

(2) Rmq. la syntaxe wallonne si libre dans ses allures : *De se voir un peu d'ouvrage, et qu'on vient le partager; le que dépendant de voir.*

(3) V. not. 3, p. 73.

(4) Mase, *mon poste* — propre, ma position. D'une servante on dit qu'elle a un *bon ou un mauvais poste*; une bonne ou une mauvaise place. — Ici, *la partie de l'ouvrage qui m'est confié*.

(5) V. l'appendice.

(6) Que polis-tu, garçon?

(7) Voir l'appendice.

(8) Fais les fors de clichette. V. l'appendice.

(9) V. l'appendice.

(10) Il m'en faudra broyer — sujet, sous ent.

'I nos faret ouïe ovré po l'mons disqu'à dixhe heûre (1).

SCÈNE NOUVELLE.

LAMBÉRT (*tot rentrant*).

Il a fait chaud, Cola ! — J'elles a vèyou r'passé (2).

COLA.

Jènne aveu vingte -- louke, compte !

LAMBÉRT.

Aouè, v'lès-là, c'est zèles.

Dixhe à pont comme di l'or ! (5) — Ils n'ont nolle brassadelle ?

COLA.

Cès-là n"nne ont maie au (4).

LAMBÉRT (*il prend l'botelle*).

Là d'sus buvans on vèrre.

COLA (*tot s'dressant*) (5).

Ji v's a lèyi voste pârt.

L'OVRI (*à part*).

Volà 'ne flairante affaire (6).

(1) Ce mot *dix* que nous venons de voir trois fois en quelques vers, se prononce tantôt *dixhe* avec une forte aspiration, tantôt *dix* comme en français — devant les consonnes, toujours comme en français. — La prononciation aspirée devant les voyelles est touj. permise, l'autre ne l'est pas, et l'on semble se guider par des raisons d'euphonie quand on y a recours — Toujours est-il qu'on ne peut dire autrement que *dixhe heure*.

(2) Je les ai vus repasser — *j'elles*, manière de prononcer pour *ji les*.

(5) Dix à point comme de l'or, c.-à-d. dix magnifiquement, heureusement à point.

(4) Ceux-là n'en ont jamais eu. — Remarquer cette contraction de *ni zinne*, en *nènne* d'abord, qui peut se dire, puis enfin en *une*, prononciation plus ordinaire.

(5) En se levant.

(6) Voilà une puante, mauvaise affaire.

LAMBÉRT (*tot loukant l'botèille à joâ*).

Ji creu qui ti m'couionnes, il n'a rin èl botèille.

COLA.

Kiment? — On l'a v'nou beûre! — N'sèreut-ce nin ti quéque fêie

L'OVRI (*toi s'recrêstant*) (4).

Est-ce à mi qu'vos 'nne avéz?

COLA (*tot máva*) (2).

Si j'saveu qu'c'sèreut toi,

Ji t'foutte à l'ouffe tot dréut (5).

L'OVRI.

Qu'a-je fait done, mi? poquoï?

COLA.

N'est-ce nin ti qu'a v'nou beûre éou qu'j'aveu lèyi d'gotte?

L'OVRI.

Po qui m'prendéz-yes done, maistre?

COLA (*tot s'rapprochant d' l'ovri*).

Ji v's prends... ji creus qui j' l'ode (4).

L'OVRI.

Ji vous toumé réud moirt (3)!

COLA (*tot s'risséchant*) (6).

Coucial, nos l'savans bin;

(1) M.-à-m. tout en relevant sa crête — c.-à-d. avec indignation et fierté.

(2) Litt. tout mauvais, tout fâché.

(3) Je te f... à la porte tout droit.

(4) Que je le flaire, que je l'odore.

(5) Je veux tomber raide mort — formule de négation énergique.

(6) Tout en se retirant.

Vos l'dihéz po v's fé creûre, mais vos n'y vêrez nin :
On k'noxhe bin voste pârlé.

LAMBÉRT.

Xhoûtéz, n'a qu'mi qui pièdde.
Moussiz-ves, nos'nne irans beûre à Grand Bac àl candelier (1).
On n'nos l'prindrèt nin là.

L'OVRI (*à Cola*).

C'areut bin stu l'coreu :
So l'temps qu'ji v's a houki, 'l a d'manou (2) cial tot seu...
Il èsteut, véves, (3) ainsi.

(Il s'mette adléz l'tavle).

COLA (*tot pittant après l'ovri*) (4).

Vas-te ovré ! (5) Ènnè vas-te (6) ?

(1) Nous en ironis hoire au Grand Bac (enseigne d'un débitant de boisson ?) au comptoir. — D'où vient le mot *candelier* ? Il se rattache évidemment au mot *cande* (pron. *cante*) qui signifie *chaland*. Gggg. dans son dictionnaire dit que l'anc. wallon *à calande* — ce qui est probable, car on dit encore aujourd'hui : *me bottique bin acalandée*. Et il renvoie, ce me semble, avec toute raison, au hollandais *kalant* qui a la même signification. Ainsi est écartée l'étymologie fournie par Diez de *chaland*, bateau.

(2) Il est resté ici tout seul. R. *Demanere*.

(3) Contraction de *véyéz-ves*, voyez-vous.

(4) Lançant un coup de pied à l'ouvrier — *pitté*, lancer son pied.

(5) « Outre l'impératif, on en remarquera dans notre patois un second plus énergique et qui est employé surtout à la deuxième personne du singulier avec le verbe auxiliaire *alé* (aller) : exemples : *va magni*, *va jowé*, *va l'queri* : (va manger, va jouer, va le chercher), voilà le premier impératif ; et voici l'énergique : *vas magne*, *vas jowé*, *vas ét quire*. Le second verbe est ici à l'impératif, car s'il était à l'infinitif, la phrase serait interrogative. » (Simonon, poésies en patois de Liège. Liège 1845). Cette remarque de Simonon n'est vraie qu'en partie. Le wallon a bon nombre d'impératifs composés, et voici ces impératifs rangés par ordre d'énergie : *oueure* (travaille), *va orré*, ou *va-st-orré* (va travailler), *vas-te ovré* (pron. *vassoveré*) (vas-tu travailler ?), et *vas-te oueure* (pron. *vassoueure*) (vas-tu, travaille). Je crois que *vas-te* a primitivement été le verbe interrogatif comme le montrent ces espèces d'impératifs français *vas-tu travailler ?*, *veux-tu travailler ?* et qui a fini par perdre son sens original, au point d'être accolé à un impératif.

(6) T'en vas-tu ?

Si ti boges co di t'visse, ji t'souffrè 'ne bèle ramasse (1).

L'OVRI (tot s'ritournant).

Il n'fât nin v'nî pitté.

COLA (tot pitant).

Vas-te ovré, p'tit vârin!

(*L'ovri vat-st-a visse*).

LAMBÉRT (tot l'nant Cola).

Tès-st-on drolle, sés-te (2), Cola : ti t'mâvèles po dès rins.

Lais-le-dire : c'est-st-ine éfant. — Mousse-tu (3) ! jan ! n's irans [vêie].

Dispêche-tu?....

(*H laut vêie dès cense so s'main*).

J'a po té, louke, veus-te (4) deux franc èt d'meie.

COLA (tot s'appréstant).

Il vâret mi qu'ji t'xhoute, èt qu'ji passe ine saquoï;

Jè n'nne a nè pus nè mons. — Qu'il d'meure po cou qu'il èst.
Mais wisse allans-gnes, Lambèrt?

LAMBÉRT.

Ji v'sél dirè (5) tot ratte.

Vos l'savéz bin, marlou (6)!

(*H fait sègne à Cola qu'il se taise po l'ovri*).

Vos voléz v'nî fé l'madde (7)!

(1) Une belle raclée. On dit en wallon *ramassé 'ne saqui*, pour battre, ou simplement *reprendre vivement quelqu'un*. Dans le français populaire le mot *ramasser* s'emploie aussi de cette façon.

(2) Sais-tu?

(3) Habille-toi.

(4) Vois-tu?

(5) Je vous le dirai. J'écris *v'sél* en un seul mot par analogie avec les autres pronoms composés comme *j'el* pour *ji li*, etc.

(6) Voir note 3, page 106.

(7) Je ne sais comment écrire ce mot. Gigg, le rattache au français *matois* lui-même d'origine incertaine. Je hasarde l'étymologie *madidus*, imbibé, qui avait tant

T'ès co pus hâtain qu'mi (1), cajji (2) m'pègue avou m'main.
Ti t'lais dès trop longs ch'vet.

COLA (*tot spégnant*).

Li bârbi vêret d'main.

LAMBÉRT.

T'as 'netièste comme on boubou (3), ti d'veus métter d'el poumâde.

COLA.

Divin l'temps j'éane aveu, mais ouïe c'est l'feumme qu'el wâde.
Ah ! ji sos bon ainsi. — Dihéz-me, a-je l'air d'ine gens ?

Direut-on 'ne homme marié ?

LAMBÉRT (*tot s'dressian*).

T'ès-st-on pau maigre seulement.

Haie ! y èstans-gnes ?

COLA.

Quàsi (4); j'n'a pus qu'à stampé m'pipe.

Lès cigâre sont trop chirs, c'est bon po l'ci qu'est libre,
Qui vique por lu tot seû.

LAMBÉRT.

Bourre ti séchai d'toûbake.

de sens dérivés en latin, qui signifie parfois *mou* et qui a pu signifier *souple*, *sournois*. Un dicton wallon semble venir à l'appui de cette dérivation : *Vos aviez v'nou à monde divin 'ne faire, vos estiez trop madde* (vous êtes venu au monde dans une cage, vous êtes trop rusé). Cependant il faut à cette occasion noter que *madde* sign. encore *humide*, et que le wallon aime à jouer sur les mots. Je pourrais à cette occasion rappeler une chanson populaire assez libre, et surtout le dicton *généreux comme ine récine* (c. à-d. avec calembourg : jaune et raide *jene et rend*) comme une carotte.

(1) Hâtain, fier, coquet. Il est à croire qu'ici Cola donne quelques soins à sa toilette.

(2) Car je me peigne — pron. *pîn-gne*.

(3) Sorte de balai à manche très-long, terminé par un disque en bois hérisse de longues soies. Cette espèce de balai sert à enlever les toiles d'araignées, et à nettoyer les fenêtres élevées. On comprend la comparaison. Etym? onomatopée?

(4) Pron. *câsi*.

COLA.

Nos 'me árans sûr asséz di çou qui j'a-st-è m' blague.
Loukans ! n'rouvèie-ju rin ?

(*Il sent d'vein sés poche.*)

Oh! oh! mi norèt d'poche !

(*Et prend so l'bane.*)

Evoïe !

(*Il sortit.*)

SCÈNE DIXHÈME.

L'OVRI (*tot bouxhant so s'bresse*) (1).

Alléz ! alléz ! ét s' féz l'tour di l'hôrlodge ! (2)
Vo-me-là maistre ét seigneur ! il n'a pus pèrsonne cial.

(*Il serre l'ouffe*) (3).

(*Il quitte li bane.*)

Sèrrans bin l'ouffe al cléf ! Et qu'l'ovrège vasse po l'diale (4). !
Ji n'pous nin pus mà qu'l'u. D'abôrd po çou qui m'donne,
Si ji m'alléve toué, c'sèreut à preume ine bonne ! (5)
On s'irèt porminé (6) ét m' fâreut (7) té l'ovrège !
Amuséz-ves bin, neste maistre.

(*Il s'assit.*)

Ji v's sohaite bon voyège..

Por mi, ji m'va-st-assire — il n'a m'tièste qui touène totte.
Ji sos cial bin tranquille, ét j'sowe à cent mèille gotte (8).

(1) Tout en frappant sur son bras.

(2) Allez ! et si (ainsi) faites le tour de l'horloge, c-à-d. restez douze heures dehors.

(3) Il ferme la porte.

(4) Aille au diable.

(5) Si je m'allais tuer, ce serait seulement alors une bonne idée, — à preume, litt. pour la première fois.

(6) Promener.

(7) Le pron. *il* sous-entendu.

(8) Et je sue à cent mille gouttes,

'I fareut magni'ne saquo... Dovians où pau l'ārmā.

(Il douvre l'ārmā et tau vête çou qu'est d'vin).

Il n'a d'tot ! quel plaisir ! Et tot-à fait qu'est crâs !

(Il prend l'assiette à bourre).

Po k'menci prendans l'bourre. — Admiréz l'nouve assiette !

C'est sûr por cial qu'on l'prend, cacc'est l'plèce qu'est l'pus nette.

Volà l'gros pôce (1) dèl dame, è v'là sès quatre autres deugt.

C'est dèl fâte dè coutai s'elle èst fendowé è treux.

(Il remette l'assiette).

Tot çou qu'est stâré d'sus, si j'èl mèttéve so m' tête,

Ji n'direu nin : c'est l'crâxhe, si ji div'nève malâde (2).

(Il prend une autre assiette).

V'là lès coiène (3) qui d'meûre po fé l'potéie por mi !

(Il louke avâ l'ārmâ, et l'frissére).

Et puis — èt puis, c'est tot ! Sèrrans-le ! li chèt vat v'ni.

(Il vient sur l'avant-scène).

Mais portant l'dame èst crâsse, èt s'magne-t-elle al même
[tâvle (4)].

Ji creus ... aouè, ji m'pièdde (5)..., ou bin èlle fait l'haiâvle (6).

Na sûr ine traque là d'vin. On n'a jamais vêyou,

S'ècrâxhi comme li dame dè vent qu'soffèle è cou (7).

(1) Pôce — en wallon plus souvent : le gros pouce.

(2) Tous ce qui est étalé (éparpillé) dessus, si je le mettais sur ma tartine, on ne dirait pas : c'est la graisse ! si je devenais malade. — Cette phrase est construite suivant la plus pure syntaxe wallonne.

(3) Couennes de lard.

(4) Et si mange-t-elle à la même table.

(5) Je m'y perds.

(6) La difficile — m-a-m, haissable.

(7) On n'a jamais vu (quelqu'un) s'engrasser du vent qui souffle dans le cul.

Et l'maistre, donc ! lu l'sofflé, qu'bâhereut 'ne gadde entre lès
[coinne (1)].
Qui n'direut co jamais : Féz dès bonnès couhène !
Quand s'grosse feumme n'est nin cial, il vat bouxhi tot jus (2),
Et si vite qu'elle renteure, il s'tait, vos n'l'oïez pus (3).
Il m' fâreut wâdde (4) l'êfant so l'temps qu'elle vat èl vêie !
Adonc puis j'sereus tot ! — Voléz-ves qui ji v's èl déie ? (5).
Bin ! quand 'lle mèl dôrèt co (6), ji ferè tot comme l'autre jou,
Jèl picerè po l'fè braire (7) ou jèl lairè so l'sou (8).
Qu'elle li mètte mon Marie, elle ni donrèt qu'dix cense !
Ainsi, n' dimeûrèt nin totte ine journëie èl bance.
Mais dix cense !.. comme il vat, c'est dix frane di d've l'temps (9).
Quand ji pense qui nos fiz deux Piémont ahèiemment (10).
Li jou qu'on d'veve rentré (11), nos alliz po les a'recette,
Li maistre avou s'ventrin (12) èt mi lès bayonnète ;
Et puis l'chicaille suvèe : c'esteut todì sâcisse !
Oh ! nos 'nne avans magni d'cial al châssie Vivegnis (13).

(1) Et le maître donc, lui, le soufflé (bouroufflé) qui baisserait une chèvre entre les cornes, qui ferait des choses difficiles.

(2) Il va tout renverser. Litt. il va frapper tout à bas.

(3) Vous ne l'entendez plus.

(4) Garder. — A Liège on dit *wârdé*.

(5) Voulez-vous qu'on vous le dise ?

(6) Eh bien ! quand elle me le donnera encore.

(7) Je le pincerai pour le faire crier.

(8) Le seuil.

(9) C'est dix francs de devers le temps, c.-à-d. comme dix francs autrefois.

(10) Nous fisions deux Piémont (fusils commandés par le Piémont) facilement.

(11) C.-à-d. reporter l'ouvrage.

(12) Tablier — pron. *cautrin*.

(13) Nous en avons mangé d'ici à la chaussée de Vivegnis, c.-à-d. une lieue en longueur. La chaussée Vivegnis (des vignes) est un faubourg de Liège très-connu, où l'on va, suivant la saison, manger des asperges, des fraises, et en tout temps, boire du vin du cru, appelé *vin de pays*. Pron. l's finale.

C'est qu' c'esteut ou kilo por mi, po l'maistre et l'dame !
On n'loukive pus à rin — il falléve feu-z-èt flamme !
On s'moquéve dit tot l'monde, on fève dès hihâhâ !...
Oùie ils n'ont pu d'tot rin : ils sont tot nou, tot d'xhâ (1).
On n'lès veut pus moussi qui d'temps en temps l'dimègne.
Mais lès hârde fêt dès pleu (2), sont crâs comme dès arègne.
Lès bêlles montre, lès chaîne, on n'lès veurèt mâie pus.
V'là quatoizze meu hoyou (3) qu'on a d'né l'errhe dissus.
Il métteve sès colon po gâgnî (4) deux treus pârt (5) ;
Et l'éie comptéve qu'avou 'lle poreut d'gagi sès hârde (6).
Mais l'chét qui n'saveut rin, l'aret vêyou so l'teût,
Et houp !... il a-st-âhèie : il y monte po lès lieu (7).
C'est ine piéddre po turtos, fat bin rik'noxhe li vréie (8) :
Chaque fêie qu' l'aveut on prix, on fêve li fricasséie.
Il n'mâquéve pus qu'çoulâ po rendre li maistre pus vérd.
A c'ste heure il m'vat k'pitté sins louki si j'a toirt.
Ji n'sérè pus si bon, cass'il me vout co v'ni battre,
Divant qu'il n'âie bouxhi, j'aré disfaits m'savatte.
S'il xhanse (9), ji n'dirè rin; mais si jamâie il bouxhe,
Ji li firè (10) al tiète, et puis ji prendrè l'ouxhe.

(1) Litt. tout déchaussés.

(2) Font des plis.

(3) Échus.

(4) On prononce *gagnî*, *wâgnî*, *gaugni*, ou *wangni*, à volonté, suivant qu'on fait entendre ou non la voyelle nasale.

(5) Pron. deusse treux pârt.

(6) Et elle comptait qu'avec (cela) elle pourrait dégagé ses effets. *L'éie* pronom emphatique comme en français : *et lui comptait pour et il comptait*.

(7) Il a facile, il y monte par les lieux (d'aisance).

(8) Le vrai, la vérité.

(9) *Xhanse* signifie faire mine de frapper, se borner à faire le geste; *s'il xhanse* signifie donc : *s'il se borne à lever le bras*. *Xhanse* signifie aussi : Lever le bras de la pompe, donner un coup de piston. Etym. ? Oserait-on recourir à un *scansare* dérivé de *scaudere* ?

(10) Je lui frapperai.

Il veurèt adonepuis çou qui j'fais d'bénèfice,
So l'temps qu'il s'pormonrét, èt qu'mi ji sos-st-à visse.

(*Il s'assit.*)

Qui n'a-je fait comme mi pére, ji gagnereux m'veie è beure (1).
J'sos co pus mässit qu'l'u, mais c'est d'crâxhe qui j'sos neur (2).
Çoulà m'fait tourné l'cour, car ji creu qui j'va rendre.....
C'serent co bin l'pékèt... mägré mi, m'tièste vout d'xhendre ...

(*Il s'edoimme.*)

(1) Dans la bure; ce mot est masc. en wallon.

(2) Que je suis noir.

DEUXÈME ACTE.

— 808 —

Li scène si passe à Lige divin 'ne mohonne wisse qu'on va beure li café. C'est-st-ine
pléece tot bonnement avou 'ne poitte à fond qui dounne sol rowe. Al pareuse d'a
droite (1) est l'comptoir divin l'qué (2) est l'poitte del couhène. Dès tavle et dès
chêire sont régléeie avâ l'pléece (3).

SCÈNE PROUMIRE.

(*Marianne est-st-à comptoir, Joseph beut l'café.*)

MARIANNE (*tot r'lavant les verre*).

Çou qu'ji va dire, Joseph, ci n'est nin à saïl (4) :
Il v's fät louki sor zèles, il s'fät sûr fè païi.
C'est qui ci n'est nin l'tot (5) : na qui sont trop malène,
Et qu'sol costé s'saiwèt (6) quand ji sos-st-èl couhène.

(1) On dit aussi : *d'a dreute* — Nous voyons encore ici l'emploi de la double préposition — En français on dit *de droite*, en wallon, *de à droite*.

(2) Tournure toute française — Le wallon ne me semble pas connaître le pronom *quel* — et surtout il ne connaît pas cet emploi du relatif pour allonger la phrase au moyen d'une proposition qui, par le sens, est une coordonnée à la précédente. Le wallon pur aurait dit : *et d'ven est l'poitte del couhène*.

(z) Sont arrangées.

(4) *Ce n'est point à essayer*, c.-à-d. il faut le faire tout de suite.

(5) *C'est que ce n'est pas le tout*, loc. fréquente — elle est expliquée par ce qui suit — c'est comme si l'on disait : C'est que, outre les ruses ordinaires, il y en a qui ont encore des ruses plus fines.

(6) *Si sauwé*, c'est se sauver en se glissant de manière à ne pas se laisser voir, *s'esquiver* — de *salvare*, je suppose ?

Ine fëie évöie foû d'cial, tot-à-fait èst pièrdou.
Ét nos polans (1) bin dire : V'là 'ne portion po l'coucou (2).
Mèfifiz-ves di cèstelàl (3) avou leus bëllès tièste !
Ji v' dis, c'est mägré zèles quand fät qu'elles vis pâïesse.

JOSÉPH.

O Maianne (4), jèl sé bin : çoucial n'est nin novai.
Si j'veléve une sorti, ji li happereu s'bancetai (5).

MAIANNE.

Li bancetai ! Ah ! Ah ! Ah ! Qui racontéz-ves, pauvre homme (6) ?
On lès pout bin r'tournè qui foû n'toumerekut nin 'ne pomme.
Li bancetai ! quand j'y songe, n'a d'vin quéqu'fëie qu'ine hârde
Qu'on n'fait qu'dé porminé dèl mohonne à lombârd !
V's èstéz trop bon, Josèph ! n'fät nin rire avou zèles.
Surtout, quand l'les ont magni, leus cense, à r'veïe, mameselle ! (7)

JOSÉPH.

On n'pout nin fé çoula, c'sèreut k'chessi lès gens (8).

MAIANNE.

Kiment ! qu'avéz-yes dit ? Vos qu'a sièrvou si longtemps,
Qu'a rôlé tot costé, qu'a fait çou qu'on dit l'vëie !

(1) Nous pouvons.

(2) Voilà une portion de perdue — Pron. *porchon*.

(3) De celles-là, v. note 6, p. 97.

(4) Autre forme abrégée et fréquemment usitée de Marianne. Cet ô se prononce très-ouvert.

(5) Son panier.

(6) Dans ces deux mots qui n'en font qu'un par l'usage, l'*r* de *pauvre* se prononce.

(7) Surtout, quand elles ont mangé, leur argent, à revoir, mesdemoiselles. Construction très ellipt. et ordinaire. C.-à-d. surtout, quand elles ont mangé n'oubliez pas d'exiger leur argent, et seulement alors dites leur : à revoir, mesdemoiselles — 'les ont magni, on peut pron. *font magni*.

(8) Ce serait chasser (conchasser) les gens.

V's sériz co bin honteux tot d'nant voste marchandèie !
Qu'äréz-ves avou çoula ? V's l'löréz à voste järretire (1),
Et zèles, elles riront d'vos. — C'est qu'on-z-a bèle à dire.

JOSÉPH.

Et vos penseréz co bin qu'jèlesi quittereu (2), Maianne ?
Nènni-quand 'lles rivérif, c'est mès cense ! ou bin m'canne (3).

MAIANNE.

Ariz-ves on bois d'fahxène (4) qui vos áriz co toirt (5).

JOSÉPH.

Jèl voreu bin vèyi.

MAIANNE.

Ni brèyans nin si foirt.

Dispôie déjà longtemps èlles sont-st-accoustumèie (6)
Dès crédit, dès affront ! — Il n'si passe nolle journéie.
Qui n'avéz-ves nin vèyou d'vent-z-hir avou cistelà ?
Vlà portant une, Josèph, qui n'est co māie foù d'cial.

JOSÉPH.

Aveut-elle po baicôp ?

MAIANNE.

Mi j'a sièrvou 'ne boulète.

(1) Vous le lierez à votre jarretière, c.-à-d. ce sera quelque chose de perdu, d'irrécoverable. Il y a ici une série d'éliisons trop hasardées. Il faudrait prononcer : *vos l'löréz*. *Lier*, en wall., se dit *loït*, au fut. : *löté*, et souvent *töré*.

(2) Que je les tiendrais quittes.

(3) Autre construction elliptique. Quand elles reviendraient, c'est mon argent ! ou bien ma canne, c. à-d. je dirais : *mon argent* !, sinon, je jouerais de la canne.

(4) Un bois de fagot — de *fascina*.

(5) M.-à-m. Auriez-vous un bois de fagot que vous auriez encore tort.

(6) A Liège on dit : *accoustumée*.

JOSÉPH.

Et mi, 'ne diméie ronde tête (1).

MAIANNE.

Oh ! oh ! v'là co'ne bèle pièdde.

JOSÉPH.

Jan ! lèyans tot çoula, ni rim'nans nin là d'sus.

C'est s'proumire èt s'dièrène (2), elle ni m'arêt m'aïe pus.

(Il s'dresse èri (5) dèl tavle).

N'a-t-elle nin v'nou, l'bacelle, ouïe avou lès hachisse ? (4)

MAIANNE (tot loukant à l'horloge).

Nenni ! — c'est l'heure portant — nos árans sûr dèl frisse (5).

Faret dire qu'on lès hache on tot ti pau pus fène,

On n'rik'noxhrét nin l'erâxhe, èt s'seront-elles pus jène (6).

JOSÉPH (tot s'topant s'pipe).

Si c'u'est qui po l'coleur, il n'a qu'à mèttrre pus d'où :

Ou bin wârdéz lès jène (7), doréz lès tot âtou (8).

Sins çoula cangiz l'prix, car po sèpt cense èt d'meïe,

Nos n'sâriz mèttrre tot maigre, autremint qui dèl gâtëie.

(1) *Tate en wall*, c'est une tartine, *ronde tête*, c'est une tarte.

(2) C'est sa première et dernière — sous-ent. attrape. Dans cette loc. on se sert toujours du féminin.

(3) M.-a.-m. en arrière de la table.

(4) N'est-elle pas venue la fille aujourd'hui avec le hachis — *bacelle*, fille, et *valet*, garçon — Ces deux mots si différents appartiennent à la même racine (V. Littré — au mot *bachelier* — et Gggg. Dict. au mot *bacelle*, M. Gggg. est le premier, je crois, qui ait rapproché ce mot de *bachelier*, en donnant toutefois une étymologie fausse).

(5) De la fraîche — allem. *frisch*.

(6) Il faudra dire qu'on les bache (à savoir les viandes) un peu plus fines, on ne reconnaîtra pas la graisse et si seront-elles (à sav. les boulettes) plus jaunes.

(7) Les jaunes d'œufs.

(8) Alentour.

Saves bin çou qu'fât hachi ? c'est lès niérf qui na d'vin (1).
Il n'a rin d'pus gênant, coula mousse entre lès dent.
Et puis elles 'nnè vont d'cial (*il grawe divin sès dent*)
quéque féeie on d'mèie quârt-d'heure (2).
Vos poléz bin songi qu'ça n'nos fait nin d'honneur.

MAIANNE (*tot bogeant l'tasse d'à Josèph*).

L'honneur, hein ? mi, por zèles, elle est cial à mès reiu :
Ainsi, ji n'a qu'à m'xheure quand il fait dès grands vent (3).
Qu'elles vonsse (4) saïl pus long s'elles séront mi sièrvowe !
Nos ferans bin sins quelques une, li mohonne est k'noxhowe.

SCÈNE DEUXÈME.

(*Li sièrvante dé bouché (5) entre au s'bansetai, et mette si bansetai sol tavle*).

LI SIÈRVANTE.

Bonjou, j'appoite voste châr; on v's fait dès complument.

MAIANNE.

Il n'a nou mā qu'vos m'nésse (6) : volà qu'il est grand temps !

(1) Savez-vous ce qu'il faut hacher ? ce sont les nerfs qui sont dedans.

(2) Ici la pantomime de l'auteur doit suppléer à la clarté de la phrase écrite. Les nerfs, dit Joseph, entrent dans les dents, et alors les pratiques s'en vont d'ici — et il fait le geste de *fouiller* dans ses dents — en faisant ce geste pendant un demi quart d'heure — GRAWÍ, signifie fouiller en grattant avec un instrument pointu. Rac. germ.

(3) L'honneur, hein ? moi, pour elles, il est ici à mon dos : ainsi je n'ai qu'à me secouer quand il fait de grands vents — Je ne comprends pas bien la pensée — Le sens général est clair ; Marianne ne tient pas à ce que de pareils chalands aient bonne opinion de sa maison — Mais, à part cela, je ne sais s'il y a ici une expression proverbiale ou autre; et l'auteur que j'ai consulté ne m'a fourni aucun éclaircissement. Il faut remarquer en outre qu'il fait honneur du féminin, ce qui, je crois, est assez usité. — V. l'appendice.

(4) Qu'elles aillent.

(5) A Liège pour *boucher* on dit *mâgon* ou *mangou*.

(6) Ou *vinesse*.

Sixhe heure èt d'méie, loukiz ! divant qui ji n'seûte prête,
Il nárèt cial dès gens qui d'manderont ine boulète.
A voste maistre j'a co dit qu'lès mardi à matin
Il m'falléve cûre pus tempre (1) : c'est-st-ine saquoi qu'sét bin.

(*Elle prend l'bansetai*).

Tot ratte vos alléz vèie arrivé lès botterèsse,
Si j'na rin d'appresté, qui voléz-ves qu'èles magnèsse ?

LI SIÉRVANTE.

C'n'est nin di s'fâte, madame, ou s'a bin foirt pressé.
Li visite a v'nou tard, on n'a polou k'pécé (2).
C'n'est nin tot l'même dèl quelle : à 'ne pratique comme vos [autre (3)]
Li maistre mètte dèl frisse châr.

MAIANNE (*tot 'nne allant*).

Aouè... quand 'l n'a nin d'l'autre (4).

LI SIÉRVANTE (*tot Frat'nant*).

Oh ! madame, po c' còp-là, vos l'poléz bin louki,

(*elle dixhouvre li bansetai*)

Loukiz-le, c'est dès bofflèt (5), c'est-st-ine saquoi d'haïti (6) ;
Na l'loyau qu'est d'vin, li filèt, l'coiste èt l'hèie (7).

MAIANNE (*tot sortant avou s'banseiai*).

Oh ! tais-tu (8) donc, mi éfant ! (9)

(1) Il me fallait caire de meilleure heure.

(2) Dépecer.

(3) M.-a.-m. : Ce n'est pas tout de même de laquelle (viande on sert) : à une pratique comme vous autres le maître met de la viande fraîche.

(4) La rime est ici un peu trop riche.

(5) Probablement des morceaux choisis. Je ne connais pas ce mot. —

(6) Sain — Etym. ? v. Dict. de Gggg. *h* fortement aspirée.

(7) Partie du bœuf entre l'épaule et l'omoplate — Gggg.

(8) V. not. 3, p. 88.

(9) Pron. *mi éfant* dissyllabique comme dans *mien en mouillant l'i*.

SCÈNE TREUXÈME.

LI SIÉRVANTE (*à Joseph*).

Monsieur, n'a rin d'pus vrêie.
Saves bin çou qu'"I a d'vou fé po lès châr di pourceai ?
Il n'aveut pus qu'çoula : c'est quâsi tot lambrai (1).

JOSÉPH.

Kiment v's pâie-t-on, mamezelle ? èst-ce par meu, par journéie ?

LI SIÉRVANTE.

Li gage n'est nin foirt gros, mais ji sèrè r'montéie.

JOSÉPH.

C'est çou qu'ji v's alléve dire, por zèles vos valéz d'laur :
Vos vendriz totes leus châr, ènne âreut-il d'dix sôrt (2).
Quelle feumme qui vos sériz po l'bouché s'il s'marèie !
Ji wage qu'il r'toune tot Lige, èt qu'il n'trouve nolle parèille.

LI SIÉRVANTE.

Ji fais tot çou qu'ji pouz : ji quire leus intérêt ;
Mais ji n'songe nin à lu, ji sos bin trop pau d'choi.
Ah ! s'on s'léyive addire (3), on sèreut bin vite gâie ;
Mais, si j'attrappe mi daie (4), wisse farêt-il qui j'veâie (5) ?
Tinéz ! j'a fait cinq poste (6), èt d'vin tos j'a quitté
Paccequi l'homme ou lès fi, ils m'sûvit tot costé.

(1) D'après l'auteur, filet de cochon.

(2) Y en eût-il de dix espèces.

(3) Si on s'en laissait conter, si on se laissait persuader.

(4) *Daie*, coup violent; *il a attrappé ne daie*, se dit particulièrement d'un coup plus ou moins cherché ou mérité. Cette nuance est encore mieux marquée quand on met le pronom possessif: *il a attrappé s'daie*. Il a attrappé les coups qui lui revenaient. De là le sens particulier de la phrase de la servante qui fait allusion à un accident d'une autre nature.

(5) On dit aussi: *qui j'rassé*.

(6) Voir note 4, p. 114.

Po l'ciste qu'est brave, diréz-yes, il n'a nou m'ava poste;
R'mouwéz tod i'même pâ, vos veuréz qu'fat qu'il xhosse (1).
S'elles fit turtotes comme mi, j'sos sûre qui d'vin ine an
Nolle sièrvante on n'veureut li dimègne sins galant.
Lès ovri s'nâxhihêt di s'lèyi mèttrre dès coinne
So l'temps qu'"ls sont-st-à rattendre àl poitte dès officène.
Et puis, c'est dès toillète !.... il 'nne a qu' poirtèt chapai.
Wisse (2) entrif'ni coula? po l'ovri, c'est trop bai.
Il vâreut mi por zèles èl plêce di tant dès hârde
Qu'elles mèttaxhit d'costé : l'les veuront on pau pus tard.
Mais nenni ! mademoiselle, il lui faut un chapeau
Po s'orminé so l'quai, l'dimanche quand il fait beau (3).
Ci n'est pus dès bodèt qu'il fâreut àx sièrvante,
C'est dès grandes gaddrôbe avou deux poitte battante.
Quelle bêtise, hein ! portant dè fé tant d'embarras !
Quand l'les quittèt leu sièrvice, tot-à-fait lezi tome là.
Elles n'ont nin tant seulement cou qu'on dit 'ne bonne capote.
C'est dès p'tits casawé qu'on mèttrre avou 'ne neure cotte.
Po l'ni leu rang comme ouïe, ellezi fat dès scrieux (4).
Mais tot l'monde louke è haut, disqu'àx pélés monsieur.

JOSEPH.

Dihéz, si v's aviz l'chûse (5), on qué prendriz-yes, mamesellé ?

LI SIÈRVANTE.

Po répondre à n'parèille (6), il fâreut éstre pus belle.

(1) Remuez toujours le même pieu, vous verrez qu'il faut qu'il s'ébranle.

(2) S'emploie très-souvent pour *kiment*, comment.

(3) La servante croit devoir conformer son langage à la toilette qu'elle décrit, et parle français.

(4) M.-à-m., écrivains, c.-à-d. des employés qui vivent de leur plume, par opposition aux ouvriers.

(5) Si vous aviez le choix.

(6) Sous ent. question ou demande, ellipse usuelle.

Mais, jan, s'il s'présentéve, ji voreu ou coché,
Et comme ji m'arrangereu, n's séris sûr dè viqué (1).
J'a déjà po li ch'và, po 'ne foirt bèle garniture.
Po l'pau qu'il fereut comme mi, n's áris so l'còp 'ne voiture (2).
Ji m'ireu rik'mandé d'vin lès gens qu' j'a sièrvou,
Et lu l'ireut so 'ne pièce, wisse qu'il sèreut k'noxhou.

JOSÉPH.

On n'vis sâreut blâmé, voste idëie èst foirt bonne.

SCÈNE QUATRÈME.

(*Maianne vient querri me saquoï et candeliëte*).

JOSÉPH.

Avéz-vez oiou, Maianne ?

MAIANNE.

Alléz, sot ! 'lle vis couionne.

Tortotes (3) elles ni songèt qu'à plaire àx armuri.

Et donc ? (4) c'est bin ainsi ? tot ratte vos plaisantiz.

LI SIÈRVANTE.

Nonnà, ji n'plaisante nin. J'a tant stu mèprisëie,

Ils s'sont tant moqué d'mi quand j'xhovéve li pavëie !

Oùie qui coula n'vat pus (5), 'nne a qui volèt m'hanté.

Ji m'dote cou qu'ils s'dihèt : elle a mèttou d'costé.

Ça pense-t-il, (6) po les avu, jèlesi donrè mès cense ! ...

Hi ! hi ! bi ! ha ! ha ! qu'ils s'lès comptësse d'avance !

(1) Nous serions sûrs de vivre.

(2) La rime n'est pas riche. *Voiture* se pron. comme en français. (V. not. 7, p. 9).

(3) On dit indifféremment *turtos* ou *torlos*.

(4) *Et donc* correspond pour le sens exactement au français *n'est-ce pas ? Je ne suis pas sûr qu'il faille l'écrire ainsi.*

(5) C'est-à-dire aujourd'hui que l'ouvrage ne marche plus.

(6) Ces mots se mettent comme parenthèse quand on exprime la pensée d'autrui, et touj. au sing. Peut-être devrait-on écrire *s'appense-t-il*. Quand on exprime une pensée générale, on intercale de la même manière les mots *fait l'autre*, ou *dit l'autre*.

MAIANNE (*tot corant et couhene*).

V'cial dès botterèsse à c'ste heure ! Il n'a co riu d'passé (1) !
Attaquéz lesè, Josèph, loukiz d'lès amusé ! (2)

SCÈNE CINQUÈME (3).

(Il enteure trax botteresse).

1^{re} BOTTERÈSSE (*tot disfant s'bot*) (4).

Bôjou, tot l'môde ! (5) (à Joseph) Oh ! oh ! jèl dirè-t-à-voste feumme.

(1) C.-à-d. rien de tout entièrement.

(2) Dans les notes 11, p. 12; 9, p. 73, et 1, p. 78, je croyais avoir donné toutes les formes des pronoms. En voici une autre, bien ordinaire, et que j'ai passée par inadvertance à savoir : *les* — notez bien que l'on peut dire tout aussi bien *l'es*. De même au lieu de : *d'lès amuse*, je pouvais écrire *d'êtes amusé*, l'i de la préposition *di* se changeant en è devant une terminaison muette. De sorte que l'acc. mase, et fém. pluriel du pronom personnel de la 3^e personne est *l'es* ou *les* à volonté avant le verbe, et *l'es* ou *les* à volonté après le verbe, et l'on dit : *j'éles amuse*, ou *j'éles amuse*, et *amuséz-l'es*, ou *amuséz-les*.

(3) Pron. *cinkème*.

(4) Les botteresses parlent le dialecte de Montegnée, localité voisine d'Ans, et un peu plus éloignée de Liège. Dans ce dialecte les voyelles sont très ouvertes et sonores — par ex. *arbre* se dit à Liège *dpe* la voyelle *a* étant très longue et ayant le son de *l'o* dans *encore*; à Montegnée cette voyelle conserve le son de *la* français, mais est fortement allongée et se prononce avec la bouche fortement ouverte. Mais les changements les plus considérables portent sur les voyelles *nasales*. Dans les voyelles *an*, *on*, *in*, on ne fait pas entendre l'*n*; les deux premières se prononcent très ouvertes, et l'on fait entendre un son fortement allongé intermédiaire entre l'*a* et l'*o*, mais rapproché davantage de cette dernière voyelle — la troisième a le son d'un *e* très long et un peu nasillard comme le cri de la chèvre ou des moutons d'Agnelet. Les voyelles *nasales* *en* et *un*, se prononcent *égne* et *égne*, très brefs, et comme avalés — Enfin les voyelles mouillées telles que *aie*, *éie*, se prononcent très ouvertes et très-mouillées — En dernière analyse, c'est un dialecte très désagréable et criard. De là des modifications d'orthographe dont le lecteur comprendra facilement le but. Mais pour éviter trop de bizarreries, je n'écrirai que deux scènes avec la prononciation figurée. Dans les scènes suivantes, je me contenterai d'orthographier de cette façon les mots caractéristiques.

(5) Bonjour, tout le monde !

V's àrez oùie dé bonheur : vos àrez 'ne bonne sitreumme (1).
Kimè ! vocial vos deux ! (2) c'est ine saquoï d'novai !
Ti veux bégne, hé ! tès autre, avou si air ènnocé ! (3).

(*Li siérvante ènné vat.*)

SCÈNE SIXHÈME.

2^e BOTTERÈSSE (*l'siérvante qu'ènné vat.*)

Ni v's sàvèz nègne, mamesèlle ! elle ni s'pout taire, dai, lèie,
Fat qu'elle faisse allé s'gueùille, fat qu'tot l'môde aie si gèille (4).

1^{re} BOTTERÈSSE.

Qui raccôtes-tu dò, ti ? qui t'veous-te ébarrassé ? (5)

2^e BOTTERÈSSE (*tot s'asséyant.*)

(6) lais-lès tranquille !

1^{re} BOTTERÈSSE.

Il m'plait, mi, dé d'visé.

Qu'il faisse li dreut dé jeu ! (*A l'poitte déli couhene*)

L'avèz-ves oïou, noste dame,

Voste homme qui hôte (7) tot cial, qu'est-st-èspris feu-z-èt flamme.

MAIANNE (*et couhene.*)

Aouè, j'y vas tote suite.

(1) Etrenne — Rmq. Ti euphonique intercalaire.

(2) Comment ! ici, vous deux !

(3) Tu vois bien, hein, vous autres m.-à-m. tes autres avec son air innocent !
Tournure propre aux botteresses de Montegnée, de parler au sing. pour le pluriel.
Pron. *si air* monosyll. V. not. 9., p. 130.

(4) Il faut que tout le monde ait son compte — m.-à-m. sa noix — R. *calculus* ?

(5) Que racontez-vous donc moi ? Que (de quoi) te veux-tu embarrasser ?

(6) Un mot que je n'ai pu lire — V. l'appendice.

(7) Qui hante.

1^{re} BOTTERÉSSE (*tot s'asséyan tot près d'Joseph*).

Ah ! Ah ! vo-l'-cial, maquereau....

S'où l'alléye dire à mi homme, il d'vereut sûr jalot.

JOSÉPH (*tot s'dressant*).

Ine saqui qu'est k'noxhou qu'il a todi bai visège
Et l'air vinéz-à-moi (1), c'est coula qui v's ahège (2).

1^{re} BOTTERÉSSE.

Nonnà, c'est vos mustache.... Tot l'même, l'est gâne avou !
Quôd c'est qu'où l'rilouke bêgne, où direut qu'âie siervou (3).

JOSÉPH (*drent comme une i*).

Mi ! cou qu'vos alléz dire ! J'a stu d'vin lès corp franc.
J'esteu d'jà caporâl (4) qui j'naeve qu'vingt-deux an.
Li ci qu'a stu d'vin zèles, il pout dire : Po, m'patrèie
J'a fait on rude siérvice èt sovent risqué m'veie.

1^{re} BOTTERÉSSE.

Est-ce ti qu'a stu français ? ie (5), il fât arègi (6) !
Si vos m'dihaxhîz co : j'a stu wisse qu'ils ôt chi (7) !
V's estez l'même homme qui m'pére : c'est-st-ouque cila qui
[côte (8) !

Quand v's li pârléz dèl guerre, il a toué tot l'mode.

(1) Voir not. 3, p. 107. Remarquez la syntaxe.

(2) Qui vous attire ? Je ne connais pas ce mot; on dirait à Liège : *qui v's assecche*, V. not. 2, p. 98.

(3) Quand c'est qu'on le regarde bien, on dirait qu'il ait servi.

(4) On dit aussi et plus souv. *côparâl*. *Corp franc* tiré du français.

(5) Voir p. 87, a. 5. C'est l'exclamation française *hé*, avec term. mouillée, et modification de voyelle. On dit aussi quelquefois *éie*.

(6) Il faut enrager — sous-ent. *pour dire de pareilles choses* — c.-à-d. il faut être enrâlé, fou, il faut perdre la tête pour etc. C'est une locution très-fréquemment employée, et qui n'a souvent qu'un sens exclamatif et marque un étonnement ironique. La suite le montre.

(7) Si vous me disiez encore (au moins si vous me disiez) : j'ai été où ils ont chié — sous-ent. : on pourrait vous croire — Genre de plaisanterie du plus pur wallon.

(8) C'est un celui-là qui compte !

Vs èstiz à Hasse èssonne al chèsse ax Hollandais (1) :
C'est là qu'où-z-a d'né l'prix po l'vitèsse ax Ligœois.
Ci n'ärët stu qu' vos deux qu'o stu cäse di l'affaire.
S' n'a mäle bièste è tropai, c'est lëie qu'vos oïez braire.

JOSÉPH (*tot fant l' màva*) (2).

Holà ! sés-te, adonepuis àl dèroute di Hasselt
Il n'aveut nou corp franc, n's èstis tos d'vin Bruxèlles.

1^{re} BOTTERÈSSE.

Holà ! qui racôtes-tu ? c'n'est nin *holà*, c'est *haie* (3).
Haie ! tot çou qu'na d'bogne cial (4) rôde tâte, boulète, tripaille !
Sièrvéz, sièrvéz frankement, nos avans po v's païl.

JOSÉPH.

Oh ! vos n'mi féz nin sogne (5) — Allons ! qu'alléz-yes magui ?

2^e BOTTERÈSSE.

Nos magneraus comme tot fér (6).

JOSÉPH.

Ainsi, chaque ieu boulette.
Ji m'va quéri çoula. (*A part*) Maianne n'est nin co prête.

(1) Vous étiez à Hasselt ensemble à la chasse aux Hollandais. — Allusion à la révolution de 1830.

(2) Tout en faisant le fâché.

(3) La botteresse change le sujet de la conversation — et elle s'accroche à un mot de la réponse de Joseph, le mot *holà*. *Holà* est une exclamation qui sert à arrêter, *haie* sert au contraire à *exciter*, à pousser en avant. La botteresse feint de rapporter ce *holà* au travail de la cuisine.

(4) Tout ce qu'il y a de bon ici.

(5) Vous ne me faites pas peur.

(6) Comme toujours, comme toutes les fois. Je ne connais pas d'autre emploi du mot *fér*, et je n'en sais pas l'étymol.

SCÈNE SIXHÈME (1).

Les botteresse si mettēt al tārte.

1^{re} BOTTERÈSSE.

Ine drahelle qu'on m'a d'né ! fat fé n'creuxhe è crama ! (2).
C'est l'feille ! bréians mirâcle ! elle s'a marri c'côp-là !
Oh ! l'laide fille à matègne (3) lèie qu'est si bèle àl nutte !
Mèl donreut-elle tot fér ? prendreut-elle l'hâbitude.
Ji l'aveu bi gagni : j'aveu bi trop pesant (4),
Et portant ci n'esteut qu'ouque dès quârti di d'vent (5).
Quand j'a-st-arrivé là, j'esteu (6) quâsi d'rènnie (7).

2^e BOTTERÈSSE.

As-te roûvi qu'il n'a niu pus d'ou meu qu' t'ès mariëie ?

(1) Je vais reprendre l'orthographe ordinaire, sauf pour des transformations remarquables.

(2) Un pourboire qu'on m'a donné ! il faut faire une croix sur la crémaliere (sur la cheminée — en wallon *dans la cheminée*, car le *crama* se prend souvent pour le bas de la cheminée) — *Drahelle*, à Liège *dringuette*, de l'allemand *Trinkgeld*, argent pour boire — *creuxhe*, à Liège *creux*.

(3) O la laide fille au matin, elle qui est si belle le soir. Le matin la fille de la maison marchande beaucoup, et ne donne jamais de dringuette aux commissionnaires — *Laide fille* est emprunté au français et doit se prononcer sans mouiller les *l'* comme dans *tranquille*. Les expressions françaises sont, en wallon, des injures bien plus fortes que les mêmes expressions dans le langage du pays. C'est ainsi que le wallou ne souffre pas d'être appelé *individu*, ou *guet-apens*.

(4) *Bi*, bien ; autre prononciation de *bin*, qui se prononce bêge à la fin des phrases.

(5) Et pourtant ce n'était qu'un des quartiers de devant. — Les botteresses apportent dans leurs bois chez les bouchers des quartiers de bêtes abattues à l'abattoir public.

(6) Rmq. cette terminaison d'imparfait, *j'aveu*, *j'esteu*, à côté des formes moins usitées, *j'avére*, *j'esteve*.

(7) *Dirénneie*, c.-à-d. *rompus*. — Même rac. que *érenter*, mais le sens est plus fort.

Ti d'vis flawe (1) : c'est l'mariège. Louke, mi, j'poirtéve ou vai (2) ;
Mais ouque cou qu'on pout dire qu'a r'naqué (3) so l'lèçai.
J'a quâsi mès cègne creuxhe, èt j'a-st-avu nouf jône (4),
Bi, j'wage co po dèl tripe — ènne àreut-il deux aune —
Qu'il n'a nolle è neste bande à fé pété so s'cou

(elle si drèsse et fait pété s'jambe so s'cou)

Sès deuxjambe comme coula, qu'on s'osse qu'il seüie tot nou (5).

1^{re} BOTTERÈSSE.

Oh ! mi, j' nèl sàreu fé paccequi j'a 'ne trop grosse jambe.
J'areu sogné tot l'ploiant qu'il n'mi prendaxhe ine crampe.

2^e BOTTERÈSSE (tot s'rassiant).

C n'est nin coula qu'on r'quire, c'est lès mollèt d'file.
Quand t'irès à k'fession ti n'as qu'à l'demandé.
On dit qu'il s'y k'noxhe foirt bin, qui v'là pus d'une qui
[streumme (6) :
Mais mi, j'nèl sàreu creure : il n'louke co mâie nolle feumme.
Qu'on dise tot cou qu'on vout, c'est-st-iné hommne trop dévôt.
Loukiz-le quand vos voléz, 'l a todi les oûie à haut.

(1) Tu devieas faible — Liégeois : *Ti d'vis*.

(2) Un en Liégeois c'est *on*, les habitants de Montegnée disent *ou*.

(3) C.-à-d., un veau qui a eu tant de lait qu'il était obligé d'en laisser — *rinaqué*, c'est refuser de continuer à manger à cause de trop d'abondance, de la métaph. se refuser à continuer une besogne. Est-ce le même mot que *renasquer*, ou *renazter*, renifler ? Voir Scheler, Dict. d'Etymol. française. Quant à *lèçai*, il vient de *lactellum*. Voir Gggg. Diet.

(4) J'ai presque mes cinq croix, c.-à-d. cinquante ans, cinq dix (X), et j'ai eu neuf jeunes, c.-à-d. enfants, expression un peu grossière.

(5) De maniere qu'on entende qu'il soit tout nu, c.-à-d. qu'on entende un bruit sec comme s'il était tout nu; je ne comprends pas la syntaxe de cette phrase, l'auteur n'a pu me l'expliquer.

(6) On dit qu'il (le curé) s'y connaît fort bien, que voila plus d'une (femme) qu'il étreane — ce qui se comprend sans autre explication. (V. not. 4, p. 135).

Autre choi : on n'sét māie tot — 'I a l'no d'estre charitavle (1).
On 'nne àreut co tot plei (2) qui sérît pus haiavle.

1^{re} BOTTERÈSSE.

Bi mèrvèille qu'ils brognèt avou noste bourguimaistre (3) !

2^e BOTTERÈSSE.

Xhoute, Tatène (4) — entre nos autre — on dit po 'ne révérrence (5).

1^{re} BOTTERÈSSE.

Aoué ? Qui racontes-tu ?

2^e BOTTERÈSSE.

Tèl sés bègne..... li sièrvante.....

1^{re} BOTTERÈSSE.

Ob ! oh ! ji mè r'sovègne -- une qu'esteut si roselante (6)....

2^e BOTTERÈSSE.

On d'héve qui l'bourguimaistre elle vèiève foirt voleti (7),
Et l'curé, lu, po s'part, d'héve : c'est-st-ou grand pèchi.
Si sièrvante adoncpuis, qu'est-st-ine fameuse clapète (8).....

(1) Autre chose : on ne sait jamais tout — c'est la contre partie de la défense : *in cauda venenum* — il a le nom d'être charitable.

(2) Liég, *tot plein*.

(3) Tourn, wallonne : Bien merveille (il est étonnant) qu'ils boudent (en franc, qu'il boude, mais le wallon joint les deux sujets logiques) avec notre bourgmestre.

(4) Diminutif de Catherine.

(5) On dit pour une révérence (pron, *rêverecc*, c.-à-d, on dit que c'est pour elle,

(6) Si fraîche, si rosée — c'est un joli mot.

(7) La voyait fort volontiers, c.-à-d, l'aimait beaucoup. Nous remarquons encore cette transformation du pronom *li* en *elle*, transformation un peu emphatique, voir not. 12, p. 96, etc., etc.

(8) Propr., bâton qui sert à enrayer, et qui fait du bruit — se dit des gens habillards et cancaniers.

Ji v's él va dire comme lèie, il n'fât nin qu'on l'rèpète —
Elles volèt bi jásé, mais nin ènne avu l'no,
Et puis l'les ont si bi l'tour dèl ritapé sor vos ! —
Ji passéve él pavéie, elle mi houke à finièstre :
« Dit-st-elle (1), vos n'savéz nin qui qui n'vent pus à mèsse ? (2)
Li ciste di mon l'maieur — Na dès gens qu'ont remarqué
Qu'elle ni s'poléve ploï tot passant d'vent l'até (3).
Na l'curé quèl sét bin, dit-st-elle, mais n'fât rin dire. »
Puis l'le rielapat l'finièstre avou si air di sins rire (4).

SCÈNE SEPTÈME.

MAIANNE (*avou l'cafè tot accorant*).

Vo'-m'cial, savéz, vos autre ! aves baicòp rattendou ?

1^{re} BOTTERÈSSE.

Nos v's él pardonrans eo quand v's nos aréz siervou.

MAIANNE (*tot garnixhant l'table*).

Bio jan done jan ! vo-m'cial, vos èstéz foirt aimâble.
On sièvve avou plaisir dès gens si raisonnâble.
Ji v's va dire, na dès jou qu'on sèreut bin en retard,
Paceequi, comme vos savéz, fât visité lès châr.

(1) Tout-à-fait wallon. Quand on rapporte les paroles d'autrui, ou ses propres paroles, on commence par mettre le *dit-il*, ou le *dis-je* en tête de la phrase. Même très-souvent ce *dit-il* est tout-à-fait parasite, et se multiplie outre mesure dans le cours de la phrase.

(2) Vous ne savez pas qui qui ne vient plus etc., tournure toute wallonne, le français ne met pas le second *qui* qui se prononce bref.

(3) L'autel.

(4) Puis elle referma (retapa) la fenêtre avec son air de sans rire, son air sérieux. (V. not. 9, p. 106). *Si air*, prononcez comme monosyllabique, et en mouillant très-fort — cela a lieu avec les pronoms possessifs du singulier. (V. not. 5, p. 68).

Mais enfin, n'a nou mà, pusqui v's èstéz contène (1).
Dèl quélle doréie magnéréz-yes ? èst-ce dèl ciste àx griène (2) ?

1^{re} BOTTERÉSSE.

Mi, ji magnerè d'cistelàl, j'a bègne oûie lès moyen.

2^e BOTTERÉSSE.

Mi, j'veus dèl blanke, savéz : j'âreu dès trop longs dent.

MAIANNE (*à la treuzème botteresse*).

Il n'a pas qu'vos, bèle feumme ; ènnè voléz-yes ottant (3),
Ou bin feréz-yes comme l'autre joû, l'ripoitteréz-yes àx éfant ?

3^e BOTTERÉSSE.

Ji n'oiserou rentré sins (4) ; çoula lès mètte àl fièsse.

SCÈNE HUTÈME.

MAIANNE (*à une feumme qu'enteure*).

Ié, qui vocial à c'ste heure !

(Enteure ine ricoperèsse di so l'marchi).

LE R' COPERÉSSE.

Il n'a riù oûie à fé po nos autre so l'marchi.

(1) Fem. de *content*.

(2) Le mot *doréie* qui signifie propt. tarte au riz, s'emploie d'une façon générale pour *tarte ou ronde tête*. Marianne demande aux botteresses si elles veulent de la tarte aux griottes. La *doréie* propr. dite s'appelle aussi *blanke doréie* par opposition à la doréie aux pruncaux dite *neûre doréie*.

(3) Autant, c'est une contraction de *autretant*. Nous l'avons déjà vu page 96, dernier vers.

(4) Je n'oserais rentrer sans — c.-à-d. sans la *doréie*. J'hésite toujours quand je dois écrire le verbe *oiseur* ou *onéseur* d'un verbe *autere*, comme *voleur de volere*, *poleur de pollere*; Cf. *crenre de credere*, *beâre de bibere*, etc. V. note 5, p. 93. Voir l'art. *oser* dans Scheler.

Lès dvért s'ont hir so l'tard on tot p'tit pau r'pici (1) :
Onque a bin l'temps dè vendre, l'autre dimande baicòp troppe (2).
Ma foi, j'a bin vite pris Notrudame di Galope (3).
C'est-st-iné fameuse affaire : on n'pout pus les arrêté (4).
Si v's marchandéz on pau, co pus vite 'ls sont sâvé.
Po 'ne pitite banse di jotte, on d'mande deux franc èt d'mèie.
On n'sâreut vendre çoula po dire dè gangni s'veïe.
Li bodèt d'nouf samaine on l'préhe treux francs mons le quârt. (5)
Hagniz là d'vin, véves vos, èt s' gangniz on patârd (6) !
Mais j'lès rârè (7), savéz, co pus vite qu'ils ne peusèsse.
Lès païisan (8) râieront po-z-avu po leu fièste (9) ;
Na l'alâr (10) qui vat v'ni divin 'ne quinzaïne di jou,

(1) Les verdures se sont hier sur le tard un tout petit peu repincées, c.-à-d. le prix des légumes s'est augmenté. *Dvér*, je suppose que c'est une façon de prononcer pour *vér*. *On tot p'tit pau*, litote pour *beaucoup* — *r'pici*, même métaph. si l'on disait de quelqu'un qu'il est *pincé* pour dire qu'il n'est pas facile à aborder.

(2) Les marchands ou marchandes en gros auxquels s'adresse la *ricoperesse* demandent trop ou répondent qu'ils ont bien le temps de vendre eux-mêmes.

(3) Calembourg populaire. *Galope* est un village du Limbourg où l'on vénère une notre Dame (en wall. pron. *Notrudame*) célèbre. La *ricoperesse* veut dire qu'elle s'est enfuie au plus vite. V. *dictionnaire des spots*, n° 750.

(4) C.-à-d. les marchands.

(5) Le bodet (mesure de vingt-cinq livres) de neuf semaines (espece de pommes de terre, ainsi nommées parce qu'elles poussent en neuf semaines) on le fait trois francs moins le quart — *préhi*, priser, de *pretiare*.

(6) Mordez là-dedans, voyez-vous, vous, et si gagnez un sou. *Véves*. Contraction usuelle pour *véyéz-vez*. (V. not. 3, p. 117).

(7) Je les raurai, c.-à-d. je les altraperai, ils me paieront ça.

(8) Chaque fois que je mets le tréma sur l'i, la voyelle précédente conserve le son qui lui est propre.

(9) Arracheront pour avoir pour leur fête (paroissiale). *Râil de radicare* ?

(10) Ce mot, d'après l'auteur, signifie le temps de la récolte des pommes de terre. Je n'ai jamais lu ni entendu ce mot, et ne l'ai trouvé dans aucun dictionnaire. — Dans celui de Remacle, *alâr* signifie *alarme*. A Liège on dit *râñixhe*, mot analogue à *râñige*, arrachage. Peut-être l'auteur est trompé par son oreille.

Nos árans áx mèxheneu dès bodèt qu'courront foù (1).
N's veûranc lès cottirèsse avou leus air pitieuse
Adléz nos autre mètte jus po saïl qu'on lès veusse (2).
Na l'grande Aili qui m'sùt (3) ; v's l'alléz oïl sufflé (4).
Elle vint d'avu 'ne dispute avou Henri l'sofflé.

MAIANNE.

So l'marchi ?

LI R'COUPERÈSSE.

Mande excuse (5), so l' plèce dèl Comèdèie (6).
Ji v's dimande on p'tit pau si c'nèst 'ne drolle d'idèie :
Allé rattendre lès gens d'vin lès square qu'est d'fendou (7).
Et puis co po l'ravette (8) y braire comme on piérdu !
So l'marchi ci n'est rin, on n'louke nin à 'ne dispute,
Mais so 'ne grande plèce ainsi qu'c'est gens tot d'jou tot d'nutte ? (9)

(1) Nous aurons aux ramasseurs (des ramasseurs) des bodets qui courront dehors qui déborderont. L'auteur m'a interprété *mèxheneu* par *ramasseu*. A Liège, et je crois, partout, *mèxhene*, et *mèxheneu*, signifient *gleaner* et *glañeur*.

(2) Nous verrons les maraîchères avec leurs airs piteux, près de nous autres mettre bas (leurs marchandises) pour essayer qu'on les voie — *cottirèsse de corti ou cottilègue* (pron. *cottilègue* dissyll.) jardin potager. Au plur. dans ce sens, *air* est souvent féminin.

(3) Il y a la grande Aili qui me suit. (Voir l'appendice).

(4) Vous l'allez entendre souffler. Le Liégeois n'a pas ce mot. Il a les mots *hufflé* (siffler) et *sufflé* (souffler). — L'auteur m'a traduit *sufflé* par *hufflé*, probablement en lui donnant le sens de *parler vite et avec colère*.

(5) Contraction consacrée de *je demande excuse*, pour *pardon* dans un sens négatif.

(6) Sur la place du Théâtre. — *Comèdèie* en wallon signifie et pièce de théâtre, et bâtiment où se jouent les pièces. La place du Théâtre à Liège est le centre de la circulation — elle est située entre les deux marchés principaux.

(7) Ce qui est défendu — construction toute wallonne, le relatif se rapportant à une proposition entière.

(8) *Ravette*, surcroît. Si vous achetez quelque chose, des fruits par ex., vous pouvez en avoir quelques-uns comme *ravette*, c'est l'usage. — Etym.? *ravu*, ravoir?

(9) Mais sur une grande place ainsi que c'est gens (où il y a foule) tout de jour tout de nuit (tout le long du jour et de la nuit). Construction toute wallonne. La propos. *qu'c'est gens*, qualifie *plèce*.

Vos poléz bin songî qu'po 'ne chichéie on s'rapoule (1).

Adonc il est trop tard (2) : qu'on braisse, qu'on gueûille, qu'on
'hoûle (3),

On v's drèsse procès-verbâl, on fait-st-allé l'affaire,
Et v'là qu'il v's fût allé pilé (4) mon l'commissaire.

JOSÉPH.

Li qué sèrait-ce dès deux qu'arêt l'procès-verbâl ?

LI R'COPERESSE.

Elle arêt s'part divin, elle èsteut bin trop mâle (5).

C'est-st-ine fameuse affaire avou les agent (6) d'police.

Vos èstez rascrawéie al moindre pitite divisse (7).

Aouè! mais lbai dé jeu, c'est qu'ls ont todi raison,

(1) Vous pouvez bien penser que pour un rien on s'attroupe. *Chichéie*, je crois, vient de *chire* (chier) avec redoublement diminutif — *Rapoulé*, je ne connais aucun autre mot se rattachant à celui-ci, si ce n'est *rapoulège*. Il se dit de tout attrouement tumultueux et populacier. Etym. ?

(2) Alors donc il est trop tard — c.-à-d. quand il s'est formé un rassemblement.

(3) Qu'on crie, qu'on gueule, qu'on hürle.

(4) *Pilé*, piauler, c.-à-d. faire des supplications, des excuses, etc. — Les pauvres pâlent aux portes, et un candidat peut *pilé après* des suffrages.

(5) Trop fachée.

(6) Prononcez comme en français.

(7) Vous êtes empoignée à la moindre petite querelle — *Rascrawe ne saqui*, c'est rattraper quelqu'un qui marche devant vous — *crâcé quelque part*, c'est se diriger vers un lieu avec difficulté, soit que le chemin soit difficile, soit que l'on éprouve soi-même quelque peine à marcher. C'est le français se trainer. Ces mots viennent-ils de *crâwe* (*joué al crâwe*) crosse à jouer ? Je ferai observer à ce sujet que bien souvent, à défaut de dictionnaire, je suis obligé de me fier à la connaissance que je possède par usage de la langue wallonne que j'ai parlée dès mon enfance. Ainsi le dictionnaire de Remacle ne donne pas *crâwe*, et *rascrawé*, il le traduit par *tancer*. Gggg. n'a ni l'un ni l'autre. *Divisse*, vient de *divisé* ou *d'eist*, qui signifie souvent *parler d'un ton querelleur*. La *divisse*, c'est une querelle qui se borne à des paroles piquantes mais non injurieuses. A cette occasion, je dois rectifier la règle 4 concernant la prononciation des consonnes finales — *s* finale seule a un son intermédiaire entre le *c* et le *z*, ainsi dans *câse* (cause), *rôse*, etc., etc.

Et qu'à païf tot fér on v's condamne (1) sans témoin.
S'on cange lès réglement (2), il lès fât sûre al lèttre (3).
Portant, s'vos lès d'vez k'noxhe, il v's fât avu l'gazette.
Est-ce juste à c'ste heure, coula? mi, comme d'autres, qui
[n'sét lére?]

On pout bin nos puni, comme si n's l'avis tot fér (4).
Qui v's è sônlé-t-il, vèyans, qu'ènnè diréz-ves, botterèsse?

1^{re} BOTTERÈSSE.

C'est-st-ainsi.

2^e BOTTERÈSSE.

Nègne autrement.

3^e BOTTERÈSSE.

Fât qu'lès agent magnèsse.

LI R'COPÉRÈSSE.

Savéz-ves bin çou qu'ji veus, ji veus qu'c'est todi pé.
On v's drèsse procès-verbâl, on v's prend à sât dè lé.

JOSÉPH.

Ni k'noxhéz-ves nin l'agent ?

LI R'COPÉRÈSSE.

Nenni.

JOSÉPH.

C'est bin démage.
Si c'esteut l'ci qui m'néve tos lès jou beûre si bache (5),

(1) Pron. *condâ-ne* ou *condâ-né*.

(2) L'*e* intermédiaire se prononce comme en français.

(3) Il les faut suivre à la lettre.

(4) Comme si nous l'avions toujours (*la gazette?*) Je ne sais pas la suite de l'idée.

(5) Boire son bac, son petit verre.

Mutoi qu'à li pârlé l'affaire passereut-st-à bleu....
A mons qu'il n'âreut stu mon l'commissaire tot dreut.
Po s'fâ bin dês agent, ine mèsure (1) n'est nin mâle :
On l'donne, c'n'est nin po l'homme, c'est po l'procès-verbâl.
Il fât bin d'temps en temps mèttrre ine chandelle à diale.
Loukiz, so li k'mencement qu'ja loué c'ste mohonne cial,
Lès agent v'nit tot côp po fé xhové l'pavêie.
Et l'feumme y d'veve allé sins quelque fêie èstre lavêie.
On jou, tempre à matin, Maianne vat so l' marchi.
Mi, j'fouméve mi caïet (2). — V'cial l'agent qu'vint bouxhî.
« Voste feumme, monsieur ? » dit-st-il. J'li dis qu'elle èst sortèie.
Co pus vite il m'rèpond qui l'rowe n'est nin nèttèie,
Qui si j'na nin 'ne saqui quèl pôie allé xhové (3),
Il m'vat marqué so s'liste, qui c'est s'divoir dèl fé.
Et puis douvre si rôgistrer, èt v'là qu'il s'mète al tâvle.
Ji cours quèri l'ramon (4) qu'esteut dri l'ouxhe dèl câve,
Et so mi spalle (5) jèl tins po saûl dèl fé rire.
Mais n'loukive pus noste homme; il féve lès quance dè scrire (6).
Ji m'rappelle d'ine saquoï, ji va quèri l'botèille,
Et so l'tâvle adléz lu, so l'côp j'remplixhe on d'mèie.
« Dis-je mi, monsieur l'agent (7), saûz on pau m'pèkèt.
On mèl blâme tot costé sins qu'on pôie dire poquoi. »

(1) V. not. 7, p. 94.

(2) Mon brûle gueule, ma pipe. *Caïet* signifie proprement morceau de bois, dimin. de *caie*. M. Gggg. donne à ce mot une racine germanique, *keil* et compare avec quille. En présence d'une pareille autorité, je n'ai pas osé écrire *caillèt*, *caille*, que j'aurais fait venir de *calculator*.

(3) Qui puisse aller la balayer.

(4) Le balai.

(5) Sur mon épaulé.

(6) Il faisait semblant d'écrire. Faut-il écrire *lès quance*, ou *l'équance*? Etym. *Æquus*?

(7) Voir note 8, p. 5.

So sès mains ènnè vude, une contre l'autre il lès frotte,
Puis quand 'iles sont èschâfféeie, habèillement v'là qu'lès ode.
« 'l a-st-on p'tit goste, dit-st-il, loukiz dèl vendre so l'côp. »
Ouaie, mi dis-je à mi même, il a l'goste di trop pau (1).
Ji r'happe vite ine mèsure, arase pleinte ji li donne (2).
D'on côp v'là qu'èl boutte fòù tot d'hant : 'lle m'a sonlé bonne.
Bin ! dispôie ci jou là ji sé qu'li fät s'mèsure ;
A-je mèsa d'lù quéque fëie, on croquèt addiseur (3).
A c'ste heure on les a cangi, vo cial kiment qui j'fais :
Xhoutéz bin ciste affaire — il est pé, lu, l'novai —.
Comme li coippehi qui vat d'ine lèvëie so 'ne siteûle (4),
Quand j'songe à zèles ji m'dis : C'est d'on boiggne so 'ne aveûle.
Cicial beut dèl saison (5) èt passe quéque fëie on jou ;
Mais 'l a 'ne foirt laide manire : il s'arrêtëie so l'souï ;
C'est po louki bavé jusqu'à coron dèl rowe (6) ;
Et j'creus qu'po les autres agent c'est l'oûxhai qu'èst so l'mowe (7).

(1) Il a le goût de trop peu. V. not. 9, p. 106.

(2) Je la lui donne pleine a raser (les bords) — *arase* est une espèce d'adverbe qui se place moins souvent après qu'avant l'adj. plein. *s' dure* (V. not. 7, pag. 143).

(3) A-je besoin de lui quelquefois, un croquet au-dessus, en outre — *mèsa*, probl. manière de prononcer à Ans le mot Liégeois *mèsahe*, (*mésaise*) besoin.

(4) Comme le cordonnier qui va d'une levée (route empierres) sur un champ de blé récemment fauché — *coippehi*, Gggg. qui l'écrit *coipehi*, a montré qu'il venait du mot bas latin *cordeibus* (peau de cordoue, maroquin, cf. cordonnier, cordonnier) — l'r a disparu, comme dans *cóimne* (corne), *poitte* (porte), *boiggne* (borgne) etc. C'est pourquoi j'ai redoublé le *p* — ce *p* ne se prononce pas tout-à-fait dur, mais a plutôt un son intermédiaire entre le *b* et le *p* — enfin l'*i* qui suit l'*h* a le son de consonne, c.-h-d, que la terminaison *i* est un peu monillée.

(5) Sorte de bière.

(6) C'est pour regarder jusqu'au bout de la rue. Je ne connais pas l'expression *louki bavé* ; le verbe *bavé* au contraire est très fréquemment employé dans le sens de regarder dans tous les sens vers des choses difficiles à voir, soit parce qu'elles sont dans l'obscurité, soit parce qu'elles sont au loin.

(7) Litt. : pour les autres agents, c'est (comme) l'oiseau qui est sur la mue (pour attirer les autres oiseaux).

C'est l'mot d'ordre po tortos, c'est dire vos poléz m'ni,
Est-ce ine gotte, èst-ce on vèrre, ji v's èl va fé sièrvi.
'Is ont (1) m'nou jusqu'à leus treus beûtre chèscune (2) po cinqcense.
Portant il m'fat co rire mâgré totes leus dépense.
C'est là quèl faireut vèie avou s'pèce à cangi.
Et co bin avu l'air di m'voleur obligi.
Mais mi j'là vèyou chir (3), ji riknoxhe si manöie (4).
C'est-st-ine vèille pèce à l'ange, èl main douce comme dèl soîe (5).
Ji n'sé si c'est-st-ine boude, on m'l'a l'autre jou conté,
Qu'ils avit tos 'ne vèille pèce èl poche à présentè.

LI R'OPERÈSSE.

Bin ! volà l'grand málheur, c'est vos autre qui lès gâte (6),
Et quand n's éstant punéie, c'est jourmâie (7) di voste fâte.
Wisse iris-gnes donc 'ne saqui (8) s'il falléve fé comme vos ?
Pas ? ji n'vis comprend pus ; c'est d'né tallarigot (9).
Aouè, vos lesè (10) gâtéz, leu gueüille divin trop glotte (11) ;

(1) On peut prononcer *ton*.

(2) Pron. *chèskeune*, v. not. 7, p. 94. De plus il faut, dans ce mot et son congénère *chaque*, conserver au *ch* le son qu'il a en français. *Dépense*, pron. comme en français.

(3) C'est-à-dire, je pénètre ses intentions. Le wallon abonde en proverbes et locutions tirées par métaphore de ce genre de fonction.

(4) Sa monnaie.

(5) C'est une vieille pièce à l'ange (couronne du siècle passé, marquée d'un ange) dans la main douce comme de la soie. — Ne pas oublier que chaque fois que je mets le tréma, la voyelle précédente, ici l'*o*, garde sa voix propre.

(6) Au sing. construction permise concurremment avec le plur. pour les personnes terminées au sing. par une syllabe muette.

(7) Toujours. Mot très rare. — Je crois que dans ce mot la syllabe *jour* garde le son qu'elle aurait en français.

(8) Ou irions-nous donc, un quelqu'un, c.-à-d. nous qui sommes quelqu'un, une personne ordinaire, qui n'a pour vivre que le produit de son travail et juste ce qu'il faut. Ces mots correspondent pour le sens au français *pauvre diable*.

(9) Contraction probable de *à tire-larigot*.

(10) Forme emphatique pour *les*.

(11) Trop friand.

Ils n'trovèt pas rin d'bon tant qu'n'ont nin bu leu gotte (1).
Li ci qu'a po lesi d'né fait d'z'elles tot cou qu'il vout,
Et l'ci qui s'fait païi, procès-verbâl à s'cou.

SCÈNE NOUVÈME.

AILI LI R'COPERÈSSE.

(*Elle entoure tot brèyant.*)

Di quoi procès-verbâl ? vo-t-là bin èwaréie (2) !
Ji l'a r'mèrci d'avance, il a s'narène soflleie (3).

LI R'COPERÈSSE.

Qui ? l'agent ?

AILI (*todi pus reud*) (4).

Aouè, l'agent ! Il n'a vèyou qu'dè feu.
S'il n'mète rin dri si or'ille, dimain l'ärèt l'oûie bleu (5).
Oh ! j'a bin joué m'tour ! So l'temps qu'il fîeve silence (6),
Adrèttement so li dri, jèl fera d'on còp d'banse.
Il kimençat-st-à braire qui c'esteut fait èxprès,

(1) Je prends désormais l'habitude de ne plus écrire le sujet *il* ou *ils* quand il ne se prononce pas — j'écris donc maintenant *tant qu'n'ont* au lieu de *de tant qu'ils n'ont*. Ce pronom s'avale, pour ainsi dire, même parfois quand il commence la phrase.

(2) Te voilà bien étonnée. M. Gggg, me paraît avoir raison de voir dans ce mot et ses dérivés une forme du verbe français *égarter* (il a l'air égaré). La permutation du *g* en *w* est fréquente en wallon cf. *gâteau*, *wall*, *wastai*; *gagner*, *wall*, *wagni*; *gager* (parier), *wall*, *wag*; *garder*, *wall*, *warde*, etc. — Le mot *wallon* lui-même, est une forme du franc, *gaulois*.

(3) Je l'ai remercié d'avance, il a son nez mouché (*soufflé* en wallon), c.-à-d. je tui ai donné un soufflet (*wall*, *ine volcie*).

(4) Toujours plus vite (m.-à-m. plus raide). Le mot *reud* traduit les mots *raide* et *vite*. *Il va vite*, en wall, se dit *il vat vite ou reud*.

(5) S'il ne met rien (c.-à-d. pas d'emplâtre) derrière son oreille (remède populaire), demain il aura l'œil bleu.

(6) Pron. comme en français. L'expression est importée du français.

Qu'on n' si r'mouéve nin tant quand on èsteut si près,
Qui si j'aduséve (1) co seulement on ch'vet di s' tièste,
Al pèrmanence (2) tot dreut m'alléve miné po l' brèsse.
Ma foi, quand m'a párlé di m' joué de s' violon,
Ji m'a dit : s' j'èl lai dire, il vat-st-allé trop long.
È m' tièste li fivre montat, ji n'mi pola pus taire,
A tot l' monde àtou d'mi ji raconta l'affaire.
N'est-ce nin po v's fé mavelé qu'on gros bouffon d' cotti (3).
Vorèt v'ni r'prendre sès dvérd quand v's lès arèt lèyi ?
N'aveut ine banse di jotte èt treux paquèt d' suralle (4).
Qu'sont volèie avou l' vent tot ráiant jus d'sès spalle (5).
Li bodèt èm'nat contre (6) : on bai gros roge cabus
Al valléie a rolé tot sèchant contre di lu (7).
El voléve fé païl ; mais, mi, n'm'a nin plaihou.
Et ç'a stu po coula qu' lès quiriture ont v'nou (8).
Mi, volà k'ment qui j'sos : ji sos bonne èt j' sos mâle,
Mais ji n' mi rendreu nin po l'maistre di tos lès diâle (9).
Loukiz ! rin qu' d'y pensé j'a chaud, mi cèrvai boût ;
Ji donreu 'ne saquoi d'bon po vèie onque cial sol soû.

(1) Touche du bout du doigt (en wallon *deugt*).

(2) Pron. comme en français — c'est le bureau de police.

(3) C'est le masc. de *cottirèsse* — de *corti*, *courtil*, jardin potager.

(4) Oseille.

(5) M.-à-m. tout en arrachant bas de ses épaules, c.-à-d. au moment où il se déchargeait.

(6) Le ms. est ici difficile. Je lis *èm'nat*, pour *vinat* (vint). Au lieu de *vinat* on dit *v'nat* ou *m'nat*, puis avec une prothèse emphatique *èm'nat*.

(7) A roulé en bas (m.-à-m. à la vallée) tout en tirant contre lui (m.-à-m. contre de lui).

(8) *Quiriture* (pron. *quiriteure*) prop^r. *altercation* — On dit en wallon : *queri 'ne saqui*, d'une façon absolue pour *chercher querelle à quelqu'un*. De là le subst. verbal *quiriture* qui indique les paroles plus ou moins amères par lesquelles on amène ou l'on cherche une querelle, cf. not. 4, p. 92.

(9) Ce mot se prononce plus souvent *diale*, bref.

Aouè ! s'on m' vîneve dire : « D'vin on meu v's têrez onque » (1).
Ji vous bin èstre dâmnëïe si ji r'côpëve ine ongle.
J'âreu bon dè saclé tos sès gros roges boton
Quèlesï crèxhe sol visège avou l'foiee dèl boisson ;
Ou bin âtou d' sès oüïe mès cinque deugt bin à croc
Ji li markereu dès dôse qui d'meûrerit comme dès poque (2).
Alléz, nom d'un tonnérre ! si j' poléve rik'mencï,
D'vent dèlesï dire mi no jèles âreu tot d'moussi (3) !
Vo-v's-là bin gâie, Alli, lèvëïe dispôïe quatre heure (4),
Et v's n'avéz nin gangni po l'cafè qui v's fât heure !
Portant, quand j' m'a màvelé, c'est là wisse qui j'magne bin ;
Mais c'est l' gangne qui réguèle (5), èt po l'jou d'oüïe j'na rin.
S' jèl voléve, à crédit.... ji n'sèreu nin générëie....

(1) Dans un mois vous en tiendrez un.

(2) Ces quatre vers sont forts beaux d'énergie et d'expression : J'aurais bon de sarcler tous ses gros rouges boutons qui lui croissent sur la figure avec [par] la force de la boisson; ou bien, autour de ses yeux, mès cinq doigts bien à croc, je lui marquerais des taches qui lui resteraient comme des marques de petite vérole — *Au bon* (cf. français *avoir froid, avoir chaud*) c'est éprouver du bien-être, de la jouissance. — *Quèlesï crèxhe*, parfaitement wallon, mais il m'est impossible d'en faire l'analyse. Il y a là des transformations emphatiques de voyelles dont je ne me rends pas bien compte. L'expression grammaticale est *qui li crèxhet* — Sous cette forme la phrase n'a qu'une syllabe accentuée, c'est la dernière *xhét*. Sous l'autre forme au contraire *quéï* est fortement accentué, et ce mouvement de l'accent semble avoir produit son influence sur le mot *crèxhet* qui de dissyllabique devient monosyllabique et s'accentue vigoureusement. Reste le mot *lesï* qui est proprement le datif pluriel. Mon instinct wallon ne me fait pas sentir là un pluriel. Il peut se faire cependant que ce soit un pluriel d'énergie passé dans l'usage. (V. plus bas, note 3). Le français *vous* a cessé aussi de produire l'effet d'un pluriel. — *Dôse*; c'est l'enfure qui résulte d'une pique de puce ou de cousin, ou d'un coup d'une étendue restreinte, ou d'un bouton produit par la chaleur. Étym? — *Poque* (cf. poche) ce sont les boutons de petite vérole, puis les marques que ces boutons laissent.

(3) Ici le pluriel pour le singulier, en parlant des agents en général.

(4) L'r du mot *quatre* se fait entendre quand le mot suivant commence par une voyelle.

(5) C'est le gain qui règle (la dépense).

(*Elle s'assit à une table.*)

Edone, dame? — Ji vins eial dispòie bin dès ânnéie.....

MAIANNE.

S'il v's plait?

AILL.

Edone, j' l'âreu?

MAIANNE (*à Joseph*).

Dihéz qu'elle n'a rin dit (1).

JOSÉPH.

C'est bin ainsi, brave feumme, il n' fât nin fé crédit.

Xhouûtéz çou qu' ji v's va dire : Régléz l'gueuille d'après l'boûse,
Ou bin v's poléz pièdde fond tot fi paréil qu'è Moûse (2).

AILL.

Apprêstéz-me mi coquemâr, èt deux treux miche à bourre (3).
Ji veu qu' n'ireut nin bin si ji touméve trop court (4).

(*On lait r'toumé l' teûle, on l'rilive, il est dixhe heure.
Maianne tote seûle, nette li mahonne*) (5).

SCÈNE DIXHÈME.

MAIANNE (*tot nettant*) (6).

Vocial li moument v'nou qu'il n'vérêt pus rin d'bon.

(1) M.-à-m. dites (c.-à-d. faites comme si) qu'elle n'a rien dit.

(2) On pourrait perdre fond tout fin pareil que dans la Meuse (litt. qu'en Meuse).

(3) V. not. 5, p. 423.

(4) Litt. si je tombais trop court, c.-à-d. si je n'avais pas assez d'argent.

(5) Nettoie la maison. A Liège on dit plus souvent *nétteie*. Les scènes qui précédent peuvent soutenir la comparaison avec ce qu'on a écrit de plus vrai et de plus vivant en wallon. C'est une photographie parfaite des mœurs de nos botteresses et maralchères.

(6) A Liège plus souvent *tot nettant*, pron. *nétthiant*, avec une légère aspiration comme dans *mi hòrmie*, etc.

Oûie lès feumme d'armuri ni sont nin so 'ne affront (1).
I'les vorit comme divin l'temps deux treux sôrt di doréie,
Mais 'lles n'ont nin po l'païi comme lès autrèis ânnëie (2).
Ji n'lès vous nin blâmé, s'elles ont bon appétit ;
Mais lès temps sont cangi, ji n'è pouz nin pâti.
Quand ènnè vint baicôp, s'elles prendèt chaque (3) ine tavle,
C'est po joué leu tour, il 'nne a l'moitiëie qui s'sâve.
Si v's lès xhoutéz párlé tot-à-fait élési sût (4).
Et s'oiéz-vez è leu ventre groûlé dè rempli d'vû.
Mais mi , po leu-z-ârgot, j'sos l'moxhon so l'ramaille
Qu'on voreut bin happé tot li tapant dèl paille (5).
C'est si pau d'choi por mi dè dire çou qu'c'est d'ine gens !
D'on còp d'oûie, quand l'enteure, ji veu s'il a d'ârgent...
Mais Josèph èst sins sogne : il n'ramassereut nin 'ne jatte ;
S'il aperçut 'ne trawëie, il èst corou so l'Batte (6).
A monde di Diu, ji n'sé kiment qu'il s'pout plaire là,
Tot èstant qu'il sét bin qu'il m'lait d'vin l'embarras.
On a raison dè dire qu'on a tos si p'tite pône :

(1) Ne sont pas sur (c.-à-d., ne regardent pas à) un affront.

(2) Voilà un cas, comme il s'en présente malheureusement assez souvent, qui déroute les systèmes d'orthographe. J'écris *autre*, que l'on prononce *aute*, pour me conformer au français d'abord, et ensuite à cause du dérivé *autrument*. Mais d'après la règle donnée not. 11, p. 91, l'adj. fém. plur. prend une terminaison sonore devant son substantif; de là l'orthographe du mot *autrèis* qu'il faut néanmoins prononcer *autës*.

(3) Pron. comme en français.

(4) Tout leur suit, c.-à-d. leur réussit, elles ont de tout en abondance, et vous entendez dans leur ventre gronder (de *grummire*, chang. de *n* en *t*, cf. *tumero, toumè* pour *nommer*, et confusion pour la terminaison avec *hoûlé*, qui peut s'employer dans le même sens; ou bien comme le veut Gggg. onomatopée; ou bien encore comp. le français *groniller*) des pleins de vide, c.-à-d. le vide. V. not. 9, p. 106.

(5) Mais moi pour leur argot (ou jargon, c.-à-d. pour toutes leurs paroles finassières) je suis (comme) le moineau (le mouchon, c.-à-d. (?) le preneur de mouche, cf. *mouchet, moucheron*) sur le rameau (le branchage) qu'on voudrait bien prendre en lui jetant de la paille (mais le moineau, plus fin, ne se laisse pas prendre).

(6) S'il aperçoit une trouée, il est (couru) allé sur la Batte.

Tote seule po fé l'ovrège so l'temps qu'monsieur s'parmône !
Ni m'vinéz nin pârlé dès homme qu'ont stu sôdâr !
A leus feumme ils sont bon, mais nawe (1) comme dès pendârd :
N'a jamais qu'po s'hâiegne tot foumant ine longue pipe (2).
Oh ! là 'ls sont so leu poste dreut, tranquille comme à cible.
Ils polèt bin aimé totes leus p'tîtes maniire (3) :
Si c'n'esteut nin çoula, n'marierit qu'dès costîre (4).
Nos autre, qui v's è sonle-t-il, qu'on totes dès si bons gage (5),
Et qu'nos ont passé d'homme outre même dèl fleur di l'age?...
Mais portant ji creus co qu'c'est quand on s'deut avu.
A pône l'aveu-je vèyou qui déjà m'aveut stu.
Quand j'y songe, j'èl veu co : sès moustache à lèchette (6),
Si shako so l'costé, sès belliès épaulète,
Et puis l'air qu'il aveut quand il d'héve ine saquoi....
Il parléve dèl crâsse linwe (7), li main dreute à s'bonnèt,
Sès deux ouïe qui r'lûhit comme à chèt qu'èst d'vin n'câve.
Fit tourné lès meune sot quand il loukive à l'tâvle.
Là c'esteut on plaisir, paccequ'il y fêve honneur.
Ossu di l'invité c'esteut m'pus grand bonheur.
Mais nos falléve l'hiviér qu'lès maistre al comèdëe,

(1) V. not. 8, p. 85.

(2) Il n'a jamais que pour s'étaler, c.-à-d., il n'a jamais d'autre souci que de s'étaler tout en fumant une longue pipe. *Hâiegne* que Gggg. écrit *han'ier*, a une prononciation que cet auteur n'a pas saisie, car dans son système il aurait dû écrire *han'ger* ou *han'ier*. Ce mot se prononce comme je l'ai écrit et encore comme s'il était écrit *hânegnè*, ce qui est la pron. la plus usuelle. J'ai préféré la première orthographe qui le rapproche de l'étymologie découverte par Gggg., à savoir le vieux français *hayon*, boutique, échoppe.

(3) A Liège on dit *maniire*.

(4) Des couturières.

(5) Marianne est une ancienne cuisinière.

(6) Ses moustaches à crocs (parce qu'on les retrousse en lèchant les poils ?) V. l'appendice.

(7) Je ne connais pas cette locution, V. l'appendice.

Ji fourixhe seule po cûré çou qu' j'aveu-t-è l'idèie.
Al fin ji saveu s'goste : il li falléve salé.....
Mais salé comme ine pique (1).... à n' nnè poleur gosté.
On n'vereut jamais creûre tot çou qu' l'amour èst cåse.
Il fait dèl pus brave feumme ine voleuse, ine éplâstre.
Volà mi so vingt an qu'n'a d'né l'veleur d'on peu (2),
Bin ! quand j'hanta Josèph, ji li d'néve çou qu'j'aveu.
C'est co bin mi : sovent quand j'n'aveu nin sorti,
È gärmangé j'prendéve on boquét po rosti (3).
Et v'là tot çou qu'on fait po s'fè vèie voleti d'l'homme !

SCÈNE ONZÈME.

Maréie entière avou Louise, ine camarâde.

MARÉIE (*tot entrant, à Louise*) (4).

Chaque fêie qui j'vin-st-à Lige, c'est-st-avou vos qui j'tome.

LOUISE.

Tot l'même c'est-st-à r'marqué, nos nos trovans sovent.
Mais portant quand c'est cial, c'est qu'nos nos poirtans bin.

MARÉIE (*tot xhoiant s'cotte*).

Qué mässit temps qu'il fait ! on n'sét quäsi quoi mëttre.
V'là 'ne cotte qui j'a mëttou d'vant-z-hir qu'esteut tote nette,
Quelle batte (5) ! loukiz-le on pau ! po treux pas qu'j'a roté!
On direut qu'j'avaxhe pris plaisir à m'sipitté (6).

(1) Locution pop. On dit aussi : *Salé à pique*. Je ne sache pas que le mot *pique* soit employé en dehors de cette locution. Peut-être jeu de mot : Salé comme une pique, c.-à-d. de manière à piquer.

(2) Qui n'a pas donné la valeur d'un pois.

(3) Pour rôtir.

(4) Le mot de Louise se prononce *Louwisse*.

(5) Bande (d'étoffe qui se met au has des robes) ; les personnes qui traduisent ce mot en français disent *bade*.

(6) Eclabousser de *sputare*, cracher souvent.

S'javeu xhoûté Cola, mèttrre mi cotte di moutonne (1),
Elle sèreut gâie, ma foi ! — Lès homme dihèt dès bonne !

(*Mariée s'assit à une table avec Louise.*)

LOUISE.

Il n'fât rin mèttrre di bon quand il fait si mässit (2).
Li härde qu'a stu lavëie ni vat pus po s'moussi.

MARÉIE.

C'est-st'à vëil (3) çoucial, li bonne cotte ni xheut mäie (4).
Po qu'elle seüie à m'maniire, il fât qu'elle vasse sol hâie.
On sét bin qu'elle si r'sèche èt qu'il fât mèttrre on boird.

MAIANNE (*à part tout xhovant Eplice.*)

Aie ! elles vont co k'mencé di s'vanté al pus foirt.

MARÉIE (*tot lèyant vëie li boird di s'otte.*)

Mi j'mette on boird di drap paccequ'elles n'ont nin l'hauteur,
Et l'ciste lèie qu'est pus p'tite, èl lait rallé di d'seur (5).
Si v's pârléz d'ine moindre cotte, oh ! nos nos étendrancs (6).
Elle ni s'risèche nin tant, mais lès rôie disteindront.

(1) Espèce de flanelle dont on fait généralement des jupes.

(2) J'ai, dans des notes précédentes, rapproché ce mot du français *malséant*. — M. Gggg. le tire de *male siccus*, mais il me semble que la forme du féminin *mässit* s'y oppose, et de plus, comme il le reconnaît lui-même, qu'il y a un obstacle en ce fait que *siccus* a fourni le wallon *sèche*.

(3) Autre forme d'infinitif pour *vëie*.

(4) Ne déteint jamais ; de *excadere*. Je me demande à ce sujet si le verbe *xheure*, seconer (V. not. 7, p. 71) qu'avec Gggg. j'ai tiré de *excutere*, et celui-ci qui signifie *deteindre*, n'ont pas une seule et même racine, *excadere*, car ils ne diffèrent que par la signification, active chez l'un, passive chez l'autre. C'est d'autant plus à croire que la conjugaison de ces deux verbes est la même, et qu'ils ont le même participe *xhöiou*.

(5) Et celle (la personne) elle (plén.) qui est plus petite (que moi) la (ét) forme emphatique pour *li* laisse raller (c.-à-d. descendre, et par conséquent l'allonge) de dessus (d'en haut).

(6) L'auteur a écrit *étindrons*, abusant de la prononciation d'Ans pour faire une rime hasardée.

Jône fêille (1) j'ènne a-st-avou, tins, louke, (*elle fait vêie si cotte*)
[volà ! c'est-st-une,
Direut-on qu'elle a stu violéie (2) tot comme ine prune (3).
C'est dès cotte po treux jou.

MAIANNE (*à part*).

Mais quand on èst jône fêille,
On n'louke nin cou qui c'c'est (4) n'lès d'vereut-on mettre qu'ine
[fêlie.
Vât co mî qu'jèlesi demande cou qu'èlesi fat sièrvi :
Si j'lès lèive jâsé l'les n'arit jamais fini.
Allans bogî l'xhovelète.

(*Elle sort*).

SCÈNE DOZÈME.

MARÈIE (*tot loukant po l'poitte*).

Avéz-ves vêiou, Louise?

LOUISE (*tot loukant*).

Di quoi? qui na-t-il là?

MARÈIE.

Ji veu dèl bèle sâcisse.

Aouè, nos l'savans bin; mi, j'ènnè veu ottant,
Mais ji creus qu'pol païl, c'n'est nin jan, c'est costant (5).

(1) Jeune fille — pron. *jône ou jon-ne* à volonté.

(2) A Liège on dit aussi *violette*.

(3) Rem. la syntaxe wallonne de la phrase.

(4) Façon emphatique de prononcer *cou qu' c'est*, (*ce que c'est* par le pléonome du sujet *ce*). Les wallons francisant disent en leur français *ce que c'est*, en faisant sentir deux *s*.

(5) V. not. 9, p. 106. *Jan* équivaut à *allons, donnez* — il ne suffit pas de dire *jan*, il faut payer complaint, c'est *costant*. Il est impossible d'analyser cette phrase dont la raison d'être est surtout dans l'assonance. — Quant au mot *ottant*, à Liège, et non pas seulement à Namur comme le croit G. G. G., on dit souvent *ostant*. C'est pourquoi je n'ai pas adopté l'orthographe plus rationnelle *ostant* adoptée par ce savant.

MARÉIE.

Tais-tu (1), Louise, vo-l'-cial ! il v's fât wârdé d'vant lèie
Dè dire qui n's èstans v'nou (2) sins avu l'poche fournèie (3).
Tot à c'ste heure on n'sét nin çou qui pout-st-arrivé ;
S'il v'néve baicôp dès gens, nos nos poris sâvé.

SCÈNE TRAZÈME.

MAIANNE.

Qui sohaítiz-ves donc dame ? èst-ce po beure li cafè ?

MARÉIE.

Sièrvéz-le ! nos l'beurans bin tot magnant on boquèt,
Ci n'est nin tant po l'faim.

MAIANNE (*tot sortant à part*).

Nènni , c'est po l'doréie.

Elles fêt pône à lès vèie, elles ont l'air tote tirèie.
Si ji d'meure co baicôp divant d'lèsè sièrvi,
Nârèt sûr eune dès deux qu'il fârèt èsèveli.

(*Maianne sorte, puis rentre et lesi sièvre dèl doréie*).

MARÉIE.

C'est vrêie dai ! mi, j'ven cial, ci n'est qu'par hábitude.
Mais s'ine feïe ji mâquéve, jèl songereu sûr dèl nutte (4).
Ci n'est nin po l'costenge (5) qu'on voreut 'nnè rallé,

(1) V. not. 3, p. 88.

(2) Bien que cela puisse se dire, il est d'usage plus général pourtant de mettre le féminin, *v'noue*.

(3) On dit à Liége *fornicie*.

(4) Il y a quelque chose de trop absolu dans la règle donnée not. 7, p. 94; car ces deux rimes conservent le son *u*.

(5) Pour le coût, la dépense.

On y piéddreut co pus (1) à k'xhif (2) sès solé,
Él (3) beûre cial, èl beure là, ji n'veu nolle différence,
A mons qui pol païi nos n'feris 'ne grande révèrence.
Mais mi j'na nin mèsâ (4) dè crétit po coula ;
Et l'voreu-je co même fé, ji n'oiseru po Cola.
C'est-st-iné homme, paraît (5), l'meune... enfin (6) il èst trop brave.
Quand l'ovri s'moque di lu, n'li donreut nin 'ne paterafe (7).
Il n'beut mäie dè pékèt ; ji n'l'a mäie veyou saû.
N'voreut nin quitté s'visse quand c'séreut po baicôp.
N'a qu'po m'nî foû dè lé qu'il èst foirt mälähèie ;
A pus sovent quand s'live dèl houki j'sos nähèie.
J'à bëlle à li braire l'heure, à li mèttrre tos lès nom,
Doimme-t-il, ni doimme-t-il nin, c'est-st-à pône s'il m'rëspond.
Et puis, autre choi qui m'gène : à matin 'la mà s'tiète.
Fât qu'ji fasse li cafè po l'fé v'ni foû di s'plèce.
A pârt ciste affaire-là, j'n'a rin à li r'proché.
Ossi d'on bon boquèt (*elle hagne (7) divin on quârti d'dorée*)
j'm'è passereu po li d'né.

MAIANNE (à pârt).

Ci n'est nin tant pol faim ? Loukiz donc l'affârëe (8) !

(1) On peut à volonté faire sentir l's.

(2) Déchirer, propr. conchirer. — Le simple *xhif*, me paraît se rattacher à l'allemand *scheeren*.

(3) V. not. 3, p. 157.

(4) A Liège *mëdhe*.

(5) Mot parasite, servant à affirmer, et surtout à permettre de trouver les mots qui, pour le moment, font défaut ; de là sa force augmentative.

(6) Pron. comme en français.

(7) Un soufflet, un coup, en général mot très-rare, ordinairement *pétard*, *volée* (V. not. 3, p. 150). Orig. ? Comme renseignement, pour *paraphe* j'ai entendu souvent dire en wallon *pataraphe*, et les mots savants sont très-souvent détournés étrangement de leur signification primitive.

(8) Gegg. (voir son dict.) a cherché en vain l'étymol. de ce mot qui traduit le français *ordre* — peut-être onomatop.

(9) L'avide, la gloutonne. *Etre raffârë*, c'est *manger gloutonnement* — *être*

Elle magne comme s'on allévé happé s'quârti d'dorëie.
C'est l'hâbitude, xhoûte-t-elle (1), quèl fait-v'ni magni cial!
Nonnà, va ! po t'avu j'n'a nin mèsà d'vergeale (2).

SCÈNE QUATOIZZÈME.

(*Cola enteure avou Lambèrt*).

LAMBÉRT (*tot chaukant Cola d'vant lu, al poitte*) (3).

C'est l'compte. Enteure, Cola! j'a vèyou t'feumme al tâyle.
Si j'rotéve li proumir (4) on direut qu'ji t'eschâfe.
Enteure, ni lès louke nin, n's arrivans à sohait.

(*Ils entrerent.*)

MAIANNE (*ét candeliètte*) (5).

Qui sohâtiz-ves, mèssieur ?

LAMBÉRT.

Chaque ine mèsure, s'il v's plaît.

MARÉIE.

Louise, na mi homme qu'est-cial, il fât bin qu' j'ènnè vâie (6).

raffâré après, c'est être friand de, appéter avec véhémence. Peut-on le rapprocher du franc, effarer — de ferus, sauvage ? ou du radical farde compris dans furdeau (cf. dâre pour darder neutre) se charger d'aliments. Il n'existe pas de simple affâré, mais il y a nombre de mots en wallon qui n'ont que la forme raduplicative, cf : si raffit (se réjouir), rattendre (attendre) raccogeté (attifer), etc.

(1) Entend-elle, pour dit-elle. Je n'ai jamais entendu, que je sache, cette substitution ; peut-être : xhoutéz-le. Voir l'App.

(2) Je n'ai pas besoin de glu — Vérgeale Etym ? (cf. verglas, vieux franc. vergiel ? — En wallon, Verglas se dit Verglêce).

(3) Lambert à la porte, tout en poussant Colas devant lui. Chauki de Calcare, Gggg.

(4) A Liège prumi.

(5) Ce mot que j'ai rattaché à cande, chaland, Gggg, qui l'écrivit cangeliètte (prononc. à moi inconnue) le rattache à cangi, changer, et le traduit par changeoir.

(6) On dit aussi russe.

LOUISE.

Marèie, si vos sortéz, d'nèz-me dès cense po li scot (1).
Ji n'a nin 'ne diméie cense, èt ji comptéve sor vos.

MARÉIE (*tot s'dréssant*).

Dihéz qui j'va rim'ni, qui j'aveu rouyi 'ne coûse (2).

LOUISE.

On n'mi vorét nin creûre si ji n'fire nin so m'boûse (3).

MARÉIE.

Ji m'va rim'ni (*elle vient sortir*).

LOUISE.

Marèie ! oh ! nos 'nne irans nos deux.

(*Elles vont sortir, Joseph renteure et chipotte à l'ouf*).

SCÈNE QUINZÈME.

Il n'a c'ste ouffe là n'vet nin (4) : lès pendement n'sont nin dreut.

(*Il fait allé l'ouffe*).

Lès savate di scrinif (5) ! Fât qu'elle seuîe rimettowé !
On l'ôt criné sol sou disqu'e moitiée dèl rowe (6) !

MARÉIE (*volant sorti*).

S'il v's plait, monsieur ?

JOSÉPH.

Oh ! oh !

(1) L'écot.

(2) Une course, une commission.

(3) Si je ne frappe pas sur ma bourse.

(4) Je crois qu'on doit dire *qui n'vet nin*.

(5) Mennisier — de *scrinium*, écrin — cf. allemand *Schreiner*.

(6) On l'entend grincer (onomat?) sur le seuil jusqu'au milieu de la rue.

LAMBÉRT.

Madame, fârèt rempli.

MAIANNE (*à Marcie*).

Wisse alléz-ves ? aves païî ? (*à Joséph*) N'lès lèyiz nin sôrti !

JOSÉPH.

Halte là (!), on p'tit moument !

MARÉIE.

Ti vas xhiî m'chabraise !

MAIANNE.

V'là l'autre èvôie, Josèph !

JOSÉPH (*tenant Louise po l'bansetai*).

Fat qu'il vinsse ou qu'il craque !

(*Louise si sûre, Maianne attaque Marcie*).

SCÈNE SAZÈME.

MAIANNE (*à Marcie qu'elle tint*).

Kiment done ! vos v's sâvèz quand c'est qu'on v's a sièrvou !

Est-ce po v'nî fé çoula qui v's avéz oùie vinou ?

Vos 'nne iréz nin foû d'cial ou vos seréz d'mousséie.

Di vos alléie èt v'nowe à c'ste heure ji sos correcêie (2).

COLA (*tot fant laché Marcie*).

Madame, n'él fat nin k'xheure (3), ji pârè tot-à-fait ;

Et puis, ji m'expliquerè, car jèl prend à chaud fait (4).

JOSÉPH (*avou l'bansetai*).

Vocial todì 'ne saquoï qui nos d'meurerèt è gage.

(1) Dans le mot *halte* le *t* se prononce.

(2) Courroucer — mot rare.

(3) K'xheure, propre, consécouer.

(4) En flagrant délit.

COLA.

Loukiz-me, c'est mi qu'est si homme, èt j'ferè tot ratte carnage
J'veu cou qu'j'esteu por l'iei: on bouffon, on golò (1)!

MARÉIE.

Qui v's prend-il donc, Cola? vos èstéz sûrement sau.

COLA.

Ji sos sau d'toi, chinisse! por mi t'es six bolèie (2)!
Quand ti sérès rentréie, t'ärès t'Saint-Nicolèie (4)!
Ci çoula n'ti vat nin, ti r'prendrèt tès cannettia (4)!
Mi mère aveut raison quand 'lle ti louméve hacha (5)!

MARÉIE.

Sérrez voste boke, mi fi! v's avéz 'ne trop male halène;
Vos v's allez fé toumé dès viér fôu dèl narènne (6).

(Cola xhanse so Maréie (7), Lambért èt rattint).

LAMBÉRT.

Cola !

(1) Je ne connais pas le mot *golò*. Le contexte donne le sens d'*imbécile, niais*.

(2) J'écris ces mots comme si c'était la traduction de *six boudlies* (par conséquent quelque chose de fastidieux, écourtant) mais je n'ai jamais entendu dire *cola*.

(3) Tu auras ta Saint-Nicolas. Saint-Nicolas est chez les Wallons la fête des enfants; de là *ta Saint-Nicolas*, métaph. pour *ta récompense, ta tête*.

(4) *Cannettia*. Gggg. ne donne pas l'étym. de ce mot. Il n'est impossible de ne pas y voir la manière dialectique (Huy et Namur) de prononcer *cannettai*, dérivé de *cannette*, diminutif de *canne* (*canne à l'ôle*), pot, vase. C'est comme si l'on disait: *Tu reprendras tes casseroles*, lequel mot par parenthèse se rattache de la même manière à *cassette* et à *caisse*.

(5) *Hacha*, jacasse, péronnelle, se dit aussi des femmes qui prennent sans raison des airs méprisants. — On dit aussi *chacha*. J'y vois une onomat. dérivant de l'interjection *hach!* qui marque le dégoût. — *Hacha*, serait primitivement une femme qui fait la dégoûtée, de la insupportable. J'ajouterais que pour moi je n'ajoute à ce mot la signification de babillard que comme accessoire. Ce mot ne se dit que des femmes.

(6) Vers que la paunier de votre haleine y a engendrées.

(7) V. note 9, p. 423.

COLA.

Toumé dès viér ! xheus t'cotte, flairant cou d'dètte (1) !

MARÉIE.

V'là li p'tit deugt, beau masque (2) !

COLA (*tot xhansant*).

Ji t'ferè pèté t'maquète (3).

LAMBÉRT.

Cola, ti vas trop reud.

JOSÉPH (*méttant entre deux*).

Halte ! on n'si batte nin cial,

Et l'ci qu' vout co v'ni braire irèt à l'ouffe à l balle (4).

COLA.

J'a brait trop foirt, monsieur... bin ! ji v's fai mès èxcuse (5).

Ji n'sos nin maistre de mi. J' li donreau s'côp d' Marcusse (6).

(*Il houke après Maréie*).

LAMBÉRT.

Cola ! jan donc ! finixhe !

JOSÉPH.

Est-ce tot ?

(1) Type d'injures à la wallonne : tomber des vers ! secoue ta jupe, puant cul de dettes ! panier percé.

(2) V. n. 4, p. 88.

(3) La tête. Trivial.

(4) Ira à la porte à la balle, c'est-à-dire à la façon d'une balle, sur-le-champ.

(5) Pron. èscusse.

(6) Expression très-populaire pour dire : *Je lui donnerai son coup*. Je suppose que *Marcusse* est identique avec le *Malchus* de l'Evangile de Jean. Les noms des personnages de la passion figurent dans bon nombre de locutions : *Il est knoxhou comme Barrabas à l'passion*, dit-on de quelqu'un très-connu, surtout en mauvaise part.

COLA.

Ji v's a-st-oiou,

Mais j'sos-st-à pardonné (1) : j'ènne a bin troppe vèyou !
J'èl comptéve ine brave feumme, même troppe intèresséie,
J'èl plaindéve bin sovent dèl vètie embarrasséie ;
Et po l'jou d'ouïe qui veu-je ? ine brouffeteresse, ine troufogne (2),
Qui j' n'a māie vèyou rire èt tot fér qui m' rigrogne (3).

MARÉIE.

C'est co bin on s'fait qu'ti qui n' si vent nin voleti (4) !
J'a mā m'deugt (5), t'ès trop vèrt po co t' allé fiesti.
C'n'est nin comme ti, coula (6) ! Ji u' fai māie ine laide mowe,
Paccequi j'a dèl bonne châr, ji n'a nin l' viér èl cowe (7).
Si tès burtelle cassit, li cou di t' pantalon,
Téllement qu' t'ès dim'nou crâs, pendreut so tès talon.

COLA.

Aouè, ji sos d'toumé : c'est ti qu'a happé m' crâxhe.
Mais ji t'va d'né 'ne légion qui t' vâret bin dè lard (8) !

(Il attaque Marète ; Joseph vont cori d'sus, Maianne et rassint).

(1) Je suis à pardonner, c'est-à-dire j'ai encore à pardonner, je ne pardonne pas de sitôt.

(2) *Brouffeteresse*, qui aime les friandises. — *Brouffeté*, manger habituellement et par goût des friandises. *Brouffetercie* désigne le vice et son objet. Rac. ? *Troufogne* même sign. cf. bouffé, manger gloutonnement. A Liège on dit, je crois, *trifogne* ou *trifognie*. Rac ? Je ne connais pas de dérivé ni de composé de ce mot.

(3) Proprement : qui me contrengogne, qui me répond en grognant.

(4) Antiphrase — On s'fait qu'ti, c'est-à-dire un homme si (ainsi) fait que toi, un homme comme toi. — *Voleti*; j'ai oublié de dire que l'auteur écrit toujours *vèlti*, ce qui doit représenter plus ou moins la prononciation d'Ans.

(5) J'ai mal au doigt, donc je ne puis pas te caresser (*fiesti*), te faire bon visage,

(6) *Coula*, ça, espèce d'interjection.

(7) Les chats malades ont prétendument un ver dans la queue, et on la leur coupe pour les guérir.

(8) Mais je vais te donner une legon qui te vaudra bien du lard ! La rime n'est pas riche ; mais il faut dire à la défense de l'auteur qu'il écrit *crare* et non *crâxhe* parce que cette aspiration très-gutturale a une ressemblance assez marquée avec une *r* très-liquide et très-gutturale.

MAIANNE.

Joséph, lèyiz donc fé ! vos v's alléz fé k'xhiî.
Si v's lès mèttéz à l'ouffe nos n' sérans nin païî.

COLA (*à Maréie*).

Voléz-ves laché mès ch'vè (?) ?

MARÉIE (*tot séchant*).

Fât qu'ji v's râie voste tignasse (?) !

COLA.

Ime lachéz-ves, Saint-Houbèrt (?) ! ou ji v's si pèie voste nasse (?) !

MARÉIE.

Il fât qu' ti dimandes pardon !

COLA.

Divant, ti âme vêrèt foû !

LAMBÉRT (*mèttant entre deux*).

Cola !

JOSÉPH (*volant s'e mêlé*).

Ji t' tape à l' ouffe !

LAMBÉRT (*tot t'nant Joseph à gauche main*) (?) .

Qu'pèrsonne ni vinsse âtou !

MAIANNE.

Ji m' va houki l'agent.

(1) Je crois que, entraîné par l'habitude, j'ai déjà orthographié *ch'rèt*.

(2) Il faut que je vous arrache votre tignasse. *Raiî*. Rac. *radicare*.

(3) Emphatique pour *mi lachéz-ves* ?

(4) Ou je vous casse le nez ! *spiî*, *propr. briser, mettre en pièces*.

(5) *Gauche*, pron. comme en français. Le mot pur wallon est *xhlinche*, cf. allem. *link*.

LAMBÉRT (*tint l'ouxhe avou s'pid.*)

N'a pèrsonne à 'nne allé.

L'affaire si vat fini, ji m'ènnè va mèlé. (*Il mette entre deux.*)
Cola, v's alléz trop long. Il n'mi plait nin qu'on s' batte!
Et l' proumi qui boge co, mi, ji li casse ine patte.

(*Tot l'monde dimeure tranquille.*)

On s'donne bin dès p'tits còp — mais s'sèchi po lès ch've,
Si stronné contre li meur, c'est fé comme chin èt chèt!

COLA.

Ti sés foirt bin, Lambèrt, qui volà l' proumi fèie (1).
Jamais ji n'l'a touché (2), ni mariëie, ni jône feille.
Mais ji m'a-st-èpoirté comme ine sope à lèçai.
Et ç'a stu d'vin l' fureur qui j'l'a pris po l'hatrai (3),
Ji li rik'mande tot fér dènnin (4) fé dèl dépense (5),
J' li dis, j'atme mi mi honneur qui d'estre trop gâie èt panse.
Elle ni xhoute qui trop bin quand c'est por mi magni (6);
Et, lèie, elle fait l' malade, elle mi vint co r' grogni!
Ji d'héve divin mi même àl vèie dim'ni si crasse:
On n'si raviše nin tos (7), mi feumme èst d'ine bonne pâste.
Volà l'pâste, véves à c'ste heure! dèl doréie, dè cafe!
Volà, quand l'les vont à Lige, volà tot çou qu'elles fêt!
Vos lesè plaindréz, loukiz, dè vèie leus laidès mowe,
Et v'là d'çou qu'vos v's feréz mà, d'ine brouffeteresse, d'ine
[sangsowe !

(1) Pour l'*proumire fèie*, assez fréquent.

(2) Pron. comme en français. — Le mot wallon correspondant est *aduse* (V. note t p. 151).

(3) V. note 1, p. 98.

(4) Usuel pour *dî nin*. Faire sentir les deux *n*.

(5) Pron. *dépance*.

(6) On dit en wallon : ouvrez la porte pour le chien sortir, c'est-à-dire pour que le chien puisse sortir.

(7) V. note 1, p. 75.

MARÉIE.

Sangsowe à voste maniire, tot cachant l'laid costé (1).
Ji v's va fé k'noxhe à c'ste heure, on v's a trop bin xhouté.
Quantes franc (2) aves alloué (3) ciste âunéie po vos bièste?
Quantes franc avéz-ves piérdou d'vin lès jeu so lès fièste?
Po vos autre li manège, l'avise qui c'seûie on rin.
Lès bièste, zelles, sont fôrèie (4), èt l'feumme, l'éie, crive di faim.

COLA.

Ti n'pous co mā, va, ti! t'as co bin 'ne trop belle mène!

MAIANNE (*à part*).

S'lès bièste ravisèt l'maistre, on deut senti li s'crène (5).

MARÉIE.

Oh! Jamme (6) c'est bin démage! oh! louke donc l'pauvre Cola
Qui nourrixhe dè colon d'vin 'ne misère comme il a.
On d'mèie franc po dès vèscce, il n'li peuse nin ine once (7);
Mais, dè cafè por mi, li térré disor lu d'fonce!
Volà quâsi six meu qu'jèl nourrixhe so l'crédit;
Portant tèl saveus bin, èt ti n'm'as mâie rin dit.
Oûie qu'on n'mèl vout pus d'né, ti dis qui ji t'riwènes (8),

(1) Sangsue à votre façon, tout en cachant le laid coté. Je ne comprends qu'à demi le sens de ce vers. Je crois qu'il y a ici une de ces transitions familières au peuple (V. not. 5, p. 458), qui consistent à répéter purement les derniers mots qu'on vient de prononcer, sans qu'ils se relient à ce qu'on va dire.

(2) Combien de francs. *Quante* (*quantus*) est adj. en wallon.

(3) Dépensé — de *allocare*.

(4) Sont pâturées — *fôrèie*, cf. fourrage.

(5) L'échine. Il me semble que le mot wallon appartient à la même racine que le mot français, *échine*, *esquine*, prov. *esquena*, dont l'étymol. est controversée — seulement y a-t-il eu épenthèse ou syncope de la consonne *r*?

(6) Espèce d'interjection, comme le français *dame!* Est-ce un adoucissement de *diale!* — ou bien est-ce le vieux mot *jame*, auj. *jamas* jour de fête?

(7) Un demi-franc pour des vescses, il [pléonast. == ça] ne lui pèse pas une once.

(8) Que tu me ruines (prononcé en wallon *rustimes*).

Ti m'vins quéri misére (1), ti m'mèttes li pôce èl coinne (2).
Mi jèl dis haut èt clér (3) qui, d'vin pus d'on mèssège (4)
J'm'a fait traiti d'cou d'dette, èt qu'ti hèrréves è t'bèche (5) !
Sés-te bin quoi? nos cangerans : toi (6), t'irès ax botique (7),
Et mi j'irè-t-ovré quéque part divin'ne fabrique.

COLA (*tot bouxhant d'so s;brèsse*) (8).

Merci, Diu, tant qu'à c'ste heure, là d'sos n'a co dè bon.
Et jamâie à l'ovrège ji n'passeré po poltron (9).
Ti m'as r'proché mès bièste... èh bin! j'm'e va fé quitte,
Mais t'chét qu'à stronné m'neûr oùie a fait s'dièrène xhitte (10).

(*L'ovri vint bouxhî àl poitte tot d'soffie*).

(1) Même sens que *chercher querelle*, un peu plus doux, — c'est propr. chercher querelle pour des misères, des vétilles.

(2) Tu me mets le pouce (sur la gorge) dans le coin (pour le son c'est le même mot que le mot *coinne*, corne).

(3) Liez fortement le i de *haut*.

(4) Ce mot en wallon signifie *discours, conversation*, et quelquefois *chose* en général, v. plus bas p. 475.

(5) Et que tu fourrais dans ton bœc. Gggg, au verbe *hèrer* ne donne pas d'étymol. Ce mot n'aurait-il pas de rapport avec la particule allem. *her*?

(6) Autre forme de pronom oubliée not. 4, p. 78. — Elle ne me semble pas appartenir au wallon pur.

(7) Masc. et fém. en wallon — mais le masc. est d'un wallon plus pur et plus vieux.

(8) C'est une autre manière de désigner sa poitrine et son cœur.

(9) Locution populaire, seulement à Liège, et je crois même à Ans, on disait autrefois, et je dis encore *poultron*. Je ne sache pas que ce mot s'emploie en dehors de cette locution. Et notons en passant une observation importante. Le wallon n'admet pas en vers l'inversion comme licence. Et je n'ai pas remarqué dans la pièce de licence de cette nature. Toutes les inversions qui s'y lisent sont admises en prose, et bien mieux, y sont presqu'obligatoires. C'est encore le cas ici.

(10) *Xhitte* est une autre forme du verbe *chir* (*chier, anc. franç., eschitter*). Seulement se dit particulièrement des déjections molles — *avu l'xhitte*, c'est avoir la foire, *xhitte*, c'est propr. foirer.

SCÈNE DIX-SÈTEME.

L'OVRI.

Est-cial mon l'cuisinière ?

MAIANNE (*qu'a stu dovié l'ouffe*).

Aouè, c'est cial ; entréz.

L'OVRI (*il brait quand il veut Cola*).

Noste maistre, li proumî prix ! c'est vos qu'l'a-st-époirté !

COLA (*éwaré comme vos poléz songi*) (1).

Kiment ? li neûr rim'nou ?

L'OVRI.

Dispôie nouf heure èt d'meïe.

Il èsteut so l'happâ qu'elles n'estit nin sonnëie.

Eco bin par bonheur qui vos l'aviz serré ;

Ji n'târeu nin vèyou, jèl comptéve sitrônné.

Mais ji l'oia crauki (2) qui j'esteu èl xhaillèie (3).

Et vos savéz foirt bin qu'jèl riknoxhereut d'vin mèille,

Ji lèya jus l'happâ tot corant vite là-haut (4) ;

'I èsteut déjà so s'pose, jèl happe, ji n'fais qu'on saut,

J'tape mi ventrin foû d'mi, ji fai lâqué m'crawatte (5),

(1) Étonné comme vous pouvez bien le penser (V. not. 2 p. 450).

(2) Roucouler d'une voix épaisse, haletante, de *raucari*? Dans Virg. Egl. I. *Raucae palumbes*.

(3) Dans la cour. Ce mot qui ne se dit que des petites cours, M. Gggg. l'écrit *haicie*, mais il nous apprend en même temps que dans l'ancien wallon on trouve *escaille* — et enfin dans une note au crayon faite sur un exemplaire du Dict. de Gggg. par le savant philologue et professeur Bormans qui s'est occupé parfois d'étymol. wallonne, je lis qu'à St-Trond (ville flamande du Limbourg) on dit *schaleg*.

(4) Là-haut correspond exactement au français *en haut* pour désigner un étage supérieur. — *Il est là haut*, signifie *il est à l'étage*.

(5) Je fais se détendre, je lâche ma cravate. Pour ma part je ne partage pas l'hésitation de Gggg., et je rattache ce verbe au latin *laxare*, d'où vient le français *lâcher* (*lascher*).

El fi moitiéie (1) dèl cour ji lai m'diérène savate.
Évoie comme on lèvri dreut disqu'à mon *Kinot* (2),
Ji brai l'heure en entrant, ji fai marqué voste no.
On m'dérit (3) : L'proumi prix ! L'seille mi vudat 'ne mesure,
Et j'sorta tot fi dreut po v's compté l'aventure.
J'n'esteu nin foù dèl rowe, arrive voste feumme, Lambèrt :
Coréz bin vite, dit-st-elle, expliquéz lesi l'affaire,
Ils sont telle èt tellement (4), c'est l'mohonne qui fait l'coinne.
J'accours tot dreut, noste maistre, ji sos to foù d'halène.

COLA.

Pusqu'il n'est nin strônné, qu'il èst rim'nou proumi,
Vudiz 'ne gotte à tuttos di çou qu'vos avéz d'mi (5).
Todi vive li mäie neûr ! il n'a pas nou parèil :
Qu'il fasse vent (6), qu'il fasse bixhe, il èstjournäie habéie (7).
Et vos (à l'ovri) v's èstèz ine homme, onque comme ènne a pus
[wère.
Ossi ji t'rechässerè quand l'coippehiif sèrèt moirt (8).

(1) Litt. *dans la fin moitié*, c.-à-d. juste au milieu. *Fi* est un adv. qui sert à former des superb. (V. not. 2 p. 153).

(2) Nom propre du président du concours.

(3) Forme de parfait aussi usitée que la forme *diha*.

(4) Ils sont telle et tellement ; locution très-usitée, pour dire : ils sont dans tel (et tel) endroit.

(5) De ce que vous avez de mieux.

(6) Employé abusivement par opposition à *bise*.

(7) *Habéie*.

(8) Je ne connais pas ce dicton, et je ne le comprends pas très-bien : Je te rechausserai quand le cordonnier sera mort. Je pense qu'il y a là un trait tout wallon. Le wallon n'aime pas à étaler ses bons sentiments, et quand, par hasard, un mot d'attendrissement ou d'affection lui échappe, il le retire, pour ainsi dire, par une plaisanterie qui en détruit l'effet, au moins dans les mots. Le petit ouvrier a laissé, pour courir plus vite, sa dernière savate dans la cour ; Colas a pitié en voyant ses pieds déchaussés, et lui dit : je te rechausserai — puis il ajoute : quand il n'y aura plus de cordonnier. V. l'Append.

Tant qu'à c'ste heure, comme ji t'veu dissofflé songue èt aiwe (1),
Beus 'ne tasse di chaud cafè.

(*H vude ine tasse d' p'tit*).

.... mais n'vas nin broûlé t'linwe.

(*Cola fait sene à Maianne dé r'sièrri ine tourneîe*).

LAMBÉRT (*quand ils ont bu*).

Li bon Diu s'ènnè mèle, c'est èhèie à vèyi.
Il v's a fait dire vos vrêie, on nèl sàreut noïl (2).
Ji dis : c'est-st-on mirâcle ; à pus bai dèl disputte (3).
Il avôie si plente lune, il fait v'ni l'jou dèl nutte.
Riez d'cou qu'est-st-à v'ni, ploréz d'cou qu'est drî vos.
Ji m'prendrè-st-à Cola, por mi 'l est cäse di tot.
Cou qui vint d'arrivé, si v's voléz qu'ji v'sèl dëfe,
Ji l'a-st-on pau quèrou, j'a-st-achevé (4) mi idëie.
Cola, valèt, xhoutéz — ji n'toûnerè nin âtou —
Mais qu'ine bonne fëie po tot ji v's vude mi chant tot foû.
Dispôie déjà vingt au nos èstans camerâde ;
C'sèreut 'ne pèce foû di m'châr si ji t'veyéve malâde.
Xhoute ! t'ès-st-on brave valèt, mais fat songi pus long.
C'est qu' quand on-z-est marié, fat-st-avu dèl raison.
Po bin fé, n'fat nin qu'l'homme, paccequ'il nourrixhe lès autre,
Beusse, jowe, acclive dès bièste, èt vousse co magni l'vôte (5).
Vos n'diréz : l'ei qu'ouveure fat qu'il mâgne po s'suteni.

(1) Essoufflé sang et eau — cela ne se dit pas plus en wallon qu'en français.

(2) On ne saurait le nier.

(3) Pron. comme en français.

(4) Pron. comme en français.

(5) Et veuille (on dit aussi *vôte*) encore manger l'omelette. *Vôte ou vaute*, je ne connais pas de derivé, ni de composé de ce mot.

Aouè, c'est vrëie, mais s'tèl magne po l'fè v'ni (1)?
Vos n'voléz nin souffri seulement qu'voste feumme barbotte(2),
Et tote lès heure dè jou vos v's mèlez di s'marotte.
Cachi dèz cense à s'feumme ! il n'a co rin d'pus laid !
Ni wâderiz-ves qu'on d'meie franc, na po 'ne côtelète di vai.
Vos m'diréz : Qu'est-ce qui c'est qu'ine tote pitite côtelète ?
Avou ci d'meie franc là ji pouz fè 'ne bèle manchètte (3).
Balowe (4), di-je, tot çoula ! na dèz spène sol bouxhon (5).
Féz comme ci vi pèxheu qui toua l'jône pèxhon.
Ou bin comme ci vi spot (6) qu'on rèpèterèt jourmäie :
J'aime mi l'oùhai so m'main qu'd'ennè vëie deux sol hâie.

(Lambert bent s'gotte).

MAIANNE.

Pusqu'on èst-st'à jásé, fat dire li meune avou (7)
A l'homme vos d'néz tot le toirt, ji veu qu'fait çou qu'il pout.
Qu'il 4rèt bèle ovré s'journéie on quârt dèl nutte,
Quand máquerèt co 'ne saquoï, on li quirerèt dispute.

(1) Si tu le manges pour le faire venir (l'ouvrage ?) Je ne comprends pas. — Voir l'appendice.

(2) Gronde.

(3) Terme de jeu de quilles, l'ensemble des mises (V. not. 4, p. 93).

(4) Emploi à moi inconnu de ce mot — *Bièste à ballewe*, c'est un banneton. (V. Diet. de Gggg). Ici le mot a l'air de signifier : *bagatelles, non sens, bêtises*. Comme le banneton passe pour être étourdi, je crois qu'il faut rapprocher ce mot du français *bertue, beluette, bluette*. A ce propos, je me rappelle que mes camarades et moi, étant petits, appelions *bièste à l'ôle* (bête à l'huile), le géotrupé stercoraire.

(5) Prov. à moi inconnu. Il y a des épines sur le buisson, il y a des difficultés, des dangers (à se conduire ainsi ?)

(6) Diction, prover. locution populaire, et aussi sobriquet. Etym. difficile. Il me paraît que ce qu'il a de plus rationnel, c'est de le rapprocher de l'allemand *Spott*, raillerie, trait piquant. — Car dans toutes les acceptations du mot *spot*, l'idée de trait piquant, concis, est fondamentale.

(7) Il me faut dire la mienne (pensée) aussi.

Selon mi, d'vin coucial, c'est l'feumme qu'est case di tot.
Li manège mā miué trouve vite li fond dè pot.
Ine bonne feumme di manège qui louke foirt bin à s'sogne (1)
Ferét pus d'affaire d'on franc qui d'deux s'elle èst troufogne.
Quantes fèie aves oïou dire : c'est ine homme qu'ènnè fond (2),
Il pout bin aimé s'feumme, elle li r'mette sès coron (3) !
Veyans, mi diriz-ves bin kiment qu'on fait 'ne heûrëie ?
Diriz-ves bin dèlequelle crâxhe qu'il fat po fé l'potëie ?
C'est portant po l'ovri 'ne saquoi d'appétixhant.
Coulà remplixhe li ventre èt s'est-st-il nourrixhant.
Autre choi qu'il fat savu, c'est-st-éfilé 'ne awèie (4).
C'est d'savu r'mettre ine pèce wisse qu'ine hârde èst xhièie.
Avou dè fi, dèl laine, à longs ponct d'cotturi
Rakkeuse ou pantalon, ci n'est nin r'nawi 'ne châsse (5).
Li proumi lù po l'veie il n'fat nin qu'on s'dixhâsse (6).
R'nawi ! ci n'est nin co l'tot, èl fat co savu fé.
Il n'fat nin qui l'châsson diminue al rife.
Et co cent mèille messège (7), volà : boué, ristendre (8),
Nèl feriz-ves nin bin turtotes ? na-t-il mèsa d'apprendre ?

(1) *Louki à s'sogne*, c'est regarder à soi, être économie, litt. regarder à son soin.

(2) C'est un homme qui en fond (à sav. de l'argent), qui jette l'argent par la fenêtre.

(3) Litt. Elle lui remet ses bouts, c'est-à-dire elle lui relie les bouts de l'anée ? Locution très-usitée.

(4) Enfiler une siguille.

(5) Avec du fil, de la laine, à longs points de couturier recoudre un pantalon, ce n'est pas rentrer un bas. *R'nawi*, près *je r'nauveie*, rentraire, ravauder; il est assez difficile de ne pas y voir le mot *awèie*, siguille. — Ce serait le mot *renai-guiller*.

(6) Je ne comprends ce vers que comme suit : Le premier tron (*lù, jour, lux*, et déla, *tron*, mais je ne connais que l'emploi *de jour* et non *ceilo* de *lù* dans le sens de *tron*), pour le voir, il ne faut pas qu'on se déchusse.

(7) V. plus haut p. 170.

(8) Lessiver, repasser.

Xhoûtéz çou qu'ji v's va dire, èt saïlz dèl rit'ni :
Mons feréz-ves, mons voréz-ves fé, mons v's sàrèt-on rat'ni.
È voste mohonne tot fér, vos sérrez l'àme dàmnée,
Vos v's sècheréz po lès ch've, vos v's fouthréz 'ne sitrònnée.
Rin d'fait, l'misére èst là, misére aquiriteure,
Qui sút l'nawerèie à rin, tos lès jóù à tote heure (1).

JOSEPH.

Ha ! hola ! c'est-st-à m'tour ! jèlesi dirè mi qu'vos.
Po bin si fé comprendre, il n'fat nin d'si bais mot.
Li pus court c'est l'meilleux, jèl va dire plate-cascaque (2).
Voste blanc pan qu'est magnif, l'misére à voste poitte caque (3).
Si v's avaxhiz volou, quand l'ovrège rotéve bin (4)
Vos avaxhiz d'costé po passé l'dur moument.
Il n'at pus qu'ine saquoï : vos èstéz foirt èt jône.
Quèréz d'ovrège tos deux, n'aspârgniz nin vos pône.
Si l'corège ni v's máque nin, sûr qui vos v's rattraperéz.
Vos, quittéz l'ârmurerèie, è beure alléz ovré !
Vos, po l'pau qui v's dimeure, achetéz dè fi, dèl laine,
Quèréz tant qu'vos trovésse on botique al quinzaine.
Quand vos âréz çoula tot-à-fait raccosou,

(1) Deux vers que je n'ai pu comprendre. En voici la traduction littérale : Bien de fait, la misère est là, (qui ?) la misère amène, qui suit la paresse à rien (ces mots à rien sont-ils le qualificatif de *nawerèie*? tous les jours, à toute heure. (Voir l'appendice).

(2) Je ne puis pas analyser ces mots bien connus *plate-cascaque*, ou n'importe comment on les écrire. Dans tous les cas, ils signifient, *sans ambages, sans circonlocution*.

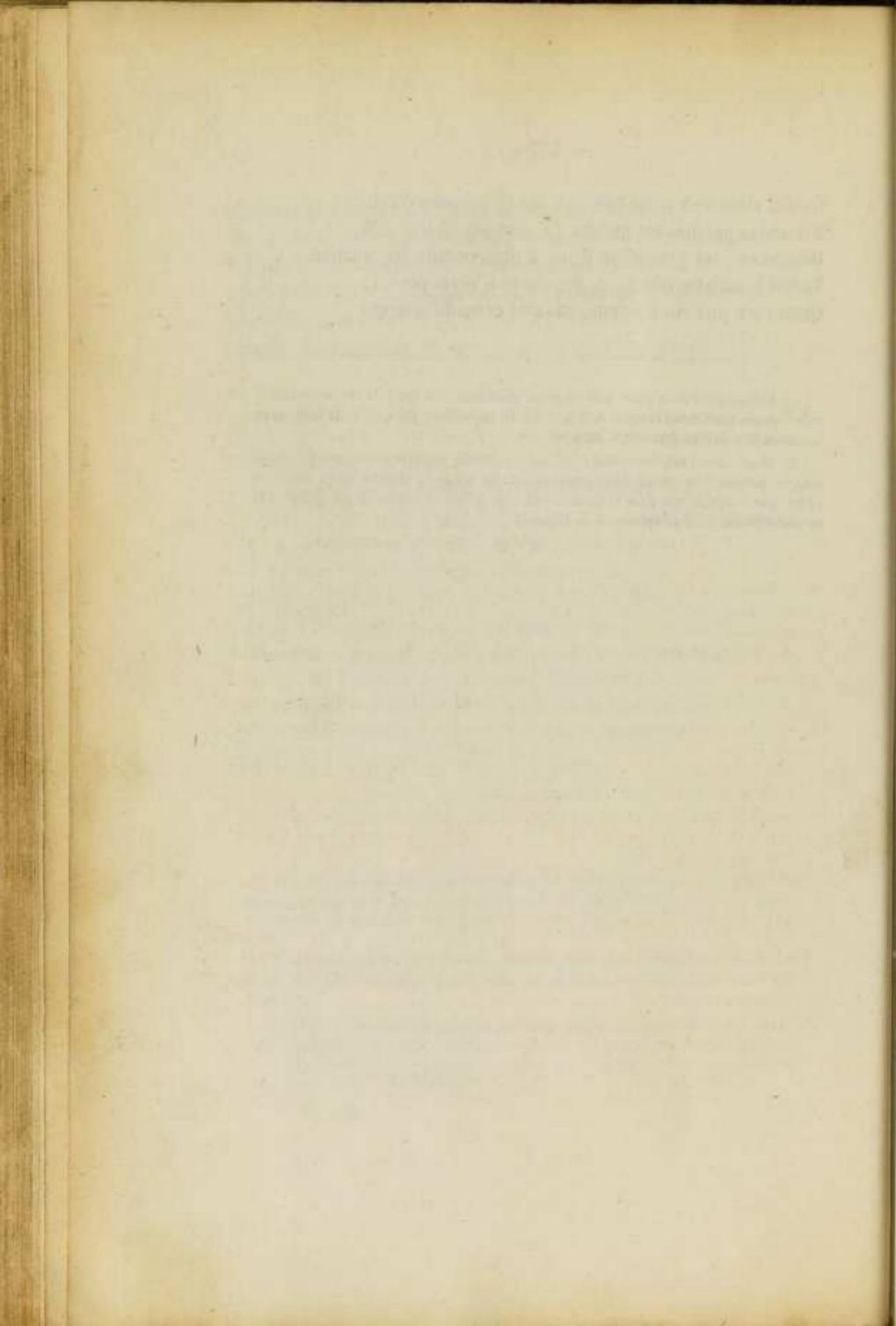
(3) Je ne comprends pas la syntaxe de cette phrase qui pourtant je n'oserais qualifier de mauvaise. — Litt. Votre pain blanc qui est mangé, la misère frappe à votre porte. Peut-être faut-il prononcer comme s'il y avait un *roïla* sous-entendu tout au commencement de la phrase.

(4) Marchait bien.

Ovréz; c'est-st'à voste tour, po lès vi qui sont d'vou (1).
S'il arrive par hasard qu'vos v's sentésse disonguëie (2),
Dihéz-yes : tot près d'ine fleur, il pout crèxhe ine ourtèle.
Vocial li maistre dès spot, gravéz-le è voste cervai :
Quand n'a pus rin è bache, on-z-ôt grogui l'pourçai.

(1) Encore deux vers pour moi incompréhensibles. En voici la traduction littérale : quand vous aurez recousu cela tout-à-fait, travaillez, c'est à votre tour, pour les vieux (les vieilles dettes) qui sont dûs.

(2) *Dizongueſie* part. du verbe *dizongui*. Ce verbe signifie *mettre en mauvais-état*, en parlant d'une chose (habit, meuble), ou du corps — et sans doute aussi de l'âme, car il semble que c'est le cas ici. — Le sens serait ici : éprouver un mécompte, se sentir triste, avoir le spleen. Voir l'append.



APPENDICE.

P. 95. L'auteur croit qu'à Ans on dit *jel wá* pour *jel wáde*. Il m'a quand même proposé ces deux corrections :

1^{re} var. En vérité d'mon Diu, c'est-st-ine pite mâle bièste !

Ji n'sè poquoj qu'jel wá (wáde), j'enne a disqu'à d'seu l'ièste.

2^e var. En vérité d'mon Diu, c'est-st-ine pitite canaille,

Ji n'sè poquoj qu'jel wá (wáde), il n'parole qui d'bouffaille.

Remarquez la construction wallonne avec *poquoj* (pourquoi), suivi de *que* dans l'interrogation indirecte — je ne sais pourquoi que je le garde, dit le wallon, même parfois en parlant le français. — Quant au mot *bouffaille*, il vient de *bouffi*, manger gloutonnement, et signifie *mangeaille*. Etymol. onomatopée ?

P. 102. *Sont-ils* (lès fisique) *tos lëii d'vin*. On dit d'un fusil qu'on l'a laissé dedans quand on a logé dans le bois les différentes pièces en fer de l'arme. Je ne puis pas analyser l'expression. Je ferai seulement remarquer que le wallon, comme le grec, peut mettre au passif des verbes neutres. (Cf. le français : il est obéi par tous ses subordonnés). Ainsi l'expression primitive pourrait être : *Avez-vous laissé dedans les pièces en fer à vos fusils*? Puis : *Avez-vous laissé dedans à vos fusils*? puis enfin : *vos fusils* ?

Ibid. *Li longuësse* est la partie du bois dans laquelle est creusée la rainure où se loge le canon; c'est donc proprement *la longueur* du bois, la partie du bois qui s'étend en longueur.

P. 105. Les *claquette* sont de petites planchettes en bois, suspendues verticalement, tournant autour de leur bord supérieur, permettant au pigeon de rentrer, mais non de sortir.

P. 109. Voici les deux vers que m'a fournis l'auteur :

Nanéz bin, mès éfant ! — Qu'ils pètessé on bon somme !

Accoviéz-ves tièste èt tot ! Vcial li diale ! il allome !

Littéralement : Dormez bien mes enfants ! (puis cessant de s'adresser à eux) qu'ils pétent (verbe fréq. employé en wallon dans toutes sortes de locutions, ici pour *qu'ils dorment*) un bon somme ! (puis adressant de nouveau la parole aux fusils) : Accouvez-vous tête et tout (c.-à-d. même la tête), voici le diable, il éclaire (allusion à l'autre coureur qui arrive comme un furieux, qui tombe comme la foudre).

P. 114. *Le maquinon* est comme le *bârre* une espèce de fusil grossier. Tous les fusils ont des noms très-variés et très-bizarres, et dont il est difficile de trouver l'origine. Les *bârres* sont ainsi nommés, paraît-il, parce que dans les vaisseaux qui les transportent on les emploie comme lest, à la façon de barres (masc. en wall.) de fer. Il y a des fusils qui s'appellent des *jambon*, d'après leur formes ?

Ibid. *Baidelète*, c'est le mot français *bandelette*, qu'on dit en liégeois *bindelète* (de l'allemand *binden*). C'est un demi cercle en fer qui se met à l'extrémité du bois de fusil pour l'empêcher de se fendre.

Ibid. *Li fier di clichette*, est la platine en fer où s'engage la détente, la *clichette*.

Ibid. *Le grisou* se compose de scories de zinc.

P. 122. *Allé po les avecèle*, c'est présenter les fusils au contrôle. L'explication donnée page 75, note 15, est exacte.

P. 129. *L'honneur*, etc. C'est une expression propre à l'auteur. Marianne fait si peu de cas de l'honneur de pareils chalands qu'elle le met sur son dos, et se secoue quand le vent est fort.

P. 150. *Bojêt*. D'après l'auteur, c'est du jeune bœuf, c.-à-d. quelque chose de tendre, de délicat. Quand le boucher vient chez lui, et qu'il vante sa viande, il dit : *c'est du bojêt*. Probablement *boeuf*.

P. 155. Ce mot que je n'ai pu lire est *wéi*, manière propre aux botresses de dire *oui*; c'est ici une espèce d'interjection, d'exclamation.

P. 145. *Atâr* Personne de ceux que j'ai consultés, même des compatriotes de l'auteur, n'a jamais entendu prononcer ce mot. L'auteur, consulté de nouveau, est allé aux renseignements et voici ce qu'il a appris. On nomme *atâr* le moment où se font toutes les espèces de récolte; et comme les paysans n'ont pas toujours assez de place pour les rentrer, ils envoient au marché leur surplus. A ce moment il y a nécessairement affluence de vivres, et les prix baissent. D'après cette explication *atâr* serait donc le mot *alarme*, détourné de son sens primitif. Je ne connais pour cette signification d'abondance excessive (par ex. : d'ouvrage) que le mot *flourche* (floux?), c'est *l'flourche* (c'est la bonne saison).

P. 144. J'ai demandé partout à quel saint ou sainte correspondait le nom d'*Aili*, orthographié aussi *Aily*, et dont la fête, dans certains almanachs liégeois, est fixée au 28 février. C'est une sainte très-wallonne ; il y a beaucoup d'*Aili* dans le pays wallon ; cependant elle semble maintenant céder la place à d'autres patronnes plus à la mode. J'avais frappé inutilement à toutes les portes pour obtenir une réponse. M. Tronfontaines, professeur à l'Université, avait sa marraine du nom d'*Aili*, mais il ne se rappelait pas comment on traduisait ce nom en français. Il écrivit à M. Van Roy, curé de Wandre, village où cette dame était morte, et il obtint les renseignements curieux que voici. On remarquera que la traduction du nom varie avec les époques.

Monsieur le Professeur,

Je m'empresse de satisfaire à votre gracieuse demande de ce jour.
Anno 1764 4ta martii baptizata est *Aleydes*, filia Henrici Wathelet et Hedwigis Fleron.

L'an 1789 ont été mariés Etienne Fain et *Aili* Wathelet.
Anno 1849 duodecima aprilis obiit *Adelaïs* Wathelet, octoginta quinque annos nata, vidua Stephani Fayn.

Le nom en question me paraît être un nom propre au pays de Liège, inconnu aux langues latine et française, s'écrivant de nos jours *Aili* ou *Aily*, et anciennement *Ailid*. Plusieurs fois j'ai demandé à mes confrères comment ils écrivent ce nom en latin ; quelques-uns prétendent qu'il faut le traduire par *Adelais*. Je le pensais aussi dans le temps. Mais *Adelais* est la traduction d'*Adelaïde*, ce qui est autre chose qu'*Aili*. En 1850, à l'occasion de l'administration du sacrement de confirmation à Visé, je pris la liberté de demander la solution du problème à Monseigneur Van Bommel en présence d'un grand nombre de prêtres. Sa Grandeur nous répondit que le nom d'*Aili* est inconnu à Rome (il ne se trouve pas non plus dans le catalogue général des noms de saints), et le problème resta sans solution. Depuis lors quand j'ai à inscrire le dit nom dans mes registres, je latinise l'ancien *Ailid*, et j'écris *Aili*, *Ailidis*, etc. Je serai heureux, Monsieur le Professeur, si j'ai pu vous aider à trouver ce que vous tenez à savoir. Je regrette de n'avoir pu donner une solution complète de la question, je l'étudierai encore, etc.

Depuis M. Tronfontaines, causant de ce problème à M. Delgeür, professeur à l'école professionnelle de Rotterdam, a reçu de lui ces renseignements qui me semblent trancher la question, bien que Ste-*Adelaïde* ait sa fête fixée au 16 décembre. *Adelaïde* se dit en hollandais *Alida*, et par abréviation *Alije* ou *daatje*.

P. 146. vers 5. Le verbe *pouvoir a* dans cette phrase le sens de *avoir le droit*. La *ricoperisse* dit donc que ce n'est pas juste de punir les gens qui, faute de savoir lire, ne peuvent avoir connaissance des changements introduits dans les règlements, et publiés dans la *Gazette*, et cependant, continue-t-elle, on en a le droit ! Il faudrait donc un signe d'exclamation après ce vers.

P. 148. *Li moue*, c'est une espèce de petite perche en bois, à laquelle est attaché au moyen d'une ficelle un oiseau vivant. Les tendeurs soulèvent de temps en temps cette perche pour faire voler l'oiseau qui par là attire ses frères dans le piège.

P. 153. *Léchette*. J'ai mal lu le manuscrit ; il faut *béchette* (diminutif de *béche*, *bec*) pointe.

Ibid. *Crasse linwe*. L'expression appartient à l'auteur. Il veut faire entendre par là que Joseph faisait rouler les *r* en parlant.

P. 156, 1. M. Albin Body me fait remarquer que l'expression *sali comme ine pique*, ou *comme pique* pourrait bien venir du hollandais *peek* qui signifie hareng salé ; s'il en est ainsi, comme c'est probable, il faut écrire *pike*.

P. 172. L'explication donnée en note est exacte. Cela signifie au fond je te rechausserai — aux calendes grecques. Je commanderai pour toute une paire de bottes au cordonnier — quand il sera mort.

P. 175. Je n'avais pas du tout compris ces vers, et je crains bien que jamais on ne les comprenne sans explication. Maianne vient de dire que raccommoder un pantalon ce n'est pas la même chose que rentrer un bas ; il faut le faire avec plus de soin (sous entendu), car le premier, lui (c.-à-d., car le pantalon, avec le pléonasme du pronom *lui*, cf. p. 157, 5) pour le voir, il n'est pas nécessaire qu'on se déchausse.

P. 176. Je pourrais dire la même chose des deux derniers vers de la tirade de Maianne dont voici l'explication : (quand il n'y a) rien de fait, la misère est là ! la misère, triste acquisition qui suit la paresse au dos (lisez *àx rein*) tous les jours, à toute heure. Le sens eût été plus facile à saisir s'il y avait eu : l'misére est là ! l'misére, etc., en répétant l'article. *Acquiriteur* : pour il s'est attiré une mauvaise affaire, nous disons en wallon : *Il s'ot acquérou ine māle affaire*. De là le mot *acquireuse* signifie chose que l'on s'attire et se prend toujours en mauvaise part.

P. 177. Je puis faire la même remarque pour ces deux vers ; ils sont obscurs à force d'être concis. Cherchez, dit Joseph, une boutique à la quinzaine (c.-à-d. une boutique où l'on fait un crédit de quinze jours) ;

quand vous aurez cela (c.-à-d. une boutique semblable), tout-à-fait étant recousu (ablatif, absolu, comme plus haut, *rin d'fait*; c.-à-d., quand vous aurez recousu tout-à-fait), travaillez, c'est à votre tour (expression un peu inexacte, pour *c'est à leur tour*, à savoir, au tour des vieilles dettes) pour les vieilles choses qui sont dues.

Qu'on me permette à ce sujet une réflexion. Je puis me flatter de connaître assez bien le wallon, ma langue maternelle, la langue de mes camarades d'enfance, et que depuis mon jeune âge je n'ai cessé de parler et de cultiver. Et cependant dans le cours de cet ouvrage, que de fois je n'ai pu saisir le sens d'une phrase au fond parfaitement wallonne et pour les mots et pour la syntaxe! J'ai même donné des explications à contre sens (p. 175). On peut juger d'après cela combien à plus forte raison, on peut se trouver embarrassé dans l'interprétation des auteurs anciens, et combien de fois il doit arriver à ceux qui corrigent des textes, de s'éloigner d'un texte primitif clair en lui-même, mais déclaré incompréhensible.

P. 177. On dit aussi au physique : *si senti d'zongui*, quand on se sent brisé, abattu (physiquement). C'est sans doute en ce sens que ce mot est pris ici.



GLOSSAIRE.

Le premier nombre désigne la page ; le second, à moins d'indication contraire, la note qui permet de retourner au vers.

- â* — prononciation, 69,1.
accélévé (élèver, donner l'éducation), 83, vers 8.
accovier, fut. j'accouvreu (accouvrir), 146 appendice.
acquiriteur (acquisition), 176,4.
adisseur (au-dessus), 77,8 ; 148,3.
adjectif — formé d'une locution, 106,9 ; 107,3 ; 108,6.
adjectif possessif — prononciation, 68,5.
adjectif — quand ils sont plusieurs leur syntaxe, 91,11.
adjectif — il se met au pluriel quand il précède le subst.
pluriel — reste invariable, s'il le suit. Quand une *s* se fait entendre (ex. cès éfant sont bai-z-ét gros) cette *s* est euphonique.
adlez (au près), 86,6.
adusé (toucher du bout du doigt), 151,1.
adviné (deviner), 90,10.
âhège (ind. prés. d'un verbe signifiant attirer ?), 136,2.
âhe (aise), 72,9.
âhète (facile), 96,3.
ai (termin. wall.) = eau (term. franç.), 70,4.
Aili, nom propre, 144,3.
aistre (âtre), 79,5.
alar? 143,10 ; appendice.
alloumé (allumer, éclairer, en parlant des éclairs), 146 append.
allouwé (dépenser), 169,3.
amon = *mon* (v. ce mot).
aouè (oui), 83,9.
à pont comme di l'ôr (juste), 115,3.
à preume (pour la première fois), 120,5.
arase (adv., jusqu'à bord), 148,2.

- arecète*, terme d'armurerie, 73,13.
arègne (araignée, toile d'araignée), 123, vers 6.
aricret (toile d'araignée), 123, errata.
armâ (armoire), 70,3.
article, avec le pron. démonstr., 96,13; 150, vers 2 et 3;
157,5, etc.
aspârgni (épargner), 176, vers 14.
aspôi (appuyer), 141,4.
âté (autel), 141, 3.
âtou (autour), 128,8.
attèle (atteler), 77,7.
attèleie (désordre), 77,7.
autre — orth. au fém. pluriel, 154,2.
ava et avâr (parmi), 70,7.
avou (avec), 75,4.
avu bon (jouir), 152,2.
awaiti (guetter), 83,3.
awê'e (aiguille), 175,4.
âxhe, voy. *âhe*.
Bâcelle (fille), 68,1 ; 128,4.
bache (bac, petit verre), 146,5.
bâh! *'ne gade entre les coinne*, prov. 122,1.
ba/dellette (bandelette), terme d'armurerie, 144,7.
balle (balle); *al balle* (vite), 165,4.
balowe (berlue?); *biête à balove* (hanneton), 174,4.
bance, v. *banse*, 122, vers 10.
bancetai, v. *bansetai*, 126,5; 129,5.
banse (manne, panier, berceau), 70,5.
bansetai (panier), 87,4.
barbotté (gronder), 74, vers 10; 89,8; 174,2.
bardaxherèie (objets divers), 70,12.
bârre (espèce de fusil), 68,3; 109 appendice.
batte (bord), 156,5.
bawé (lorgner, guetter), 148,6.
bêche (bec), 96, vers 7.
bêchette (pointe), 155, appendice.
bêille (bille, quille), 97,5.
beûre (boire), 85, vers 12; 89, vers 5.

- beure*, s. masc. (bure), 124,4.
binamé (gentil), 98,8.
bixhe (bise), 81,2.
bofflet (jeune bœuf, viande tendre), 130,5 et appendice.
bogi (bouger), 82,8.
boisson — masc. dans quel cas?, 91,11.
bollant (bouillant), 74, avant-dernier vers et errata; 76,2.
bollowe (bouillie, participe), 76,2.
boquèt (pomme d'Adam), 80,3.
boquèt (bouchée, morceau), 80,8.
botique (boutique) genre de ce mot, 170,7 — *botique alquinzaine*,
boutique où l'on donne un crédit de quinze jours, ibid.
botteresse (hotteuse), leur langage, 134,4.
botteroule (nombril), 93,8.
boubou (sorte de balai), 119,3.
bouffé (manger gloutonnement), 95, 13 appendice.
bouffaille (mangeaille), ibid.
bouffon (imbécile), 96,4 ; (malhonnête), 151,3 ; 164,1.
bouré (bouillir), 76,2.
bouise (bourse), 93,11.
bouté fou (pousser dehors ; boire d'un trait), 103,9 ; 148, vers 6.
boué (lessiver), 175,8.
bouxhi (frapper), 83,6 ; (heurter), 99,6.
bouxhon (buisson), 79,1.
bovelèt ; v. *bofflet*.
bratre, impf. ji brayéve, 92, vers 7.
brassadelle, terme d'armurerie, 102,4.
brogn̄ (bouder), 73, vers 4.
brouffeteresse (gourmande), 166,2.
burtelle, (bretelle), 166, vers 11.
Caièt (fragment de bois, brûle-gueule), 147,2.
camache (camail), 97,2.
candeliètte (comptoir), 117,1 ; 161,5.
cannetia (casserolle ?) 164,4.
cânöie (paresseuse), 96,7.
ça pense-t-il — loc. wall., 132,6.
caqué (frapper à la porte), 176,3.
car — l'*r* s'assimile à la consonne suivante, 72,3 ; 86,8, etc.

caractère wallon, 172,8.

cense — correspond pour l'emploi au mot français *argent* comme signe de la richesse ; comparez en franc. le mot *sou*, 94,4. *cent* — son pluriel, 105,2.

cestelal (celles-là), 126,3.

chaud fait (flagrant délit), 163,4.

chauki (pousser), 89,4.

chèire (chaise), 70, ligne 4 ; 103,4.

chescune (chacune), 148,2.

chèt (chat) ; *on chèt d'après l'Saint-Jean*, un chat chétif, triste, de mauvaise humeur. Je n'ai jamais entendu faire cette comparaison qu'au physique, 94,2.

chiâ (faiseur d'embarras), 78,4.

chichèie (bâgatelle) ; 145,1.

chinisse (gens de rien), 72, 7.

choi, ne s'emploie que dans certaines locutions (chose), 92,3.

chûse (choix), 131; 5.

ch've (cheveu), 167, 1.

eial (ci, suffixe), 73,4.

ciste — fémin. devant des subst. masc., 70,3.

cistelal — pron. démonstr., 97,6.

clapëtte (bavarde), 140,8.

claquëtte (volet de pigeonnier), 105,5 appendice.

clichëtte (*fiér di*), terme d'armurerie, 114,8.

cloke (cloche, mortier), 98,40.

coïène (couenne), 121, 3.

coinne (corne, coin), 122,1 ; 132, vers 5, 170; 2.

coippehil (cordonnier), 148,4.

coiste (côte), 130, 7.

construction elliptique, 126, 7 ; 127,3 ; 150, vers 3, 95 app.

construction wallonne, 139, vers 2 ; 139,5 ; 144,7 ; 168,6 ; 169, vers 11 et 12.

contène (contente), fémin. de *content*, 142,1.

côparâl (caporal), 136,4.

co pus vite (tout de suite), 107,7.

coreu (coureur, commissionnaire), 101,3.

cori sou (déborder), 148,1.

coron (bout — de fil — de la rue), 148,6.

- correcé* (courroucer), 163,2.
costenge (dépense), 159,5.
costière (couturière), 153,4.
cotte (jupe), 99,12.
cotti (maralcher), 151,3.
cottirèse (maraîchère), 144, vers 2.
oula (cela, interjection), 166,6.
couléie (coin du feu), 74,9.
couse (course), 95,9.
coue (queue), 166,7.
crama (crêmaillère, cheminée), 138,2.
crasse linwe, 155, appendice.
crauki (roucouler), 171,2.
crâwé (se glisser), 146,7.
crâxhe (graisse), 96,11.
creuxhe, à Liège *creux* (croix), 139, vers 3.
crie ni crae (ni), 99,1.
eriué (grincer), 162,6.
croïe à focche (craie à fourche), 87,1.
crollé (bouclé), 90,11.
crompître (pomme de terre), 70,10.
crosse (bâton, etc.), 106,10.
Dai ! (da !), 86,2.
daié (coup), 131,4.
dirit — parfait du verbe *dire*, 172,3.
dièrène (dernière), 128,2.
dimanî (demeurer), 117,2.
dimègne (dimanche), 123, vers 5.
dim'ni, v. *div'ni*.
dimoussi (déshabiller), 92,9.
dirinne (éreinter), 138,7.
diso ou disor (dessous), 72,13.
disongut (abîmer), 177,2.
disqu'à (jusqu'à), 69, ligne 3 ; 77,5.
distèle (dételer), 77,7.
disxhombré, v. *dixhombre*.
divé (devers), 112,7.
dvieur ou diveure (devoir), 77,6.

- divisé* (causer, critiquer), 100,3.
divisse (querelle), 146,7.
dixhassi (déchausser), 77,1.
dixhombré (*si*) (se dépêcher), 94,6.
dixhe (dix), 115,1.
d'léz, v. *adlez*.
doré/e (tarte), 87, vers. 6 ; 142,2.
dôse (bouton), 152,2.
doute, marqué par le subjonctif, 102,7 ; 109,2.
doviè, *doviér* ou *dovri* (ouvrir), 70,9 ; 83,1 ; 88 ligne 5 par
en bas.
dréssi (lever), 100,9.
dringuelle (pourboire), 138,4.
d'vant-z-hir (avant-hier), 105,1.
d've, v. *divè*.
dvért (légumes verts, récolte en général, même toison), 143,1.
d'xhâ (déchaussé), 123,1.
É et t — permutant dans la conjugaison des verbes dont le
radical est en *i*, 69,3 ; 72,8.
edoirmowe (endormie), 75,11.
éfoué (exciter), 100,6.
éïe — terminaison brève, 70,13.
éïe — terminaison longue, 70,13.
éknèille (pincettes), 82,7.
él — pour *li*, 76,3.
élaidi (maudire), 92,6.
élesi — pronom emphatique, 96,10.
em — prononciation, 71,9.
émettre (mettre en avant), 100,4.
ém'nat — pour *vinat* avec prothèse ? 151,6.
en — prononciation, 71,9.
éplastre (emplâtre), 156, vers 5.
équance (semblant), 147,6.
éri (en arrière), 128,3.
errhe (arrhes), 123, vers 8.
essónne (ensemble), 113,1.
éstaffette — terme de pigeonnerie, 84,1.
estre sur (regarder à), 154,1.

- et donc ? (n'est-ce pas ?), 132,4.*
èstre blane d'so l'ventre, proverbe, 112,5.
*ét tot (litt. et tout, et le reste, cf. fr. *itou*), 146 appendice.*
èvôie (parti), 81, vers 5 ; 85,9.
èwardé (étonné), 150,2
Faxhène (fagot), 127,4.
féille (fille), 87,8 ; 86, vers 8, etc.
fér ou férē (tot) (souvent), 94,1 ; 137,6 ; 146,4 ; 176, vers 3.
féri, fut. ji firè, (frapper), 123,10.
fl ; (fin) ne se met que devant les adjectifs, et sert à en former le superlatif, 153,2 ; 172,1 ; 172, vers 5.
fleur — son genre, 86,7.
focche (fourche), 87,1.
fôrê (nourrir), 169,4.
fou (hors), 72,4.
foume (forme, bois de lit), 70,2.
founé (fumer), 92,10 ; 97,8.
*fourixhe ou souxhe — imparf. du subj. du verbe *être*, 93,2,*
soutre (jeter), 116,3 ; 118, vers 1.
frèxhe (mouillé), 71,6.
frisse (frais), 128,5.
Gaddrôbe (garderobe), 131,14.
*gade (chèvre), 111,5 ; 122,1. *Dèl jotte po voste gade*, prov., 111,5.*
gagner — trad. en wallon, 73,3.
gaïe (bien attié), 107,5.
gëille (noix), 135,4.
gens (gens, quelqu'un d'importance), 108,4.
gèrgette (pomme d'Adam), 80,3.
géri (appéter), 108,4.
gerson (pomme d'Adam), 80,3.
Gille Nâna (Nicaise), 106,8.
glèteu (barette), 89,5.
glot (friand), 149,11.
golô (?) , 164,1.
gorlète (joue pendante), 97,4.
gourgeon (gorgée), 80,1.
grawi (fouiller), 74,2 ; 129,2.
griniî (grenier), 110,1.

- grisou* (substance pour polir), 114,9.
groûlé (grogner, hurler), 154,4.
groumeté et *groumi* (gronder), 78,10.
Hacha (jacasse), 164,5. Dans ce mot et les suivants l'*h* est aspirée.
hachisse (hachis), 128,4.
hagn̄t (mordre), 143,6 ; 160,8.
haiâvle (difficile), 121,6.
haie (exclamation), 103,7.
häiegñé (étaler), 155,2.
hatti (sain), 130,6.
halé (de travers, tortu), 103,10.
happâ (volet de pigeonnier), 105,4.
hâste (hâte), 110,2.
hâtain (fier), 119,1.
hatrai (cou), 98,1.
herré (fourrer), 170,5.
heureïe (repas), 80,7. L'*h* n'est pas aspirée.
hochêt, peut-être *xhochêt*, (boulette de charbon), 83,2.
horbi (nettoyer en frottant), 97,12, conjugaison — errata.
houki (appeler), 71,10 ; 117, vers 5.
hoûlé (hurler, bourdonner), 84,6 ; 146,3
hoïou, v. *xhoïou*.
I euphonique, 65,7.
i et *é* permutant dans la conjugaison, 69,3 ; 72,8.
i changé en *e*, 69,8 ; 72,11.
i changé en *e* muet ou *u* dans les pronoms, 73,9.
ie (exclamation), 87,2.
il (sujet sous entendu), 72,12 ; 73,12.
im — raison de cette nasale, 71,9.
ime — pronom emphatique, 110,5.
imparfait du subjonctif, 73,2 ; 90,3.
impératif (formes d'), 117,6.
in — raison de cette nasale, 71,9.
ine — fém. devant des subst. masc., 70,3.
ine portion po l'coucou, prov., 126,2.
inversion, 170,9.
J — prononciation, 68,7.
jamme — interjection, 169,6.

- jan!* — exclamation (allons), 74,8.
jas- (parler) 107,8.
jène (jaune) 128,6.
jône (jeune), 133,4.
jotte (chou), 111,5.
jourmâie (toujours), 149,7.
jowâ (joueur), 95,13.
jus (à bas), 122,2.
juste (cruche), 111,2.
- Keûre* (cure, souci), 90,4.
kichëssi (chasser), 126,8.
kipécé (dépecer), 130,2.
kipitté (piétiner), 107,11.
kitappé (déjeter), 69,6.
kixheure (secouer), 163,3.
kixhît (déchirer), 86,3 ; 160,2.
- L* pour *n*, 154,4 ; 164,5.
labaille (?), 72,6.
lâge (large), 99,9.
lais-me-é-paie (plein d'i) (souffreteux), 107,3.
lambrai (filet de cochon), 131,1.
laqué (lacher), 171,5.
léçai (huit), 139, vers 2.
lêhége (lecture), 89,2.
leïi d'vin (v. append.), 102,1.
leume (lime), 71,2. Peut-être faudrait-il écrire lume (cf. lumé, limer) comme plume (prononc. pleume), v. 94, note 7.
li changé en *el*, 76,3.
linwe (langue), 78,4.
liqué (lequel), 125,2.
ll inouillées — prononciation, 70,4.
locutions (prises substantivement ou adjectivement), 106,9 ; 107,3 ; 108,6 ; 136,4 ; 141,4 ; 148,4.
loit (conjugaison), 127,1.
loumé (appeler), 164,5.
lu (trou ?) voir l'append., 175,6.
Madde (rusé ?), 118,7.

- magni* (manger), 80,5.
mâgrié (*sî*) (se maugréer), 95,8.
mâie (mâle), 69,1.
makeïe (sorte de fromage), 108,10.
manchette (terme de jeu de quilles), 174,3.
maquerai, maqueralle (sorcier, sorcière), 74,6 ; 108,5.
maquette (tête), 165,3.
maquignon (sorte de fusil), 114,6.
Marcusse (Malchus ?) *côp di Marcusse* (coup de massue ?), 165,6.
marlou (rusé ?), 106,3 ; 118,6.
marotte (sujet de conversation), 103,3.
masculin — pour le féminin, 159,2.
mâssit (sâle), 72,6 ; 93,6 ; 106,4 ; 157,2.
mâva (mauvais, fâché) — cf. allemand *böse*, 116,2.
mâvelé (fâcher), 75,3 ; 106,6.
mèsâhe (besoin), 108,11.
mèssège (message, etc.), 170,4.
mettre (dans le sens de admettre), 99,5.
mèxheneu (glaneur), 144,1.
min (mais), 112, vers 4.
miné, fut. mourè, prés. mònne (mener), 88,1.
mitant ou mutant (milieu), 69,7 ; 76,1.
m'ni — pour *v'ni* (venir), 79,8 ; 80, vers 4.
mofflé (souffleter), 86,4.
mouilli, prés. moïlle (mouiller), 103,8.
mon (chez), 68,4 ; 87,6.
mostré (montrer), conjug. 108,9.
moussi (entrer) ; *sî moussi* (s'habiller), 81,5 ; 118,3.
moutonne (espèce de flanelle), 151,1.
moxhon (moineau), 154,4.
mowe (moue et mue ?), 94, vers 1 ; 148,7.
mutant, v. *mitant*, 110,10.
mutoi (peut-être), 101,2 ; 106,1.
N changé en *l*, 154,4 ; 164,5.
na (il y a), 71,5.
nâhi (fatigué), 72,8.
ndhi (*sî*) (se fatiguer), 110,4.
nâné (dormir), 109,3.

- nasales (syllabes)*, 69,3.
nasse (nez), 167,4.
naws (paresseux), 85,8; 155,1.
négation — sa place avec *voci*, *vola*, 111,6.
nétti (nettoyer), 95,4; conjugaison 153,6.
niérf (nerf), 129,1.
noït (nier), 173,2.
nonnieuse (?), 72,1.
nonna (non), 412,1.
norêt (mouchoir), 74,4; 120, vers 2.
Notrudame di Galope (prendre), prov., 143,3.
nou (nu), 93,7.
nouque (aucun), 91,8.
O — dans les conjugaisons des verbes, provenant de *ou*, 92, 10; 97 errata.
odé (flairer), 95,7; 116,4.
oïi (entendre), 77,10; 84,7.
oiseur (oser), 93,5; 142,4.
ottant, 158,5.
ou — changé en *o* dans la conjugaison, 92,10; 97 errata.
où (oeuf); *cori lès oñ*, prov., 107,1.
ouëseur — voir *oiseur*.
ouffe (porte), 79,6.
oüïe (aujourd'hui), 74,7, etc.
oüïe (œil), 74,10; 104,2. Peut-être aurais-je dû écrire *oüïle*.
ovré (travailler), 84,8.
oxhai (os), 108,12.
Pâ (pal, pieu), 131, vers 2.
pâie (paix), 100,7.
parait — sorte d'affirmation, 160,5.
pârlé (parler); conjugaison, 84,5.
participes féminins en owe (masc. *ou*), 75,11; 76,2.
pas? (n'est-ce pas?), 97,11; 102,2.
patârd (sou), 73,10; 143,6.
paterafé (coup), 160,7.
paréie (rue, litt. pavée), 91,10.
pé (pire), 146, vers 8.
pêce (pièce, tranche de pain), 108,8.

- pèkèt* (génèvrier, genièvre), 85,7.
peu (pois), 156,2.
peuvre è cou (sobriquet), 108,6. Voy. 106,9
pici (pincer), 80,2; 122,7.
pilâte (ennuyeux, fourbe), 74,5.
pile (supplier, quémander), 146,4.
pique (*salé comme ine*), locution, 156,1 et appendice.
pitté (donner des coups de pied), 117, 4.
pixhi (pisser), 72,12.
plate-casaque (sans embages), 176,2.
pléonasme des pronoms, 107,9; 157,5; 175,6.
pleu (pli), 123,2.
pluriel d'énergie, 152,2.
pluriel des substantifs, 68,8.
pluriel pour le singulier, 96,8; 152,3.
pôce (pouce), 121,1
poiège (poil), 107,4.
poille (poule) 87, vers 4.
poleur ou poleure (pouvoir), 77,6; 126,1.
pône (peine), 113,12.
poque (bouton de petite vérie), 152,2.
pôr — signification, 92,4; 93, vers 3.
portion po l'coucou (ine), prov., 126,2.
poste — signification, 114,4.
poultron (paresseux), 170,9.
prépositions — construction et reduplication — 68,8.
pronom, 134,2; 149,10; 152, vers 4; 157,5; 159, vers 9;
160,3; 167,3.
pronoms — déclinaison, 73,9; 78,1.
pronom démonstratif, accompagné de l'article, 96,13; 150,
vers 2 et 3, etc.
pronunciation du j. 68,7.
proverbes et locutions proverbiales, 73,3; 79 vers 4; 87,1;
88,4; 92,11; 93,8; 94,2; 97,7; 99,12; 104, vers 4;
107,4; 110,2; 111,2; 111,3; 111,5; 112,5; 120,2; 121,7;
122,1; 123,5; 123,6; 126,2; 127,1; 128,2; 129,3; 131,4;
132,1; 135,4; 136,6; 136,7; 137,4; 138,2; 138,3; 143,1;
143,3; 147, vers 5; 148,4; 148,7; 148, vers 12; 149,3;

- 150,3 ; 150,5 ; 153,2 ; 154,5 ; 155,7 ; 156,1 ; 158,5 ; 164,2 ;
164,3 ; 164,6 ; 165,1 ; 165,2 ; 165,6 ; 166,3 ; 166,7 ; 166,8 ;
170,2 ; 172,8 ; 173,5 ; 174,5 ; 174, vers 9 ; 174, vers 11 ;
175, vers 2 ; 175,3 ; 176,1 ; 177, vers 3 ; 177, vers 5.
prumire et *s'dièrène* (*si*), loc. prov., 128,2.
Qu — prononciation, 72,2.
quances (semblant), 147,6.
quasi (presque), prononciation 85, errata.
queri raison (chercher querelle), 92,1.
queri ine saqu (chercher querelle à quelqu'un), 151,8.
qui qui (celui qui), 141,2.
quiriture (altercation), 151,8.
quitté (tenir quitte), 127,2.
R — disparaissant du radical et remplacée par la consonne
suivante redoublée, 69,5.
rachaffeté (rapporter en babillard), 95,10.
raffré (affamé, glouton), 160,9.
râïi (arracher), 167,2.
râïi jus (jeter bas), 131,5.
ramaille (rameau), 154,4.
ramasse (raclée), 118,4.
ramon (balai), 147,4.
rapaïeté (apaiser), 74, vers 11.
rapoûlé (*si*) (s'attrouper), 146,1.
rascrawé (rattrapper), 146,7.
ratte (vite), 80,11.
ravisé (ressembler), 75,4 ; 100,1.
ravu (litt., ravoir, revaloir), 143,7.
rawette (sureroit), 144,8.
recrésté (*si*) (relever sa crête, se regimber), 116,1.
rein (dos), 176, vers 6.
reud (raide, vite), 118,7 ; 150,4.
richaffeté, v. *rachaffeté*.
richèrgi (recharger, reprendre de l'ouvrage), 73,5 ; 114,3.
ricôpérèsse (revendeuse de légumes), 68,8.
rigognî (grogner en réponse), 166,3 ; 168, vers 14.
rimaké (être plus que rassassié), 139,3.
rinuai (rentraire), 175,5.

- ripici*, se (devenir cher), 143, 4.
rire — conjugaison, 98, 7.
rispâmé (rinceer), 76, 4.
rissèchi (retirer), 116, 6.
ristendre (repasser), 175, 8.
riwiné (ruiner), 169, 8.
rondai (rond), 97, 13.
roselante (rose, en parlant du teint), 140, 6.
rosti (rôtir), 156, 3.
roté (marcher), 95, 1; 176, 4.
roûvi (oublier), 87, 3; 108, 2.
rowe (rue, roue), 95, 1.
Suclé (sarcler), 152, 2.
sail (essayer), 125, 4.
saiwé (si) (s'esquiver), 125, 6.
sâni (saunier), 78, 8.
sagui, saquoi (quelqu'un, quelque chose), 72, 2.
saqui, emploi particulier; 149, 8.
saqui (quelqu'un d'importance), 108, 1.
sât (saut), 146, vers 9.
saú (soul), 83, 10.
sauléie (qui a l'habitude de s'enivrer), 91, 9.
savate (terme de mépris), 162, 5.
savouré (goûter, savourer), 79, avant-dernier vers.
scot (écot), 162, 1.
serieux (employé de bureau), 131, 4.
scrinii (menuisier), 162, 5.
séchai (petit sac), 119, dernier vers.
sèche (sec), 80, 6.
sécht (tirer), 86, avant dernier vers, 98, 2.
sécorète (chicorée), 78, 6.
ségne (signe), 103, 2.
seillai (seau!), 70, 4.
sème, v. *ségne*.
sia (oui), 105, 6; 112, 1.
sicrène (échine), 169, 5.
singulier pour le pluriel, 96, 8.
sins goste (sans goût), locution, 106, 9.

- sipitté* (éclabousser), 156,6.
siselé (passer la soirée, travailler à la lumière), 73,7.
siteûle (étoile, champ de blé fauché), 148,4.
sitierni (éternuer), 79,3.
sitreumme (étrenne), 135,1.
sitrumé (étrenner), 139,6.
situ (été, participe), 105,8.
six boleie (?), 164,2.
snouffe (tabac à priser), 79,4.
sofflé (boursoufflé), 144, vers 5.
sofflé (souffler, moucher), 150,3.
sogne (peur), 86,9 ; 112,6 ; 137,5 ; 139, vers 8.
sogne (*louki à s'*) (être sur ses gardes, être économe), 175,4.
soil (scier), 114,1.
songue et aiwe (sang et eau), 173,1.
sonlé ou sonné (sembler), 78,9.
sonné (saigner), 83,8.
sou (seuil), 98,9.
spalle (épaule), 147,5.
spâmé (rincer), 76,4.
spîl (briser), 167,4.
spot (dicton), 174,6.
st — euphonique, 70,1.
stampé (bourrer), 119, vers 7.
stâré (étaler), 121,2.
stichi (pointer), 89,10.
stopé ou mieux *stoppé* (bourrer), 81,3 ; 128, ligne 14.
strônné (étrangler), 83,8.
strumé, v. *sitrumé*.
subjunctif — servant à marquer le doute, 102,7 ; 109,2.
substantif — forgé, 106,9 ; 107,3 ; 108,6, etc.
sufflé pour *sofflé* (souffler), 144,4.
sujet il sous entendu, 95,3.
sûr — prononciation, 94,7.
suralle (oseille), 151,5.
sûre (suivre), emploi particulier, 154,4.
syntaxe wallonne, 114,2 ; 121,2 ; 144,9.

Remarque. — Les mots commençant par une *s* suivie d'une

consonne, peuvent recevoir un *i* intercalaire après l's. Je les ai, dans cette table, écrits tantôt avec, tantôt sans cet *i*, suivant la prononciation la plus commune.

T euphonique, 70,4.

taihiz-ves (taisez-vous), interjection, 107,10.

tais-tu (tais-toi), prononciation, 88,3 ; 130,8.

tallarigot (à tire-larigot), 149,9. -

tape (jet, coup), 82,3.

tâte (tarte, tartine), 128,4.

tâvle (table), 70,6.

tèille — signification, 93,4.

telle et *tellement* — locution, 172,4.

tempre (adv., de bonne heure), 75,6 ; 90,12 ; 130,1 ; d'où

l'adjectif *temprou*, *temprowe* (qui est de bonne heure).

todi (toujours), 70,8.

tortos ou *turtos* (tous), 77,9.

tortotes (féminin de *tortos*), 132,3.

toumé (tomber), conjug., 92,10.

tourné (tourner), 95, vers 2.

transition, 158,5 ; 169,4.

traque (mystère), 121,13.

trawé (trouer), 83,7.

trawëe (trouée), 154,6.

tréfogne ou *trifogne* (dépensiére), 166,2.

trônlé ou *trônné* (trembler), 79,10.

troufogne, v. *tréfogne*.

U, V final — prononciation, 94,7 ; 142,8 ; 159,4.

va — servant à former l'impératif, 117,6.

vâie — subjonctif du verbe *allé*, 161,6.

valeur ou *valeure* (valoir), 94,5.

vârin (vaurien), 95,6.

vas-te — servant à former l'impératif, 117,6.

vent (vent du sud), 172,6.

ventrin (tablier), prononciation, 122,12.

verbes, en *oué* — conjugaison, 75,11.

vergeale (glu), 161,2.

vesprëie (soirée), 98,12.

véves (voyez-vous), 117,3.

- vi* (vieux, terme d'amitié), 99,4.
viké (vivre), 132,1.
vikége (manière de vivre), 100,8.
vinéz-à-moi — locution, 136,1.
vocial, volâ — construction en wallon. Le pronom et la négation entre *vo* et l'adverbe, 74,3 ; 111,6.
voleur ou voleure (vouloir), 77,6.
voletti (volontiers), *rête* ou *rëit voletti* (aimer), 89,3, 140,7 ; 156, vers 11 ; 166,4.
vonss: — subjonctif du verbe *allé*, 129,4.
vos — pronom, déclinaison, 71,3.
vôte (omelette), 173,5.
vréie (vrai, vérité), 123,8.
vûdi (vider, remplir), 84, vers 4 ; 89,6.
Wagi (parier), 107,2.
wârdé (garder), 95,12 ; 100,5.
wîdde-choi (peu de chose), 92,3,7.
wei, terme de botteresse ; interjection ayant le sens de *oui*, 135,6.
were (guère), 111,6.
wést-st-il? abréviation pour *wisse est-st-il?* 101,4.
wisse (où, comment), 69,4 ; 131,2.
wisse qu/ (lorsque), 96,5.
Xh — origine de cette consonne double, 71,4 ; 77,1.
xhaillèie (cour), 171,3.
xhanst (faire mine de frapper), 123,9.
xhaudé (échauder), 77,3.
xheûre (secouer, déteindre), 71,7 ; 97,7 ; 157,4. (*si xheûre*) — dans les proverbes, 97,7 ; 129,3 ; 165,4.
xhitté (chier), 170,10.
xhlinche (gauche), 167,5.
xhosst (balancer, secouer), 71,7 ; 97,4.
xhouté (écouter), 75,8.
xhové (balayer), 95,5 ; 132,12.
xhovellette (brosse, balai en soie de cochon), 158, vers 7.
xhoïou (échu), 123,3,
Z — euphonique, 70,1

ERRATA.

REMARQUE. — Comme pouvait le faire craindre une œuvre de si longue haleine et entreprise dans les conditions que la préface fait connaître, j'ai varié l'orthographe d'un assez grand nombre de mots, et, ce qui est plus grave, j'ai parfois changé de système. Ajoutons à cela que l'incorrection des premières feuilles du manuscrit, jointe à l'inexpérience des typographes, a donné lieu à des épreuves tellement fautives, que, seul à les corriger, je finissais par ne plus voir les fautes. Ces causes diverses ont fourni un errata volumineux et probablement encore bien incomplet.

L'une des règles d'orthographe à laquelle j'ai essayé de rester fidèle, c'est de marquer du tréma les *i* qui se prononcent à part. Ainsi dans ce système j'écrirais *travail* en français. De même j'ai remplacé partout (sauf erreur) les *y* par des *ï*. En français l'*y* est un double *i* qui modifie la voyelle précédente et garde à la fois le son qui lui est propre. Ainsi *payer* = *pai-ier*. Mais parfois aussi l'emploi de l'*y* peut induire en erreur. Ainsi *envoyer* peut se prononcer *envo-ier*. Dans ce dernier cas, qui est de beaucoup le plus fréquent en wallon, vu l'absence en typographie d'*y* surmonté du tréma, j'écrirais *envoyer*. Généralement cet *i* correspond à une consonne, souvent *c* ou *g*, supprimée. Ex. : *negare*, noïl; *secare*, soïl (scier); *necare*, néïl (noyer); *narigare* (*naugare*), noïl (nager), *regem*, roïe; *reginam*, roïene, *plicare*, plöï: et peut-être aussi *jocus*, jöie (jöie); *vicus*, vöïe (route); *vie-m*, feïe (fois). — Quand la voyelle précédente est modifiée, je conserve l'*y*. Ainsi: *ji brayée* (imparf. du verbe *braire*), prononcez : *ji brëiève*.

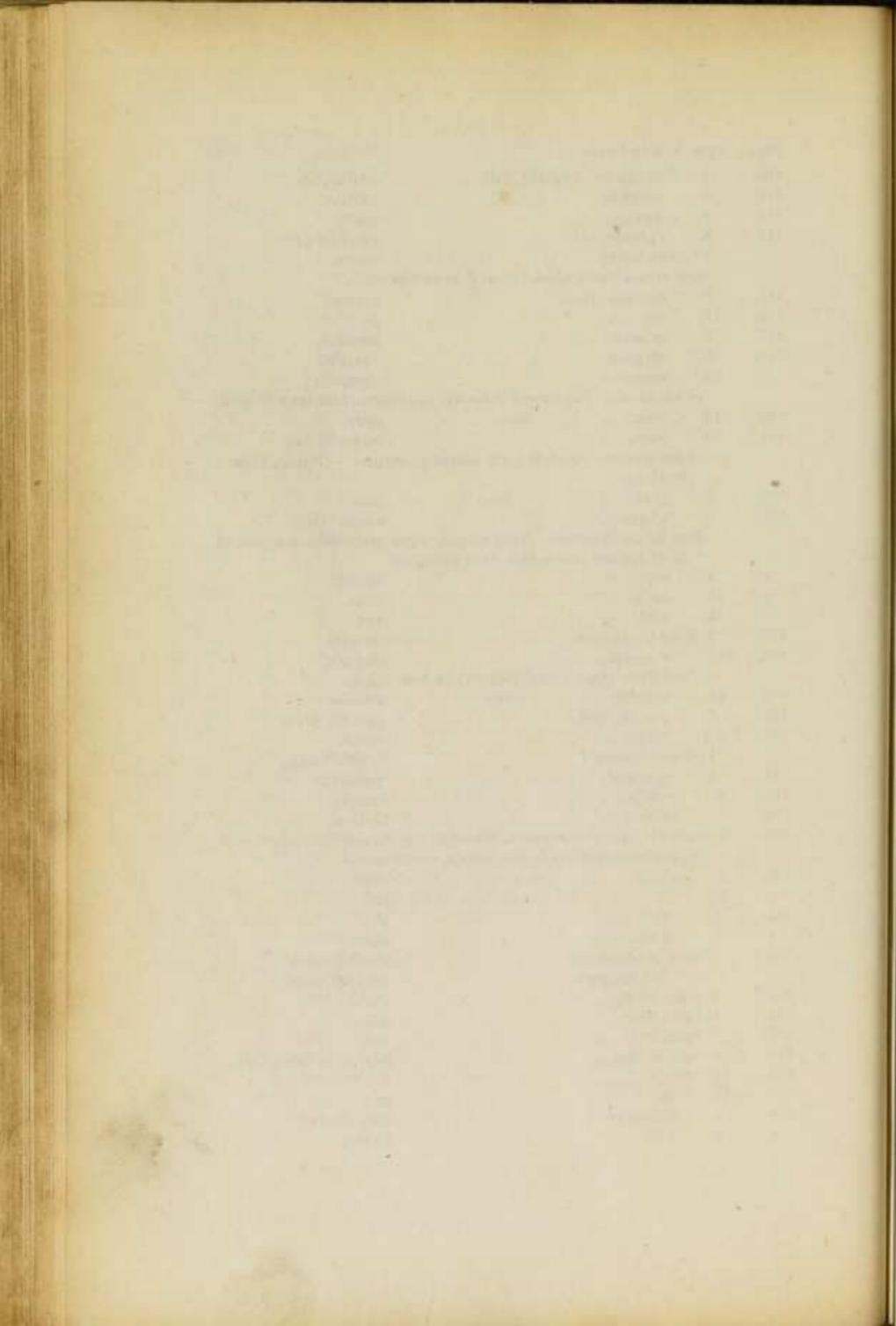
Page	ligne	au lieu de	lisez.
68.	1.	PERSONNÈGE	PÉRSONNÈGE.
*	12.	BOUCHER	BOUCHÉ.
*	16. *	scène	scène.
69.	5.	disquâ	disqu'a.
70.	2 et 15.	seiffai	séiftai.

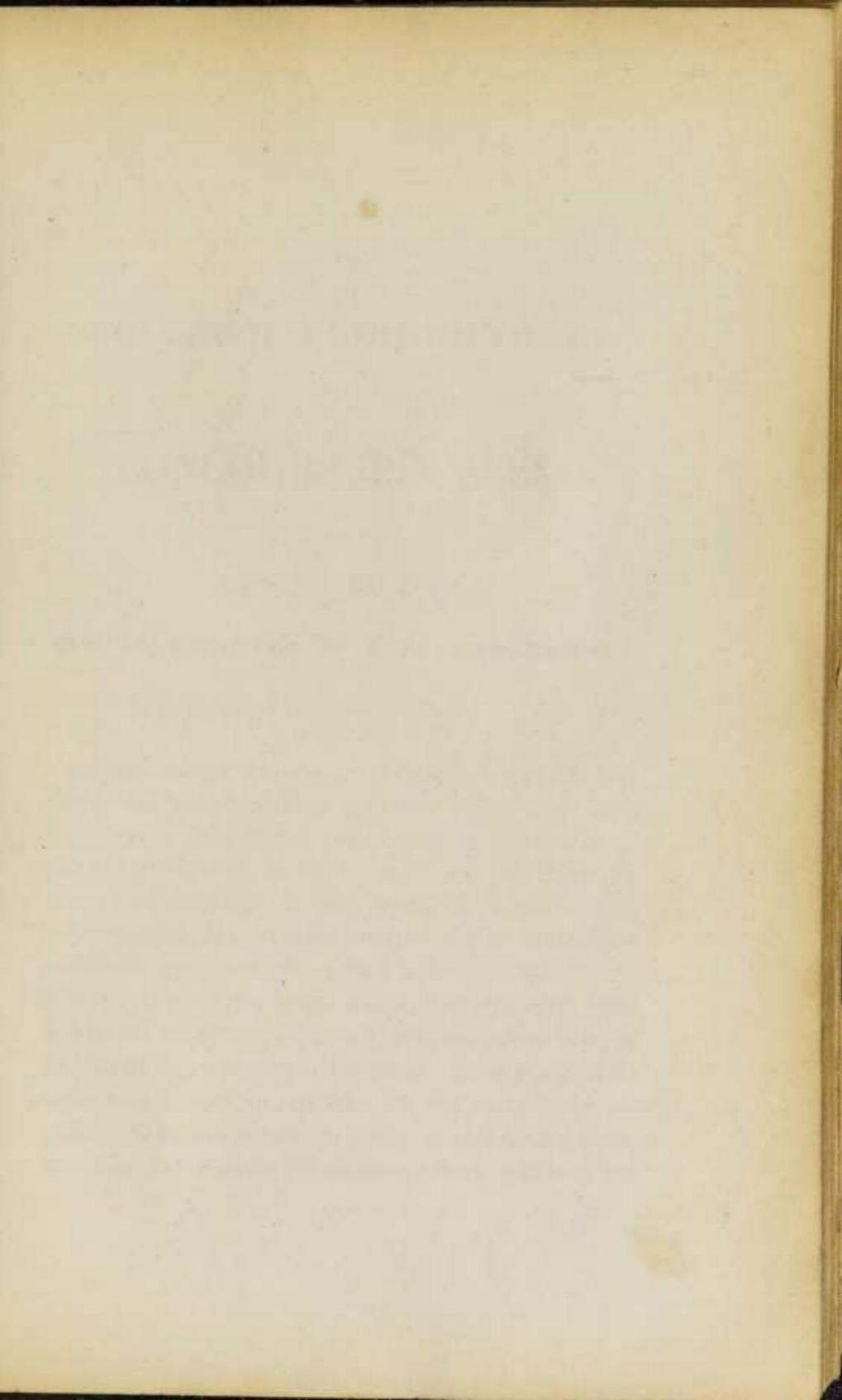
Page	ligne	<i>au lieu de</i>	<i>lisez,</i>
71.	1.	SCÈNE	SCÈNE.
"	4.	Maréie	Maréie.
"	"	est	est.
"	6.	livré	livré.
"	8.	créeie	créeie.
"	13.	houkré	houkéré.
72.	1.	piette	piedde.
"	2.	Maréie	Maréie.
"	"	qui	qui.
"	3.	cal l'merite	ca'lle mérite.
"	4.	labaille	labaille.
"	7.	Et	Et.
73.	5.	cass'ne	cassé 'ne.
"	6.	jous	jou.
"	8.	i	il.
"	9.	ànnéie	ànnéie.
"	12.	or	<i>mettre en note :</i> la rime n'est pas riche. Il est à regretter qu'on ne puisse écrire <i>aur.</i>
74.	1.	pau	<i>lisez</i> pau.
"	2.	COLA	<i>effacez.</i>
"	4.	live	<i>lisez</i> live.
"	"	loyl	" loyl.
"	6.	coquemár	<i>prononcez</i> cokemár.
"	10.	t'est	<i>lisez</i> t'es.
"	11.	I fareut	" Il fareut.
"	14.	t'est	" t'es.
"	"	pau	" pau.
"	17.	seulemint	" seulement.
"	18.	oule	" ouïe.
"	"	sayans	" saians.
"	"	bollant	<i>mettre en note :</i> Quand elle sera sur son bouillant, "C'est-à-dire quand elle sera sur le point de bouillir. Voir page 76, not. 2.
75.	7.	ènnocint	<i>lisez</i> ènnocent.
"	14.	tommé	" tote.
76.	2.	MARÉIE louque	* <i>elle louke.</i>
"	12.	après coquemár ajoutez :	<i>et Maréie li prend.</i>
"	16 et 17.	ploil, payi	<i>ploil, pail.</i>
"	17.	OUER	<i>OUÉ.</i>
"	derniere,	rispâmer, spâmer	rispâmé, spâmé.
77.	6.	disquâ	disqu'a.
"	10.	sintiz	sentiz.
"	14.	seulemint	seulement.
"	avt-dernière	oyi	oi.
78.	4.	pau	pau.
"	5.	xhouté	xhoutéz.
"	12.	pinséve	penséve.

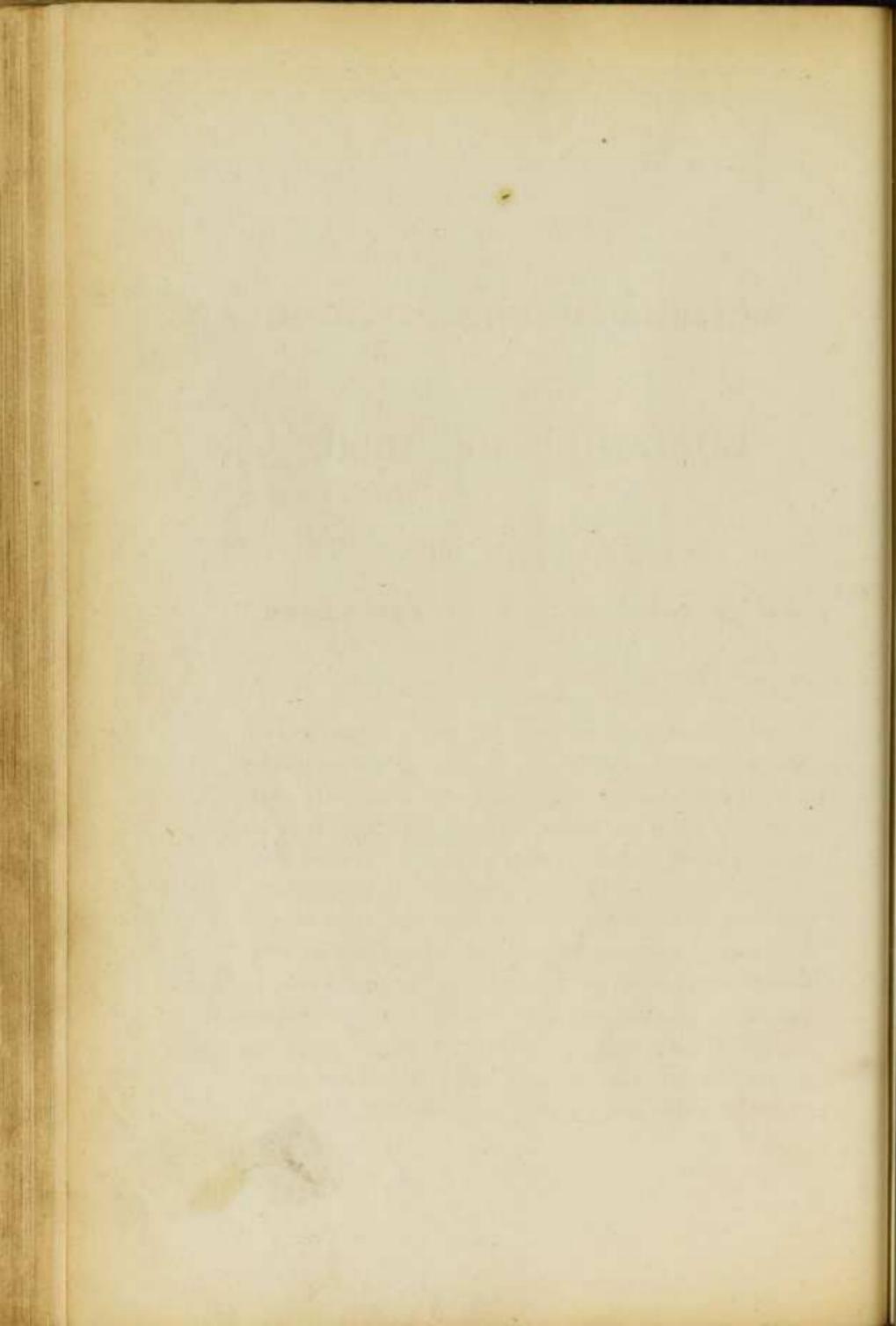
<i>Page</i>	<i>ligne</i>	<i>au lieu de</i>	<i>lisez.</i>
78	13.	dispoie	dispôie.
"	21.	qu'il	qu'il.
"	22.	note 8, p. 65	note 9, p. 73.
79.	2.	louque	louke.
"	3.	sitternixhe.	sittérniixhe.
"	6.	oufe	ouffe.
"	8.	loukré	loukeré.
"	9.	prind, oufe	prend, ouffe
"	15.	nellezi	néllesi.
"	18.	feummererie	feummereie.
" 3 (en bas).	<i>tézi</i>		<i>tesi.</i>
80.	10.	payl	païl.
"	11.	heureie	heûreie.
"	12.	pinse, fait	pensé, fais.
81.	3.	si	s'il.
"	7.	moussi	moussi.
"	9.	qu'il est-st-évoie.	qu'il est-st-évoie.
"	"	meieu	meilleu.
"	11.	ès-te !	ès-te ?
"	13.	collebire	colèbire.
" 5 ^e (en bas).	<i>westi</i>		<i>wésti.</i>
82.	4.	setème	setême.
"	6.	L'est	'l est.
" 11 et 15	éknéille.		éknéille.
"	12.	<i>bayonnète</i>	<i>baionnette.</i>
"	15.	Sayiz	sailz.
83.	2.	J'el	J'l.
"	7.	<i>podri</i>	<i>podri</i>
" 4 ^e (en bas).	sónner		sónné.
"	9.	<i>bayonnète</i>	<i>baionnette.</i>
"	13.	riknohe	riknoxhè.
"	11.	sónner	sónné.
"	14.	accliveréz	accliveréz.
"	15.	d'van vos ouïe	d'vant vos ouïe.
"	17.	'n	'ne.
"	18.	piette	pietde.
84.	20.	ouveurez	ouverez.
85.	2.	ouïe	ouïe.
"	6.	séchi	séchî.
"	7.	veûrez, moussi	veûréz, moussi.
"	8.	loukiz	loukiz.
"	9.	chial	cial.
"	18.	évoie	évoie.
"	22.	quâsi	kâsi.
86.	3.	kiheie	<i>lisez</i>
"	8.	feïe	feïle.
"	9.	d'léz.	'dléz.

Page	ligne	<i>au lieu de</i>	<i>lisez.</i>
86.	10.	pinsève	penséve.
"	13.	les	lès.
"	18.	mâgriez, et	magriéz, et.
"	19.	séchi	séchl.
"	20.	pâu	pau.
87.	15.	feie	feille.
"	17.	totte	tote.
88.	1.	aveûle	aveûle.
89.	"	chôkl	chankl.
"	3.	volti	voleti.
"	5.	beûre	heure.
"	16.	ouie	ouie.
"	18.	méieu	méien.
90.	2.	fou	foñ.
"	4.	ouie	ouie.
"	7.	méieu	méilleu.
"	8 et 11	s'assit	s'assit.
"	10.	qui	qui.
"	16.	réscontrri	réscontriz.
91.	7.	estl	estlx.
"	10	vêiou.	vêiou.
92.	3.	sève	salve.
"	8.	Et	'Et
"	9.	pinsève, allaxhi	penséve, alluxhit.
93.	1.	divl	diviz.
"	2.	Et	Et
"	8.	teille	teille.
94.	13.	Tinéz	Tinéz.
95.	2.	Dispêchiz	Dispêchiz.
"	14.	Loukiz	Loukiz
"	4. (en bas)	rachaffetez	rachaffetez.
"	2. (id.)	wârdé	wârdé.
96.	17.	elezi	èlesi.
"	18.	loukiz	loukiz.
97.	A la note 42, ajoutez : La conjugaison de ce verbe est spéciale : il y a aussi permutation des voyelles <i>o</i> et <i>ou</i> mais précisément en sens inverse de ce qui est dit page 92, note 10.		
98.	5.	louki	<i>lizez</i>
99.	11.	boque	boke.
"	2 ^e note. — Demisot		Demi-sol.
100.	18.	viguëge	vikège.
"	12.	éfouwé	éfoué.
101.	10.	id.	id.
102.	2.	lèyi	lèñ.
103.	7.	moumint	moument.
105.	20.	meseneure	meseneure.
107.	10.	Taihl	Taihliz.

Page	ligne	<i>au lieu de</i>	<i>lisez.</i>
108.	13 et dans la note : mésâxhe, âxhe		mésâhe, âhe.
110.	4. naxhixhe		nâhxhe.
111.	8. Awé		Aoué.
112.	8. r'prendre (2)		r'prendre (2) :
*	1 ^{re} note : nonna		nonna.
*	Après cette 1 ^{re} note ajoutez : (2) Il va en reprendre.		
113.	9. essonne lisez		essonne
114.	15. dés		dè
117.	6. prindrét		prendrét.
119.	3. spégnant		s'pégnant.
*	14. stampé		stampé (5)
	en bas ajoutez : (5) stampé = bourrer R. stampen, flam. taper du pied.		
120.	13. sérre lisez		sérre.
121.	20. traque		traque (6 bis).
	en bas ajoutez : (6bis). Il y a là dedans un mystère — traque, Etym. ? truc ?		
122.	1. gadde	<i>lisez</i>	gade.
123.	6. arègne		arègne (1bis).
	Dans les notes ajoutez : (1bis) arègne, sign. proprement araignée, et se dit souvent pour aricret, toile d'araignée.		
*	8. hoyou		xhoiou.
*	11. vèyou		veiou.
*	15. verd.		vert.
126.	7, 9 et 14. baneatai		bansetai.
128.	14. stoppant		stoppant.
	et ajoutez en note : Stoppé (bourrer) du flam. stoppen.		
132.	14. Grandes lisez		Grandes
133.	8. gueüille, gëille		gueüille, gëille.
139.	2 et 21. rinaqué		rinaké.
	4 (en bas) <i>calculus</i> ?		V. Dict. Ggg.
141.	6. remarqué		r'marké.
154.	10. ramaille		ramaille.
155.	lächette		béchette.
158.	Après la 19 ^e ligne le changement d'interlocuteur n'a pas été indiqué — il faut donc insérer après le mot <i>aduisse</i> , le mot LOUISE.		
160.	17. (7) lisez	(8).	
*	20. (8)	(9).	
164.	7. (4)	(3).	
*	9. mère	mère.	
166.	2 ^e note, brouffeteresse habituellemen		brouffeteresse. habituellement.
169.	4 ^e note, foréie		foréie.
172.	4 ^e ligne, feille		feille.
173.	7 ^e ligne, vèyi		véyi.
174.	1 ^{er} vers — lisez :		Aoué, c'est vrèie, Cola,
175.	14 ^e ligne, c'		ci.
*	15. pol		po l'
176.	5. aquiriteure		aquiriteure.
*	6. à rin		àx rein.







SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

CONCOURS DE 1866.

RAPPORT DU JURY

SUR LE CONCOURS N° 2 DU PROGRAMME.

MESSIEURS,

Le jury chargé d'examiner la pièce unique envoyée pour le deuxième concours a vu avec plaisir que l'objet de ce travail était le Vocabulaire des tonneliers, tourneurs, ébénistes et autres ouvriers en bois dont les termes professionnels n'avaient point été recueillis dans le Vocabulaire des charrois, charpentiers et menuisiers, précédemment couronné : c'était le complément naturel de ce mémoire, et, en même temps, une excellente occasion de compléter ce qui pouvait, ou pour mieux dire, ce qui devait lui manquer à lui-même, dans ses propres limites. Il est difficile, en effet, de n'omettre dans une première tentative aucun des termes relatifs à un métier, ce métier eût-il moins d'étendue et de côtés divers que

celui des menuisiers, par exemple. On a beau interroger, une quantité d'expressions échappent, parce que l'occasion seule peut les fournir. Il y en a d'autres que l'on connaît, mais qui ne reviennent pas à la mémoire : aussi n'ai-je moi-même découvert qu'après l'impression beaucoup de lacunes dans le Vocabulaire des charrons, etc., que que j'avais eu mission, en ma qualité de rapporteur, de revoir avec l'auteur.

J'ai donc été particulièrement satisfait en voyant par la préface du nouveau vocabulaire que l'auteur avait été au devant de notre désir ; on y lit (p. 2) : « Quant au glossaire des charrons, etc., bien qu'il ait obtenu les suffrages du jury, nous y avons ajouté quelques mots qui ne s'y trouvent pas ». Malheureusement il ne manquait pas que quelques mots, et, même avec l'espèce de supplément fourni par le travail que nous examinons, il reste encore de nombreuses lacunes à combler.

Signaler ici toutes les omissions que présentent les deux vocabulaires réunis serait hors de propos. Nous nous engageons à faire part à l'auteur des mots à nous connus qui lui ont échappé. Comme exemples, cependant, et pour justifier notre dire, nous citerons quelques expressions ou termes techniques .

Pámale. Réunir deux pièces de bois à *pámale*, c'est les joindre après que l'on a fait à leurs extrémités des entailles symétriques, de manière que la portion enlevée à l'une soit remplacée par le bois qu'on laisse à l'autre. Cette opération de joindre à *pámale*, s'appelle *épámer*. Ces mots sont complètement omis.

Pámai est donné par l'auteur dans le sens de « battoir ou palette », etc. Ce mot a encore deux autres significations, savoir : poignée de la faux, sorte de petite bêquille sur laquelle s'appuient les ouvriers houilleurs que l'on nomme *hiercheus*.

Au mot *Pareuse*, l'auteur omet la forme *parieuse*, donnée par Remacle et Lobet, et l'expression *chèse-às-pareuses*, ou *chèse-à-l'pareuse*, châssis de la cloison. Il devait aussi donner le mot *pariou* ou *parihou* : pan d'une cloison maçonnée et, par suite, la cloison elle-même.

Piel (madrier placé transversalement au fond du bateau) manque ; remarquez cependant que l'auteur du vocabulaire que nous examinons embrasse les termes techniques employés par les constructeurs de bateaux.

Planson (sorte de bois blanc) manque.

Ráve ne figure que dans la signification : jabloire. C'est aussi un râble et une sorte d'aviron carré.

Je m'arrête là. Il ne serait que trop facile de multiplier les exemples et de citer plusieurs centaines de mots ou d'acceptions omis dans les deux vocabulaires.

Mon premier *desideratum* serait donc une révision patiente de la nomenclature, de telle sorte que les deux livres réunis formeraient une sorte d'encyclopédie des professions travaillant le bois.

Je voudrais aussi et c'est mon second et dernier *desideratum* (car je néglige les observations de détail, celles, par exemple, auxquelles donnerait lieu le style), je voudrais, dis-je, que l'auteur ne se bornât pas, comme il le fait souvent, à citer des articles extraits de dictionnaires

imprimés. Il doit comprendre que l'auteur d'un glossaire spécial est tenu à parler autant que possible *de visu* et qu'il ne lui est pas permis de faire un livre avec des livres. Que l'on accorde à celui qui entreprend le Dictionnaire général d'une langue de s'emparer, sans autre examen, des résultats fournis par les vocabulaires spéciaux, c'est justice, car, outre qu'il ne saurait tout vérifier par lui-même, il doit ajouter foi à ce que dit un homme qui se donne par le fait pour compétent. Lorsque je rassemblais les matériaux de mon Dictionnaire, j'ai cependant contrôlé autant que je l'ai pu les mots et les explications qui m'étaient fournis de seconde main, mais n'ai-je pas encore été trompé et ne me suis-je pas moi-même trompé dans ce que je croyais bien connaître ? Mes définitions de la *mignole*, de la *náhe*, de la *náke*, par exemple, sont-elles exactes de tout point, n'y a-t-il rien à ajouter ou à retrancher ? C'est ce que l'auteur du mémoire doit examiner, pour ce qui le concerne, et j'attends de lui qu'il relève dans son travail définitif les erreurs que j'ai sans doute commises, au lieu de les répéter débonnairement.

Je ne doute pas que l'auteur du Vocabulaire des tonneliers, etc., fera droit à ces observations, et, comme son travail est d'ailleurs très estimable, j'ai l'honneur de proposer au jury de lui accorder un second prix et de voter, aux conditions ci-dessus formulées, l'impression de son mémoire.

Le rapporteur,
CH. GRANDGAGNAGE.

LE JURY,

Après avoir mûrement délibéré sur l'ensemble et sur les détails du mémoire intitulé :

Vocabulaire des tonneliers, tourneurs, ébénistes, etc. ;

Considérant que ce travail, d'ailleurs estimable, n'est pas aussi complet qu'on pourrait le désirer ;

Que l'auteur ne paraît pas s'être suffisamment éclairé auprès des hommes pratiques ;

Que cependant on ne peut méconnaître ni son zèle ni son érudition générale ;

Qu'enfin il y a lieu d'encourager tout spécialement les travaux de ce genre,

Décide :

Le *Vocabulaire* précité mérite un second prix, représenté par une médaille en vermeil.

Il sera imprimé dans le *Bulletin* de la Société, après avoir été revu et complété par l'auteur, conformément aux conclusions du rapport rédigé au nom du jury.

Fait à Liège, le 18 février 1867.

Le Jury :

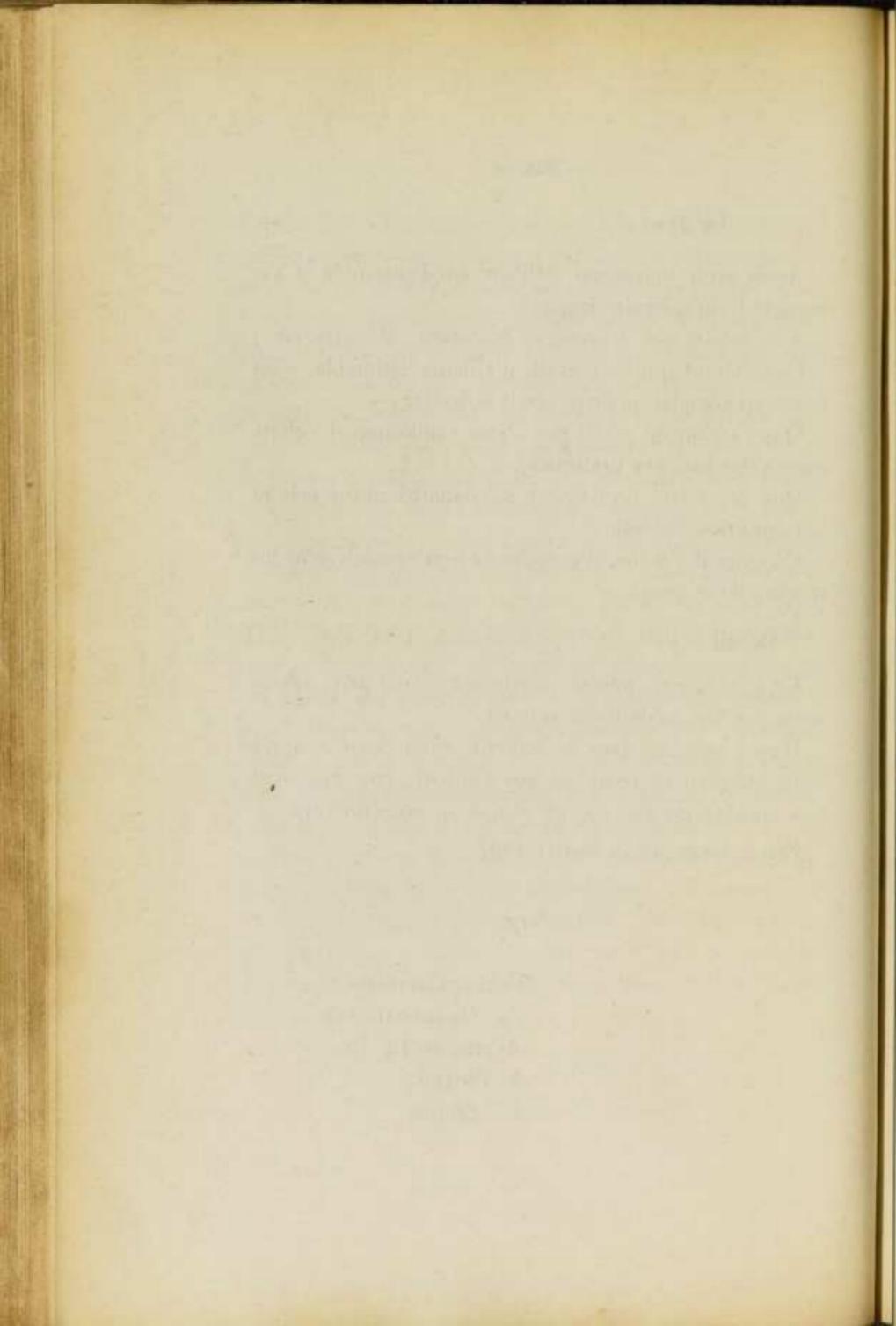
ULYSSE CAPITAINE.

CH. GRANDGAGNAGE.

ALPHONSE LE ROY.

A. PICARD.

J. STECHER.



VOCABULAIRE

DES

TONNELIERS, TOURNEURS, EBÉNISTES, ETC.

Par

ALBIN BODY

ABREVIATIONS.

Adj.	.	adjectif.
Allem.	.	allemand.
A. w.	.	ancien wallon.
Bat.	.	batelier (constructeur de barques).
Bimb.	.	himbelotier.
Boiss.	.	boisselier.
Buch.	.	bucheron.
Carross.	.	carrossier.
Chamb. des Fin.	.	registres de la chambre des finances, aux archives de Liège.
Charp.	.	charpentier.
Chart. et Privil.	.	Charters et Privileges des 32 métiers de la Cité de Liège.
Comp.	.	comarez.
Dial. ard.	.	Dialecte de la partie ardennaise de la Province de Liège.
Diez.	.	Diez, Etymologisches Wörterbuch der Romanischen sprachet.
Ébén.	.	ébéniste.
Ex.	.	exemplé.
F.	.	feminin.
Gggg.	.	Grandgagnage, Dictionnaire étymologique de la langue wallonne.
Hemricourt.	.	Le miroir des nobles de la Hesbaye.
J. de Stav.	.	Jean de Stavelot.
J. d'Outr.	.	Jean d'Outremeuse.
Lat.	.	latin.
Litt.	.	littéralement.
M.	.	masculin.
Roq.	.	Roquefort, Glossaire roman.
S.	.	substantif.
Signif.	.	signification.
Syn.	.	synonyme.
T.	.	terme.
Ton.	.	tonnelier.
Tourn.	.	tourneur.
Van.	.	vannier.
Villers.	.	Dictionnaire de quelques termes patois de Malmédy.
Vo.	.	verbo (au mot).
Voc.	.	vocabulaire.
Voy.	.	voyez.

Les mots précédés d'une astérisque appartiennent à M. Grandgagnage.

Nous nous sommes proposé dans ce vocabulaire de compléter celui des Charrons, Charpentiers et Menuisiers, que nous avons publié l'an dernier, par l'adjonction des termes relatifs aux métiers qui n'y ont pas été traités et qui sont professés par les *Ovris d'bois*. Sous ce nom, nous avons compris les Tonneliers, Tourneurs, Ébénistes, Carrossiers, Constructeurs de barques, Vanniers, Bimbelotiers, Bucherons, Boisseliers. Dans un travail de ce genre il fallait nécessairement chercher nos renseignements auprès des gens du métier, car en les demandant aux quelques dictionnaires dont notre patois a été l'objet, nous ne serions arrivés qu'à un résultat incomplet. Pour quelques-unes des professions qui faisaient partie de notre programme et qui sont exercées dans les villes, l'enquête à domicile est chose facile; mais à l'exception des Tonneliers, Tourneurs, Ébénistes et Carrossiers, les autres métiers n'ont de représentants que dans des localités

disséminées de notre province. Ils forment autant de petites industries dont le centre de fabrication se trouve là où la nature du sol le permet et où la production de la matière première qui leur est nécessaire se retrouve aussi. Ainsi, c'est aux bords de la Meuse et de l'Ourte qu'il faut chercher le Constructeur de barques ; le Vannier, qui dans notre pays comprend plusieurs métiers bien distincts tels que le faiseur de mannes (*bansli*), le faiseur de paniers (*chèneleur*), le fabricant de vans, tamis, etc., habite généralement le voisinage des forêts. Il en est de même du fabricant de balais, de l'écorceur, que nous avons rangé dans la catégorie des bucherons. C'est dire qu'à moins de déplacements difficiles, onéreux, il nous a été impossible de faire pour deux ou trois métiers ce que nous avons pu entreprendre pour les autres. Néanmoins nos recherches n'ont pas été infructueuses. D'un autre côté M. Grandgagnage a bien voulu, en vue de compléter ce vocabulaire, nous fournir les mots qui ont surtout rapport au constructeur de barques. Quant au glossaire des Charrons, Charpentiers et Menuisiers, il était difficile, dans une première tentative, de n'omettre aucun des termes relatifs à des métiers si étendus, touchant par des côtés multiples à tant d'autres professions. Aussi avons-nous essayé de combler ces lacunes. Nous avons cru inutile de répéter les termes qu'il contient et qui sont communs aux métiers que nous avons traités. Enfin, conformément au précédent posé, nous avons emprunté aux sources déjà citées la comparaison avec l'ancien wallon et avec les patois étrangers.

Aboissenner, v. a. (t. de ton.). Combuger, remplir d'eau un tonneau pour l'imbiber avant de l'employer. *Raboissenner*, combuger de nouveau.

Aboutemin, s. m. (s. de charp.) Voy. vocab. des charp. v° *asseinbleg*.

Abroki, v. a. (t. de ton.). Mettre en perce, faire une ouverture d'outre en outre avec la vrille dans la douve d'un tonneau. Se dit aussi *abroker*; de *broke*, broche. D'où *abrokege*, s. m., percement, mise en perce; a. w. *abbrocquage*, afforage, dans Louvrex.

Abronde, s. f. Voy. v° *kibalance*.

Adouci, v. a. (t. d'ében.). Adoucir, polir, rendre uni par le frottement; opération qui se fait au moyen du *papi d'vere*, papier de verre ou papier émeril, ou de l'*pire ponce*, ou de l'*bize*, la prèle. Comp. *agali*, polir.

Adoucihege, s. m. Adoucissement.

Afigo, s. m. (t. de tourn.). Affiquet, porte-aiguille; os ou bâton creux pour porter les aiguilles à tricoter. Se dit aussi *ohai à chasse*, os aux bas; du lat. *affigere*.

Aforer, v. a. (t. de ton.) Mettre en perce; a. w. *afforeir* dans Louvrex et dans J. de Stav.; Roq. *afforer*. D'où *aforege*, s. m. afforage, droit féodal sur la vente du premier vin. Syn. *dabrokege*

Afut, s. m. (t. d'ében.). Fut, bois sur lequel on monte un fusil, un outil.

A g a l i, v. a. Voy. *v^e adouci*.

A g u e s s e, s. f. (t. de van.). Agrafe, éclisse qui dans le *chenia*, panier, relie l'anse avec le bord et forme aux deux côtés la figure d'un losange. Dans la *cleuse*, clayon, elle relie la *maisse coisse*, la maîtresse côte, avec le bord du clayon ; du dial. ard.

A h e l è i e, s. f. (t. de buch.). Petit fagot fait de débris de bois mort.

A h e l è t e, s. f. Voy. *voc. des charp.* *v^e ahal*.

A h u f l e t, adv. (t. d'ebén.). En bec de flûte ; se dit d'un joint de bois taillé en bec de flûte, à cause de sa forme, en sifflet.

A i d a i, s. m. (t. de charp.). Levier. Lobet lui donne la signification d'aideau, instrument de charpentier.

A i m e, s. f. (t. de ton.). Aime, barrique ou futaille bien cerclée, pour le transport des vins et genèvres. Sa contenance est de 146 litres. Une aime et demi équivaut à la pièce française de 224 à 226 litres. Rem. lui donne 135 pots de contenance ; le recueil des ordonnances de la principauté de Liège par Polain, 120 pots ; a. w. *ayne* et *eyme*, dans J. de Stav. ; Roq. *aime*. De l'allem. *eimer*.

A i r i e g e, s. m. (t. de van.). Clayonnage, sorte de cuvelage d'un puits, fait au moyen de branches non séchées et tressées.

A i w i, s. m. Voy. *v^e seyai*.

A j o u t e, s. f. (t. d'ebén.). Applique, tout ce qui s'assemble par charnières, coulisses. Aléze, petite planche ajoutée pour élargir ou compléter la largeur d'un ouvrage. On dit dans le même sens, *rajoute*. Comp. *alonche*.

A l a i ou *à l o n*, s. m. (t. de buch.). Echalas, tuteur pour soutenir les arbustes, les vignes, et les plantes grimpantes ; a. w. *allon*, dans Louvrex.

A l e n n e, s. f. (t. de tourn.). Alène, poinçon pour percer des trous.

A l o u c h e, s. f. (t. de men.). Allonge, planche mobile que l'on ajoute pour agrandir une table. Voy. voc. des charp. v^e *ralonge*.

A meubl imain ou *ameubl umain*, s. m. Voy. v^e *meube*.

A meur, s. f. Voy. v^e *sime*.

Angl é (è n'), adv. Voy. voc. des chap. v^e *asseinbleg*.

An se, s. f. (t. de van.). Anse, ex. *l'anse d'on chenia*, l'anse d'un panier.

A pa, s. m. (t. de bat.). Plancher sur l'avant et l'arrière d'un bateau.

App l é, s. m. (t. gén.). Rucher, construction d'ordinaire en planches avec des rayons sur lesquels on pose les ruches ; du lat. *apis*. Dans quelques dial. *mohire* ou *mohelire*; de *mohe*, mouche.

App u i, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *planche*.

Arbalette, s. f. Voy. v^e *crainekin*.

Are se ge, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *arasmin*.

Ark age ou, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *acajou*.

Arsin, s. m. (t. de buch.). Bois sur pied où le feu a pris par accident; partie de bois que l'on brûle dans une forêt que l'on veut défricher; a. w. *archin*, dans la Chamb. des Fin. — Roq. *arsin*, incendie.

Ask oter, v. a. (t. de ton.). Caller, poser des calles, pièces de bois qui en soutiennent une autre; caller un tonneau, atteinter des futailles. Peut-être une corruption de *astoker*.

Asp ou ia, ou *rasp ou ia*, s. m. (t. d'ébén.). Accoudoir ou accotoir, partie d'un prie-dieu, ou d'une voiture sur laquelle on s'appuie. De *aspoui*, appuyer.

Asse in bl er, v. a. Voy. v^e *tonai*.

A stan che, s. f. Voy. v^e *stanche*.

Até d'câve, s. f. (t. de charp.); littér. autel de cave, trappe, ouverture d'une cave. Comp. vōc. des charp. *tape-cou*.

Ateindeu, s. m. (t. des tourn.). Bâton long muni d'une espèce de tuyau en métal à l'un des bouts, pour prendre et remettre les cages d'oiseaux.

Aüsti, adj. Voy. v^o *ustēi*.

Avergan ou *avurgon*, s. m. (t. de bat.). Forte pièce de bois placée transversalement à la partie supérieure des bords d'un bateau pour relier les bords l'un à l'autre.

B

Bache, s. m. (t. de bat.). Bac à passer l'eau, barque. A. w. *nacelle pasieppe* ou *paschepe* ou *pasquette*, dans les Chart. et Privil.— (t. de men.). Bac, auge, mangeoire; ex. *bache di ch'vau*, *di pourcail*, *d'ouhai*, auge de cheval, de porc, auget d'oiseau. Dial. de Verviers, *bauche*; picard et rouchi, *bac*; Berry, *bache*. Du lat. *baccus*. D'où le dimin.

Bachai, s. m. Petit bac; se dit aussi *baquet*, baquet, petit cuvier de bois qui n'a qu'un fond et dont les bords sont peu élevés. Voy. v^o *côpé*.

Baguette, s. f. (t. de van.). Baguette, verge, scion. Les baguettes servant aux ouvrages de vannerie sont vendues par *botte*, botte. *Fé tourner l'baguette*, faire tourner la baguette divinatoire, bâton de coudrier que certains empiriques font tourner pour retrouver un objet perdu, pour découvrir une source, etc. Charlatanisme encore pratiqué dans notre Ardenne. *Passer les baguettes*, supplice militaire, que les enfants infligent aussi quelquefois à un de leurs compagnons. Comp. *passer les rouffes*, une punition du même genre, à la différence que les exécuteurs au lieu d'être armés de baguettes se servent du poing pour frapper le patient; Rouchi, *rouffe*, bastonnade. *Passer les*

baguettes, se dit au figuré de quelqu'un qui est le sujet d'une conversation où l'on a jugé ses actes. — (T. d'ebén.). Baguette, moulure convexe d'un cadre, d'un panneau de menuiserie. — (T. de tourn.). Ex. *baguette de fizike*, baguette de fusil; *baguette di tabeür*, baguette de tambour.

**Baiard*, s. m. (t. de buch.). Sorte de traineau dont on se sert pour descendre le bois des montagnes. Dial. ard.

Baiardaï, s. m. Voy. voc. des charp. v° *balivâ*.

Balance, s. f. Voy. v° *kibalance*.

Baldakin ou *bardakin*, s. m. (t. d'ebén.). Dais, espèce de ciel de lit, baldaquin.

Balète, s. f. Voy. voc. des charp. v° *bateu*.

Balivege, s. m. (t. de buch.). Balivage, choix, compte et marque des balivaux qui doivent être conservés dans les coupes de bois. Le choix des arbres fait, on procède à l'action de griffer les balivaux, c'est leur appliquer la marque de l'âge; à cet effet on fait à l'aide d'une hachette une *flache*, miroir, entaille qui laisse à nu, une partie du cœur de l'arbre sur laquelle on applique la marque du marteau de l'arpenteur-forestier.

Baliver, v. a. Choisir et compter les balivaux.

Balusse, s. m. (t. de tourn.). Balustre, petite colonne de bois au dossier d'une chaise; rangée de petits piliers façonnés, qui sert d'appui, de séparation; a. w. *balliust*, *balluist*, dans les Chart. et Privil. Comp. *fizai*, s. m., fuseau et objet qui en a la forme; dial. ard. *fuzai*. On emploie souvent ces deux mots l'un pour l'autre; mais il faut remarquer que le *fizai* est en petit, ce que le *balusse* est en grand. *Fizai* se dit ironiquement de jambes maigres.

Ban, s. m. (t. de charp.). Banc, voy. ce mot au voc. des charp.; *Ban d'église*, banc d'église, *ban d'naivieu*, ban de rameur, d'où

**Bancai ou bancanu*, s. m. (t. de bat.). Petit bane à l'arrière d'un bateau, sur lequel s'assied le timonnier lorsqu'il tient le gouvernail.

**Banète*, s. f. (t. de bat.). Petite nacelle de pêcheur dans laquelle se trouve un banneton. Voy. v° *nahai*.

Banon, s. m. (t. de buch.). Brandon et jalon, perche ou bâton pour aligner. Gggg. le définit, torche de paille plantée dans un champ. Lobet lui donne outre cette signification, celle de jalon. Le dial. ard. emploie plus souvent la forme *resbanon*, forte branche plantée au milieu d'une terre, d'un champ, et à laquelle on a noué une torche de paille. Comp. *sorjean* et *wamal* qui ont les mêmes significations. D'où *ebaner*, brandonner.

Banse ou banse d'efan, s. f. (t. d'ébén.). Berceau d'enfant, soit en bois, soit en osier; (les wallons l'appellent quelquefois en français, une berce, mot qui n'est ni wallon ni français comme quelques autres mots belges: un saclet pour un sachet, une baise pour un baiser). A. w. *banse d'effant*, dans les Chart. et Privil.; lillois, *banse berchoire*.

(T. de van.). Banse, grande manne ou banne longue et profonde. Lobet la définit; sorte de panier rond, ovale ou rectangulaire à fond plat, assez profond avec ou sans anse extérieure, mais garnie d'une poignée en faisses à chaque bout. Les bances portent différents qualificatifs selon leur usage, leur forme, ou leur couleur; *banse à jour*, celle tressée à claire voie; *banse à rai*, celle à arracher les pommes de terre, elle est de petite dimension; *banse d'on sti*, qui a un setier de contenance, et sert pour le transport de la houille; *blanque banse*, celle dont les baguettes sont écorcées; *grise banse*, celle dont les baguettes sont restées recouvertes de leur écorce; *plate banse*, plateau à bords peu élevés pour porter sur la tête; *quar di banse*, qui n'a que le quart de capacité de la banse ordinaire. A. w. *bance*, dans Louvrex; *banche*, dans la Chamb. des Fin.; *banste*, dans J.

de Stavelot ; *ban*, dans J. d'Outr. ; *banse* et *banne*, dans les Chart. et Privil. Lillois et rouchii, *banse* ; Roq., *banse*. *S'fi à iue banse sin cou*, se fier à quelqu'un qui fera défaut.

Banselet, v. a. (t. de van.). Faire des mannes, des bances. Le fabricant de mannes ne se sert que de quatre outils qui sont *l'sarpette*, *li coutai*, *li chesse* et *l'brokeu*. Voy. ces mots.

Nous allons donner quelques explications sur la manière dont se fait une manne. On commence par confectionner *li cou*, le cul ou fond. On prend quatre morceaux de bois de longueur égale et fendus par le milieu. Ces bois appelés *bois d'cou*, sont à leur tour traversés par quatre autres. Ainsi *creuhelés*, mis en croix, il forment le tassiot du fond, sur lequel vont se tresser les baguettes. Le premier tressage autour de cette charpente plate, est fait à l'aide d'un *hinon*, éclisse. Ainsi maintenus, on plie les *bois d'cou* de façon à les écarter pour leur donner à peu près la figure des rais d'une roue, c'est ce qui s'appelle *drovi l'cou*, ouvrir le tassiot. Cela fait, on tresse autour de chacun de ces rais, au moyen de deux baguettes à la fois. Le fond terminé, on y introduit le bout des *montants*, les colonailles, baguettes d'osier plus grosses que les autres et qui sont les côtes formant la carcasse de la manne. Avant de tresser entre ces *montants*, l'on pose au bas de la manne et autour du fond, *li tresse*, torsade composée de trois baguettes tressées qui sert à consolider le fond. Après avoir clayonné les côtés jusqu'à la hauteur voulue, on place *li boird*, le bord, autre *tresse* qui garnit le bord supérieur de la banse, et auquel on pose 2 ou 4 *oreies*, poignées. La dernière opération se dit, *netti po d'vin et po d'fou*, dial. ard., nettoyer au-dedans et au dehors, elle consiste à couper à l'extérieur de la manne *l'bechette*, la pointe des baguettes qui dépasse le tressage et à l'intérieur les *strouks*, les gros bouts. La grande manne comporte d'ordinaire 8 *bois d'cou* et 32 *montants*; la petite, 6 *bois de cou* et 24 *montants*.

Banselette, s. f. (t. de van.). Diminutif, une petite manne;

à Nassogne et aux environs, elle désigne le petit panier plat qui sert à mettre les cuillers et fourchettes. Voy. *v^e resse*.

Banseli ou *báseli*, s. m. (t. de van.). Faiseur de bances ou mannes; a. w. *banselier*, dans les Chart. et Privil.; lillois et rouchi, *banselier*. L'ouvrier *banseli* emploie pour la fabrication des mannes *li cor*, le coudrier; *l'bois d'leu*, le nerprun; *l'bois d'poie*, l'éralbe champêtre; *l'bois d'coq*, éralbe sycomore; *l'blan broke*, le troène; *l'neur bois d'broke*, désigne sur les bords de l'Amblève, le nerprun; *l'chârnal*, le charme; *li haverna*, le sorbier; *li sis*, l'osier; *li tronle*, le tremble, *li coignoul*, le cornouiller. Voy. *v^e bois*.

Bansetai ou *básetai*, s. m. (t. de van.). Bannette ou panier; *clô-bansta'*, gline, panier à couvercle, et panier à mettre le poisson; a. w. *bansteau*, dans les Chart. et Privil.; *bansteal*, dans J. d'Outr.; Roq., *banaste*; *bansta* se trouve dans un titre de la comtesse de Flandres de 1253 (Gloss. lillois). On disait au XII^e siècle en languedoc *banasta*, panier (Ch. Nizard. Curiosités de l'étymologie). *On l'y a kfrohi s'banstai*, se dit d'une jeune fille qui n'est plus vierge; locution qui remonte peut-être à la mode de porter des paniers.

Bâr, s. m. (t. de van.). Bourdaine, arbuste dont les tiges servent à confectionner les mannes. Il y a deux espèces d'arbustes de ce nom: *l'blan bâr*, le troène; *l'neur bâr*, le nerprun bourdaine. (Recherches sur la statistique de la province de Liège par R. Courtois. T. II.) A Spa et aux environs, le premier porte le nom de *blan broke* et le second celui de *bois d'leu*, bois de loup.

Bârai, s. m. Voy. voc. des charp. *v^e mécanique*.

Bâre, s. m. Voy. voc. des charp. *v^e baie et soie*.

Bardahe, s. f. (t. de buch.). Gaule, perche, et gaulis branche d'un taillis qu'on a laissé croître. Lobet la définit, perche garnie de branches. En dial. ard. signifie une perche

coupée, ou sur pied et dégarnie de branches. Roq., *bardache*; Diez, *bardascia*. D'où *bardahi*, v. a. gauler. Lobet et Villers *bardouhi*, frapper et charpenter maladroitement. Comp. *basener* et *bierler*, ce dernier du dial. ard., même signification que *bardahi*.

Bardaherèies, s. f. pl. Vieux meubles, vieux attirails.

Bari, s. m. (t. de ton.). Petit tonneau, petite barrique; baril, pot de fayence.

Barrière, s. f. (t. de charp.). Barrière; pièce de bois pour fermer un passage, l'entrée d'un enclos; à Verviers, *baurire*.

Barque, s. f. (t. de bat.). Barque; Diez, *barca*. D'où *bárquette*, s. f., barquette; comp. *chaloupe*, wallon et français.

Barre, s. f. (t. de ton.). Barre, planche placée en travers des douves qui forment le fond d'un tonneau, les maintient et les empêche de rompre. On l'appelle aussi *pesse di trivet*. Voy. ce mot.

Basener, v. a. Voy. v^e *bardahe*.

Bastardia, s. m. Voy. v^e *batte*.

Baston, s. m. (t. de buch.). Bâton, canne; a. w. *baston*, dans Hemricourt, Louvrex et J. de Stav., etc. Roq., *baston*; comp. *canue* et voy. v^e *bordon*. D'où

Bastonneur, v. a. Bâtonner, donner des coups de canne; syn. de *waroquer*, du dial. ard.; voy. *waroquai* au voc. des charp. v^e *malosque*. On dit dans la même acceptation: *onde avou di l'île di chaîne*, oindre avec de l'huile de cotret; express. figurée.

Batai, s. m. (t. de bat.). Bateau; a. w. *batteal*, dans les Chart. et Privil.; Roq., *battel*.

Bat l'bour, s. m. (t. de ton.). Baratte en forme de cuve, cerclée, haute et étroite, évasée par le bas. Elle se compose 1^o de la cuve qui souvent au lieu d'être en bois est remplacée par un *moussi*, cuve en terre; 2^o de *l'hielette*, sébille ou rondelle,

couvercle en bois qui s'adapte sur la baratte et est percée au milieu pour donner passage ; 3^e à l'*batroule*, ribot ou pilon. Voy. v^e *boultaï*.

Batroule, s. f. (t. de tourn.). Ribot, le pilon d'une baratte ; picard, *batterole* ; rouchi, *batreule* ; dans le Luxembourg, *hultai*.

Batte, s. f. (t. de van.). Clayonnage, claiie de pieux et de branches entrelacées pour garantir les arbres. — (T. de bat.). Fascinage placé au bord d'un cours d'eau pour empêcher ses empiétements ; et batardeau, digue faite de pieux ; a. w. *batte*, dans Louvrex ; comp. a. w. *bastardia*, *bastardeau*, même signifie, dans le cart. de Bouvignes. Voy. v^e *stanche*. — (T. de buch.). Batte, bâton pour battre les gros bestiaux tués, pour les attendrir, ou pour battre la terre à pipe.

Batt' li trait, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *coirdai*.

* *Bau*, s. m. (t. de bat.). Clou de très-forte dimension servant à attacher les *avergans* d'un bateau.

Baukai, s. m. (t. d'ébén.). Talon, hausse mobile de l'archet. — (T. de buch.). Baguette tournée en arc qui sert aux oiseleurs et tendeurs de grives pour attacher le lacs ou lacet de crin. Faite de nerprun ou de tout autre bois pliant, elle est taillée en anche aux deux bouts, introduite dans l'écorce d'un arbre en forme de D. Elle porte deux fentes longitudinales dont l'une, celle du dessus, porte le lacs ; l'inférieur retient l'amorce, ordinairement des baies de sorbier. Il s'appelle selon les différents dial. *plô:erou*, *hanbai* ou *honbai* et *baukai*, ce dernier du dial. ard. Cet engin de chasse a différentes formes ; *li ch'naule* est formée d'une branche fourchue munie d'un crochet qui sert à la suspendre à un arbre, l'une des branches courbée en arc à son extrémité, ramenée dans l'autre qui est incisée et reste droite. *li ch'naule* s'appelle aussi, *lesse à crohtai*.

Bawette, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *judâ*.

Bèchette, s. f. (t. de buch.). Pointe. En Ardenne on nomme de l'*bèchette*, broutille, l'extrémité des hautes bruyères que l'on coupe à l'aide d'une fauille à manche, dont l'on fait d'énormes bourrées, et qui sert à nourrir le bétail en hiver.— (T. de bat.). Bateau d'Ourthe dont l'avant est très-pointu (Bailleux).

Bedî, s. m. (t. d'ében.). Lit, couchette, se dit surtout d'un mauvais lit. Se dit aussi *bedrée*, à Spa *bedire*, s. f.; normand *bedière*; islandais, *beder*.

Bèie, s. f. (t. de touru.). Bille, boule d'ivoire du jeu de billard; quille. *Jeu d'bèie*, le jeu de quille; les quilles sont garnies généralement au bas d'une frette, la quille du milieu s'appelle *li dame*, et l'espace compris entre les quilles, *foche*, fourche. *L planche*, planche mise au bout opposé du quillier sur laquelle le boulet doit rouler pour que le coup de boule compte. D'où, *bèieter*, quiller, placer les quilles abattues; *bèieteur*, quilleur, celui qui redresse les quilles.

Benne, s. f. (t. de van.). Banne, grande manne d'osier pour transporter les marchandises; manne faite de branchages servant à voiturer le charbon de bois. Voy. voc. des charp. ce mot.

Bennion, s. m. (t. de charr.). Planche du charriot qui retient la charge; voy. v. des charp. v^o*flahe*. Il désigne aussi une sorte de tombereau, qui diffère de la *cherette* en ce qu'il est plus petit, et que les bords font avec le fond un angle obtus au lieu d'un angle droit; *bennion* est du dial. de Hannut.

Béole, s. f. (term. gén.). Bouleau. Son bois est usité communément comme bois de chauffage; ses branches sont principalement employées pour faire des balais. Ex. *branches de bèole propres à faire balais*. (Recueil des Ord. de la Principauté de Liège par Polain) Verviers, *beale*; dial ard., *birole*, *bioûle*, *beôle*, *beoule*; a. w. *beolle*, dans J. d'Outr.; normand, *bou*; picard, *boule*; vaudois, *birole*; rouchi, *bouïe*; Roq., *beou*, *behou*, du lat., *betula*.

Bera, s. m. (t. de charr.). Brise-motte, rouleau ; dial. du Condroz. Voy. voc. des charp. v^e *wèle*.

Bergō, s. m. (t. de bat.). Assemblage de charpente qui sert de support et comme de moule au bateau.

Berlaine, s. f. (t. de carross.). Berline, espèce de carosse entre deux branards pour 4 personnes : et petite voiture à charbon employée dans les houillères.

**Beudai*, s. m. (t. de bat.). Bois qui relie le *halmustok*, timon du gouvernail, avec la partie postérieure du gouvernail.

Beukette, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *juddā*.

Beuze, s. f. (t. boiss.). Boîte en bois, à couvercle fermant hermétiquement, dans laquelle les ouvriers renferment leur petite provision de beurre ; dial. ard. Voy. ce mot au voc. des charp.

Bidon, s. m. (t. de boiss.). Broc, vase en bois, à goulot cerclé de fer ou de cuivre. Remacle le définit, vase de bois qui contient ordinairement cinq pintes.

Bierler, v. a. Voy. v^e *bardahe*.

Bihour, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *biteur*.

Bilo, s. m. Voy. v^e *blokai*.

Bitoki, s. m. (t. d'ébén.). Prunier, se dit aussi *pruni*, à Verviers *proni*. *Savage biloki*, prunier sauvage ; du roman, *beloce*.

Bilsou, s. m. Voy. v^e *birseu*.

Bire, s. f. (t. de charp.). Brançard, litière à bras, civière ; du dial. de Verviers. L'a. w. a cette forme dans J. de Stav. Lobet et Cambresier donnent à *birā*, *birau*, la signif. cénotaphe, tombeau et non la signif. que porte ce mot au voc. des charp. ; le dial. ard. désigne par là, la civière à transporter le cercueil.

Birseu, s. m. (t. de men.). Berçoir, du dial. ard. ; meuble

assez primitif tenant lieu du berceau d'enfant ; c'est un baquet de bois à forme évasée comme une huche, posé sur deux pièces de bois en forme de jante, adaptées sous le berceau pour le faire balancer. Verviers, *bilsou*. Comp. *hosseu*, même signif., également du dial. ard. ; de *hossi*, bercer.

Bize, s. f. (t. d'ebén.). Prèle, herbe aquatique de la famille des fougères, qui sert à polir le bois et tient lieu du papier à l'émeril. D'où *bizer*, *bizeler*, polir au moyen de la prèle. A Spa, on dit plus généralement *dubizeler*.

Bizawe, s. f. (t. de tourn.). Toton, jouet d'enfant ; espèce de dé traversé par une cheville, qui porte sur ses quatre faces les lettres P. M. R. T. prenez, mettez, rien, tout ; voy. v° *piwae*. Il désigne aussi un autre jouet qui consiste en un petit baton passé au travers d'un noyau de pêche ou d'abricot ; à l'un des bouts du batonnet est fichée une pomme de terre, à l'autre et dans l'intérieur du noyau est enroulée une ficelle qui, étant tirée, fait tourner et détourner ce batonnet ; comp. Lobet, *bize*, et *molinai*, même signif. — (T. de bat.) a. w. ; désignait une barque accélérée ; de *bizer*, courir aller avec vélocité.

Bize, s. f. Voy. v° *bizawe*.

Bizique, s. f. (t. d'ebén.). Fusil ou tourne fil, tige d'acier emmanchée qui sert à donner le fil au *râcleu*, racloir ; comp. Lobet, *bizek*.

Bizoie, s. f. (t. de tourn.). Moule de bouton en bois ou en os ; nous croyons que ce mot de Lobet est le même que *bizawe*. Voy. v° *piwae*.

**Blade*, s. f. (t. de charp.). Espèce de bât propre à porter des fardeaux.

Blan (à), adv. Voy. voc. des charp. v° *arête*.

Blan bois, s. m. Voy. voc. des charp. v° *âbon* et v° *bois*.

Block, s. m. (t. de buch. et ton.). Bloc, tronc, billot ; il est,

soit posé à terre et sert alors aussi à porter l'enclume, soit *so pt.*, sur échasses, hausses en bois ordinairement au nombre de trois.

Blokai, s. m. Billot, charpi, souche; le bloc sur lequel le tourneur, le tonnelier préparent leur ouvrage, et le bûcheron découpe le bois; normand, *bloquet*; Roq., *bloqueau*. Comp. *bilo*, *bio*; même signif., et voy. voc. des charp. v^e mécanique.

Bobinai, s. m. Voy. v^e *boubene*.

Bôbonière ou *bonbonière*, s. f. (t. de tourn.). Bonbonnière, petite boîte de forme ronde; dial. ard., *bonbonire*.

Boeâ, s. m. (t. de buch.). Brèche, trouée dans une haie ou dans un bois; Verviers, *boeau*; *boeaille*, dans Froissard. Comp. *hâr*, m., et *trawée*, f., syn. de *boeâ*; du lat. *bucca*.

Bodet, s. m. (t. de van.). Grand panier ovale muni d'un couvercle et de deux anses. Lobet le définit: coffre d'osier à cadenas. A Spa il désigne, une grande manne à quatre anses, celle qu'à Verviers l'on appelle *cherpaine*; a. w. *bodet*, dans les Chart. et Privil., et dans Louvrex.

Boheté, adj. (t. de buch.). Excavé, creusé profondément, se dit d'un arbre qui a un creux, une cavernosité; d'où *bohetge*, s. m., cadran d'un arbre, creux qui se fait dans les arbres par les insectes ou par la pourriture. Comp. *bouhetai*.

Boihî, v. a. boiser; *boihieu*, charpentier de houillère.

Boirder, v. a. (t. de bat.). Border un bâtiment, revêtir sa membrure de bordages; d'où *boirdege*, s. m., bordage, planches épaisses qui revêtent extérieurement et intérieurement, le corps d'un bâtiment; de *boird*, bord.

Boirai, s. m. Voy. v^e *botte*, et *fa*.

Bois, s. m. (t. de buch.). Bois, terrain boisé; voy. *haie*. Les termes des eaux et forêts étant en majeure partie les mêmes en français qu'en wallon, nous nous abstiendrons de les citer à moins qu'ils ne soient complètement différents.

Bois d'cou, s. m. Voy. v^e *banse*.

Bois d'fier, s. m. Bois de Fernambouc usité par les tourneurs.

Bois d'limeu, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *lème*.

Boiserèie, s. f. (t. de charp.). Boiserie, lambris, revêtement en bois.

Boitte, s. f. (t. d'ébén.). Boite, coffret, tabatière; a. w. *boëtte*, *boitte*, dans les Chart. et Privil.; *boiste*, dans J. d'Outr.; *boite à l'sinouf ou à li s'nouf*, boite à priser, tabatière.

Bôler, v. a. (t. gén.). Charpenter, couper grossièrement, tailler maladroitement, gâter un ouvrage. Comp. *hoirsi* et *sabouler*, mêmes signif. Voy. v^e *bardahe*, et le voc. des charp. v^e *boihler*.

**Bon*, s. m. (t. de buch.). Lien en bois qui entoure le *stamini*, ratelier auquel on attache la chaîne.

Boudif, s. m. (t. de bat.). Banneton, grand coffre percé de trous, servant à conserver le poisson vivant dans l'eau; et le bateau lui-même portant ce réservoir; a. w. *boudiffe*, dans Louvrex. Voy. *nahai*.

Bonsson, s. m., Voy. voc. des charp. v^e *beuzon*.

Bordon, s. m. (t. de buch.). Bâton, hampe; a. w. *bordon* dans J. de Stav. et J. d'Outr.; Roq., *bordon*; Diez, *bordone*. *Bordon à onai ou à foche*, bâton des vachers, c'est un bâton au bout duquel on a laissé une branche, qui à son tour retient 2 ou 3 anneaux en métal; cette branche est recroisée autour du bâton de façon que ces anneaux sans pouvoir se perdre puissent se mouvoir et résouner l'un contre l'autre. Le vacher s'en sert en le lançant sur le bétail.

Bordoni, s. m. Nom que portaient au siècle dernier les fabricants d'ouvrages de Spa, parce que leur spécialité était la fabrication de cannes, peintes, ornées de fleurs, de devises; dial. de Spa; voy. v^e *toilti*.

* *Bosèie* ou *boselèie*, s. f. (t. de bat.). Radeau, train de bois flotté. Voy. voc. des charp. v^e *giveie*.

Boskege, s. m. (t. de buch.). Bocage, bosquet, petit bois a. w. *bosquage*, *buskaige* et *boischaut*, dans J. de Stav. ; Berry, *boqueteau* ; Roq., *boschage* ; Diez, v^a *bosco*.

Boskion, s. m. Bucheron ; a. w. *boskelhon*, dans Hemricourt.

Bot, s. m. (t. de van.). Hotte, panier d'osier que l'on porte à dos au moyen de bretelles ; a. w. *bot*, dans les Chart. et Privil. Roq., *boteron*, D'où, *boti* ou *botteli*, hotteur ou hottier, celui qui porte le *bot* ; *botresse*, hotteuse.

Botiou, s. m. (t. de boiss.). Blutoir, tamis ; a. w. *bottilou*, dans les Chart. et Privil. ; rouchi, *botiau*. D'où *boti*, v., bluter ; *botierge*, blutage.

Botique, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *ovreu*.

Boton, s. m. (t. de tourn.). Bouton, pousoir d'un tiroir, d'un casier ; a. w. *button*, dans les Chart. et Privil. ; *boton*, dans J. d'Outr. ; Roq., *button*, d'où *botener*, boutonner.

Botte, s. f. (t. de buch.). Botte, faisceau de choses liées ensemble ; a. w. *boes*, *bots*, dans les Chart. et Privil. ; picard, *bote*. D'où, *boteler*, mettre en botte ; comp. *boirai* ou *bórai*, petite botte, ex. *boirai d'brocalles*, botte d'allumettes.

Bobene, s. f. (t. de tourn.). Bobine, instrument sur lequel on dévide le fil, la corde ; à Verviers et à Spa, *bobène* ; picard, *bobeine* ; lillois, *babenne*. D'où, *bobinai*, long fuseau de bobine.

* *Boublin*, s. m. (t. de charr.). Brouette à deux roues dont on sert dans les houillères.

Bouhale, s. f. (t. de tourn.). Canouière, jouet que les enfants font ordinairement eux-mêmes d'un morceau de sureau dont on a ôté l'*miolle*, la moelle, et dans lequel on introduit deux tampons de papier ou de filasse, ou un bouchon de liège que l'on pousse à l'aide d'un batonnet ; cet instrument s'appelle aussi

buzai; *rouchi*, *buquo* Au figuré, on désigne par là un niais. Les enfants font par le même procédé la *siprike*; dial. ard., *spruge*, la clifoire.

Bouhon, s. m. (t. de buch.). Buisson; au figuré et en dial. ard., une femme maladroite: d'où *bouhnege*, s. m. buisson, lieu couvert de broussailles; comp. *brauhisse* ou *brouhissee*, même signif.; *bouhneu*, adj., buissonneux.

Bouhetai ou *bohetai*, s. m. (t. de tourn.). Aiguillier, étui à aiguilles; voy. v^e *canibustai*.

Bouiotte, s. f. Voy. v^e *groubiotte*.

**Boulâ*, s. m. (t. de bat.). Partie du bateau où l'on attache la corde.

Boule, s. f. (t. de tourn.). Boule; *boule di pormanteau*, cheville en forme de champignon, à laquelle on suspend les vêtements. D'où, *boulet*, s. m., boule, celle du jeu de quille.

Bouler, v. a. (t. de bat.). Faire flotter du bois soit par train soit par radeau; se dit aussi d'un charriot qui glisse de côté sur la déclivité du pavé.

Boultai ou *bourtaï*, s. m. (t. de tourn.). Baratte, batte à beurre; *tournant boultai*, baratte tournante, tonneau posé sur un *ch'volet*, chevalet; il porte une manivelle dont l'arbre est muni d'aubes. Cet instrument qui s'appelle aussi *tonai à bour*, tonneau au beurre, est employé dans les grandes métairies, et remplace le *bat lbour*.

Boultier, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *kriner*.

Bourlotte, s. f. Voy. v^e *groubiotte*.

Bouson, s. m. (t. de buch.). Bâton servant à tendre les filets d'oiseleurs; on le désigne encore par *piquet d'tindree*; comp. au voc. des charp. v^e *beuzou*.

Bouspreté, s. m. (t. de bat.). Poutre servant à jeter et à relever l'ancre (Bailleux).

Boute fou, s. m. (t. de van.). Outil de vannier, lame triangulaire émoussée vers la pointe, montée en virole sur un manche de bois ; désigne le même instrument que le *brokeu*. De *bouter fou*, mettre dehors.

Bouteu, s. m. Voy. v^e *brokeu*.

Brâlette, s. f. (t. de men.). Copeau, ruban de bois enlevé par la plane ; du dial. ard., et synon. de *hututu* et de *cresse*. Voy. ce dernier au voc. des charp.

Branch ar, s. m. (t. de carross.). Timon, pièce d'une voiture qui dirige l'avant-train ; et pièce de charronnage généralement d'orme, de 10 à 13 pieds de long, un peu courbée pour former le train d'une voiture à deux chevaux ; comp. *bresse* ou *bret*, bras, limon, pièce de bois du devant d'une voiture, l'un des bras de la limonière.

Branch e, s. m. Voy. v^e *cohe*.

Brauhisse, s. f. Voy. v^e *bouhon*.

Bresse, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *côpas*, *limon* et *sôie*.

Brocale, s. f. allumette, a. w. *brocalle*, dans les Chart. et Privil. ; de *broke*. D'où *brocali*, s. m. , boite aux allumettes et fabricant d'allumettes ; rouchi, *brocalie*.

Bradi, v. a. (t. de tourn.). Hacher, creuser ; voy. l'annuaire wallon de 1867, p. 112.

Brohon, s. m. (t. de buch.). Vieille souche sur laquelle repoussent des jets ; du dial. de Stavelot ; a. w. *brohon*, *brouhon* ; dans les Registres de la Chamb. des Fin. ; normand *brochon*, syn. de *vieie masse*, têtard, gros arbre étêté dont le tronc se couronne de nouvelles pousses. Voy. voc. des charp. v^e *bohotte*.

* *Broie*, s. m. (t. gén.). Garrot, bâton servant à tendre une corde, etc. Désigne aussi un instrument à deux montants percés de trous où l'on met successivement les chevilles sur lesquelles reposent les crémaillères ; il sert à éléver peu à peu les pièces de bois.

Broke, s. m. Voy. v^e *banselt*.

Brokeu, s. m. (t. de van.) Epissoir, instrument de fer en forme de poignée dont la poignée est courbée en crochet, il sert à ouvrir le clayonnage pour y introduire une baguette, une poignée ; on l'appelle dans quelques dial. *bouteu*. Voy. v^e *boutefou*.

Broque, s. f. (t. de ton.). Cheville de bois pointue dont on se sert pour boucher le trou d'un tonneau qu'on a mis en perce ; voy. *fasset* ; au figuré, dent, chicot. *Vinde al broque*, vendre par verre ou en détail ; a. w. *vendre à broucke*, dans J. de Stavelot ; *vendre à broche* ou *à broke*, dans le cart. de Bouvignes ; *vinde à l'pu basse de broques*, à la moins value, au minimum. Normand, picard, rouchi, *broque*. Roq., *broc* ; Diez, *brocco* ; voy. v^e *abroki*. D'où, *broquette*, brochette, petite cheville pour tenir la viande ; on dit aussi dans ce sens *havet*. Voy. voc. des charp. v^e *clâ*.

Buhet, s. m. Voy. v^e *cohi*.

Burna, s. m. Voy. v^e *molin*.

* *Bustaïke*, s. m. (t. de bat.). Bois longeant les *jambrées* pour empêcher de glisser en bas des bords du bateau.

Buzai, s. m. Voy. v^e *bouhale*.

C

Cabasse, s. f. (t. de van.). Panier fait de roseau ou de paille et servant à l'emballage des figues ; dans le dial. ard. désigne un panier en général, est syn. de *chena*. Lillois et berry, *cabas* ; Roq., *cabas*, *kabas*. *A cabasse*, bras dessus, bras dessous. Du grec, *καβάς*.

Câde, s. m. (t. d'ébén.). Câdre, chassis ; d'où *ecadrer*, encadrer ; et *ecadrimain* ou *ecadrumain*, encadrement.

Cadô ou *gadô*, s. m. (t. d'ébén.). Charriot, petit meuble qui sert à apprendre à marcher aux petits enfants qui ne peuvent

encore se tenir debout sans appui. Il y en a de deux espèces : l'un, fait par le vannier, consiste en une corbeille retournée et sans fond, de forme conique ; l'autre, qui est l'ouvrage d'un ébéniste, a la forme d'un banc dont le dessus porte une tablette mobile se mouvant dans une rainure et portant une ouverture circulaire comme la lunette d'une chaise percée.

**Gadorai*, s. m. (t. de men.). Sorte de caisse ou de cage fixe pour cacher l'entrée d'une cave; du dial. de Nessonvaux ; comp. Lobet v° *kalorai*.

Caiet ou *keiet*, s. m. (t. d'ébén.). Petit coin de bois et fuseau de dentellière ; signifie aussi talon en bois ; ex. *solé à caiet*; comp. *talnai* même signification.

Caisse, s. f. (t. d'ébén.). Caisse, coffre, comp. *casse*, case, cassette; a. w. *casse*, dans J. d'Outr.; Roq., *casse*. D'où, *cassette*, cassette, petit coffre.

Calaisse, s. f. (t. de caross.). Calèche, carosse léger. De l'italien. *calesse*.

Caller, v. a. Voy. voc. des charp. v° *aponti*.

Campinair, s. m. (t. de tourn.). Toupie, jouet auquel on donne diverses formes, mais le plus souvent celle d'une poire. On le fait tourner sur la pointe en fer dont le bout est armé, au moyen d'une corde enroulée. Lobet donne *kampinair* et *kanpinair*, comme deux mots différents sans leur donner de signification différente ; comp. *coirnè*, désignant le même objet et voy. v° *tournai*.

Cangeliète, s. f. (t. d'ébén.). Comptoir, sorte de bureau des magasins, des boutiques ; le dial. ard. et namurois est *cangelète*. La forme véritable employée dans quelques endroits est *candeliète* ; de *cande*, chaland ; comp. *bureau* et *comptoир*, wallon et français.

Canibustai ou *canibostai*, s. m. (t. de tourn.). Étui à aiguilles; à Verviers, *canibeustai*; Roq., *calbostai*.

Canne, s. f. Voy. *v' baston*.

Canneler, v. a. (t. d'ébén.). Canneler, creuser des cannelure. D'où *canneleur*, cannelure, creux le long d'une colonne, d'un pilastre; à Verviers, *caunlär*.

Carcasse, s. f. (t. gén.). Charpente d'un bâtiment, bâti en menuiserie, en charpenterie, en ébénisterie.— (T. de bimbelot). Cerf-volant, jouet d'enfant; il est fait au moyen d'une charpente de baguettes d'osier ou de coudrier assemblées par des entailles ou reliées au moyen de ficelle enroulée; le tout recouvert de papier ou de toile. Les enfants lui donnent la forme d'un cœur, d'un losange, d'une carré, et désigne par le nom *d'èle*, l'un des côtés, ou la baguette elle-même. *Dragon*, est le nom du petit cerf-volant.

Cariot, s. m. (t. de tourn.). Rouet à filer; normand, *cheret*. D'où *carioter*, filer au rouet.

Caroche, s. m. (t. de carross.). Carosse, voiture suspendue; *caroche di louege*, fiacre. Lobet donne les deux formes *karog* et *kaross*; Diez v^o *carrièra*. D'où *carochi*, *carossi*, fabricant de carosses.

Casse, s. f. Voy. *caisse*.

Cauveler, v. a. (t. de ton.). Encaver, enchanteler des tonneaux, les mettre sur des chantiers; à Verviers *cauveler*. D'où, *carlege* ou *cauvelege*, s. m., action d'encaver; *caveli*, ouvrier qui descend les tonneaux dans les caves, les range sur les chantiers. Lobet donne *cauvli* et *ecauvleu*, auquel outre notre signif., il donne celle d'ouvrier qui travaille aux futailles.

Cawire, s. f. (t. de luthier). Manche du violon, d'une basse.

Cèk, s. f. (t. de ton). Cercle, cerceau pour tenir assemblées les douves du tonneau, du seau, etc.

Cèk à batî, batissoire, cercle de fer assez épais qui sert pour retenir provisoirement les douves; le tonnelier doit en avoir de toutes les dimensions, c'est ce qu'il appelle *jeu d'cèks*.

On se sert en tonnellerie de deux espèces de cercles; ceux en bois, et ceux en fer. 1^e *L'cèk di bois* est fait soit en chêne, chataignier, orme, frêne, noyer; soit en coudrier, saule, bouleau, peuplier. Leur bois doit se fendre aisément, n'avoir point de nœuds, se plier facilement et être garni de son écorce. La fabrication en appartient au tonnelier. Dans notre pays le cercle de bois est *lessi*, lacé, c'est-à-dire retenu au moyen d'un entrecroisement des deux extrémités du cercle; à cet effet on pratique *on crin*, une entaille ou coche sur l'épaisseur du cercle, à chacun de ses bouts. En faisant entrer ces deux coches l'un dans l'autre, et plaçant les deux extrémités en dedans du cerceau, l'on forme une sorte de nœud qui lui donne plus de solidité et permet de le fabriquer avec beaucoup plus de rapidité, que par la façon dont on procède en France. Là, il est *riloï*, relié; les deux bouts en sont amincis et appliqués l'un sur l'autre, le cercle est tenu en rond au moyen d'un brin d'osier enroulé autour des deux extrémités.

2^e *L'cèk di fier*, bien que ne paraissant pas complètement du ressort du métier de tonnelier, est fabriqué par lui. Il n'a point recours au maréchal-ferrant, et il est pourvu de quelques outils et instruments que nous allons citer. Ce sont l'*èglome*, l'enclume; à Verviers, *ècame*; à Spa, *ècome*; ou plutôt l'*bigoëne* ou *bigoigne*, bigorne, petite enclume à deux bras; le marteau; le *pôçon*, poinçon pour percer les cercles, ce qui se fait sur le fier à trawer les cèks, fer à percer les cercles; ceux-ci sont retenus en rond par des *hazins*, rivets, à la confection desquels on procède au moyen du *moule à hazin*, matrice pour faire ces rivets.

Cékler, v. a. (t. de tou.). Cercler, poser les cercles à un ouvrage de tonnellerie. D'où, *céklege*, cerclage et bois pour les cerceaux; et les composés, *ricékler*, relier un tonneau; *ricéklege* cerclage à nouveau; *dicékler*, oter les cercles.

Céréhi ou *cérihi*, s. m. voy. *v^o tiersi*.

Chabotter, v. a. (Voy. voc. des charp. v^e *calbotte*).

Châgnon, s. m. (t. de charr.). Chaîne qui attache les *shaitz*, (voy. ce mot) avec le *grèle* ou *grèsse*, la flèche de la charrue.

Chaife. s. f. (t. de van.). Charotte, panier d'osier à claire voie servant au transport des pigeons et de la volaille.

Chairoulaie, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *chârai*.

Chaloupe, s. f. Voy. v^e *barque*.

Chapai, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *jougue*, et v^e *muzai*.

**Chapeler*, v. a. (t. de buch.). Chapeler ; ex. *chapeler un bois*, le peler, lui enlever l'écorce.

Chappe, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *floïai*.

Charnale, s. f. (t. de tourn.). Charme, arbre de haute tige, dont le bois très-dur sert à faire surtout les engrenages des roues à moulin ; à Verviers *chaurnale*.

Chaveu, s. m. (t. de ton.). Couteau à deux poignées ; à la différence de la plane des charrons, l'une des poignées au lieu d'être à angle droit, se dirige dans le sens de la lame. Cet outil se manie d'une seule main, tandis que l'autre poignée est appuyée dans le fond de la cuve ; il sert à creuser et abattre le rebord des arêtes des douves. De *chaver*, creuser.

**Chèie*, s. f. Voy. v^e *héie*.

Chénia, s. m. (t. de van.). Panier ; dial. ard. *chêna* ; a. w. *chenan*, probablement pour *chèna*, dans Louvrex ; *chèna à co-vièque*, panier à anse et muni de deux couvercles.

La fabrication des *chènas*, a lieu en grande partie à Desniez et à Stoumont, localités voisines de Spa. C'est surtout dans les longues veillées d'hiver que se rassemblent dans les cabanes, hommes, femmes et enfants tressant avec une rapidité étonnante ces paniers qui sont transportés sur des charrettes dans les villes. Ils y sont vendus à bas prix, de 30 à 40 centimes pour ceux de 40 centimètres de long sur 30 de large.

Chênelier, s. a. Faire des paniers; du dial. ard. D'où *chêneleur*, m., *chênalresse* ou *chênelresse*, celui ou celle qui fabrique des *chênas*.

Cherpaine, s. f. (t. de van.). Bernaudoir, sorte de grande manne d'osier qui sert au transport des laines; a. w. *chierpain*, dans J. de Stav. où M. Borgnet la définit, manne plus grande que la *banste*, ou *double banste*. Voy. v^e *bodet*.

Chersi, s. m. Voy. v^e *tierst*.

Chèsse, s. f. (t. de charp.). Repousoir, cheville de fer servant au charpentier pour repousser et faire sortir les chevilles d'un ouvrage en bois, — (T. de ton.). Chassoir, morceau de bois en forme de coin, sur lequel le tonnelier frappe à l'aide du maillet pour serrer et faire descendre les cercles d'un tonneau. Elle est de bois ou de fer, quelquefois de bois garni d'une armature en fer. — (T. de van.). Batte, espèce de maillet étroit et long, tout en fer, qui sert au fabricant de mannes pour chasser et serrer l'osier. De *chessi*, pousser.

Chèsse-à-s-pareuses ou *chèse al pareuse* s. f. (t. de charp.). Cloison, séparation en bois ou en placage. Voy. voc. des charp. v^e *cherpeinte*.

Chété, s. m. (t. de van.). Panier rond et plat ou corbeille qui se porte sur la tête et sert principalement aux marchandes de légumes. En dial. ard., pacotille, la charge d'un colporteur; proverbe : *magni les wâgnes et les chétés*, manger le fond et le revenu, le capital et les bénéfices.

Cheteu ou *cheteure*, s. f. (t. de van.). Ruche, panier en cône; a. w. *chatte*, *chateur de mouches*, dans les Chart. et Privil.; picard, *catoère*; lillois, *catoire*; Roq., *chetoire*. La confection de ces objets en paille, tels que ruche, manne à farine appartient au métier des rempailleurs.

Chèyre, s. f. (t. d'ébén.). Chaise; *pouï di chèyre*, chevillon, bâton tourné, au dos d'une chaise, d'un fauteuil, *chèyre di*

bavire, chaise à porteurs, parce qu'elle sert à Liége au transport des malades. *Lobet*, *chaize di nutte*, chaise percée; en dial. ard., *gârdurôbe*.

Chiffes, s. f. plur. Voy. voc. des charp. v^e *rabot*.

Chinâ ou *ch'nâ*, s. m. (t. de charp.). Chenal; à Verviers, *chinau*. — (T. de débat.). Dalot, canal de bois creusé en angle droit servant à receuillir les eaux de pluie, ou à faire écouler les eaux d'un navire. — (T. de charp.). Reillère, conduit de bois, à l'aide duquel l'eau est amenée sur la roue d'un moulin; comp. *coursi* ou *coursire*, même signif., et *pihrotte*, *pissote*, syn.; a. w. *pixherotte*, dans les Chart. et Privil.

* *Chinèle*, s. m. (t. de buch.). Trois perches à houblon plantées triangulairement en terre et réunies au sommet: amas quelconque de perches à houblon.

Chiveken, s. m. (t. de ton.). Bondon. (Duvivier).

Chivre, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *aguesse*.

Chivrou-mossai, s. m. Voy. v^e *ramon*. *

Ch'naule, s. f. Voy. v^e *baukai*.

Chuchène, s. f. (t. de bat.). Batelet, bachot, petit canot de plaisir.

Chûte, s. f. (t. de bat.). Petit bateau. (Bailleux).

Ch'volet, s. m. (t. de ton.) Banc sur lequel on pose les douves que l'on veut travailler; et paroir, espèce hachette qui sert à parer les douves d'un tonneau. Voy. voc. des charp. v^e *gatte*.

Cintré rabot, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *rabot*.

Civire, s. f. (t. de men.). Civière, brancard pour porter à bras; à Verviers, *civi*. *Civire à banstai*, civière à bords d'osier ou de planches dont le jardinier se sert pour transporter des terres. *Civire di maçon*, bar ou bard, civière forte pour le transport des pierres ou des matériaux. *Civire à rolettes*, petite voi-

ture de carrier à deux roues pleines. Comp. *ébièses*, s. f. plur., pièces de bois servant de brancard ; et Lobet, v^e *slin*, portereau, bois pour porter à bras, des fardeaux. Voy. voc. des charp. v^e *civire*.

Clâ. Au voc. des charp. *cla di dosseau*, nommé ainsi parce qu'ils coûtaient 1 *dossâ*, demi liard, ancienne monnaie de Liège.

Clajo, s. m. (t. de ton). Glayeul, plante des marais dont les tiges servent à calfatier les tonneaux, les cuves. Elle remplace avantageusement chez les tonneliers de notre pays, *li stoppe*, l'étoupe, car elle possède la vertu de ne se point pourrir au contact des liquides. Elle sert aussi à rempailler les chaises.

Clappe, s. f. (t. de ton.). Bourdillon, buisserie ; merrain à futaille, ordinairement en bois de chêne ou de chataigner et qui sert à faire les douves ; a. w. *claps*, dans les Chart. et Privil. *Clappe d'Amérique*, douve de chêne débitée qui a généralement 5 à 6 pieds de long. Voy. voc. des charp. v^e *clappe*.

Claquettes, s. f. pl. (t. de bimb.). Cliquettes, jouet d'enfant composé de deux os plats ou de deux morceaux d'ardoises que l'on tient l'un entre l'index et le médium, l'autre entre le médium et l'annulaire ; on les fait résonner comme des castagnettes. — (T. de men.). Lames mobiles de bois qui composent le vantail d'un volet, s'appellent aussi *clapettes*. Voy. v^e *craquettes*.

Clârire, s. f. Voy. v^e *vâke*.

Clé, s. f. (t. d'ébén.). Pigeon, petit morceau de bois mince qu'on assemble avec une autre pièce ; coin ou clef de charpente ; voy. voc. des charp., *assemblege à clé*. *Pesse à cove*, pièce en queue, on nomme ainsi toute partie assemblée ou rapportée dans le corps d'un ouvrage de menuiserie. *Pesse rapoirtaie*, pièce de rapport dans la marqueterie, art de faire des ouvrages sur bois dont la surface est recouverte de pièces de rapport de diverses couleurs de bois. Comp. *r'courimain*, recouvrement,

saillie qui forme la joue d'une pièce embrevée d'une autre ; panneau à recouvrement. Voy. v^e *crâne*.

Cleusse, s. f. (t. de van.). Cliae faite de baguettes flexibles ; tissu plat, large, à claire voie, fait de branchages, pour passer le sable, le gravois. Clayon d'osier dont se servent les boulangiers, pâtissiers pour porter leur marchandise ; dial. ard., *cleu* ; a. w. *cleu*, *kleuse*, dans les Chart. et Privil. ; Picard, *cloie* ; Roq., *cloie*. La *cleusse* porte comme le *chenia* à chacun des bouts de la *maisse-coisse*, une *aguesse* ; voy. ces mots. Le bord s'appelle, *li tour*, c'est-à-dire la baguette tournée en cercle par où l'on commence le tressage de la cliae.

Cleusette, s. f. Clayon, cliae de petite dimension ; a. w. *kleusette*, dans les Chart. et Privil. ; à Luxembourg, *volette*.

Cleyre, s. f. Ratelier, cloyère. (Bailleux).

Clichet, s. m. (t. de bimb.). Trébuchet, piège en forme de cage, pour prendre les oiseaux.

Clichette, s. f. (t. d'ebén.). Chevillette, sorte de clef de bois fort simple, qui était adaptée aux anciennes portes des maisons ; du dial. ard. Dimin. de *cliche*, clinche.

Climpeur, s. f. Voy. voc. des charp. ; v^e *diclimper*.

Cocraie, ou *crocale*, s. f. (t. de tourn.). Sabot, sorte de petite toupie que l'on fait tourner à l'aide d'un fouet ou d'une lanière ; du dial. de Verviers. Voy. v^e *tournai*.

Coffre, s. m. (t. d'ebén.). Coffre, écrin, coffret. Cambresier donne la signif., chaise percée ; a. w. *couffre*, dans Louvrex ; Roq., *coffe* ; Diez v^e *coffano*. D'où, *costi*, coffretier, faiseur de coffres ; a. w. *cofferins*, dans les Chart. et Privil. Voyez voc. des charp. v^e *civire*.

Cohē, s. f. (t. de buch.). Branche ; a. w. *coxhe*, dans Hemricourt. Locutions proverbiales : *pochi d'ine cohē so l'aute*, faire des coqs à l'âne ; *s'ratinre à totes les cohēs*, faire flèche de tout

bois; *s'raspoi so ine māle cohe*, compter sur un appui qui fera défaut; *fē tos cohes mā tei*, faire des bêvues. Nous avons trouvé dans un recueil ms. de spots wallons fait à la fin du siècle dernier: *fē to cottes mā tei*, des jupes mal taillées. D'où

Cohai, s. m. Grappe, bouquet. *Cohette*, s. f. rameau, brouaille. *Cohisse*, s. m. ramée, assemblage de branches coupées avec leurs feuilles vertes; comp. Lobet, *duspoie*, branchage d'un arbre. Le wallon emploie aussi le mot *branche* pour *cohe*, d'où *branchi*, fourcher.

Cohi ou *cohire*, s. m. (t. de tourn.). Coffin, étui que les faucheurs portent suspendu à la ceinture et dans lequel ils mettent la pierre à aiguiser. Ce vase est ordinairement rempli d'eau coupée de vinaigre, quelquefois on y met des baies de sorbier écrasées pour acidifier l'eau et faire mordre la pierre. Lobet donne les trois formes *kohi*, *gohi* et *koussi*; le dial. ard. est *cuzi*, voy. ce mot au voc. des charp. ; à Nassogne, *buhet*; comp. *bohetai* et *coirni* même signif.

Coidé di bois, s. f. (t. de buch.). Corde de bois, se dit aussi *coëde*. Il y avait deux espèces de cordes employées dans le pays de Liège, celle de St-Lambert et celle de St-Hubert; la première, la plus usitée, a 6 pieds de haut, 6 pieds de large et 3 pieds un quart de buche. D'où *coidler*, v. a., corder le bois, le mesurer à la corde.

Coine ou *coène*, s. f. (t. de tourn.). Corne, substance animale dont on se sert pour faire des objets, des bibelots.

Coirbèie, s. f. (t. de van.). Corbeille, panier d'osier. Lobet la définit, bannette, panier de forme ovale, à peu près carré, formé de brins d'osier écorcés. En dial. ard., il désigne généralement un panier à claire voie; il est tantôt de forme oblongue et carrée et sert aux blanchisseuses pour le transport du linge; tantôt de forme petite, ronde ou ovale, à bord peu élevé et sert à mettre la vaisselle, les tasses.

Coirbâ, s. m. Voy. *v'ustéie avis*, et voc. des charp. *v'aguesse*.

Coirnè, s. m. Voy. v^e *campinair*.

Coisse, s. f. (t. de van.). Côte, les baguettes qui soutiennent le faissage d'une claire, et sont rangées en forme de croissant entre le bord et *li maise coisse*; on appelle maîtresse-côte, la baguette du milieu reliée à chacun de ses bouts par une *aguesse*, au bord de la claire.

Coisses di chenia, baguettes fendues par moitié qui forment la charpente d'un panier et soutiennent le faissage entre *li tour d'anse* et le bord.

Coleu, s. m. (t. de tourn.). Couloir, écuelle presque toujours de bois, quelquefois de métal dont le fond est garni d'un linge pour filtrer le lait; a. w. *couleur*, *coalleur*, dans les Chart. et Privil.; normand *couleux*.

**Colibète*, s. f. (t. de charp.). Planche de la plus mauvaise qualité et qui a de l'aubier, du dial. de Malmédy.

Colivier, s. m. (t. de charp.). membrure, pièce de bois de 5 pouces d'épaisseur sur 5 à 6 de largeur, depuis 6 jusqu'à 15 pieds de longueur. (Lobet).

Colle, s. f. (t. d'ebén.). Colle forte pour joindre et faire tenir les différentes pièces d'un objet ensemble; à Verviers, *calle*; a. w. *ceux qui usent delle colle*, pour désigner les menuisiers, dans les Chart. et Privil.; Roq., *cole*. D'où *coller*, v. coller, et les composés: *ricoller*, syn. *r'plaker ou raplaker*; *d'coller*, *d'college*, *d'aplaker ou d'plaki*.

Compartimain, s. m. Voy. v^e *ridan*.

Conf'filet, s. m. voy. v^e *groubieux*.

Contrè-chezì, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *chezi*.

Côpé, s. m. (t. de ton.). Petite caque, tonneau scié en deux pour mettre des carpes, etc.; *baile*, baquet fait de la moitié d'un tonneau, à Verviers *conpré*. Voy. *hadrai*.

Côpe, s. f. (t. de buch.). Coupe de bois, portion de bois sur

pied qui doit être coupée. *Côpe d'afowège*, coupe d'affouage, celle qui se distribue gratuitement et par feu aux habitants d'un village ; *côpe ordinaire*, celle qui se fait à l'époque déterminée. *Côpe extraordinaire*, coupe irrégulièrre.

Coplit, s. m. (t. de charr.). Palonnier ; voy. ce mot au voc. des charp. ; se dit aussi *coplais* ; à Hannut *copais*.

**Cápon*, s. m. (t. de bat.). Moitié d'un bateau coupé dans sa largeur.

Coppe, s. f. (t. de boiss.). Mesure pour les bleus équivalente aux deux tiers du setier. *Li d'mé coppe*, autre mesure égale au tiers du setier ; dial. ard. ; d'où *coppion*, s. m., la plus petite mesure de bled ; elle équivaut à la quatrième partie d'une demi *quâte* ; Voy. ce mot.

Corâ ou cour, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *abon*.

Côre, s. f. ou m. (t. de buch.). Coudrier ou noisetier ; a. w. *cor*, dans le Cart. de Bouvignies ; à Malmedy, *cône* ; picard, *caure* ; rouchi, *core* ; Roq. *caure*, chêne. Du latin, *coryllus*. On dit aussi *neuhi*. On trouve fréquemment dans les chansons de geste l'expression *arcs de cor* ; Génin en fait une apocope de cormier ; la flexibilité du coudrier semble lui mériter la préférence sur le cormier.

Corgeon, s. m. Voy. v^e *vergeon*.

Costé, s. m. Voy. voc. des charp., v^e *batti*.

Cou, s. m. Voy. v^e *banseler*, et v^e *tonai*.

Coulisse, s. f. Voy. v^e *flir* et voc. des charp. v^e *reneure*.

Coupe, s. f. (t. de charp.). Noulet, charpente qui forme la noue d'une lucarne. Lobet.

Coûpe, s. f. (t. de bat.). Pièce de bois qui dans les bateaux relie les deux bords au fond en suivant tout le contour intérieur. Guio se dit d'une demie *côpe*, réunissant seul un des bords à une partie du fond. Voy. voc. des charp., v^e *harkai*.

Coutai, s. m. (t. gén.). Couteau. Il se compose du *manche*, le manche ; *li lame*, la lame ; *li teiant*, le tranchant ; *li hour*, le dos ; *l'bechette*, la pointe ; *l'veroule ou l'feromme*, la virole. — (T. de van.). Un des quatre outils du *banseli*, et le seul du faiseur de *chènia*, auquel il sert principalement à *haver*, voy. ce mot. — *Coutai a clajo*, (t. de ton.). Etanchoir, petit couteau qui sert pour calfater les fentes d'une futaille. — *Coutai à deux mains*, (t. de ton.). Plane, outil qui sert à dresser et à aplani le bois. Il y en a de différentes formes : *li rond*, *li dimé rond*, plane courbe dont la lame est plus ou moins courbée, de façon à s'adapter aux différentes dimensions des douves et à les planer dans leur convexité ou leur concavité.

Couête, s. m. Voy. voc. des Charp. v° *errère*.

Couive, s. f. (t. de ton.). Cuve, grand vaisseau de bois qui n'a qu'un fond dont on se sert pour fouler la vendange pour faire la bière, pour teindre ; coudret, cuve des tanneurs ; a. w. *couve*, *couwe*, dans les Chart. et Privil. *Couve di bouresse*, cuvier à l'usage des blanchisseuses ; d'où *coulalaie*, cuvée, le contenu d'une cuve.

Couvelâ, s. m. Grande cuve ; a. w. *couvelar*, dans les Chart. et Privil. ; *cuvelair*, dans J. de Stav.

Couvr'li, s. m. (t. de ton.). Tonnelier, celui qui fait et raccommode les tonneaux, les seaux, etc. ; encaveur. Voy. *tonnli* ; a. w. le mestier des *couverliers*, *sclaideurs*, dans les Chart. et Privil. ; Roq., *covelier*. Le tonnelier se sert de plusieurs instruments semblables à ceux du charron ; ainsi il a le *bâdet*, selle à tailler les douves ; *l'tournante soie*, feuillet, scie à chantourner ; il se sert également de vilebrequin, rabot, tarière, scie, équerre, compas, outils communs aux métiers traités dans le voc. des charp., charr., et men.

Cowai, s. m. (t. de tourn.). Poêlon en bois, grande écuelle à laquelle on a adapté un manche ; elle sert d'ordinaire à prendre

le *pastai*, pâtée des porcs et des bêtes à cornes. Cet ustensile s'appelle encore *pailon*, poêlon, ou *hielle à manche*, écuelle à manche.

Couwe, s. f. (t. de buch.). Queue, manche; dial. ard. *cave*; l'a. w. *couve*, dans J. de Stavelot signifie cuve, peut-être fallait-il lire *couve*, l'u et le v étant écrit de même. *Couwe di ramon*, manche à balai; *couwe di forneuse*, hamée, manche d'écouvillon; *couwe d'aronde*, voy. voc. des charp. v^e *asseinblege*; *couwe di rat*, voy. voc. des charp. v^e *lème*.

Crahette, s. f. Voy. v^e *crohe-gète*.

Crainekin, s. m. (t. de bimb.). Arbalète; Lobet le définit arc de bois ou d'acier; *cèk d'on crainekin*, le demi arc formé d'une lame de bois flexible, tendu par la corde. Comp. *arbalette*, arbalète; à Verviers *órbalette*; a. w. *abalaistre*, dans J. de Stav.

Crâne, s. f. (t. de bois.). Robinet, canelle; a. w. *crane*, dans les Chart. et Privil. D'où *cranon*, la broche de bois qui sert à fermer ou ouvrir le robinet; se dit aussi en wallon comme en français *clé*.

Craquettes ou *claquettas*, s. f. pl. (t. de men.). Jalouse, treillis, sorte de volet à claire voie formé par la réunion de petites planchettes minces, supportée par une corde ou une tringle qui tient les lames écartées à distances égales. On dit aussi *clapettes*. Ce mot désigne aussi le claquet, lame qui bat sur la trémie d'un moulin à farine. Lobet lui donne encore la signif. de *maca*, crêcelle; voy. ce mot au voc. des charp.

Crâwe, s. f. (t. de buch.). Crosse, et crosse à jouer, c'est un bâton courbé par le gros bout dont les enfants se servent pour pousser une balle, une boule de bois. Ce jeu jadis en usage dans tout le pays donnait lieu à des accidents qui provoquèrent des règlements répressifs. (Voy. Recueil des Ordonn. de la principauté de Liège, t. II, p. 346.) Le dial. ard. désigne par *erïwe*

une crosse artificielle, celle faite au moyen d'un petit billot ou sabot dans lequel on a emmanché un bâton ; et par *riwai*, une crosse naturelle, celle d'une pièce, consistant en un bâton noueux et courbé par l'un des bouts, à Verviers *crauwe* ; employé ironiquement, ce mot signifie une jambe mal faite. Locution : *dreu comme iue crâwe*, répond à, droit comme mon bras quand je me mouche. D'où, *crawé*, rabougrî, rachitique ; *crawai*, balle pour jouer à la crosse ; *crâwer* ou *crauwer*, crosser, jouer à la crosse et au figuré, aller vers un but par une voie détournée ; *rascräwer*, repousser, rebouter et racrocher ; *crâveu* ou *crauweu*, cisseur, qui joue à la *crâwe*.

Crin, s. m. (t. gén.). Cran, coche ; voy. v^e *entaine* et t^e *teie* et voc. des charp. v^e *ecreneu*.

Creneler, v. a. (t. de charp.). Entailler, creuser une pièce de bois pour qu'une autre puisse s'y emboiter. — (T. de van.). Inciser, entailler le bois d'une perche, d'un bâton au moyen du couteau afin d'en tirer la *hinnlire*, l'éclisse ; Voy. ce mot. A cet effet on plie le bois sur le genou pour en faire sauter une longue éclisse ; voy. v^e *hinnler*. D'où *ecreneler*, v. a. (t. de charr.), faire une encassure, une entaille au lissoir de derrière pour placer l'essieu d'une charrette ; et *ecrenege*, entaille, coche.

Crêneresse, s. f. (t. de van.). Fendoir, outil qui sert à fendre, à divisor, outil du vannier. Du latin, *crena*.

Crepai, s. m. (t. de buch.). Écorce de chêne découpée en morceaux ; a. w. *xhorches en creppe* dans le mét. des tanneurs de St. Borm.

Crête, s. f. (t. de buch.). *Crète di bois*, pile de bois, bûcher. Voy. v^e *ligni*.

Creuhai, s. m. (t. de van.). Tassiot, lattis ou colle balle en croix pour commencer les ouvrages de vannerie, gros osier en croix. D'où, *creuhler*, v. a. croiser et tresser l'osier ; *creuhlaus*, s. pl., les bâtons qui dans les ruches soutiennent les

rayons de miel ; *creuhlade*, s. f., bois en forme de croix, croisillon ; *creuhlege*, s. m. ouvrage de brins d'osier ; à Verviers, *creulege*. Du lat. *crux*.

Croc, s. m. (t. de bat.). Gaffe, perche munie d'un croc de fer à deux branches dont l'une est droite et l'autre courbe. Voy. v° *ferré*, même signif. — (T. de ton.). Tinet, espèce de levier des brasseurs, muni de deux chaînes à crochet. Appuyé sur les épaules de deux personnes l'une en avant, l'autre derrière, il sert à transporter les tonnes de bière ; du dial. ard. ; à Liège *tinâ*. Voy. ce mot.

Crochet, s. m. (t. de tourn.). Crochet, il désigne plusieurs outils du tourneur ; ciseau de forme courbe qui porte le tranchant à l'intérieur de la courbe et peut se comparer à la serpe du jardinier. C'est aussi un outil dont l'extrémité est en équerre et a un taillant de forme ronde.

Crocmain, (t. de van.). Selon Gggg., le croc que tient de la main gauche, pour rassembler les épis, le moissonneur qui se sert de la fauille. D'après Lobet, il aurait la signif. du mot *rapoitroule* qui se trouve au voc. des charp., c. à d. le clayonnage ou simple baguette adaptée à la fau pour rassembler les épis.

Crohe-gèie, s. m. (t. de tourn.). Casse-noix ; *crohe-neuhe*, casse-noisette ; à Verviers, *crahette*. Ces deux termes désignent aussi un petit animal de la famille des rongeurs. De *crohi*, croquer.

Croquette, s. f. (t. de bimb.). Espèce de palette en bois, maintenant hors d'usage et qui servait aux maîtres d'école des campagnes pour infliger une punition aux enfants. On appliquait sur le bout des doigts réunis et à l'aide de cet instrument quelques coups qu'ils désignaient eux-mêmes par le nom de *croquettes*, s. f. plur. ; du dial. ard.

Crosse, s. f. (t. d'ébén.). Crosse, béquille, et bâton de berger, s'emploie aussi comme syn. de *crâwe* ; a. w. *croce*, dans

le Cart. de Bouvignes ; Roq., *cros*, béquille ; Diéz, v^e *croccia*. D'où, *crossette*, s. f. (t. d'ében.), petite béquille, pommeau de porte, petite canne en bec de corbin ; *crossi*, béquillard.

Crûle, s. m. (t. de charp.). Crible ; voy. voc. des charp. v^e *rege*.

Couï ou *kwi*, s. m. (t. de tourn.). Cuillère ; dial. ard. *coui* ; à Verviers, *kili* ; a. w. *coihier*, dans J. de Stav. ; Roq., *cuhie* ; Diez, v^e *cucchiajo*. *Couï de bois* ou *coui à bour*, cuillère à beurre en forme de spatule portant des lignes creusées horizontalement, et servant à prendre le beurre dans les pots. Elle offre sur celle en métal ou en fayence l'avantage de ne point laisser le beurre y adhérer. D'où *kirlaie*, cuillerée, à Verviers ; dial. ard., *coui*.

Cuvelle, s. f. (t. de ton.). Tinette, petite cuve de bois ordinairement plus large par le haut que par le bas, et servant au transport du beurre, du sirop de fruits. C'est aussi une futaille pour le sucre, la mélasse. Comp. *moüssi*, que Lobet définit baratte, long barril de bois ou de grès ; en dial. ard., il ne s'entend jamais que d'un vase en grès.

Cuzi, s. m. Voy. v^e *cohi* et voc. des charp. v^e *cuzi*.

D

Dame, s. f. Voy. v^e *bèie*.

D'bilité, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *bileur*.

D'cohi, v. a. (t. de buch.). Ebrancher, détacher les branches d'un arbre ; *ecohi*, syn. est moins usité. Comp. Lobet, *groy*, éteter, ôter les menues branches, élaguer ; voy. v^e *sbener*, *Dicohi*, adj. élancé, dégingandé, se dit par dérision d'un homme à taille effilée ; *d'cohie*, grande femme mal bâtie ; *d'cohoge*, ébranchement.

D'coller, v. a. Voy. v^e *colle*.

Degnèie, s. f. (t. de bat.). Double fond d'un bateau.
(Bailleux).

Derâder, v. a. Voy. *v^e distoki*.

Dewe, s. f. (t. de ton.). Bois, planche large et mince en général ; douve, douelle, planche un peu bombée qui occupe la longueur du tonneau ; a. w. *dewe* dans les Chart. et Privil. ; Luxembourg, *dève* ; Roq., *dovelle* ; espagnol, *duela*. *Dewe fasionneie*, douve que l'on trouve dans le commerce toute débitée, prête à être planée, rabotée. *Dewe di l'orëie*, celle qui dans les cuves porte l'oreillon, le creux qui sert de poignée. Du lat. *dolum*.

D'fribottege, s. m. Voy. *v^e haver*.

D'gotteu, s. m. Voy. *v^e hièli*.

D'hâgnier, v. a. Voy. *v^e meube*.

D'hâver, v. a. Voy. *v^e hôver*.

Dibiarder, v. a. Voy. voc. des charp. *v^e dressi*.

Dibii, v. a. Voy. *v^e himmler*.

Dicageter, v. a. Voy. voc. des charp. *v^e eageter*.

Dichvii, v. a. Voy. voc. des charp. *v^e chivii*.

Diclawer, v. a. Voy. voc. des charp. *v^e clawer*.

**Dieufrow* ou *diofrow*, s. m. (t. de bat.). Bloc dont on tire les *heutowes*, cordages, haubans.

Difessi, v. a. Voy. *v^e fessi*.

Digrohi, v. a. Voy. voc. des charp. *v^e dressi*.

**Dih*, adj. (t. de bat.). Estanc, étanche.

Dihlaimpl, v. a. (t. de charp.). Dégauchir, ôter l'irrégularité du bois ; gauchir, faire la face aux parements de quelques pièces de bois en ouvrage, lorsque toutes les parties n'en sont pas dans un même plan. Voy. voc. des charp. *v^e dilarder*.

Dike, s. f. Voy. *v^e stanche*.

Dilig ein se, s. f. (t. de carross.). Diligence, grande voiture publique ; à Verviers, *d'ligeaise*.

Dime ubler, v. a. Voy. *v^o meube*.

Dins, s. m. Voy. voc. des charp. *v^o ipé*.

**Diriver*, v. a. (t. gén.). Laisser descendre un corps lourd, comme par exemple un tonneau, par le moyen d'une corde qu'on lâche peu à peu.

Disasseinbler, v. a. Voy. voc. des charp. *v^o asseinbleg*,

Dispain se, s. f. (t. de men.). Garde manger, lieu à serrer les provisions.

Distokt, v. a. (t. de buch.). Défricher un bois, en enlever les *stoks*, souches ou culs d'arbres ; c'est la première opération que nécessite le défrichement d'un bois dont on a coupé les arbres ; dial. ard. *dustoker*. Comp. *deráder* ou *derauder*, même signif., et *d'triht*, enlever les broussailles, les épines ; *detrihe*, lieu couvert de broussailles. D'où, *distokege*, essartage, déboisement.

Ditressi, v. a. Voy. *v^o fessi*.

Divizeur, s. m. Voy. voc. des charp. *v^o cōpas*.

D'krauheg, s. m. Voy. voc. des charp. *v^o dilärder*.

D'krevlé, adj. Voy. voc. des charp. *v^o bileur*.

D'mohi, v. a. Voy. voc. des charp. *v^o mohe*.

Dodia, s. m. Voy. *v^o grèl*.

Doleure, s. f. (t. de ton.). Doloire, instrument qui sert à planer, unir le bois, plus communément appelée *heppe di coûveli*. Du lat. *dolum*.

**Döne*, s. f. (t. de bat.). Bois servant à revêtir les *gnos* et à soutenir la *jambrière*.

Dormant, s. m. Voy. voc. des charp. *v^o chezi*.

**Dosère*, s. f. (t. gén.). Bois servant à transporter les

seaux d'eau et la courroie dont on se sert pour soutenir et conduire une brouette en la posant sur le dos.

Dosse, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *horon*.

Dossi, s. m. Voy. v^e *fauteuie*.

D'plaki, v. a. Voy. v^e *plaquer*.

Dréve, s. f. (t. de buch.). Rangée d'arbres, avenue; lillois, drève.

* *Drèze*, s. f. (t. d'ébén.). Espèce de dressoir, de garde-robe haute.

Drovi l'cou, v. a. Voy. v^e *banse*.

D'trihi, v. a. Voy. v^e *distoki*.

Dusbener, v. a. Voy. v^e *spener*.

D'vin jamb'e, adv. Voy. voc. des charp. v^e *jambe*.

D'voleu, s. m. (t. de tourn.). Tournette, dévidoir qui tourne horizontalement à la différence du *haspe* qui tourne verticalement. Comp. *stalon*, dévidoir, pied de l'espolin où se fiche le dévidoir. De *d'vôre*, dévider; en dial. ard., *d'rôti*.

■

Ebène, s. f. (t. de tourn.). Ebène; d'où *ébenisse*, ébéniste, *ébenistrerie*, ébénisterie.

Ebièses, s. f. pl. Voy. v^e *civire*.

Ecoh'i, v. a. Voy. v^e *d'cohi*.

Ecran, s. m. (t. d'ébén.). Eeran, meuble qui sert à se garantir de la chaleur du foyer; paravent, grand meuble composé d'un cadre ou chassis sur lequel est attaché du papier ou de l'étoffe et qui sert à garantir des vents coulis.

Ecrener, v. a. Voy. v^e *crener*.

Edet'i, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *dèie*.

E f è s s i, v. a. Voy. v^o *fessi*.

E ffi e s m a i n, s. m. Faitage. Voy. voc. des charp. v^o *fies-main*.

E ffon s e u r, s. f. Voy. voc. des charp. v^o *asseinbleg*.

E ff or c h i, v. a. Voy. voc. des charp. v^o *asseinbleg*.

E ff or c h i m a i n, s. m. Affourchement.

E forn u é r, s. m. Voy. v^o *panière*.

E go u g i, v. a. Voy. voc. des charp. v^o *goûge*.

E kn è i e, s. f. (t. de ton.). Pince, davier, instrument qui sert à faire entrer les cerceaux sur les cuves, les tonneaux. Il est composé d'un manche en bois sur lequel est adapté une branche en fer faisant charnière et munie d'un crochet à l'extrémité. Il s'appelle aussi *tir-çèk*. Voy. ce mot.

É l e, s. f. Voy. v^o *carcasse*.

E l e t t e, s. f. (t. de charr.). Jantille, gros ais qu'on met autour d'une roue de moulin; Lobet donne *alett* et *élette*, alichon, planche sur laquelle l'eau tombe pour imprimer le mouvement à la roue d'un moulin à eau; aube de la roue d'une baratte, etc. Voy. v^o *planchette*.

E m a n c h i, v. a. Emmancher, mettre un manche à un outil; assembler, embréver, enchasser. D'où, *emanchege*, s. m. assemblage, l'action d'emmancher.

E n b a u c h o i r ou *e m b a u c h o è r e*, s. m. (t. de formier.). Embauchoir, instrument en bois à clef, formé de 4 pièces dont les noms sont identiques en wallon et en français.

E n c a d r i m a i n, ou *e c a d r u m a i n*, s. m. Voy. v^o *câde*.

E n t a i e, s. f. (t. gén.). Entaille, coche faite dans le bois; Lobet donne *entail*, et *aidtei*, mêmes signif. Comp. *pâmale*, syn. et *ratna*, entaille faite dans le bois afin de soutenir différents objets.

E p â m e r, v. a. Voy. v^o *pâmale*.

Escabelle, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *halt*.

Ecolemin, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *scolmin*.

Essegne à bœur, s. f. Voy. v^e *mark*.

Essihai, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *chârai*.

**Estansine*, s. f. (t. de bat.). Fond d'un bateau entre les deux gnos ; à Liège, *stansène*.

Etasser, v. a. (t. de charp.). Encastrer les bouts des solives d'un plancher dans les entailles d'une poutre ; peut-être par corruption *d'ecasser*, syn. D'où, *etassege*, s. m., entaille faite dans les poutres pour recevoir les marches d'un escalier ; *etasmin*, moise, pièce de charpente qui en lie d'autres.

Erudi, v. a. (t. de tourn.). Evider, creuser au moyen du crochet l'intérieur d'une boîte, d'un objet quelconque. D'où, *evûdiege*, évidement, refouillement.

F

Fa, s. m. (t. de buch.). Fagot de bois mort ou de rameilles, dial. ard. ; selon Gggg., différentes mesures ou poids plus ou moins déterminés ; a. w., *faz*, dans les Chart. et Priv. ; *faz*, dans J. de Stav. ; Roq., *fais*, *fai* ; Diez, v^e *fascio*. *Aller à faz*, ramasser le bois mort dans une forêt et en faire une bourrée. Comp. *boirai*, fagot de menues branches, bourrée d'épines. *Fû bois*, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *abon*.

Fâ squère, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *squère*.

Fade, s. f. (t. de buch.). Tas de bois empilé recouvert de terre ou de gazon, et auquel on met le feu pour en faire du charbon de bois ; roman *faulde*.

Fademain, v. m. Voy. voc. des charp. v^e *jonti*.

Faguene ou fahene, s. f. (t. de buch.). Fascine ou fagot. Voy. voc. des charp. v^e *clippe*. *Faguene à bâdet*, fagot lié

u moyen d'une seule hart ; il est de même longueur que le fagot rdinaire, mais beaucoup plus volumineux. Il se fait sur le *kzi*, roix de St-André, espèce de chevalet. Voy. voc. des charp. ce not. Il se serre au moyen d'une chaîne et d'un tortoir, parce que la force du poignet ne suffit pas à le lier. Le milieu du agot composé de rambilles, de traines, porte généralement le nom d'âme de l'*faguene* ; voy. *vai*, même signif. au voc. des harp. v^e *clippe*.

Fahnaï, s. m. Petit fagot ; à Halleux, *fahai*. D'où, *fahner*, a., faire des fagots ; *fahnege*, s. m., fascinage, branchages ntrelacés et action de faire, de lier des fagots ; *fahneu*, celui ui fait des fagots. Ce dernier n'a d'autre besogne que de couper t de préparer les liens, il travaille sur place et fait les fagots u prix de 3 fr. le cent. Il est aidé par le *r'metteu*, remetteur, chargé de ramasser le bois épars dans le bois, le rassembler et couper à longueur. Les fagots se vendent au cent, il comprend en Ardenne 102 fagots, comme le quarteron est de 26.

Faié, adj. Voy. voc. des charp. v^e *miloké*.

Fasset, s. m. (t. de ton.). Fausset ou fosset, dusil, petite neville conique en bois servant à boucher le petit trou pratiqué un tonneau par le foret, ou celui fait à la bonde ; à Verviers sset ; Roq., *faulçet*.

Fauteuie, s. m. (t. d'ébén.). Fauteuil, meuble ; a w. *fastrou* ; man, *faudesteuil* ; Diez, v^e *faldistorio*. *Dossi*, dossier, la partie ur laquelle repose le dos.

Feinde, v. a. (t. de buch.). Fendre ; *feinde* ou *kfeinde de bois*, ndre du bois soit à l'aide de la hache soit au moyen de *cogniet*, oin. D'où, *feindeu*, s. m. qui fend du bois ; dial. ard.

Feindeur ; (t. de van.). Fendoir, instrument du vannier.

Feindrai, s. m. (t. de ton.). Fendoir, espèce de hache à man e en équerre qui sert à refendre les douves sur leur épais- our. Elle s'applique sur la douve et on la fait entrer dans le ois à l'aide d'un maillet.

Feindresse, s. f. (t. de ton.). Cochoir, hache avec laquelle les tonneliers pratiquent les coches ou entailles sur les cercles. Voy. ce mot au voc. des charp.

Feinte, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *bileur*.

Feré, s. m. (t. de bat.). Gaffe ; *doirmi don cōp d'feré*, littér., dormir d'un coup de gaffe, dormir toute une nuit sans s'éveiller.

Ferer, v. a. (t. de ton.). Cercler, mettre des cercles en fer à un tonneau, un seau, etc. Voy. *cēk*.

Fesse, s. f. (t. de van.). Branche d'osier, fasse, cordon d'osier pour soutenir les ouvrages de vannerie ; a. w. *fesse*, latte ; Roq., *fesse*. D'où, *fessege*, s. m. entrelacement fait avec l'osier ; *fesseu*, treillageur.

Fessi, v. a. (t. de van.). Entrelacer de l'osier ou des branches d'arbre ; on emploie aussi les formes *fehi* et *efessi*. Le dial. ard. dit encore *tehe*, tisser, ourdir, de la fabrication des clayonnages ; *paiou fessi*, paroi en clayonnage, branchages couverts de torchis mêlé de paille ; Roq., *fesser*. D'où, *difessi*, v. défaire les faisses ; partic. passé, *d'fessi*, *d'fessie*. Comp. *ditressi*.

Fiemtai, s. m. Voy. v^e *serpette*.

**Fièse*, s. f. (t. de charp.). Poutre ou verne qui forme le faite du toit ; dial. de Borset,

Filire, s. f. (t. d'ebén.). Coulisseau, languette de bois qui tient lieu de rainure aux bâts pour placer les tiroirs. Comp. *glissire*, même signif., et *coulisse* ou *raineure* ; à Verviers, *rainare* qui désigne la rainure du tiroir dans laquelle entre la languette ou coulisseau.

Fizai, s. m. Voy. v^e *balusse*.

Flache, s. f. Voy. v^e *balivege*.

Flamurdin, s. m. Voy. v^e *sizeu*.

Fleur d'è bois, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *camelot*.

Flochetege, s. m. (t. de buch.). Aplatissement des fibres du bois sur la tête d'un pieu que l'on frappe et qui fait déborder le bois en forme de couronne ; de *flocce*, houppe.

Flote, s. f. (t. de bat.). Radeau ; d'où *flotege*, s. m., flottage, conduite de bois flottant sur l'eau ; Gggg.

Foche, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *chirai* et *houlmain*.

Foie, s. f. (t. d'ebén.). Feuillet, espèce de planche mince propre à faire les panneaux et autres ouvrages d'ébénisterie ; à Verviers, *faie*; *foie di plakege*, feuille de placage, ordinairement de bois fins, tels qu'acajou, palissandre, etc., appliquée sur le corps du meuble.

* *Foke*, s. f. Voy. v^e *nâie*.

Fond, s. m. Voy. v^e *lé* et *tonai*.

Fonk', s. f. Voy. voc. des charp. v^e *bateu*.

Fôré, s. m. (t. de buch.). Fourré, massif de bois jeune dont les tiges sont encore garnies de branches dès la base ; comp. *massif*, wallon et français.

Forendret, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *civîr*.

Forêt ou *foreu*, s. m. (t. de tourn.). Foret, instrument pour percer des trous dans le bois, les bibelots. — (T. de ton.). Gibelet, vrille qui sert à percer les tonneaux pour vérifier le contenu ou lui donner de l'air; de forer. On donne aussi à cet instrument le nom de *pique-vin*.

Forpâ, s. m. (t. de buch.). Pieu qui sert à tendre les filets de l'oiseleur ; comp. v^e *bousson*.

Foudeur, s. m. (t. de ton.). Foudre, tonneau dont la contenance est de six aimes et un quart, en usage en Allemagne ; de l'allem., *fuder*.

Fouême, s. f. (t. de formier). Forme, modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier, etc.; *fouême di solé*, forme

de soulier, elle est formée de deux pièces dont l'une est l'coin, le coude-pied; *foûme di botte* ou embauchoir, voy. ce mot. — (T. d'ebén.). Bois de lit, voy. voc. des charp. v^e *foûme*; *foûme-éclôse*, lit dans une alcôve; voy. v^e *lé*.

Fourmoi, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *cizai*.

Franc-picard, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *bois*.

* *Frohe*, s. f. (t. de buch.). Laie dans un bois; de *frohi*, froisser. Voy. v^e *nâie*.

62

Gaioule ou *gawoule*, s. f. (t. de tourn.). Cage de bois et de fil d'archal ou d'osier pour mettre un oiseau; à Verviers, *gueiale*; dial. ard. *guèiole*; a. w. *gayoulle*, dans les Chart. et Privil.; lillois, *gaiole*; rouchi, *gayole*; Roq., *gaiole*, *gayolle*; Diez v^e *gabbia*. *Pr'h'nire*, s. f., cage de forme oblongue dans laquelle on enferme les oiseaux vivants pris à la tenderie; de *prithon*, prison.

Gamelle, s. f. (t. de tourn.). Grande écuelle de bois, ou de terre dans laquelle mangent les soldats; d'où *gamelaie*, écuelle; le mot gamelle se dit aussi en wallon comme en français pour le contenu.

Gardirôbe, s. f. (t. d'ebén.). Garderobe, meuble où l'on a disposé des armoires, tiroirs pour serrer le linge, les habits; à Verviers, *gaudurobe*; le dial. ard., *gardurôbe*, signifie chaise percée. Locution proverbiale, *dimani è l' gardirôbe S^e-Anne*, rester vieille fille.

Gèti, s. m. (t. d'ebén.). Noyer, arbre; a. w., *gaillier*, dans les Chart. et Privil., et dans J. de Stav.; rouchi, *gaier*, *galier*; normand *gaugquier*.

Gerber, v. a. (t. de ton.). Gerber, se dit des tonneaux, les mettre en pile, les disposer l'un sur l'autre.

Glettrou, s. m. (t. de buch.). Tablier de cuir des écorceurs, des bucherons qui font les *hoisses*, écorces à tan, etc.; du dial. ard. ; de *gletter*, baver.

Glissière, s. f. (t. d'ebén.). Coulisse, longue rainure du châssis d'une fenêtre. Voy. voc. des charp. v^e *batte*, et *filir*, et v^e *poupèie*.

Gnio, s. m. Voy. v^e *coupe*.

Gabinet, s. m. (t. de tourn.). Godet, petit vase à boire qui n'a ni pied ni anse et qui sert surtout aux moissonneurs; Villers donne *gobinète*, f. ; Roq. *gobeau*, godet.

Goflā, s. m. (t. de tourn.). Grande sébile, grande écuelle ; d'où *goflète*, s. f., sébile, écuelle. Lobet la définit, soupière, et banatte, espèce de panier d'osier dans lesquels les bouchers font passer le suif.

Gorge-moleure, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *moleure*.

Gosai, s. m. (t. de tourn.). Chanteau, la dernière pièce ou morceau ajouté aux pièces du fond d'un tonneau, d'une cuve. Voy. v^e *jontai*. — (T. d'ebén.). Patin, support de tablette qui, vu de côté, est en forme de doucine ; se dit aussi *patinet*. — (T. de charp.). Bresseau, pièce de bois de 5 à 6 pieds qui retient le patinet d'un moulin à foulon.

Gosse di tonai, s. m. (t. de ton.). Goût de futaille, de bois ; se dit d'une boisson qui goute le fût, qui a contracté un mauvais goût au contact du bois ; l'a. w. disait *enfusté*, dans les Chart. et Privil. ; comp. le w. moderne, *efisté*, moisi.

Govion, s. m. (t. de ton.). Goujon, cheville ronde en bois servant à maintenir juxtaposées deux planches dressées sur leur champ, dans les pièces du fond d'un tonneau ou d'une cuve ; le goujon entre dans ces deux pièces. D'où *govioner*, v., gounjoner, assembler le fond au moyen de goujons ; *filir à govioner*, espèce de forme en fer, au travers de laquelle on fait passer les goujons pour leur donner à tous le même calibre.

Grain d'orge, s. m. (t. de tourn.). Grain d'orge, espèce de gouge qui porte taillant de trois côtés.

Grèfe, s. f. (t. d'ébén.). Touche, petit batonnet pointu dont on se sert pour montrer à lire aux enfants.

**Grèl*, s. m. (t. d'ébén.). Erable ; du dial. ard. ; *doiâ*, même signif.

Grèll, s. m. Voy. voc. des charp. v° *errére*; se dit aussi *grène*.

Griffe, s. f. Voy. voc. des charp. v° *stalon*.

Griffer, v. a. Voy. v° *balivege*.

Groubieux, adj. Noueux, plein de rugosité; comp. *conf'filet*, bois rebours dont les fibres ne sont pas en ligne droite, et qui est difficile à travailler.

Groubiotte, s. f. (t. de buch.). Loupe, rugosité sur l'écorce d'un arbre ou sur le bois même, excroissance en forme de nœud; se dit aussi *bourlotte* ou *bouïotte*. Comp. *porai*, s. m. désignant la partie de l'arbre dans laquelle les fibres par leur direction sinuose donnent des dessins variés sur la tranche du bois; et sert à faire des feuilles de placage, ex. *dé porai d'biote*, *di fawe*.

Groy, v. a. Voy. v° *d'cohi*.

Grugeu, s. m. (t. de tourn.). Egrugeoir, petit vaisseau de bois pour égruger le sel; *kroul*, s. m. égrugeoir, même signif.; comp. v° *crûle*.

Gueuie di leu et gueuie di raine, s. f. Voy. voc. des charp. v° *asseinbleg*.

Gueute, s. f. (t. de bat.). Bois servant à soutenir les écouteilles. (Bailleux).

Guinguette, s. f. (t. de buch.). Haie mobile faite de baguettes; elle se transporte où l'on veut et sert d'arène aux combats de coqs.

II.

Habat, s. m. (t. de buch.). Perche qui soutient la charge de foin, de bled sur le charriot; du dial. de la Hesbaye; voy. voc. des charp. v^e *pise*.

Habai, s. m. Voy. v^e *hahe*.

Hacon, s. m. (t. de bat.). Traverse en bois placée sur les bords du bateau pour y appuyer les objets trop volumineux pour être placés dans le fond du bateau (Bailleux).

Hadraci, s. m. (t. de ton.). Moitié d'un tonneau; tinette de brasseur.

Hagnat, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *rabet*.

Hahe, s. m. (t. de charp.). Barrière, assemblage de plusieurs pièces de bois servant à fermer un passage, une prairie; à Verviers, *hauhe*. D'où *hahai*, petite barrière rustique formée ordinairement de bâtons placés verticalement; à Luxembourg, *haugeai*. Comp. *habaj*, même signif.; *r'cloïge*, échalier, barrière d'un pré. Voy. v. *tramaïe*.

Haie, s. f. (t. de buch.). Haie, clôture d'un pré, d'une terre; petit bois taillis, partie de terrain boisé, d'une moindre étendue que le bois proprement dit, il a quelquefois un et un et demi hectare; à Verviers, *hauie*; proverbe, *les haies loukaient, les bouhons houtaient*, les murs ont des oreilles. — (T. d'agric.). Haye, la flèche de la charrue.

Haïon ou *hèïon*, s. m. (t. d'ebén.). Petite perche de cage, balustre, échelon. Voy. ce mot au voc. des charp.

Hakseteu, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *leu*.

Hâle, s. f. Echelle; *hâle di d'hergeu* ou *à d'hergi*, (t. de ton.), poulain, jumelles ou pièces de bois jointes par des traverses pour descendre les tonneaux à la cave.

Halebot, s. m. (t. de ton.). Bâton servant à la botresse pour appuyer son *bot*, sa hotte ; dial. ard.

Hâler, v. n. (t. de ton.). S'ébarouir, se dit d'un tonneau qui s'ouvre par l'effet de la sécheresse ; l'on dit aussi d'un tonneau qu'il est *discloiou*, disjoint. Voy. v^e *sclèi*.

Hal mustok, s. m. Voy. v^e *beudai*.

Hamai, s. m. (t. de charp.). Sellette, petit banc suspendu à l'aide de cordes à l'usage des badigeonneurs et des couvreurs ; voy. ce mot au voc. des charp.

Hanbai, s. m. Voy. v^e *baukai*.

Hanicroche, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *clô*.

Hansion, s. f. (t. de charp.). Equilboquet, instrument servant à vérifier le calibre des mortaises. Comp. St. Borm. gloss. des houilleurs. Voy. Lobet, *kalip*, même signif.

Hapa, s. m. (t. de charp.). Volet ou trappe à l'entrée de la colebrie, pigeonnier ; à Verviers, *hapau*. De *haper*, prendre.

**Hapête*, s. f. (t. de bat.). Sorte de pelle pour vider l'eau d'une nacelle. Voy. v^e *palon*.

Hâr, s. m. Voy. v^e *boca*.

Harbotte et halbotte, s. f. (t. d'ébén.). Escarcelle pour la quête dans les églises, tire-lire. Voy. voc. des charp. v^e *calbote* et comp. Lobet *kalbote*, casier, armoire.

Hâre, s. f. (t. de sabotier). Treize paires de sabots enfilés dans deux verges de bois flexibles, liées ensemble. — (T. de buch.). Hart, lien d'osier, de chêne, de coudrier pour lier le fagot, la botte, les balais. Voy. voc. des charp. v^e *clippe*.

Harkai, s. m. (t. de buch.). Bâton qu'on attache au cou des chiens, des pores pour les empêcher de passer au travers des clôtures ; désigne aussi un lien de fagot. Voy. ce mot voc. des charp ; d'où *harker*, porter le *harkai*.

Härner, v. a. (t. de buch.). Ecorcer; l'écorceur ou faiseur de hoisses, écorces à tan, appelle *härner*, enlever à l'aide du *fiermain*, grande serpe, et du haut en bas du tronc de l'arbre, une mince et étroite bande de l'écorce afin de pouvoir faire du résistant de l'écorce, une *hoisse* entière; il la détache de l'arbre au moyen du *pelâ*. Voy. ce mot au voc des charp.

Harnoufraine, s. m. Voy. *v^e haverna*.

Haspe ou *háspleu*, s. m. (t. de tourn.). Dévidoir composé d'une roue à rais, moins les jantes, et qui tourne verticalement; il sert à mettre le fil en écheveau; à Verviers et dial. ard., *hesse*; Roq., *hesple*; Diez, *v^e aspo*. D'où, *haspliae*, écheveau; *hespler*, dévider; *hespleu*, dévideur.

Haver, v. a. (t. de van.). Ratisser, emporter en râclant; *haver les baguettes*, en ôter l'écorce; on dit dans le même sens *d'haver* et *peler*. D'où, *havege*, *d'havege*, action de râcler; *d'fribotage*, décortication; *haveur*, râclure; à Verviers, *râclarie*.

Haverna, s. m. Sorbier; dial. ard. *havarna*; en Hesbaye, *harnoufraine*.

Havet, s. m. Voy. *v^e broque*.

Hawai, s. m. (t. de ton.). Aissette ou Essette, outil recourbé assez semblable au *teian hawai* du charron et différent en ce qu'il sert à la fois de hache et de marteau, au tonnelier.

Hé, s. m. (t. de bat.). Croc, gaffe.

**Hèie*, s. f. (t. de buch.). Laie dans un bois; en dial. ard., *chéie*. Voy. *v^e náie*.

**Hekène*, s. m. (t. de bat.). Bois qui soutient la banderolle d'un mat de bateau.

Hène, s. m. (t. de buch.). Bûche, gros morceau de bois fendu pour le chauffage; ex. *hène di faue*, bûche de hêtre.

Herne, s. m. (t. de bat.). Gros bateau de Meuse non ponté, portant depuis 70 jusqu'à 150 tonneaux et naviguant en amont

de Liège; on l'appelle plus fréquemment *plat hernia*; Gggg. Voy. ses autres signif. voc. des charp.

Hesèie, s. f. (t. de charp.). Petite barrière ou porte faite de branches entrelacées en façon de claire; barrière façonnée; picard, *hèse*, *hesette*; normand, *hé*; Roq., *haisel*.

Hesses, s. f. pl. (t. de buch.). Echasses, jeu d'enfant; Vil-lers, *hase*; par analogie, grandes jambes. D'où, *hessi*, aller à cloche-pied.

Hète, s. f. (t. de charp.). Echarde; se dit aussi *skète*. D'où *hetter*, v., éclater, se briser par éclat en parlant du bois, est aussi pronominal, *si hetter*; *hetteure*, s. f., éclat, partie où le bois a éclaté.

Heutowes, s. m. pl. (t. de bat.). Haubans (Bailleux).

Heuvres, s. f. pl. Voy. *v^e raine*; d'où, *heuvions*, s. pl. émondies, fagot de broussailles.

Héve, s. f. (t. de ton.). Jable, la rainure circulaire faite à l'intérieur et à l'extrémité des douves, dans laquelle entre le fond du tonneau ou de la cuve. Voy. *v^e vergeon*, même signif.

Héveu, s. m. (t. de ton.). Jabloire, outil qui a quelque rapport avec le bouvet de deux pièces du menuisier; il sert à faire le jable; *hèvler* ou *hèvli*, v. a., jabler, faire le jable des douves. Voy. *v^e rave*.

Hévi, v. a. (t. de buch.). Tailler un arbre, une haie (Bailleux).

Hiche d'errére, s. m. (t. d'agric.). Même signif. que le mot *hiercheu* du voc. des charp. se dit aussi dans quelques dial., *rompion*.

Hielie, s. f. (t. de tourn.). Ecuelle; *hièles*, t. génér., la vaisselle; *hièle di bois*, sébile; on dit aussi *scuale*; a. français, *esquele*. Comp. *jatte* que Lobet définit, sébile de bois et jale, grand baquet. D'où *hielaie*, écuellée.

Hielli, s. m. Egouttoir, treillis pour égoutter la vaisselle; dressoir. Comp. *dgotteu* et *hinan*, qui ont la même signif. *Hielette*, s. f., petite écuelle; à Florenville *saceron*. Voy. v^e *bat l'bour* et v^e *cowai*.

Hilner ou *hinn'ler*, v. a. (t. de van.). Eclisser, fendre l'osier, syn. de : *fé des hinons*, faire des éclisses. Le dial. ard. emploie la locut., *dubii* ou *d'biil'hinn'lire*, litt. déshabiller, amorcer, ouvrir la perche en plusieurs lattes ; c'est tirer d'une perche de coudrier ou de chêne, les éclisses. Voy. *pârti*.

Hinire ou *hinn'lire*, s. f. Grande éclisse de laquelle on fait en la divisant des *hinons*; dial. ard.

Hinon, s. m. (t. de buch.). Lisière de bois joignant à une terre labourable; à Hay. Voy. v^e *ploïin*. — (T. de van.). Attele, petite éclisse, osier fendu et plané; dans quelques dial., *skinon*; à Luxembourg, *chinan*. On dit, *prinde li hinon jus de l'hinn'lire*, enlever de l'éclisse les petites éclisses. Le *hinon* pour être tressé doit être aminci, rendu flexible et égal sur toute sa longueur, au moyen du couteau qui le râcle, en ôte la moëlle ou l'écorce; cette opération se dit, *atténi* ou *passer l'hinon*. Ainsi planée, l'éclisse est polie au toucher, d'une flexibilité et solidité telle qu'elle pourrait servir de corde. Tout le talent d'un *chèneleur*, fabriquant de paniers, consiste à faire les *hinons* les plus unis, les plus longs; il en est qui ont plus de deux mètres de longueur et une largeur uniforme de 3 millimètres. — (T. de meu.). Egouttoir, planche, treillis sur lequel on met égoutter les fromages mous. — (T. de bourrelier). *Hinon* ou *estale di gorai*, éclisse du collier de cheval, ce sont les morceaux de bois chantournés qui s'élèvent au-dessus du collier; a. w. *xhine de gorreau*, dans les Chart. et Privil.

Hip, s. m. (t. de tourn.). Coffin, étui du faucheur. Voy. v^e *cohi*.

H'leu, adj. (t. de buch.). Droit, uni; ex. *on h'leu bois*, un brin de bois mince, sans nœud, uni, droit.

Hófomain, s. m. Voy. voc. des charp. v° *formain*.

**Hohou*, ou *houhou*, s. m. (t. de bat.). Compartiment d'une grande *houche*, ou réservoir à poisson ; Voy. ce mot.

Hoirsi ou *horsi*, v. a. (t. de buch.). Ecorcer un arbre ; charpenter d'une manière maladroite, voy. v° *bôler*. D'où *hoirceu*, moulin à tan.

Hoisses, s. f. pl. (t. de buch.). Ecorces de chêne, que l'on fait à l'époque de la *pelâie*, (voy. ce mot voc. des charp.) et qui, moulues, servent à tanner les cuirs ; a. w. *xhoises*, *xhouches*, dans le mét. des tanneurs de St. Borm. Les écorces réunies en tas, sont mises en fagots qui pèsent d'ordinaire 25 livres.

Hôre ou *horé*, s. m. (t. de bat.). Grosse perche ferrée dont on se sert pour écarter le bateau d'un bas fond, pour le diriger plus vivement qu'au moyen du gouvernail. Le batelier le manœuvre à l'aide d'une corde très-solide enroulée deux ou trois fois autour du bout le plus rapproché et qui est aminci de façon à tenir aisément dans les mains.

Horlette, s. f. (t. de ton.). Bondonnière, tarière de grosse dimension et de forme spéciale servant à faire le trou de bonde. De *horler*, forer; voy. voc. de charp.

Hosseu, s. m. Voy. v° *birceu*.

Hossire, s. f. (t. de boiss.). Tamis servant à monder l'épeautre ; a. w. *haussire*, acte de notaire 1789.

Hotte, s. f. (t. de van.). Hotte, panier qui se porte sur le dos à l'aide des *coistires*, bretelles ; du dial. ard. A la différence du *bot*, son fond est plat et peut se poser debout sur le sol. D'où, *hot'li*, *hotelresse*, celui ou celle qui porte la hotte.

Houbette, s. f. (t. de buch.). Hütte de bucheron ou d'oiseleur faite de branchages, pour se mettre à l'abri ; dial. du Condroz, *houbotte*; on dit aussi *houbinette*.

**Houche*, s. f. (t. de bat.). Coffre en général ; réservoir à poisson qui se trouve dans une *banète* ou un *bondif*, barques de pêcheur. *Nahai* ne se dit que d'un réservoir isolé. Les grandes *houhes*, celles qui se trouvent dans les *bondifs*, sont d'ordinaire divisées en trois compartiments qui se nomment *hohous* ou *houhous*.

Houjá, s. m. Voy. voc. des charp. v° *flahes*.

Hoùlá, s. m. (t. de tourn.). Grosse toupie qui ronfle en tournant ; de *hoùler*, gémir.

Hoùr, s. m. Voy. v° *coutai*; Voy. aussi ce mot voc. des charp.; *hour* ne désigne pas l'échaffaudage mais la fosse des scieurs de long. Gggg.

Hov'lette, s. f. (t. de buch.). Brosse, vergette ; en dial. ard. signifie petit balai fait de branchettes écorcées ; ex. *blanque hov'lette*, faite de brindilles de bouleau et lié par un *hinon* d'osier, ce petit balai s'appelle dans quelques dial. *breuze*. De *hoyer*, balayer.

Hrould, s. m. (t. de boiss.). Tamis, comp. v° *crûle*. (Bailleux).

Hututu, s. m. (t. de buch.). Balai formé de branches de houx et servant à ramoner ; désigne encore les copeaux qui sortent du rabot ; le dial. ard. emploie dans ce dernier sens exclusivement *cresse*.

I.

Inboite ou *enboite*, s. f. (t. de tourn.). Mandrin, la partie de l'arbre du tour sur laquelle on fixe les objets qui ne se tournent pas entre deux pivots. Comp. *mandrin*, que Lobet définit, morceau de bois en forme de poulie qui sert à tenir les

pièces qu'on veut tourner entre deux pointes sur le tour en l'air; à Verviers *maudrai*. D'où, *eboiter* ou *inboiter*, v. emboiter, en-chasser; *eboiteur*, emboiture, à Verviers *eboitâr*; *eboitmain*, emboîtement.

Inte-deux, s. m. Voy. voc. des charp. v^o *cherpeinte*.

J.

Jâje, (t. de boiss.). Jauge, sorte de mesure; d'où *jaji*, v. jauger.

Jalante, s. m. (t. de tourn.). Dévidoir, dial. ard.

Jamb'e, s. f. Voy. voc. des charp. v^o *côpas*.

Jambi d'mangon, s. m. Tinet ou jambier, chevilles de bois auxquelles les bouchers suspendent par les jambes, les bêtes tuées.

Jambon, s. m. Morceau de bois long d'environ de 20 centimètres suspendu par une corde au *stèche* ou *postais*, poteaux jumeaux du jeu de jambon. Ce jeu d'adresse consiste à lancer d'une distance de 25 à 30 pas, une barre de fer contre ces poteaux et à couper la corde qui tient suspendu le *jambon*, morceau de bois, ainsi nommé parce qu'à l'origine c'était un jambon, l'enjeu qui servait de but.

**Jambrès* ou *jaudrèses*, s. f. pl. (t. de bat.). Planches mises à plat qui forment le bord supérieur d'un bateau et qui débordent vers l'extérieur.

Jerjâ, s. m. (t. de ton.). Jable, partie des douves qui dans les ouvrages de tonnellerie excède le fond; jable, français, signifie aussi la rainure qui doit recevoir le fond d'une futaille, d'une cuve; à Verviers, *jerjon*; a. w. *gergeau*, *gergaul*, sing.;

gergeaux, gergeaz, pl., dans les Chart. et Privil. ; Roq., *gargau*. *Fâ jerja*, faux jable, douve épeignée, douve cassée à laquelle on a substitué un morceau de douelle pour remplacer la partie rompue. — (t. de bat.). *Rubord*, les planches qui dans un bateau commencent à quitter le plan horizontal du bord du bateau, Gggg. ; d'après Bailleux, partie extérieure du fond du bateau, bord submergé.

Jet, s. m. (t. de buch.). Pousse, jet, petite branche que donne un arbre ; comp. *brin*, w. et français. Voy. v^e *teinron*.

Jiniesse, s. f. Genêt, arbuste dont les tiges et les branches servent à faire des balais; Cambresier, *diniesse*; dial. ard. *juniesse*.

**Jobète*, s. f. (t. de buch.). Gros fagot de bois choisi, que les bûcherons portent chaque soir chez leur hôte pour payer leur logement.

Jondresse, s. f. (t. de ton.). Colombe, espèce de varlope renversée et portée sur 4 pieds, qui sert pour unir les joints des douves. A l'inverse de ce qui se pratique avec la varlope du charp., c'est l'outil qui est immobile, et la pièce à raboter qui est manœuvrée par la main de l'ouvrier. Lobet la définit encore, baril-à-spire, instrument de ton, fait en forme de baril étranglé par le milieu, sur lequel on pose les douves que l'on veut ronger avec la scie. Voy. v^e *jambrès*.

Jont, s. m., ou *jonteure*, s. f. Joint ou jointure d'une douve ; ex. les *jonts d'ine dewe*, les deux côtés qui vont s'assembler.

Jontai, s. m. (t. de ton.). Chanteau, partie du fond d'une futaille, les deux segments qui terminent les côtés du fond ; Voy. *gosai*, même signif.

Jonti, s. m. (t. de ton.). Chantier à mettre les tonneaux, espèce de cadre sur lequel on pose les futailles ; à Verviers, *jantihe* ; dial. ard., *janti*. — (t. de charp.). Grande enceinte où

l'on met les bois de charp. et de charr. ; syn. de *paire* ; a. w. *jointier*, dans les Chart. et Privil. ; rouchi, *gantier*; Diez, v^e *cautiere*.

Jusse, s. f. Voy. v^e *seyai*.

K

Kadrile, s. m. (t. d'ebén.). Boîte à jeu, boîte à fiches, composé d'une grande boîte en renfermant 4 plus petites ; du dial. de Spa.

Kamage, s. m. (t. de bimb.). Joujou, jouet, terme générique ; bibelot. Comp. Lobet *kan'tia*, jouet.

Kenon, s. m. (t. de tourn.). Canon, l'arbre d'un tour sur lequel s'adapte le mandrin ; se dit aussi *l'âbe dè tour*, Voy. v^e *inboite*.

Kibalance, s. f. Brandilloire, jeu des enfants ; escarpolette faite de branches entrelacées, ou d'un siège suspendu par deux cordes ; se dit aussi *balance* ou *birlance* ; à Viel-Salm, *abronde*. *Kibalance* désigne encore un autre amusement qui consiste à placer un ais en équilibre sur un bloc, une butte, aux deux bouts duquel deux personnes se font contrepoids tour à tour comme les deux bras d'une balance.

Kifeinde(s') ou *si k'feinde*, v. pr. (t. de buch.). Se gérer en parlant du bois ; dial. ard., *su k'feinde*. Comp. *kpetflé*, adj. crevassé, fendillé. Voy. voc. des charp. v^e *hinnlète*.

Kihachi ou k'hecht, v. a. Voy. v^e *ktei*, et voc. des charp. v^e *hechter*.

Kihiner(s'), v. pr. Voy. voc. des charp. v^e *hinnlète*.

Kijetté ou *k'jette*, part. pas. (t. d'ebén.). Déjeté, dit en parlant du bois qui travaille, se courbe ; comp. *ktoirdou*, déjeté par l'humidité ou la sécheresse. Voy. Lobet, *toirchisse*, adj., tortillard, bois noueux et difficile à travailler.

Kinoïe, s. f. (t. de tourn.). Quenouille, petite canne ou bâtonnet qu'on entoure de chanvre, de lin ; à Verviers, *knoie*. Du lat. *columna*.

Kitapé, adj. Voy. voc. des charp. v^o *hinnlète*.

K'johler, v. a. Voy. voc. des charp. v^o *stiper*.

Koufaude, v. f. Voy. v^o *pani*.

Kougni, v. a. (t. de buch.). Frapper pour enfoncer, faire entrer un coin, un manche. Lobet.

Kroul, s. m. Voy. v^o *grugeu*.

Krûge, s. f. Voy. v^o *seyai*.

K'soï, v. a. Voy. v^o *kteï*.

K'teï, v. a. (t. de buch.). Tailler, découper ; ex. *K'teï des faguenes*, découper des fagots. Comp. *K'hachi, k'hechi*, charpenter et découper en fragments ; et *k'soï*, scier. D'où, *k'lèige*, m. action de découper ; *k'tèieu*, coupeur de bois, débiteur de bois pour le chauffage.

K'toirdou, adj. Voy. v^o *kijetté* et voc. des charp. v^o *hinnlète*.

I.

Lam bri, s. m. Voy. voc. des charp. v^o *bâche*.

**Lame*, s. f. (t. de charr.). Grand palonnier auquel sont attachés les *ciplos*, petits palonniers. Se dit aussi *ondon* ; tous deux du dial. de Hesbaye. Voy. voc. des charp. v^o *trepzin*.

Languette, s. f. Voy. voc. des charp. v^o *asseinbleg*, et v^o *laiwette*.

Lârmir, s. f. Voy. voc. des charp. v^o *aloumir*.

Lasse, s. f. (t. d'ébén.). Boîte, écrin. D'où *lássette*, petite

boîte, cassette, petit coffre léger avec ou sans couvercle ; à Verviers, *laussette*.

Latte, s. f. (t. de buch.). Latte, pièce de bois longue, mince et étroite pour porter les tuiles ; volige, planche de bois blanc ou de peuplier de 5 à 6 lignes d'épaisseur, de 6 pieds de long, servant à couvrir les toits faits en tuiles et en ardoises ; bardieu, petite planchette de chêne refendue, qui se pose sur les solives d'un plancher pour recevoir l'aire en plâtre ou en mortier ; a. w. *latte*, dans les Chart. et Privil. ; Diez, v^e *latta*. D'où, *latter*, latter ; *lattege*, lattis.

Lazawite, s. f. (t. d'oiseleur). Petite cage d'oiseleur ; dial. ard.

Lé, s. m. (t. d'ébén.). Lit, couche ; *lé d'camp*, lit de camp, couchette à quatre pieds qui se replie, lit mobile. Le lit se compose des *sponses*, les côtés ; *li fond*, enfoncure, ais qui supportent la paillasse ; *ltiesse dè lé*, le dossier ; Lobet le définit, planche de bois qui se trouve à la tête et au pied du lit, soutenu par les traverses inférieures et supérieures ; *lcir dè lé*, baldaquin, ciel de lit.

Legne, s. f. (t. de buch.). Bois de chauffage, fascines, fagot, bûche ; a. w. *laigne*, *lengne*, dans Louvrex ; *lengne*, dans les Chart. et Privil., et dans J. d'Outr. ; *leigne*, dans le Cart. de Bouvignes ; normand, *lagne* ; lillois, *laigne* ; Roq., *laigne*, *leigne*, *lingne* ; du lat. *lignum*. D'où, *ligné*, s. m., monceau de fagots dans les bois, après la coupe, ou près des maisons dans les campagnes ; se dit aussi *môie*, dans le dial. ard., ex. *môie di faquenes*.

Lenoir, s. m. (t. de carros.). Manivelle, petit essieu de bois rond encastré dans une petite flèche, il sert aux charrois et aux carrossiers pour conduire une roue.

Lesse à croh'tai, s. m. Voy. v^e *baukai*.

Ligne, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *coidai*.

Limer, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *lème*.

**Lisses*, s. f. pl. (t. de bat.). Doublures extérieures du fond du bateau (Bailleux); Comp. voc. des charp. v^e *lissoe*. *Corante lisse*, tiers poteau, pièce de bois de sciage de 3 1/2 à 5 pieds de grosseur.

Loieure, s. f. (t. de buch.). Lien de fagot, branchage souple, facile à tordre tel que l'osier, le chêne, le coudrier; a pour syn. *hâre*; à Verviers, *loitvre*; normand, *lieure*; rouchi, *loitvre*. Comp. *loitin*, m., lien, attache, lien d'osier qui sert à consolider une pièce de vannerie. De *loit*, lier; voy. voc. des charp. v^e *floiai*.

Lossse, s. f. (t. de tourn.). Cuiller à pot; a. w. *loche*, dans J. de Stav.; rouchi, *louche*; Roq., *louche*, *lousse*. Certains objets tels que saunière, sébile, égrugeoir, etc., font l'objet d'une fabrication spéciale, d'un métier, les *fiefs d'coui des losses*, qu'à défaut d'une dénomination convenable en français, nous avons confondus avec les tourneurs. Jadis tous ces ustensiles se faisaient à Nassogne, maintenant leur centre de fabrication est Florenville, St-Hubert, Viel-Salm et leurs environs. Les uns sont faits au tour, les autres taillés au couteau; ils sont vendus dans les hameaux, les métairies et jusques dans les villes par des *hotlis*, colporteurs qui vont, d'une voix dolente, criant leur marchandise: « *Des couis des losses ou des platais des losses*; » ce à quoi les gamins répondent en manière de rime: « *N'y a m'grand mère qu'a l' tosse*, » il y a ma grand mère qui tousse. On ne voit point apparaître ce colporteur pittoresquement accoutré sans dire: « il pleuvra. » En effet, la prudence exige que le marchand ne se mette en route qu'après avoir prévu la pluie ou un temps humide, sous peine de voir sa marchandise se fendiller par un temps sec.

Lossette, s. f. Petite cuiller à pot; d'où *losséie*, plein une louche.

Loumir, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *aloumir*.

■.

Ma, s. m. (t. de bat.). Mât d'un bateau, d'une barque ; *mas-tai*, même signif., et petit mât.

Macrale, s. f. Pirouette, sorte de jouet d'enfants. Les petits campagnards prennent un morceau de la moelle du sureau, ayant un pouce de long, à l'un des bouts duquel ils fichent un clou de soulier à tête conique ; en le posant verticalement sur le bout opposé, le cylindre fait bascule et retombe sur la tête du clou pour reprendre son centre de gravité.

Mai e, s. m. (t. de buch.). Arbre détaché de sa racine que l'on orne de rubans et qui est planté devant une maison, soit le 1^{er} mai par amitié, soit à toute autre occasion comme marque d'honneur, a. w. *may*, dans J. de Stav. ; Roq., *may*.

Maisse di danse, s. m. (t. de tourn.). Litt. maître de danse, compas des tourneurs qui a la forme d'un 8, et qui sert à prendre les mesures à l'intérieur d'un cylindre, d'une pièce creuse.

Maisse vienne, s. f. Voy. voc. des charp. v^a *vienne*.

Maket, s. m. (t. de tourn.). Baguette de tambour ; flèche, trait d'arbalète.

Makette, s. f. (t. de tourn.). Bouton d'un tiroir, poignée d'une scie ; se dit aussi *makelotte*, diminutif de *maque*, tête. Voy. voc. des charp. v^a *masloque*.

Mandrin, s. m. Voy. v^a *inboite*.

Manivelle, s. f. (t. de tourn.). Nille, petit tuyau de bois dans lequel entre la branche en métal d'une manivelle, pour empêcher que la main ne soit blessée ; à Liège, *pougniaie di bois*.

Mantenue, s. f. Voy. voc. des charp. v^a *floïai*. Lobet donne la forme *matait*.

Marionette, s. f. Voy. v^a *poupée*

Mark à bour, s. f. (t. de tourn.). Petite rondelle de bois un peu concave qui porte, sculpté en creux, un dessin quelconque. Elle sert à mettre une empreinte sur les pains de beurre ; à Viel-Salm et à St-Hubert, *essegne à bour*.

Márkeu, s. m. (t. de charp.). Rainette, syn. de *rainette*. Voy. ce mot voc. des charp.

Massé, s. f. v^e *brohon*.

Masselotte, s. m. (t. de bat.). Madrier qui soutient le mat et va d'un bord à l'autre du bateau.

Mastai, s. m. Voy. v^e *ma*.

Mastic, s. m. (t. d'ébén.). Futée, espèce de mastic composé de sciure de bois et de colle forte, propre à boucher les fentes et les trous du bois.

Melâ ou melai, s. m. (t. de boiss.). Litron, mesure ; c'est la 16^{me} partie du boisseau ou setier ; deux *melais* équivalent à une demi *quâte*.

Mesplass, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *camelot*.

Meuble, s. m. (t. d'ébén.). Meuble ; a. w. *moible*, *moeble*, dans Hemricourt ; Roq., *moible* et *moeble*. D'où, *ameublimain*, ameublement ; *d'meubler*, enlever les meubles. Voy. Cambresier *d'hagné*, même signif. ; *d'meublege*, démeublement.

Nous nous sommes abstenus de citer les meubles dont le nom est identique en w. et en français.

Mezurette, s. f. Voy. v^e *pognou*.

* *Mignole*, s. f. (t. de bat.). Bateau du port d'environ 70 tonneaux, le seul qui fut autrefois couvert et dont la forme de la coque est plus arrondie à la proue que les autres bateaux.

Mohe à manche, s. f. (t. de tourn.). Outil semblable à la mèche d'un vilbrequin adaptée sur un manche.

Mohire, s. f. Voy. v^e *applé*.

Máie, s. f.. Voy. *vº ligui*.

Moie, s. m. (t. de boiss.). Muid, mesure à grains contenant 8 setiers ; dial. ard. *mou* ; a. w. *moy*, dans J. de Stav. ; Diez, *vº moggio*.

Moirt-bois, s. m. (t. de buch.). Mort bois ; on désigne par là tout ce qui, dans une forêt, n'est pas chêne, résineux ou peuplier, c'est-à-dire les arbres, arbustes appartenant à toute autre essence. Nos bûcherons observent rigoureusement la règle de couper le bois à différentes époques selon son essence. Le mort bois se coupe *di crehan*, à la nouvelle lune, et le chêne, *di tahan*, pendant la pleine lune. Le bois mort ou celui séché sur le sol ou sur pied s'appelle *seche bois*.

Molai, s. m. Morceau de bois sur lequel on serre les mailles lorsqu'on tisse un filet, une résille.

Molin, s. m. Moulin à farine ; *burna d'molin*, grosse charpente d'un moulin à moudre le blé. — (t. d'ébén.). Moulin à café ; rouet à filer ; voy. *vº cariot* ; *molin* est de tous les patois ; Diez. *vº mulino*. D'où, *molinai*, s. m., petit moulin à broyer, à filer ; a. w. *mollineau*, dans les Chart. et Privil. ; voy. *vº bizawe*.

Montant, s. m. (t. de buch.). Brin, pied d'arbre sain, vigoureux et droit. Voy. *vº banse*.

Moussade, ou *moussate*, s. f. (t. de buch.). Bourrée, fagot formé de menues branches écorcées ; a. w. *moussard*, dans le Recueil des Ordonn. de la Principauté de Liège, par Polain.

Moussi, s. m. Voy. *vº cuvelle*.

**Mozène*, s. f. (t. de van.). Petite manne.

Muzai, s. m. (t. de van.). Muselière, petit panier en forme de ruche que l'on attache au museau des veaux pour les empêcher de teter ; en dial. ard., *bonet d'vei* ou *chena d'vei*.

N

**Nahai*, s. m. (t. de bat.). Banneton, coffre percé de trous, destiné à conserver le poisson vivant ; *nahai* ne se dit que des réservoirs isolés ; comp. avec *bondif*.

**Nahé*, s. f. (t. de bat.). Nacelle de grande dimension et munie d'un gouvernail.

**Nâie*, s. f. (t. de bat.). Petite plaque de fer qui sert à recouvrir la mousse ou l'étoupe introduite dans les joints des planches du fond d'un bateau ; cette plaque est ronde et munie de deux pointes recourbées qui entrent dans le bois comme des crochets. D'où, *nateler*, *naielier*, *nâlier*, *naieter*, v. placer des *nais*.

**Nâie*, s. f. (t. de buch.). Front de taille, ligne que l'on trace dans un bois taillis en brisant des branches de distance en distance et qui sert à limiter les coupes ou portions. La *nâie* diffère de la *fôke*, laie, en ce que celle-ci est pratiquée en coupant le taillis de manière à former une espèce de sentier ou de route étroite. La *nâie* s'appelle aussi *front d'êteie* ; a. w. *naye*, dans les Registres de la Chamb. des Fin. D'où *naieler*, *naielier*, tracer le front de taille.

Nâies, s. f. pl. Voy. voc. des charp. v° *errére*.

**Nâke*, s. f. (t. de bat.). Bateau de Meuse venant, pour la grandeur, immédiatement au dessus de la *nessale*, et servant au transport des marchandises telles que la chaux, etc. ; a. w. *naque*, dans les Chart. et Priv. ; comp. *nâve*. D'où, *nakai*, sorte de bateau.

Nâve, s. f. (t. de bat.). Sorte de bateau de Meuse.

Naviron ou *navuron*, s. m. (t. de bat.). Aviron, sorte de rame pour les bateaux de rivière ; a. w. *naviron*, dans les Chart. et Privil.

Nawaï, s. m. (t. de charp.). Veou, bois ôté d'une pièce taillée en courbe, que l'on fait hors d'une pièce de bois pour le cintrer, soit sur le plat, soit sur le champ.

Nessale ou nessele, s. f. (t. de bat.). Nacelle, petit bateau de pêcheur ; a. w. *nachale, nessal*, dans les Chart. et Privil.

Nesse, s. f. (t. de van.). Nasse, espèce de panier d'osier, de jonc, pour la pêche dans les rivières ; l'ouverture est ronde et garnie de brins d'osier en forme d'entonnoir. La nasse est soutenue par plusieurs cerceaux qui vont en diminuant de diamètre.

Netti, v. a. Voy. v^e *haver*.

Nettieu, s. m. (t. de ton.). Sorte de débardoir dont on se sert à l'intérieur des pièces de tonnellerie pour égaliser les joints ; on le fait couper en le tirant à soi,

Neuhi, s. m. Voy. v^e *côre*.

Nez, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *marche*.

•

Ogive, s. f. La moulure de forme ondoyante, concave par le haut, convexe par le bas. M. A. Leroy dans son Gloss. des termes techniques d'Architecture dit que le mot ogive a changé de signif., que c'est improprement qu'on donne ce nom à la figure formée par deux arcs de cercle se coupant suivant un angle quelconque. Selon M. Willson l'ogive est proprement la moulure ondulée ; celle que désigne encore notre wallon actuel.

Ohai, s. m. (t. de tourn.) Os, matière dure et compacte qui sert au tourneur ; a. w. *ohate*, dans J. d'Outr. ; *rouchi, oche* ; Roq., *ous*. D'où, *ohion* ou *osse*, osselet, jeu d'enfant qui se joue avec les 4 petits os de la jambe d'un mouton, ex. *jower à z'ohions* ou *à z'osses* ; dial. ard. *jower à z'ohais*. Voy. v^e *afigo*.

Oizir, s. f. (t. de van.). Osier, saule nain ; à Verviers, *oizi* ; a. w. *boes de osiers ou bots de osirs*, bottes d'osier, dans les Chart. et Privil. ; Roq. *ousier*. Comp. *ployan*, osier flexible, (Lobet).

Onai, s. m. Aune, arbre à bois blanc qui sert surtout à faire des sabots ; le dial. ard. l'appelle aussi *orniawé* ; Lobet donne à ce dernier mot la signif. de bouleau, aune ; a. w. *oneau, onneal*, dans les Chart. et Privil.

Onai d'soyeu, s. m. (t. de scieur de long). Requiers, anneaux de la scie des scieurs de long.

Onai d'tonnli, s. m. (t. de ton.). Tire-fond, anneau de fer terminé en vis, à l'aide duquel les tonneliers élèvent la dernière douve du fond du tonneau pour la faire entrer dans le jable ; se dit aussi *tér-fond*.

Ondon, s. m. Voy. *v^o lame*.

Oreie, s. f. (t. de van.). Poignée ou oreille d'une manne ; à Coo, *pougni*, f. — (t. de ton.). Le creux que porte la cuve des blanchisseuses de chacun des côtés dans une douve, et qui sert à la porter. D'où, *orion*, oreillon, anse, petite mannette pour porter.

Orniawé, s. m. Voy. *v^o onai*.

Ouhai d'manouri ou d'macon, s. m. Oiseau, instrument en bois et planche ayant deux bras ; il sert à porter le mortier sur les épaules ; se dit aussi *volet*.

Ouhurerèie, s. f. (t. de men.). Porte en général, tout ce qui se rapporte à une porte.

Oûie, s. m. Voy. *voc. des charp.* *v^o märtai*

Ourdouhe, (t. de van.). Panier plus long que large qui s'attache sous la caisse d'une charrette, dans lequel les rouliers et charretiers mettent les objets dont ils font un fréquent usage ;

à Herve *rouhedouh*, à Verviers *roudouhe*. Comp. voe. des charp. v^e *civir* désignant le même objet en toile.

Outeleu, s. m. (t. de bat.). Bateau de la rivière l'Ourthe (Bailleux).

P

Pâ, s. m. (t. de buch.). Pieu, pal, tuteur; à Verviers, *pau*; a. w. *paulh*, dans J. d'Outr.; *paz*, dans les Chart. et Privil.; Berry, *pau*; Roq. *pal*, *pau*. On dit d'une chose qu'elle est faite *so pd so foche*, pour dire qu'elle est faite sans soin, à la hâte, qu'elle ne durera pas. Voy. *foche et râme*,

Pafisse, s. m. Palis, pieux rendus pointus par le bout, enfoncés en terre, à la suite les uns des autres pour former un enclos, une palissade; à Verviers, *paufisse*; a. w. *pafisse*, *paphis*, dans Louvrex; *pafisse di planche*, palplanche. D'où, *pafi*, v. entourer de pieux.

Pallon, s. m. Voy. v. *cowai*.

Paire, s. m. Voy. v^e *jonti*.

Pâki, s. m. (t. d'ébén.). Buis, arbususte dont le bois très dur est employé par les tourn., ébén.; à Verviers, *pauki*. Du mot Pâques, parce qu'il sert dans les cérémonies de l'église au jour des Rameaux.

Palizade ou *palissaude*, s. f. Palissade; à Verviers, *palissaude*.

Palon, s. m. (t. de bat.). Ecope, pelle de bois longue et creuse qui sert à lancer et à prendre l'eau; comp. *sesse*, même signif. — (t. d'agric.). Pelle de bois qui sert à ramasser le bled, du dial. ard.; voy. v^e *truvai*.

Paloni, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *copli*.

Palto, s. m. (t. de charp.). Fond de bois des grandes balances; on désigne par *platai*, celui des petites balances.

Pāmaï, s. m. (t. d'ebén.). Battoir ou palette ; le dial. ard. entend par là, un instrument jadis en usage dans les écoles. c'était une sorte de palette portant un abécédaire peint sur la planchette. Il servait à apprendre à lire aux enfants, épargnait l'achat d'un livre et durait plus longtemps. — (t. de charr.). Poignée de la faux et sorte de petite bêquille sur laquelle s'appuient les ouvriers houilleurs que l'on nomme *hiercheus*.

***Pāmale**, s. f. (t. de charp.). Encastrement, manière de joindre deux pièces de bois ; à *pāmale*, c'est les joindre après que l'on a fait à leurs extrémités des entailles symétriques, de manière que la portion enlevée à l'une soit remplacée par le bois qu'on laisse à l'autre. Lobet donne *paumal*, paumelle, petits coins de bois que l'on met aux deux côtés des coins de fer pour faire partir la pierre, la séparer du bloc, et entaille, coche. D'où, *cpāmer*, assembler à *pāmale*, à demi bois.

Pāni, s. m. (t. de van.). Conge, gros panier très-solide fait de fortes éclisses et de forme hémi-sphérique ; il sert uniquement pour l'extraction des minerais de plomb, de fer, etc. ; du dial. ard. Comp. *koufaudē*, forme du dial. de Verviers, cufat, panier carré en bois ou en fer pour l'extraction de la houille.

Pānīre, s. f. (t. de boulanger). Grande pelle de bois plate, faite en forme de spatule et munie d'un long manche ; elle sert à mettre les pains au four. Porte aussi le nom *d'eforneur*.

Papi d'vère, s. m. Voy. v° *adouci*.

Pareuse, s. f. (t. de charp.). Paroi, cloison en pan de bois ; à Verviers, *parieuse* et *pareuie* ; dial. ard. *pareu*. Voy. v° *chèsse* & *pareuses*.

Pariou ou parihou, s. m. Voy. v° *payou* et voc. des charp. v° *cherpeinte*.

Parti les hinons, v. a. (t. de van.). Diviser, partager les éclisses, les fendre, écasser. De l'anc. franç. *partir*, diviser. Voy. v° *feinde*.

Pas, s. m. (t. de men.). Marche, degré d'escalier. Voy. voc. des charp. v^e *pas d'gré*.

Passaie, s. f. Vente à l'encaïn de bois de construction, de planches.

Passaï, s. m. (t. de buch.). Passeau, échalas de vigne. Voy. v^e *alai*, alon. Comp. voc. des charp. v^e *passon*.

Passepi, s. m. (t. de men. et de tourn.). Marchepied de l'autel; pédale d'un rouet. Comp. *touche*, même signif.

Passette, s. f. (t. de tourn.). Pédale d'un tour mue par les pieds pour faire tourner la roue qui tient à la bielle et à la manivelle, pédale d'un rouet; planchette suspendue aux quatre coins par des chaînes réunies au sommet et attachées à une corde, les ardoisiers s'en servent pour travailler le long des tours des clochers; escabeau, estrade, gradin. Siège de cocher sur une voiture. Voy. voc. des charp. v^e *passet*.

Passon, s. m. (t. de buch.). Pieu, étalier, piquet pour tendre les filets dans une tenderie; Lobet, *pau d'tindeu*; Voy. voc. des charp. v^e *passon*. *Passon d'nessale*, corps mort, pièce de bois enfoncee en terre au bord des eaux pour amarrer. *Passon è l'aïwe*, courson, pieu usé et caché dans l'eau sur le bord des rivières.

Patin, s. m. Planchette pour fouler la terre.

Patinet, s. m. Voy. v^e *gosai*, et voc. des charp. v^e *aguesse*.

Patron, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *chame*.

Patte di chet, s. f. Voy. v^e *ramon*.

Pavée, s. m. (t. de charp.). Plancher, en général. Voy. voc. des charp. v^e *clâ*.

Paver, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *havé*.

Payou, s. m. (t. de charp.). Paroi; *payou jessi*, cloison faite en branchages entrelacés, sur laquelle on applique de la

terre gachée, de l'argile, pour faire un mur de bauge; signifie aussi un des carrés d'une cloison maçonnée ou faite en torchis; se dit encore *pariou*. D'où *payoulege*, hourdis.

Pégn e, s. m. (t. de ton.). Peigne d'une futaille, l'extrémité des douves à commencer depuis le jable, cette partie s'appelle aussi jable, en français.

Pegnon, s. m. Voy. v^e *peni et pipe*.

Peheur, s. m. (t. de van.). Panier en forme de bissac rebondi, qui sert à mettre le poisson pris à la pêche il se porte en bandouillère et ressemble au *tindeur*, voy. ce mot; on l'appelle encore *chène às pehons*, panier aux poissons; *peheur* est du dial. ard.

Pe kou, s. m. Voy. v^e *pipe*.

Pelwai, s. m. (t. de buch.). Bois pelard, se dit aussi *pelosai*. Voy. voc. des charp. v^e *pelwai*.

Pen i, ou *pegnon* ou mieux *penion*, s. m. (t. de charp.). Dent de bois de la roue d'engrenage.

Pennne dè t e u, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *sofrante*.

Per t ou peuri, s. m. (t. d'ebén.). Poirier, arbre fruitier dont le bois est employé par l'ebén., le tourn; a. w. *perier*; dan le Patron de la temporalité; normand, *pairié*; Roq., *perier*. *Fé l'peré*, faire le poirier, dial. ard. Amusement des enfants qui consiste à se mettre en équilibre la tête sur le sol, et les jambes en l'air.

Persienne, s. f. (t. de men.). Nous ne donnons ce mot absolument français que pour la forme du dial. de Verviers. *parsiaine*.

Pesse di triviet, s. f. Voy. v^e *barre*.

Pesse a cowe et pesse rapoirtâie, s. f. Voy. v^e *clé*.

Peta, s. m. (t. de buch.). Piquet garni d'une pointe en fer qui sert aux enfants à se pousser sur la glace quand ils sont sur le traineau ; voy. voc. des charp. v^o *hamai*; le dial. ard. désigne ce bâtonnet sous le nom de *pikrai*. — (t. de buch.). Aiguillon, bâton ferré et pointu pour piquer les bœufs.

* *Petrai*, s. m. (t. de buch.). Bâton garni d'une pointe en fer et qui sert de canne aux paysans.

Peupier, s. m. Voy. voc. des charp. v^o *plop*.

Pi, s. m. (t. d'ébén.). Pied; *pi d'cheyre*, pied de chaise, *pi d'tâve*, *pi d'lé*, pied de table, de lit. Voy. voc. des charp. v^o *leu*.

Picette, s. f. (t. de van.). Tenon, pince en bois ou en fer en forme de V renversé, et qui sert à retenir les premières douves avec le cercle en fer, et ce afin de battre un seau, un tonneau. — (t. de van.). Trestoire, tenaille en bois, s'appelle spécialement *picette di banselt*.

Pici, v. a. Voy. voc. des charp. v^o *sergent*.

* *Piel*, s. m. (t. de bat.). Madrier placé transversalement au fond du bateau et servant à relier les planches qui forment le fond.

Pieseli, s. m. Voy. v^o *pise*.

Pigeon, s. m. Voy. voc. des charp. v^o *asseinbleg*.

Pih'rotte, s. f. (t. de ton.). Petite canule en bois au bas d'un cuvier à lessive. Voy. v^o *chinâ*.

Pikeu, s. m. (t. de charp.). Outil assez semblable à une gouge, dont les charpentiers et charrons se servent pour commencer les trous de tarière qu'ils veulent faire dans les roues; traçoir.

Pikrai, s. m. Voy. v^o *peta*. Le dial. ard. a le verbe *pikraier* se servir des *pikrais*.

Pilé, s. m. (t. d'ébén.). Pilier, poteau, pied; a. w. *pillet* et

pillé dans les Chart. et Privil.; *pyleir* et *pileir*, dans J. de Stav. et J. d'Outr.; lillois, *pilet*.

Pilon, s. m. Voy. v^e *spata*.

Pilot, s. m. Pilot, pilotis, pièce de bois dont la pointe garnie de fer compose le pilotage. D'où *pilotege*, ouvrage en pilotis, pilotage; *piloter*, v. a. piloter, enfouir des pilots au moyen du *roubin*, mouton, billot de bois garni de frettés.

Pilpite ou **pulpite**, s. m. (t. d'ében.). Pupitre, meuble pour écrire ou pour porter un livre; comp. *bureau*. *Pilpite d'église*, lutrin; *pilpite so coine*, écoinçon, qui se place dans l'angle d'un appartement; rouchi, *pilpite*. Du lat. *pulpitum*, tribune.

Pindan fier, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *cramiette*.

Pion, s. m. Pivot en général; bonde, bois percé pour la décharge d'un étang.

Piotte, s. f. (t. de tourn.). Pilon de la baratte, ex. *l'piotte d'on boultaï, d'on bat l'bour*.

Pipe, s. m. (t. de tourn.). Pipe; le tourneur fabrique aussi des pipes en bois, en os, et ce qui compose une pipe. *Li tiesse*, la tête, le fourneau; *li touwai*, tuyau et proprement la pipe en entier, désigne aussi une pipe de peu de valeur; le *pegnon*, le bout en corne, os ou ivoire qui sert à tenir la pipe en bouche; on nomme *boton*, le bout qui sert d'ornement et qui se trouve en dessous du fourneau; en dial. de l'ard. *pekou*.

Pique-vin, s. m. Voy. v^e *foret*.

Piquet, s. m. (t. de buch.). Piquet, jalons, tuteur; comp. *jalon*, jalons, bâton indicateur. Lobet donne au v^e *rainau*, la même signif.; *rainâ* en dial. ard. signifie exclusivement une borne servant à délimiter.

Pire poncee, s. f. Voy. v^e *adouci*.

Pise, s. f. (t. de buch.). Perche, gaule, jeune baliveau; perchoir, bâton sur lequel les oiseaux perchent; se dit par iro-

nie d'une femme à la taille élancée ; *pise à houblon*, perche à houblon ; voy. v^e *râme*; *esse a pise*, être suspendu de ses fonctions (à Spa). D'où *pieseli*, endroit où l'on place les perches. — (t. de ton.). Barrique pour le vin, ex. *pise di Bordeaux*, pièce de vin de Bordeaux; *dimèie pise*, feuillette, sert généralement pour le vin de Bourgogne. Voy. ce mot voe. des charp.

Piwaie, s. f. (t. de tourn.). Toton ou dé traversé par une cheville, même signif. que *bizawe*; en dial. ard. sign., moule à bouton.

Planchette, s. f. (t. d'ebén.). Planchette, petite planche; férule, petite planchette de bois pour frapper dans la main des écoliers. Voy. v^e *croquette*; *roter à l'planchette*, obéir aveuglément; *planchette di rowe di molin*, alichou. Voy. v^e *élette*.

Planson, s. m. (t. de buch.). Sorte de bois blanc, planche de bois blanc; jeune plant qui sert à former une haie vive; jeune arbre droit qu'on laisse dans les coupes; à Verviers, *plason*.

Planteu, s. m. (t. de jardinier). Plantoir, pieu garni de fer, à manche courbé en équerre; dial. ard., *plantroule*, f.

Plantroule, s. f. Voy. v^e *planten*.

Plaque, s. f. (t. de ton.). Maillet en bois qui sert à frapper le bouchon pour le faire pénétrer dans le goulot; battoir; *joyer à l'plaque*, jouer à la petite paume.

Plaqueur, v. a. (t. d'ebén.). Plaquer, coller. D'où *plaquege*, placage, bois en feuilles appliquées sur un autre bois; ouvrage d'ebénisterie. Voy. v^e *foie*.

Plat d'bois, s. m. (t. de tourn.). Tailloir, assiette de bois. D'où *platai*, sébile, vaisseau de bois rond et plus ou moins creux; *platai d'bois*, écuelle, plateau, soucoupe; voy. v^e *palto*; *platai d'oizir*, évataire, plateau à rebord en osier que portent les fruitières pour étaler leur marchandise; Roq., *platel*, *platiau*.

Plat stoque, s. m. Voy. voc. des charp., v^e *clâ*.

Plate, s. f. (t. de charr.). Partie d'un charriot dans laquelle sont emmanchées les *ronhes*. Voy. ce mot au voc. des charp.

Plate ou *plateforme*, s. f. (t. de tourn.). Louche ou ciseau de côté, sorte de ciseau plat qui taille du bout et du côté gauche; *plateforme à dins*, ciseau à dents, celui dont le taillant est dentelé; *plateforme à evûdi*, louche à évider.

Plène ou *plène di couvli*, s. m. (t. de ton.). Débardoir, outil qui n'a pas d'analogie avec celui du même nom des charr. et charp. Il sert à planer l'intérieur des douves, à en enlever toutes les aspérités quand elles sont assemblées. Lobet lui donne la signif. de *horlette*, bondonnière. Il y a des *plènes* de différentes espèces; *l'plène à n'on teian* et *l'plène à deux teians*, à un et à deux tranchants, *li nettieu*. Voy. ce mot.

Plôierou, s. m. Voy. v^e *bankai*.

Plioie, s. m. (t. d'ébén.). Plioir, instrument de bois ou d'ivoire, etc., en forme de couteau à deux tranchants.

Ploïn, s. m. (t. de buch.). Accrue, extension d'un bois au delà de sa lisière par des pousses spontanées; du dial. ard. Voy. v^e *hinon*.

Plommesau, s. m. (t. de charr.). Soupeau, bois qui fixe le soc d'une charrue à oreille (Lobet).

Ployan, s. m. Voy. v^e *oiz/r*.

* *Pocharder*, v. a. Charpenter maladroitement, grossièrement. Voy. v^e *bôler*.

Poète ou *poîte*, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *ouhe*.

Pognou, s. m. (t. de boiss.). Pogniou, ancienne mesure du pays qui équivalait à la seizième partie du setier ou 1 litre 92 centil. Elle contenait 4 *mezurettes*; dial. ard., *pouniou*; Malmédy, *polegnou*; Namur, *pougnelou*; a. w. *pognou*, dans les Chart. et Priv.; *poignoul*, dans Louvrex; *polengnoul*, *poulnoul* dans J. de Stav.

Poirtière, s. f. (t. de carross.). Portière d'une voiture ; à Spa, *pôrtière*.

* *Poitrai*, s. m. Bâton pour porter deux seaux sur une seule épaule. Voy. voc. des charp. v^e *harkai*.

Polî, v. a. (t. d'ebén.). Polir, donner du lustre à quelque chose, comp. Lobet, *ragreyé*, rendre plus uni un ouvrage de menuiserie. D'où, *polihege*, polissage ; *poïheu*, polissoir, et polisseur ; *politure* ou *politeure*, s. f. encaustique, préparation pour donner du lustre aux meubles.

Ponte, s. f. (t. de tourn.). Pointe, pivot que portent les *poupées*, voy. ce mot. ; *ponte à foche*, pivot muni de 2 pointes de fer, sur lesquelles s'enchaîne le bois à tourner. C'est aussi un outil de tourneur qui sert à percer les bobines, fuseaux, etc. Voy. voc. des charp. v^e *cla*.

Ponton, s. m. (t. de bat.). Barque plate et mâtée ; pont flottant formé de bateaux et de poutres ; a. w. *ponton* ; dans Hemricourt, Louvrex, etc. ; à Verviers, *pôton*. D'où, *pontenî*, ouvrier qui construit ou raccomode les bateaux.

Pôr dè bois, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *camelot*.

Porai, s. m. Voyez v^e *groubiotte*.

Porterin, s. m. (t. de charp.). Baliveau.

Postai, s. m. Voy. v^e *jambon*.

Postl ou *postisse* ; s. m. (t. de buch.). Porte d'un jardin, d'un verger ; a. w. *postis*, dans le Recueil des Ordon. de la Principauté de Liège par Polain ; Roq., *postis* ; du lat. *postis*. Comp. *potésse*.

Potale, s. f. (t. de men.). Casé, layette, rayon de boutique, petite armoire.

Potésse ou *portisse*, s. f. Porte d'un closeau, porte de jardin quand elle sert de sortie sur la campagne.

Pouheu, s. m. (t. gén.). Puisoir ; *pouheu à sé*, palette de

bois, creuse, en forme de demi manchon, et munie d'une poignée; elle sert à prendre le sel. Le *pouheu* des épiciers pour les denrées coloniales est généralement du fer blanc; de *pouhi*, puiser.

Poumai, s. m. (t. de tourn.). Pommeau, pommette, petite pomme de bois qui se place au bout d'une manivelle et sert de poignée. Löbet le définit: porte-manteau, bois en S pour suspendre les habits; le dial. ard. l'entend, d'une forte cheville enfoncee dans un mur, dans une armoire, et terminée par une tête ronde et large en champignon. Se dit aussi *pomâ*; Roq., *pomeax*. Le w. confond souvent *poumai* avec *pôrmanteau*, ratelier, pièce de bois attachée horizontalement contre un mur ou dans une armoire et garnie dans toute sa longueur de *poumais*, boules pour suspendre des habits.

Poulire, s. f. (t. de tourn.). Petite roue qui est sur l'arbre du tour et qui reçoit son mouvement de la grande roue ou volant, au moyen de la corde.

Poupée, s. f. (t. de tourn.). Poupée, jumelle du bâti d'un tour; dial. ard. *marionnette*; elles sont au nombre de deux, l'une fixe, l'autre qui se meut dans *l'glissière*, la glissière, et toutes deux munies d'une *ponte*, pointe qui sert de pivot et entre lesquelles se place l'objet à tourner. Si l'objet à tourner est de longue dimension, on se sert des 2 poupées, s'il s'agit de faire une boîte, un étui, on adapte à la poupée fixe, le mandrin qui porte le bois à évider.

Poui ou pouire, s. m. (t. de tourn.). Appui, accoudoir, dossier. Se dit aussi *poire*; voy. v^e *cheyre*.

Pousser, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *moleûre*.

Prehale ou prihiele, s. f. (t. de boiss.). Fromager, caserette, moule à fromages; faisselle, petit chassis de planchettes, carré et percé de trous, pour égoutter le fromage Comp. Villers *préale*, cuvelette moins enfoncee et plus longue que large.

Presse, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *chārai* et *leu*.

Prihntre, s. f. Voy. v^e *gaīoule*.

* *Prime*, s. f. (t. de buch.). Latte qui sert à soutenir les haies, vives et que l'on relie horizontalement aux pieux qui sont placés de distance en distance. Voy. v. *soloie*.

Prunni, s. m. Voy. v^e *bilokt*.

Prustin, s. m. (t. de charp.). Pétrin, huche à pétrir. Voy. voc. des charp. v^e *mai*, même signif. De *prusti*, pétrir.

Purlonge ou *pèrlonge*, s. f. (t. d'ebén.). Chaire à prêcher; se dit aussi *pirlöge*; à Verviers et à Spa, *purlöge*; *cir di purlonge*, abat-voix, le dessus de la chaire de vérité.

Purnai, s. m. (t. de men.). Battant d'une porte ou d'une fenêtre, en général; la partie supérieure des portes faites à deux compartiments coupés horizontalement, comme celles des boutiques et des bergeries. Voy. voc. des charp. v^e *batant*.

¶

Quarreressse (prononcez ces mots *coua*), s. f. Voy. voc. des charp. v^e *heppe*.

Quâtre, s. f. (t. de boiss.). Quarte, la quatrième partie d'un setier; à Verviers, *kouante*; a. w. *quarte*, dans les Chart. et Privil. et dans le Patron de la Temporalité; *li d'me quâtre*, mesure équivalente à la 8^e partie du setier.

Quâtri, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *quarrer*.

¶

Rabin, s. m. (t. de buch.). Fagot fait des menues branches. D'où *rabiner*, faire les fagots dits *rabins*, et couper les jeunes plants d'un bois pour leur faire donner des pousses plus nombreuses.

Rabosse, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *bohotte*.

Raclé, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *havé*.

Rafilieu, s. m. et *raffilresse*, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *pire*.

* *Rafleuri*, v. a. (t. de men.). Polir des planches avec la varlope; et remettre de niveau un objet, par ex. un plancher.

Ragreyé, v. a. Voy. v^e *poli*.

Rai-boi, s. m. (t. de buch.). Bois chabli, bois abattu, arraché par le vent.

Rain, s. m. (t. de buch.). Branche d'arbre; a. w. *rain d'asbre*, dans J. de Stav. et dans J. d'Outr.; *ren*, dans J. de Stav.; comtois, *raim*; Roq., *rain* et *raim*. *Rain d'peu*, branche morte qui sert à soutenir des plantes grimpantes. D'où *ramer des peus*, leur mettre des *rains*. Voy. voc. des charp. v^e *clippe*. Du lat. *ramus*. — * (t. de bat.). Grande râme qui se place à l'arrière d'un canot et fait à la fois l'office de râme et de gouvernail.

Raine, s. f. (t. de buch.). Scion, branche flexible d'un arbre; ramille, branchage; *raines di ramon*, petits rejetons flexibles de bouleau, effeuillés et mis en faisceau pour faire des balais; Lobet, *raime*; picard, *raime*. Le dial. ard. emploie dans le même sens *heuves*, ex. des *heuves di biolcs*; d'où *raheuvmain*, balayure. Comp. *vege*, verge. Dict. des spots, *sin bonnes raines on n'sareu fé des bons ramons*, on ne saurait faire de rien quelque chose.

Raineure, s. f. Voy. v^e *filre*.

Rajoute, s. f. Voy. v^e *ajoute*.

Rakikèe, s. f. (t. de tourn.). Toton; dial. de Malmédy.

Ralonge, s. f. Voy. v^e *ajoute*.

Ramaïe, s. f. (t. de buch.). Ramille, branchette, buchette, menu bois que les pauvres ramassent dans les forêts; a. w. *ra-*

maille, dans les Registres de la Chamb. des Fin.; à Malmédy, *ramière*; Roq., *ramel*. Voy. voc. des charp. v^e *clipe*.

Râme, s. f. (t. de bat.). Râme, aviron. — (t. de buch.). Longue perche sur laquelle on met sécher du linge et qui est posée sur des *foches*, pieux terminés par une fourche; comp. *waine*, même signif.

Ramon, s. m. (t. de buch.). Balai fait de branches d'arbre; a. w. *ramon*, dans le Recueil des Ordon. de la Principauté par Polain; *ramon*, est de tous les patois; Roq., *ramon*. Les balais sont de différentes dimensions et faits de diverses espèces d'arbustes selon l'usage auquel on les destine; d'ordinaire ils sont de bouleau, ex. *branches de bœles propres à faire balais ou ramons*, dans le Recueil des Ordon. par Polain. Ils sont liés au moyen d'une *har*, hart ou *loïn*, lien. On emploie aussi en Ardenne l'*jiniesse*, le genêt; l'*patte di chet*, espèce de bruyère sauvage à fleurs roses; l'*chivrou mossai*, litt. le chevreuil-mousse, plante qui croît dans les lieux humides et dont on se sert aussi pour garnir comme d'étouppé les murs de pignon des cabanes; peut-être le polytrie (voy. R. Courtois, Recherches sur la Statistique de la Prov. de Liège, T. II). Proverbe, *les novais ramons havaient volt*, les nouveaux serviteurs travaillent bien au début. D'où *ramoner*, *ramoneur*, w. et fr.; *ramonette*, s. f., petit balai, syn. de *hovlette*; rouchi et picard, *ramonette*.

* *Ranchi*, v. a. (t. de charp.). Désemboiter une pièce de bois; dial. de Malmédy.

Rappe, s. f. (t. de tourn.). Grèle ou grelette, espèce d'écouanne dont le tourneur se sert pour dresser et amincir les petits ouvrages de bois.

Rappe, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *lème*.

Rasscrâwer, v. a. Voy. v^e *crâwe*.

Rasse, s. f. (t. de buch.). Spée ou cépée, bois d'un an; taillis, bois en coupe réglée, jeune bois jusqu'à 25 ans; a. w.

raspe, dans les Registres de la Chamb. des Fin.; *rouchi*, *raspe* et *repe*; il s'emploie pour *tèie*, taillis.

Ratelage, s. m. (t. d'ébén.). Action d'enter, de joindre deux pièces de bois bout à bout; comp. *jonde*, v. affourcher, assembler. D'où *d'telé*, qui est désassemblé.

Ratin, s. m. (t. de buch.). Rejeton, recrue, jeune scion qu'on laisse quand on coupe un buisson, et qui doit servir à la reproduction. Comp. *r'jeton*, surgeon.

Ratna, s. m. Voy. v^e *entiae*.

Râve, s. m. (t. gén.). *Râve di coûli*, (t. de ton.). Jabloire outil qui sert au tonnelier pour faire le jable, c'est-à-dire la rainure qui reçoit le fond; il désigne le même instrument que le *héveu*; il varie dans ses dimensions, selon la largeur et la profondeur à donner au jable. — *Râve di batli*, (t. de bat). Aviron, rame en forme de spatule; le mot *râve* sert à désigner des outils de beaucoup d'autres métiers.

* *Ravelète*, s. f. (t. de ton.). Tine, tonneau non couvert servant à transporter l'eau; dial. de Hesbaye.

Râvetai, s. m. (t. de charr.). Crochet du bât d'un âne.

Rawai, s. m. Voy. v^e *crâwe*.

Razire, s. f. (t. de boiss.). Rasière, mesure à grain.

R'batte on tonai, v. a. (t. de ton.). Se dit aussi *richessi les céks*, rebattre un tonneau, frapper les cercles pour les faire entrer.

R'couvrumain, s. m. Voy. v^e *clé*.

Recheu, s. m. (t. d'ébén.). Grachoir; de *rechi*, cracher. *Rechi* est probablement une aphérèse de cracher.

Recloiege, s. m. Voy. v^e *hahé*.

Régulateur, s. m. Voy. vœc, des charp., v^e *guide*.

Rehon, s. m. (t. de van.). Manne ou panier qui a perdu son fond.

Rèie, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *anseus*.

* *Rène kin*, s. m. (t. de bat.). Morceau de planche ajoutée à une autre.

* *Respe*, s. m. (t. de van.). Panier à fromage. Comp. le mot suivant.

Resse, s. m. (t. de van.). Panier long à fond plat, à bords peu élevés et qui selon sa dimension est destiné à mettre soit du linge, soit des fourchettes, cuillers, couteaux ; dans ce dernier cas il porte le nom de *resse às forchettes*. Comp. normand, *resse*, panier long et peu profond sans anse.

* *Reudai*, s. m. (t. de buch.). Perche bien droite ; de *reud*, droit.

Rez, s. m. (t. de tourn.). Trébuchet. (Remacle).

Riclawer, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *clawer*.

Ridan, s. m. (t. d'ébén.). Tiroir, casier d'un meuble se mouvant dans des coulisses. Comp. *compartimain*, compartiment, ce qui divise un coffre, un tiroir. Voy. v^e *boton*.

Riffard, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *courerèse*.

Rijowter, v. a. (t. de buch.). Tailler, émonder, reciper un arbre.

* *Rimanant*, s. m. (t. de van.). Petit cabas ou petit panier ; du dial. de Huy.

Rimoude, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *pire*.

Rineti, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *rïelen*.

* *Ripois*, s. m. (t. de men.). Palier, le repos d'un escalier.

Risclèi, v. a. (t. de ton.). Resserrer les douves d'un tonneau quand elles se sont entr'ouvertes par la sécheresse ou la chaleur. *Selèi*, se dit des douves qui se disjoignent par les mêmes causes.

Rismeller, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *rabot*.

Risse mi, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *pire*.

R'mette u, s. m. Voy. v^e *fahnai*.

Ro, s. m. (t. de bat.). Cabine d'une barque, d'un bateau ; a. w. *rouffe*, dans les Chart. et Privil. Du flam. *ræf*. Gggg.

Roisse, s. m. Voy. v^e *royin*.

* *Rôle*, s. m. (t. de charp.). Pièce de bois de scierie ; du dial. de Malmédy.

Rôlette, s. f. (t. de tourn.). Roulette, petite roue ; *rôlette di tâve*, *di lê*, roulette sous les pieds d'une table, d'un lit. *Rôlai*, rouleau, cylindre de bois servant à plusieurs usages tels que pour faire avancer des fardeaux ou pour étendre la pâte ; Lobet donne ces deux formes, *rouleau* et *rôlai* ; l'a. w. *rôle*, dans les Chart. et Privil. signifie roue ; Roq., *rolet*, *rolle*. Du lat. *rotare*.

Rompion, s. m. Voy. v^e *hiche d'errère*.

Ron-vois, s. m. (t. de buch.). Bois en grume, bois coupé qui a son écorce, n'est pas équarri et sert de toute grosseur.

Rosette, s. f. (t. de tourn.). Petite rosace, ornement fait au tour, et qui se rapproche à l'aide de colle ou se fixe au moyen de clous, sur un lit, un meuble, pour l'orner ; on emploie le mot *rosace*, dans le même sens.

Roubin, s. m. Voy. v^e *pilot*.

Roudouhe, s. m. Voy. v^e *ourdouhe*.

Rowe, s. f. (t. de caross.). Roue ; *rowe a bachai*, roue à auges, la roue d'un moulin mue par l'eau ; syn. de *rove à richâ*, ou de *rove di molin*, celle sur laquelle l'eau tombe pour la faire tourner.

Royin, s. m. (t. de tourn.). Rouet, roue de bois ou de fer ; roue extérieure d'un moulin et jante, faux bord de bois des chaudières des brasseurs et teinturiers. Se dit aussi *roisse*.

R'plaker, v. a. Voy. v^e *colle*.

Rume, s. m. (t. de bat.). Ecouteille. D'où *rumer un batai*, couvrir un bateau, le ponter.

S

Sâ ou *sau*, s. f. (l. de van.). Saule, osier. Les vanniers mettent en œuvre plusieurs espèces de saules; *l'minon-sâ*, le saule marceau; *l'roge sâ*, le saule rouge; a. w. *sa*, dans J. d'Outr.; normand, *sas*; picard, *sau*; Roq., *saul*.

Sabot, s. m. Sabot. La fabrication des sabots a lieu presqu'exclusivement dans le Limbourg où le flamand est la langue usuelle; par suite, les mots wallons de ce métier sont très rares. *Saboti*, celui qui fait et qui porte des sabots; à Verviers, *saboteu* et *saboti*. — (t. de bat.). Bout de fer de l'aviron d'une pièce pour l'enfoncer dans l'eau et conduire une barque, un bateau. (Lobet).

Sabouler, v. a. Voy. *v^e bôler*.

Saceron, s. m. Voy. *v^e hièle*.

Saleu, s. m. (t. de charp.). Saloir, bac de charpente à bords, pour saler les pièces de viande; a. w. *salleur*, dans les Chart. et Privil.; normand, *saleux*; Roq., *saleron*.

**Sam broise* ou *samb rëse*, s. m. (t. de bat.). Bateau d'environ 40 à 50 tonneaux, naviguant sur la Sambre.

Sâni, s. m. (t. de tourn.). Saunière, coffre où l'on conserve le sel; à Verviers, *sauni*. Cambresier donne *salire*, saunière; et *sani*, salière; il doit y avoir interversion dans ces signif., bien que le w. ait *sârlotte* pour désigner une salière.

Sarpette, s. f. (t. de van.). Serpe ou serpette, couteau à lame en forme de croissant, qui ne se replie point; à Verviers, *saurpette*; comp. *siemtai*, même signif.

Scaufar, s. m. (t. de men.). Estrade, gradin, suite de

degrés où l'on met des pots de fleurs ; sarcophage, catafalque ; a. w. *scamfart*, dans les Registres de la Chamb. des Fin.

Sclèi, v. a. Voy. v^e *riscleï*.

Sclite, s. f. (t. d. men.). Traineau ; se dit aussi, *cluze*, comp. voc. des charr. v^e *lique* ; de l'allem. *schlitte*.

Selutes, s. f. pl. Voy. voc. des charr. v^e *clâ*.

* *Scochi* ou *scohi*, v. a. (t. de buch.). Ebrancher. D'où *scochetant*, cassant en parlant du bois.

Scorgeon, s. m. Voy. v^e *vergeon*.

Scriftôre, s. m. (t. de tourn.). Écritoire, encrier ; les tourneurs employent le buis, la corne pour faire ces petits récipients.

Scrin, s. m. (t. d'ébén.). Ecrin, petit coffre ; voy. voc. des charr. v^e *scrinal*.

Scrôle, s. f. (t. gén.). Planure, fine bande de bois enlevée par le rabot et qui se forme en boucle ; comp. *crolle*, boucle, et voy. v^e *hututu*.

Scuale, s. f. Voy. v^e *hièle*.

* *Scusieus*, adj. (t. de men.). Se dit d'un morceau de bois taillé en biseau, en chanfrein.

Sée, s. f. (t. de buch.). Faucille en forme de croissant et dont la lame est dentelée ; elle sert à couper les menus bois, l'*bechette*, voy. ce mot, l'herbe dans les bois ; du dial. ard.

Séle, s. f. (t. de buch.). Sorte de bâton en fer de forme carrée à manche de bois et servant à jeter à l'oie, au *jambon* ; voy. ce mot.

Selle, s. f. (t. de ton.). Seille, seau de boissellerie pour puiser l'eau dans un puits ; a. w. *selle*, seau, dans Louvrex et dans J. d'Outr. ; normand et picard, *selle*, *seille* ; Roq., *seille*. Diez v^e *secchia*. *Selle* est du dial. ard.

Selle, s. f. (t. de carross.). Selle, billot de bois au milieu

duquel se trouve une cheville de fer saillante, sert au carrossier pour poser les petites roues, les égaliser. — (t. de ton.). Selle, désigne deux espèces de chevalet, celui à tailler qui sert à retenir, et celui à rogner qui ressemble à un petit baril ; ce dernier porte plus souvent le nom de *bâdet*. — (t. d'ében.). Chaise percée.

Semeu, s. m. (t. de van.). Panier en paille à forme évasée et à anse ; le dial. ard. l'appelle aussi *banse sémeresse*, manne semeuse, parce que le cultivateur s'en sert exclusivement pour mettre les graines à semer.

Sem i, v. a. Voy. voc. des charp. v^o *pître*.

Sesse, s. f. (t. de tourn.). Ecope, sorte de pelle de bois à manche court, qui sert à recueillir les matières liquides, l'eau dans les chaudières ; syn. de *palon*, voy. ce mot.

**Senie*, s. f. (t. de buch.). Barrière ou haie faite de perches ou de fil de fer ; haie sèche, tressée.

Seyai, s. m. (t. de ton.). Seau ; Roq., *seiay*. Le *seyai* est en bois ou en métal ; dans ce dernier cas, on l'appelle plus généralement *aiwi*, de *aiwe*, eau. Lobet et Cambresier donnent *jusse* et *kruge*, comme désignant des vases en bois. Le dial. ard. ne l'entend que de vases en terre cuite ou en métal. Dans nos campagnes on remplace souvent le *hârkai*, (voy. voc. des charp.) par un cerceau de bois qui fait le même office. En effet le *hârkai* a pour avantage de tenir les deux seaux éloignés du porteur ; en posant un cerceau sur les deux seaux de façon à les faire peser contre les anses, la personne qui entre dans le cerceau peut aisément porter ces sceaux sans crainte d'en répandre le contenu.

On met aussi d'ordinaire sur les seaux de petites planchettes ou disques de bois qui surnagent, parfois encore un simple rameau garui de ses feuilles, et qui a pour but d'empêcher l'eau de *bâssi*, de s'agiter par le mouvement de la marche et de se répandre.

Sfieler, v. a. (t. d'ébén.). Cheviller; mettre, attacher avec des chevilles (Lobet).

Shaiz, s. m. pl. (t. de charr.). M. Bailleux attache à ce mot la signif. de charrifrage d'une charrue; c'est-à-dire toutes les parties d'une charrue à roues excepté les fers qui garnissent la charrue. Nous croyons qu'il y a erreur, qu'il faut rapporter ce mot à *echhai* du voc. des charp. En effet on dit d'ordinaire *l'echhai d'ine errére*, et il a été facile d'établir une confusion avec *les shaiz*.

Stige, s. m. (t. de caross.). Siège, la partie de la voiture où se met le conducteur.

* *Simâ*, s. m. (t. de charp.). Corniche ou tablette de cheminée; et sorte de petit plancher dans les maisons pauvres sur lequel on place divers ustensiles.

Sim'e, s. f. (t. de buch.). Sève des arbres; à Verviers, *séf*; dial. ard. *sife*, *seffe*; du lat. *sapa*. On dit aussi *ameur*, suc et *sève*.

Sipèie ou *spèie*, s. f. (t. de charr.). Echelon plat comme il s'en trouve de distance en distance dans les échelles, afin d'empêcher les montants de s'écartier. Voy. voc. des charp. v^e *suppliae*; a aussi la signif. de, barre transversale qui dans une charrue sert à relier la partie supérieure ou *grèle* avec la partie inférieure ou *tiesse*. *Spèie* se dit en dial. de la Reid, *supèche*.

Sizeu, s. m. (t. de buch.). Gourdin, gros bâton court. De *sizer* veiller, parce qu'il sert la nuit aux campagnards attardés; syn. de *waroquai*, voy. voc. des charp. v^e *masloque*. Comp. *flamurdin*, gourdin, du dial. ard. Villers donne la forme *flamurjus*.

* *Skeralite*, s. m. (t. de bat.). Bois soutenant le toit de l'écouille.

* *Skéri*, v. a. (t. de bat.). Ponter un bateau en poupe et en proue.

Skète, s. f. Voy. v^e *hète*.

Skinon, s. m. Voy. v^e *hinon*.

* *Skipau*, s. m. (t. de tourn.). Sorte de pelle dont on se sert pour remuer les grains, pour arroser les toiles ; écuelle. Voy. v^e *pâlon* et *truvai*.

Skla, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *hinnlette*.

Slin, s. m. Voy. v^e *civr*.

Sméri, v. a. (t. de bat.). Goudronner ; *sméri on batai*, le couvrir de *smér*, mélange d'huile de lin et de colophane.

Sofflette, s. f. (t. de tourn.). Sarbacane, tuyau de bois ou de métal, dans lequel on introduit du papier, des pois, que l'on chasse vivement au dehors par le souffle ; syn. de *canne à buse*; lillois et rouchi, *soufflette*.

Sokai, s. m. (t. de buch.). Souche, se dit aussi pour *stokai*. Voy. ce mot voc. des charp.

Soké, adj. Voy. voc. des charp. v^e *miloké*.

Sokette, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *stokai*.

Solôie, s. f. (t. de buch.). Perche que l'on place horizontalement le long d'une haie pour la soutenir ; dial. de la Hesbaye. Voy. v^e *prime*.

* *Sombrin*, s. m. (t. de boissel.). Setier, mesure pour les grains ; dial. de Limbourg.

* *Soprise*, s. f. (t. de charr.). Partie d'un chariot, la pièce de bois transversale sur laquelle repose et pivote le *hamai*. Voy. ce mot voc. des charp.

Sorgean, s. m. Voy. v^e *banon*.

Son, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *bastâde rame*.

Soufni, s. m. (t. d'ébén.). Tablette, petit meuble composé de deux ou plusieurs planches d'un bois léger et précieux qui sert d'ornement et est utile pour y placer soit des livres, soit des porcelaines (Lobet).

* *Soule*, s. f. (t. de buch.). Balle de bois que l'on pousse avec la crosse.

* *Souwie*, s. f. (t. de charp.). Pièce de bois plate qu'on met sous une cloison pour supporter celle-ci, ou sur un mur.

Spāgne-maille, s. m. (t. de tourn.). Tire-lire, litt. épargne-maille.

* *Spāmerou*, s. m. (t. de van.). Manne à rincer le linge ; dial. de Huy ; de *spāmer*, rincer.

Sparwi, s. m. (t. de charp.). Auge, espèce de palette à rebord et à queue, sur laquelle le plafonneur place son mortier ; il s'en sert en la tenant de la main gauche ; à Verviers, *spirwiche* ; à Spa, *sperwiche*.

Spata, s. m. (t. de tourn.). Pilon qui sert à écraser, à gâcher, et assomoir ; on trouve aussi la forme *spateu* ; de *spater*, écraser. Comp. *pilon*, et voy. v^e *piotte* au voc. des charp., même signif.

Spaci, v. a. (t. de buch.). Ebrancher, dépouiller un arbre de ses branches, en les coupant ; émonder.

* *Spegurlet* ou *speingurlet*, s. m. (t. gén.). Broquette, la plus petite espèce de clou à tête.

Spener ou *sbener*, v. a. (t. de buch.). Couper les branches d'un arbre dont on veut enlever l'écorce pour faire des *hoisses*, écorces à tan ; du dial. ard. A cet effet on dégarnit l'arbre de toutes ses branches jusqu'à la hauteur voulue, afin de donner à l'écorce la longueur déterminée. — (t. de van.). Oter les branchettes des baguettes avant de les mettre en bottes ; on emploie dans le même sens *dusbener*. Diminutif *spiner*, couper les petites branches d'un arbre. Voy. v^e *d'cohi*.

Spirelée, s. f. (t. de charr.). Echelon plat et plus fort que les autres que l'on met d'ordinaire à chaque extrémité et au milieu de la ridelle d'un charriot. Comp. v^e *sipèie*.

Splawenér, v. a. (t. de charp.). *Splawené*. Se gâter, ver-moulu ou piqué des vers, se dit du bois qui s'échauffe ; Lobet, *si plawettrer*.

Sploion, s. m. Bille, garrot, cheville à tourniquet ; bâton que l'on place dans le rais d'une roue pour l'enrayer. Voy. voc. des charp. v^e *chame et hamai*.

Sponse ou *spōse*, s. f. (t. d'ebén.). Dossier d'un lit, chevet, dossier d'une chaise ; dans le dial. ard. il désigne seulement l'un des côtés d'un bois de lit. Voy. ce mot au voc. des charp.

* *Sprète*, s. f. (t. de bat.). Vergue.

Spurai, s. m. (t. de men.). Armoire à serrer des provisions ; du dial. ard.

Stād, s. m. (t. de charp.). Etal, table de boucher, grosse table d'artisan garnie de ses outils ; tréteau, pièce de bois sur 4 pieds pour étaler ; établi, comptoir ; à Verviers, *stau* ; a. w. *stal*, *stau*, *sta*, dans les Chart. et Privil. ; pl. *staulz*, ibid. et dans Louvrex ; Roq., *stal*, *estal* ; Diez. v^e *stallo*.

Stalon, s. m. Voy. v^e *d'voleu*.

Stamoniere, s. f. (t. de charr.). Ratelier des vaches ; voy. voc. des charp. v^e *staminée*.

Stanche, s. f. (t. de bat.). Batardeau, barrage de pieux, de traverses, de pals et planches pour arrêter l'eau pendant un travail pour lequel elle ferait obstacle ; Roq., *stanche*. Comp. *dike*, digue, construction en bois pour retenir ou détourner l'eau.

Stanchi, s. m. (t. de bat.). Avant-duc, planches sur pilotis pour commencer un pont de bateaux. — V. a., mettre des dosses ou fortes planches pour retenir l'eau.

* *Stanfliche*, s. f. (t. de men.). Trumeau, traverse de croisée.

* *Stansène*, s. f. (t. de bat.). Portion inférieure d'un bateau à l'intérieur, la partie la plus basse.

Stape, s. m. (t. de buch.). Baliveau, arbre laissé dans une première coupe.

* *Stape*, s. f. (t. de tourn.). Machine en forme de tonneau dans laquelle on bat le lait pour faire du beurre.

* *Stapelai*, s. m. (t. de bat.). Pièce de bois sur laquelle on laisse reposer le mât, quand on l'abaisse.

* *Stapète*, s. f. (t. de buch.). Branche servant à soutenir les plantes grimpantes; comp. v^e *rain*.

Stèche, s. f. (t. de buch.). Perche, grand tuteur servant à soutenir un arbre; a. w. *estache*, poteau. Voy. v^e *jambon*.

* *Stèchemin*, s. m. (t. de charp.). Montant en bois servant d'appui à la manivelle d'un treuil ou tour.

Stève, s. m. (t. de men.). Bois du milieu d'un escalier en escargot.

Sti, s. m. (t. de boiss.) Setier, mesure pour les grains contenant 50 litres; a. w. *stier*, dans les Chart. et Privil.; Roq., *stier*; Diez, v^e *sestiere*.

Sticha, s. m. Voy. v^e *stombe*.

Stielle ou *sitielle*, s. f. (t. de buch.). Petite perche à haricots; voy. v^e *alon*; ce dernier principalement du dial. liégeois.

Stikai, s. m. (t. de charp.). Chanlatte, petit poteau debout dans les cloisons, les charpentes; billot, morceau de bois pour enchaîner, emboîter diverses pièces les unes dans les autres; de *stichi*, piquer. Voy. voc. des charp. D'où, *stikete*, petit pieu; et *stikion*, aiguillon, bâton ayant l'un des bouts muni d'une pointe en fer. Voy. v^e *stombe*.

Stoirdeu, s. m. (t. de charp.). Pressoir, machine à pressurer les fruits, les graines; a. w. *stordeur*. On désigne par ce mot en Ardenne deux instruments différents : *li stoirdeu as pommes*, pressoir assez semblable au pressoir des vigneronns,

servant à écraser les pommes pour faire du vinaigre ou *de l'sirôpe*, sirop de pommes; *li stoirdeu à l'läme*, pressoir à miel, consiste dans un banc à 4 pieds, forte pièce de bois, très épaisse, creusée en forme d'auge, qui porte une autre pièce de bois semblable, fixée à l'un des bouts par une charnière, afin de lui permettre de se lever et de s'abaisser. Les extrémités de ces 2 pièces de bois, c'est-à-dire celles qui ne sont point réunies par charnières, sont prolongées en forme de queue d'hironnelle afin de pouvoir les relier par une corde et les serrer. Le miel mis en gâteaux, dans un sac long et étroit de forte toile est couché entre ces 2 pièces de bois; en outre la pièce du banc évidée, est percée au milieu de quelques trous qui permettent au miel de s'écouler dans une *tenne* ou cuve placée en dessous du pressoir.

Stok, s. m. (t. de charp.). Clou ou crochet de grande dimension. Voy. v^a *plat stok*, au voc. des charp. v^a *clô*.

Stokmesser, s. m. (t. de ton.). Outil qui a la forme du fiermain, (voy. ce mot au voc. des charp.) et qui sert à enlever la bonde d'un tonneau fermé.

Stombe, s. m. (t. de buch.). Aiguillon pour piquer les bœufs; à Malmédy, *strombe*; a. w. *estomble*, dans J. d'Outr.; comp. *pique-boü* et *sticha*, gaule pointue pour chasser les bœufs. Voy. v^a *stikai*.

Stoûfe, s. f. Poèle, et *fornai*, s. m. fourneau ou réchaud; servant au tonnelier pour chauffer les douves toutes assemblées, afin de leur donner la courbure vouluue pour qu'il n'y ait plus d'interstices.

Strama, s. m. (t. de van.). Panier avec une sorte de col, il est de paille tressée à la façon des ruches et il sert à conserver les lentilles, pois, féverolles, etc. Se dit aussi *stram/*; tous deux du dial. ard.

Striche, s. f. (t. de boiss.). Râcloire ou radoire, planchette de bois dont les mesureurs de grains se servent pour

râcler le boisseau et donner juste mesure. D'où *strichi*, râcler.

Strifter, v. a. (t. de charp.). Hourder, faire l'aire d'un plancher, d'un pan de bois, d'une cloison, d'un lattis.

Stris, s. m. pl. Voy. voc. des charp. v^e *passon*.

Strouk, s. m. (t. de buch.). Bout, reste d'un arbre mort, d'une branche coupée. Voy. v^e *banseler*.

Suppōrt, s. m. (t. de tourn.). Support ou appui, pièce mobile qui sert à soutenir l'outil du tourneur.

Suron, s. m. (t. de ton.). Tinette de teinturier traversée de part en part par une longue perche ; elle sert à vider ou à transvaser le contenu d'une chaudière ou pour y puiser pendant l'ébullition.

T

Tabatière, s. f. Voy. v^e *boite*.

Tabeur di oizir, s. m. (t. de van.). Tambour en osier, au milieu duquel est tendu un réseau, et sous lequel on place un réchaud allumé afin de chauffer ou sécher le linge. *Tabeur di patissier*, tamis de crin dont on se sert pour tamiser le sucre en poudre.

Tablette, s. f. Voy. v^e *tāve*.

Talnai, s. m. Voy. v^e *caïet*.

**Tapekène*, s. f. (t. de ton.). Tinette.

Tapon, s. m. (t. de ton.). Tampon, bondon ; *tapon d'chôdore*, daleau pour boucher l'ouverture d'un trou d'une cuve, ou d'une chaudière. *Tapon* sert aussi quelquefois à désigner la douve qui porte la bonde, pour la distinguer des autres.

Tāve, s. f. (t. d'ebén.). Table ; *tāve di couhenne*, grosse table grossière ; *tāve di nutte*, table de nuit, Lobet donne à cette dernière la signif. de lavabo. D'où, *tablette* ou *taublette*, tablette, qui se dit aussi *tauwlette*.

Téhe, v. a. Voy. *v^e fessi*.

Tèie, s. f. (t. de buch.). Taillis, bois taillis; *jône tèie*, cépée, bois d'un an ou deux; *rthe tèie*, taillis bon à être coupé. — (t. de van.). Taille, petit bâton fendu en deux parties égales sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches pour marquer la quantité de pains que l'un fournit et l'autre reçoit; a. w. *taille*, dans les Registres de la Chamb. des Fin. — (t. de charp.). Voy. *voe.* des charp. *v^e arête*.

Tèieu, s. m. (t. de tourn.). Tailloir, assiette de bois, sébile, écuelle de bois ronde et creuse; a. w. *talheur*, dans J. d'Outr.; *tailhier*, dans les Chart. et Privil.; Roq., *teilleux*. Voy. *voe.* des charp. *v^e tavli*.

Teinron, s. m. (t. de buch.). Bois repoussé après la coupe, jeune taillis; scion, petit rejeton flexible qui n'a qu'un an; après, il prend le nom de *jet*, jet; à Verviers, *tairon*.

Tenne, s. f. (t. de ton.). Cuvier, petite cuve; baquet cerclé avec deux manettes de bois creusées dans deux douves plus élevées que les autres, lesquelles manettes s'appellent *oreie*; Berry et rouchi, *tine*; Roq.; *tine*. D'où *tinelette*, tinette, jale, cuvette plus large par le haut que par le bas; Lobet donne les deux formes, *tinnlett* et *tilnett*.

Teré ou terére di sabot i, s. f. Cuiller, sorte de tarière large, mince, bien acérée et munie d'un manche qui sert à creuser les sabots.

Ter-fond, s. m. (t. de ton.). Tire-fond, outil de fer ayant la forme d'un anneau terminé par une vis, dont on sert pour éléver la dernière douve et la faire entrer dans le jable, ou pour enlever les cercles d'un tonneau, ou encore pour introduire le calfatage entre deux douves.

Tero, s. m. Voy. *v^e ustèie à vis*,

Ter-cek ou tir-cek, s. m. (t. de ton.). Diable ou singe, espèce de levier à main qui sert au tonnelier pour faire entrer de

force les cerceaux sur les tonneaux; chien, barre de fer munie de deux crochets dont l'un est mobile, sert à assembler les douves; tirtoire ou trestoire, voy. v^e *picette*.

Tesselle ou *tessene*, s. f. (t. de ton.). Bondon, morceau de bois qui bouche la bonde d'une futaille; dial. ard., *tessalle*; a. w. *tesselle*, dans les Chart. et Privil.; à Luxembourg, *tasselle*. *Trô de l'tesselle*, bonde, le trou par où l'on emplit le tonneau.

Tet, s. m. (t. de ton.). Louste, bandomière; Lobet donne à ce mot la signif. de *horlette*, au voc. des charp.

Tiersi, s. m. (t. d'ebén.). Cérisier; se dit aussi *ceréhi*, *cerihî*, *celihi*, *celéhi*.

Tiesse, s. f. Voy. v^e *tonai*.

* *Tif*, s. m. (t. de bat.). Barre du gouvernail; ex. *li tif de vierna*, la tige du gouvernail.

Timon, s. m. (t. de carross.). Flèche, partie d'une voiture qui joint le train d'un carrosse, pièce qui dirige l'avant-train de la voiture. Voy. *brancâr*.

Tina, s. m. (t. de ton.). Tinet, bâton pour porter les tines et tinettes; bâton pour suspendre les bœufs tués dans les boucheries; il a en outre la signif. du mot *coupe*. (Voy. voc. des charp. v^e *hârkai*); a. w. *tynal*, dans J. de Stav., une note de M. Borgnet dit qu'à Liège, ce mot se dit *tinie*; rouchi, *tiné*; Roq., *tyna*, *tinel*.

Tindeûr, s. m. (t. de van.). Panier des oiseleurs, des tendeurs aux grives, qui a la forme du *peheur*, et se porte en bandouillère, du dial. ard. Il s'appelle plus souvent *chena às champaines*, panier aux grives.

Tinr'bois, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *bois*.

Tiou, s. m. (t. de tourn.). Tilleul, arbre; a. w. *tilhout*, dans Hemricourt; Roq., *tilloel*.

Tiran ou bois d'tir, s. m. Bois court muni de deux

poignées servant à l'oiseleur pour tirer à lui la corde et fermer les nappes du filet.

**Tisète*, s. f. (t. de van.). Petit panier propre à mettre trois objets séparément. D'où *tisclète*, sorte de petite maine divisée en trois compartiments ; de *tise*, tiers.

Toiche, s. f. Voy. v^e *toirchette*.

Toillt, s. m. (t. d'ebén.). Toilettier, ébéniste ; dial. de Spa ; c'est l'appellation actuelle des ébénistes qui fabriquent les ouvrages de Spa, parce que les toilettes, chiffonnières étaient jadis l'objet principal de leur fabrication. Voy. v^e *bordoni*, et voc. des charp. v^e *toirtt*.

Toirchette, s. f. (t. de van.). Torchette, coudrier, osier, paille tortillée ; gobion ; torche de paille ou d'osier pour garantir les tonneaux d'un choc trop violent ; de *toiche*, torchis, tresse, natte, employé dans le même sens.

Toirchisse, adj. Voy. v^e *kijetté*.

Tonai, s. m. Tonneau, barrique, baril ; a. w. *thonneau*, *thonnea* ; pl. *tonneaz*, dans les Chart. et Privil. ; *toneal*, dans J. de Stav. ; *thonneaul*, dans Louvrex. Roq., *tonel*, *toniel*. *Tonai à batt' li bour*, voy. v^e *boultai* ; *tonai às crompires*, boisseau, mesure de matières sèches, grain, sel, contenant 33 livres de Liège (Lobet) ; *tonai à l'gottire*, tonneau à eau de pluie ; *tonai à l'dah' ou à digâ*, tonneau à purin, que l'on place sur un traineau et qui sert à transporter les engrais liquides.

On appelle *l'veinte d'on tonai*, le bouge, la partie renflée ; *l'tiesse* et *l'cou*, le rebord supérieur ou inférieur, selon que par rapport à la personne le tonneau se trouve debout sur l'un ou l'autre côté. *Asseimbler on tonai ou l'monter*, bâtir un tonneau, c'est disposer les douves chacune à leur place de façon qu'en les serrant avec des cercles de fer, elles forment le corps du tonneau. *Li fond ou cou*, fond du tonneau, est composé de plusieurs planches juxtaposées et quelquefois goujonnées ; il se compose

de l'*pesse di fond*, maîtresse pièce, celle du milieu, puis des aisselières, enfin des *jontais*; voy. ce mot. *Mette li fond*, enfouir, faire entrer le fond dans le jable.

Tonne, s. f. Tonne, futaille pour la bière ou le vin contenant d'ordinaire 415 litres; a. w. *tonne, tonne*, dans les Chart. et Privil.; *l'dimèie* ou *l'dimé tonne*, la demi tonne; *l'quar di tonne*, le quart de tonne; *tonne à savon*, tonnelet à mettre le savon; à Verviers, *tanne*. On dit de quelqu'un qui est bancal qu'il a v'nou a monde so ine tonne di bire.

Tonnelage, s. m. Tonnelage, ce qui concerne la tonnellerie; a. w. *la fustailherie*, dans les Chart. et Privil.

Tonnelli ou *tonnuli*, s. m. Tonnelier, qui fait ou répare des tonneaux, cuves, seaux de bois, etc.; a. w. *fustaithier*, dans les Chart. et Privil. Voy. v^o *coûvli*.

Torse, adj. (t. de tourn.). Tors. On dit, *tourner torche*, tourner une pièce de bois en forme torse, en long et de biais.

Tour, s. m. Tour, établi du tourneur; il y a plusieurs espèces de tour; nous parlerons exclusivement des tourneurs en bois: 1^e *L'tour à l'ipse*, tour à la perche ou à archet, au lieu d'avoir un mouvement régulier dans le même sens, sa rotation est un va et vient alternativement dans un sens puis dans l'autre. Il se compose d'un arbre ou moyeu, autour duquel est enroulée la corde qui d'un côté est retenue verticalement à la pédale, de l'autre, attachée à l'archet composé lui-même d'une corde retenue aux deux bouts d'une perche fixée par le milieu au plafond; cette perche flexible, fait ressort, s'abaisse et se relève. C'est à l'aide de ce tour que l'on fait les objets en forme torse, les sébiles écuelles en bois, etc.; 2^e *L'tour en l'air*, tour le plus ordinaire composé de l'*âbe* ou *kenon*, arbre qui porte la *poulire*, petite roue à laquelle une corde transmet le mouvement de la grande roue, mue elle-même par la bielle au moyen de la *passette*, pédale. *L'ban de tour*, l'établi, porte une glissière dans

laquelle se meuvent les *poupées*, voy. ce mot, il est aussi muni d'un *support*, appui fixe ou mobile et qui règne tout le long.

Tour, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *windai*.

Tour d'anse, s. m. (t. de van.). L'anse d'un panier qui sert à la fois de maîtresse pièce pour commencer la charpente d'un panier et d'anse pour le porter ; *tour di cleusse*, la baguette forte qui sert à former le bord et maintenir les *coisses*, côtés ; voy. ce mot.

Tournante pire, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *pire*.

Turner, v. a. Tourner ; *turner à l'ipse*, tourner au moyen du tour à archet. Les outils de tourneur sont en grande partie ceux du menuisier. Voy. le voc. des charp. menuisiers.

Tourneau, s. m. Tourneur. Ce métier emploie toute espèce de bois indigènes et exotiques, ainsi que l'os, l'ivoire, la corne, la nacre, etc.

Tourneau d'bolgi ou d'patissier, s. m. Table carrée et solide sur laquelle le boulanger et le pâtissier dressent leur pâte.

Tournai, s. m. (t. de tourn.). Toupie, sabot qu'on fait pirouetter au moyen d'une lanière attachée à un fouet ; voy. v^e *cocrale*. Les enfants disent que le *tournai doime*, dort, quand son mouvement de rotation est tel qu'il ne bouge pas de place et qu'il paraît immobile.

Tourniquet, s. m. (t. de tourn.). Toton, dé à 4 faces portant les lettres M. P. R. T. Voy. v^e *bizawe*.

Touwai, s. m. Voy. v^e *pipe*.

Trait d'jupiter, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *asseinblege*.

Traiteu, s. m. (t. de ton.). Entonnoir. Les tonneliers font de grands entonnoirs de bois qui servent aux brasseurs, aux marchands de vins. Les tourneurs en fabriquent aussi en bois, mais on use plus généralement de ceux en métal.

Tramaie, s. m. (t. de buch.). Echalier, clôture faite de bois mort, d'épines, de ronces. Voy. v^e *hahe*.

Trawée ou *trawaie*, s. f. Voy. v^e *bocâ*.

Treïe, s. m. (t. de men.). Treillage, treillis; a. w. *trailhe*, dans J. de Stav. et dans les Chart. et Privil.; au pl., *trailhez*, *treilles*, dans Louvrex; Roq., *traille*.

Treisse, s. m. (t. de buch.). Treillis, treillage, assemblage de lattes, de perches; grille; baguettes flexibles entrelacées entre des montants, et servant de clôture; Roq., *treillie*.

Trep̄i, s. m. (t. de men.). Trépied, chevalet, instrument de bois pour poser soit une cuve de blanchisseuse, soit l'oiseau de maçon; petit escabeau dont on se sert pour s'asseoir en trayant les vaches; dial. ard., *hame* ou *treup̄i*; de trois pieds.

Trepsi ou *Trepsin*, s. m. Voy. ce mot voc. des charp.

Tresse, s. f. (t. de van.). Torche, tour d'osier en forme de natte; voy. v^e *banseler*. — (t. de charp.). Tréteau, pièce de bois sur quatre pieds pour échaffaudages; table à claire voie sur laquelle les bouchers déshabillent les veaux et les moutons; a. français *trespe*. D'où, *tresser* ou *tressi*; voy. v^e *fessi*; *tressege*, tressage.

Treuhî, s. m. (t. de buch.). Obstacle formé de traverses en bois, reposant sur des pieux pour empêcher le passage aux animaux d'un herbage à l'autre. Voy. voc. des charp. v^e *sauteu*.

Triege, s. m. (t. de buch.). Triage, partie de bois confié à la surveillance d'un garde forestier. Comp. *canton* même signif.

* *Triheu*, s. m. (t. de buch.). Perche, échalier; dial. de Malmédy; a la signif. de *treuhi* à Lierneux, voir ce mot.

* *Trikbal*, s. m. (t. de charr.). Charrette que l'on pousse à la main.

Trimau ou *trumau*, s. m. (t. de charp.). Trumeau,

partie de menuiserie servant à revêtir l'espace compris entre deux croisées.

Trimon, s. m. (t. de charp.). Trémie, entonnoir carré en bois où l'on jette le blé à moudre qui tombe dans un auget.

Trinque, s. f. (t. de men.). Tringle, bâton. Comp. *rèie*, même signif.

Trique, s. f. (t. de buch.). Tricot, gourdin, bâton, parement de fagot; normand *trique*. D'où, *tricoter*, bâtonner.

Triviet, ou *pesse di triviet*, s. f. (t. de ton.). Barre, la pièce de bois qui, dans les barriques à vin, sert à maintenir le fond de la futaille; elle est taillée aux deux bouts en bec de flûte et est elle-même retenue par des chevilles de bois disposées en éventail.

Tronse, s. f. (t. de charp.). Grosse et courte pièce de bois comme un bout de poutre; souche. Voy. voc. des chap. v^e *stokai*.

Trossi, v. a. Voy. voc. des charp. v^e *houlmain*.

**Trousse*, s. f. (t. de charp.). Tranche, pièce de bois entre de plus fortes ou entre des montants.

Truchette, s. f. (t. de ton.). Canule en bois ou en métal pour égoutter. Voy. v^e *pih'rotte*.

Trusquiner, v. a. (t. de men.). Se servir du *cruskin*, trusquin.

Truvai à grain, s. m. (t. de charp.). Pelle de bois un peu creuse dont la palette et le manche sont d'une seule pièce; elle sert à ramasser le grain lorsqu'il a été battu. Se dit aussi *struvai*, *struval*, *trivai*; a. w. *truveal*, dans les Chart. et Privil. Comp. *palon*, même signif.

Tute, s. f. (t. de ton.). Broc, grande cruche faite d'ais garnis de cercles de métal et contenant de 10 à 12 pots. Voy. Villers, D'où *tutellette*, biberon.

T

Ustèie à vis, s. f. (t. de tourn.). Machine à faire les vis de bois, dans laquelle entre l'écrou; le petit fer en ciseau qui fait ce pas de vis, s'appelle *coirbá*. *Ltero*, taraud, sert à percer l'écrou.

Ustèi, adj. Outillé, ex. *in ovri bin ustèi*, un ouvrier bien pourvu d'outils; à Liège, *aüsti*.

V

Vai, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *clippe*.

Vâke, s. f. (t. de buch.). Vague, partie de forêt non boisée; *d'mé vâke*, éclaircie. Comp. *clarire*, clairière, lieu dégarni de bois; syn. *on vu*, un vide.

Van, s. m. (t. de boiss.). Van, instrument en forme de coquille; *p'tit van*, vannette, corbeille à vanner. D'où *vanner*, *vanneu*, vanner, vanneur.

Varlope, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *jondresse*.

Vasistas, s. m. Voy. voc. des charp. v^e *juda*.

Vege, s. f. (t. de buch.). Verge, baguette longue et flexible; ligne à pêcher; a. w. *virge*, dans J. d'Outr. D'où *vergette*, petite verge; a. w. *vergetté*, dans le Recueil des Ordon. de la Principauté, par Polain; *vergelet*, dans J. d'Outr.; d'où aussi *vergisse*, pliant, flexible.

Veinta, s. m. (t. de bat.). Vanne ou vantail, espèce de porte de bois qu'on hausse ou qu'on baisse à volonté pour retenir ou lacher les eaux d'une écluse, d'un étang; a. w. *ventai*, dans les Chart. et Privil.; et dans Louvrex; Roq., *ventaille*; Diez v^e *ventaglio*.

Veloûte, s. f. (t. de buch.). Fagot de menus branchages servant dans les mines à soutenir le toit de la veine ; a. fr. velourde ; comp. le français, falourde.

Venne, s. f. (t. de bat.). Digue, barrage ; cloison faite de planches et pieux dans une rivière.

Ventillon, s. m. (t. de men.). Volet.

Vergeon, s. m. (t. de ván.). Manche de fouet tressé en osier flexible dont le gros bout est garni d'une poignée en cuir ; à Verviers, *verjuron* ; à Luxembourg, *vargean* ; picard, *vergeon*. On dit dans quelques endroits *corgeon* et *scorgeon* ; comp. le français courgée ou escourgée ; a. w. *scorgier*, *scorgie*, dans J. d'Outr. ; normand, *courget* ; Jura, *courgie* ; anglais, *scourge*. — (t. de ton.). Jable, la rainure circulaire dans laquelle pénètre le fond du tonneau, ex. *li vergeon d'on tonai*.

Vergeu, s. m. (t. de van.). Bécasse, verge de fer courbée en arc de cercle par un bout qui se prolonge en ligne droite, dont le vannier se sert pour renverger ou bander ses ouvrages.

Vierlette, s. f. (t. de charr.). Charrue à roulettes ; violon. Cette dernière signif. du dial. ard.

Vierna, s. m. (t. de bat.). Timon, barre du gouvernail ; le gouvernail lui-même ; Roq, *vernal*. D'où *vierner*, gouverner, diriger un bateau ; *vierneu*, timonier.

Vierni, s. m. (t. d'ébén.). Vernis. *Vierni*, v. a. Vernir, appliquer le vernis sur un meuble, une voiture, etc. D'où *viernehege*, vernissure, application du vernis ; *vierneieur* ou *vierneheu*, vernisseur.

* *Vierte*, s. f. (t. de van.). Petit panier pour mesurer la houille.

Vinte, s. m. Voy. *v^e tonai*.

Visse, s. m. à Liège, f. dial. ard. Vis ; *visse d'ébenisse*, axe, nom qu'on doane à différents étaux qui servent aux ébénistes,

tablettiers; *visse d'on tabouret*, verrine, forte vis de bois d'un tabouret. D'où *vistrer*, visser; dial. ard., *visser*.

Vōie, s. f. Voy. voc. des charp. v^e *rabot*, et *soielette*.

Voiture ou *voëture*, s. f. Voiture. Nous nous sommes abstenus de citer les noms des véhicules de tout genre dont les noms wallons ne différaient pas essentiellement du nom français.

Volet, s. m. (t. de men.). Volet, vantail; voy. v^e *ouhai*.

W

Wāde, s. f. (t. d'ébén.). Etui, boîte pour serrer, conserver; à Verviers, *waude*. — (t. de van.). Mannequin, long panier de fort osier, à claire-voie, dont on enveloppe les arbres nains pour les préserver des atteintes des bestiaux. *Wāde-feu*, garde-feu, meuble, écran pour se garantir de la chaleur.

Wahai, s. m. (t. de men.). Cercueil, bière; Lobet a les formes : *vahai* et *wahai*. Locution, *mette on clâ à s'wahai*, se dit de celui qui hâte l'heure de sa mort par une habitude funeste à sa santé.

Waïdai ou *waindai à l'main*, s. m. (t. de ton.) Giblet, petit foret pour percer un tonneau.

Waine, s. f. Traversin; broche de bois qui sert aux bouchers pour traverser le ventre d'un mouton et par ce moyen le tenir entr'ouvert. Perche pour suspendre les draps, a. w. *weyne* dans les Chart. et Privil.

Wamal, s. m. Voy. v^e *banon*.

Warecot ou *warecote*, s. m. (t. de buch.). Gourdin. Comp. *waroquai* au voc. des charp. v^e *masloque*.

**Wate*, s. f. (t. de buch.). Fagot assez volumineux fait de

branchages et servant à soutenir et supporter les *veloûtes*. Voy. ce mot.

Watelo, s. m. (t. de buch.). Gros bâton, gourdin; du dial. de Malmédy.

Wuichet, s. m. (t. de men.). Guichet, petit porte dans une grande; vantail d'une porte cochère.

MÉLANGES.

ON COIRBA FRANC LIGEOIS (1)..

On souwé maiss di cabaret,
Tinant sovint les gins foù heure,
Si lèvant tard, buvant l'cafè
Qwand les feumm' vòri d'jà l'ribeure,
Loyeminant toté in à matin,
Sognant ses lign'roux, si âlouette,
Richappant des poyèg' di chin,
Foumant s'pipe et léhant s'gazette,
Fant n'pitt' soquette à diner,
Si fant houki di s'bell' siervante,
Allant quéqu'feie si porminer
Qwand s'tiesse esteut on pau pèsante,
Complétant l'paire à p'tit palà,
Tinant l'planche à l'manchette àx beïes,
Ruslant po n'fer nou rin di ch'và
Po qu'on rafflah' vite ax parteies,
Dinant n'pénaié d'inn' boit' d'argint
Fant bin cramer les verr' di bïre
(Li samm' compt', ni coss' cåsi rin,
Et à r'dobler ell' vi z'attire),
Fant l'sihèm' l'allnute à coyon,

(1) Nous avons respecté l'orthographe de l'auteur.

Pâssant so l'jeu, bouhant so l'tâve,
Attot' de mak !... Vingt onk à pon !
Marquant l'côp ?... qui resdone ès l'câve,
Ent' deux aïw' foirt po bin noyi,
Très bai maïeté so l'politique ,
Tinant bon po Garibaldi
Ou po l'Pâpe... à serlon l'pratique,
Et qwand i s'trovéve int' deux camps
Wiss' qui n'sagihéy nin di s'taire
Fant on p'tit seign' po k'tot l'houkant
Si feumme è l'séchah' foû d'affaire...
Nouk des bais costés n'lî màquit,
Mais çou qui v'név' rémidrer l'raime
C'est qui fèv' jâser baicôp mi
Les biess' qui l'bon vi Lafontaine.
Ci n'est nol fave, ah je responds
Bin qu'on coirbâ jowe on grand role ;
Mais chal c'es-t-on crâhâ po l'bon ,
Pârlant mutoi mi qu' ji n' parole.
Ainsi d'hazârd si u' homm' comm' vos
So s'poss' s'astapléve ine ideïe :
« Vass pih' pu lon flairant... machot ! »
Li pettêve ès touwai d'Toreie ;
Et s'i vèyév' rilur' d'à lon
On partisan de l'republique ,
I brèyév' : « viv' Napoléon ! »
I fat pau d'choi d'avaler n'brique.
A Lige il esteut plein d'esprit :
Baicôp qui n' magnet nin d'lavône,
Tot près d'lu si trovi bin p'tits
Qwand i fit in' assaut essônné.
Si maisse y t'uéve éwaraïement ;
Mais vola qu'on vi camarâde,
Buvant bin et buvant sovint,

L'èveie à n'nè toumer malade.
Cichal esteut, par intérêt,
Èvoïe s'établi vès Mäestréke.
Mais tot les hût joûs à pau près,
Dè v'ni so Lige i s' féve in' réke.
On li d'na... qwand on k'nol' ses gins
On donne on peu po rauv n'féve ;
Et noss' casti dépôie longtims
Ni s'trompév' nin d'vin çou qui féve...
On metta l'joû po l'èvoyi,
Po k'minci ci fou n'erân' bamboche :
Les bouchons qu'à planchi pochî
Comptifz-t-a piquet... sins nou r'proche.
Coco (c'esteut si p'tit surnot)
Po qwitter Lige esteut ès l'five,
I d'gretta, k'hyá, k'bècha tot,
Mème on bai bouquet d'fleur à vive
Qui po s'blague il aveut gangni.
So tott' li vòïe ci fou tapage :
I brèyév' so les neûrs moussis :
Côak ! comm' si lachahé on froumage.
Li poerteut fouri porsûvou
Di dix chérs frére à l'porminâde !
Grâce à ses jamb' il a polou
S'pâgni s'potiket à l'mostade.
A l'fin des fins on parvina
Jusqu'à cour de l'novell' famille.
Vo v'dotez d'l'honneur qu'on li fat
Et l'raconter c'est inutile.
On l'can'dôza tot l'lon de joû,
On l'hosla di fènès bêcheïes,
On bouquet d'châr, on bai jènn' d'où
Fit l'papa doux à ses idëies..
Mais lu tév' comme amon Pouplin,

I n'discourév' nin po n'attèche
Et comm' l'ouhai di six skellins
Rin k'po magni doviév' si bèche.
On l'riseryât à cábarti,
Qu'à bon dreut nè l'volèv' nin creure :
L'areut-on mutoi discangi ?
Li bonn' foi ! wiss es-t-elle à c't'heure ?
I s'décida d'aller loukf
Lu même on pau li d'sos des qwâtes,
Si feumm' li consia dè logî :
Mais çoula... l'fat riv'ni sin fate.
Il arrive ! I rienoh' coco !
I s'sins stoumaké d'inn' douc' jöie ;
Coco so l'côp l'rimette à tot
Et d'Lig' si r'veut déjà so l'voie !
Mais i n' s'agihév' nin d'çoula :
Après mamaiae et ramamaiae,
Ine explication arriva
Râr' di nos joûs... elle esteut vraie.
Qui vous-j' dire ? estév' on mouwai ?
Voss' caractér' touñ'-t-i so l'brogne ?
Jô bin qu'i plôuse ou qu'i faiss' bai
Vo fez l'coëndô comme in' cigogne ?
— L'abelle ! allons on pau tot doux,
Friz-v' bin mi si v'zesti-t-ès m'plêce :
Sâriv' bin l'flamind so quinz' joûs ?
Quoi ! l'flamind d'gatt' ? C'est d'seus vos foêces !
Taïhiv' ! j'a n'tiess' comme on sèyai,
Ji n'veus pu qui tott'è flamiâhe,
Caniflichtonn' mi rây' li pai !
Ji spriche et l'rôie de cou vandahe ?
Loukf : mi corège est tot ju,
Ja todî sogn' d'Escariote :
Sav' bin k'mint qui loumet l'bon Dieu

Et ç'trô chal ? eh bin c'est Hergotte !
Réminéz' m'et noss' bai payis,
Si pan tot sèche est pu di m'gosse,
Qui lon d'lù di m'veie caressi
Di douceurs jusqu'à souk à l'losse !
Qui ji r'veuss' Lig' po n'pu l'quwitter,
C'est m'sintumint peûr qui j'avance.
Po prouïv' mettez' m'ès liberté
Et reud d'aloumir ji v'divance.

M. THIRY.

LES NOTS D'ROWES.

C'est co Lige qui l'époite!

A temps des grandès guerre, on frusih' de l'ridire !
Qwand l'air dè poûr tiré n'odèv' pu qui l'foumire ;
Qwand les champs tot chergis de leu pu bell' mèhous
Si k'tripli des ch'vâs d'cinse attelés àx canons ;
Qwand des caissons d'blessis cangl tot còp leu rowes,
Sipyelis di trafter, cont' les ciss' des chèrowes ;
Qwand les pér', mère et soûrs di borgeux, di cinsi
N'avi qu'rogès pâpire et n'esti k'neûr moussi,
Qwand vo r'veyiz vos' fré, qu'on rienohéve à pône,
Jamb' di bois ou pougnote ou l'oñie dreut so Malone,
Il av'na bin des feïes qu'in éfant dè Perron
Lèya po l'not français les fruts d'in' belle action !
On z'esteut bin forcî d'roter d'sos l'mêm' bannire ;
Ci n'esteut nin comme hoûie : on n'eu'h' wèsou rin dire ;
Mais pusqui fallév' bin siposer l'grand pârti,
Pett' qui hëie, on n'allév' sins mém' creûr' de rivni !
In' feïe quéqu' vix grognârds ès train dè fer n' bell' prise,
Rottant d'nut', bons po treus, ni k'nôhant pu l'surprise,
N'ayant pu sogn' di rin, donc ni calculant pus,

Accostumés d'passer rouflant tot à fait jus,
Si trovit tot camus d'toumer d'vin n'embuscâde !
Es deux temps ci fuit fait, disos n'tripe escouâde
On v'les alla r'hrôkler d'vins dès pontons anglais !
C'esteut, d'héy-t-on, trop bon po des sôdârs français.
Des pontons ! C'mot là seul vi dress' les ch'vets so ltiesse !
Traiti des homme' ainsi comme on traite in' mât biesse !
C'es-t-in' laid' keûr cis'lal' et, mâgré vos r'grets,
Vos' consciunc' wâde in' têch' qui mâie ni s'rihurret.
Enfin on s'y trové'; c'esteut dès joûs d'misére;
I faliéy' bin viquer l'guêrr' comme à la guerre.
On s'nourichéy' d'espoir tat' d'in' crosse à magni.
Mais çou qui touméy' deur à n'poleur kidensi
C'esteut les còps po d'sos, c'esteut les còps d'atège.
Les gârdiens s'sitoirdi po n'nè trover in' chège :
Ainsi, jè l'prinds d'vin meïe, on trovéy' trop dang'reux
Di les lèyl s'siervi po s'raser d'leus réseux.
On sèch' bârbi s'colé po l'récloyow' pratique
Aveut l'dreut, lu tot seu, dè l'riçure ès s'botique.
Si picèg' di narènn' frisèv' li cabasson.
On zareut mi poncé qui d'sav'ner à s'savon.
Ses draps flairit l'daguet, si platai hoslé d'bosses
Aveut n'cross' comm' si manche et qu'odéy' des hauts gosses.
Ses réseux, bin qu'anglais, teyt comme on fiemtai;
De l'sâmeûr po gottir' vi hoërsiv' tott' li pai;
A pon k'po n'nin tourner à sierpent à sonnette,
Mouwant d'pelott' tot còp, on s'divéy' bin soumette
A tourner à sapeûr; mais c'nesteut nin co l'tot :
Ka v' s'avi-t-à spater ent' deux ongue à gogot.
Euhiv' awou por vo vingt quwârti d'veie noblesse
On v'fèv' risov'ni là qu'on sortéy' de l'mèm' coesse.
Euhiv' so vos' cachet et so vos-t-écusson
On seign' di dreut' prov'nance avou Godfroid d'Bouyon,
Vo z'estiz comm' les aut', c'est vraie, on l'pout bin dire,

On.... houpieux bin forni, ni v'sè displais' Messire !
A nomb' des crân' gobés dont ji vins de pârler
I gn'aveut dès Ligeois : âx oûies ça deut sâ'tier !
In' pônn' qu'est partageaié est baicôp pu légire ;
Rin n'poite à l'amitié comme on commun mîtryre.
On s'metta-t-a blaguer ratindant les bâis joûs,
Et vogué la galèr' ! Jónas a bin v'nou foûs
D'inn' aut' trô qui cila ! tot bah' ! tot cass', tot passe !
Qui saveut qu'à l'heûr' mém' ricûvant n'bonn' ramasse
Les enn'mis n'séri nin fôrei d'capituler
Et d'les r'miner à terre après avu troufflé ?
Li Français s'vent' voltî, c'es-t-égâl wiss' qui s'trouve ;
I vant' surtout s'pays qu'est pavé di chiv' d'ouvê.
A propos d'botte ou joû vochal inn' discussion,
On jâspinaie di tot divin leu position.
I gn'a tan d'gins d'ovrèg' qui po n'cow' di celihe
Ramtri tot l'on don joû tot v'fant souwer n'chimiche ,
Et qui fri baicôp mi di s'tair' qui d's'eschâffer
Qui fât passer n'raison âx cis qu' n'ont rin à fer.
Les raisons s'amini so l'sujet des nots d'rowe.
On Français comptév' bin véyl rilûr' si cowe
Tot sut'nant qu'a Paris, rin qu'a Paris seul'mint,
I gn'aveut co pus d'row'poirtant li not d'on saint
Qui d'vin tott' les provine' di noss' nozaie patreie.
On Ligeois t'na l'wageûr' tot n'pârlant qui di s'veie.
— Po k'bin? — Cou qu'vo volez. — Eh bin es-t-i conv'nou
Dè payi d'ou poyèg' tant qu'ou s'déclar' pierdou ?
— Ça va ! l'Français k'minça sins s'fer boucôp ratinde.
(Jè l'fais pârler wallon po v' zè l'fer mi comprinde.)
— Fâbourg S'-Honoré, S'-Antônn', S'-Germain !
Et v'lâ treus crins ligeois qui li gottet ès l'main.
— Li pont di S'-Julin, li ci d' S'-Nicoleie
Et l'plèc' di S'-Phoyin vi li rindi l'pareïe !
— S'-Lázâr, S'-Thoumas, S'-Côme et S'-Damien !

— S^t-Servâs, S^t-Cathrenn', S^t-Jhan et S^t-Sevrin....!

On z'allèv', on z'allèv' li Français tomm' so n'vône

Et n'nè rây' quinze ou saz' sins s'diner wair di pône.

C'esteut des deurs à cûr, d'abôrd ça n'fér nou mât;

Mais l'displi s'è mélant v'là qu'on z'a n'gott' bâbâ.

Kibin d'feie des amis tirant in' bott' po rire

N'ont-i nin dimouch'tè tot frognant leu pâpîre ,

Pasqui l'même, èn dè rotte, aveut r'çu so s'gilet

Quéquès touch' bin marquâie à l'longüeur dè floret?

Noss' Ligeois subitin sins qui s'coûr è l'kiboye !

Areut-i d'ja filé tos les fils di s'kinoye ?

Li Français blagu' d'ottant qui creus noste homme à bout.

Mais eichal, qwand s'patience allèv' toumer so cou,

A n'sov'nanc' qui li r'vent et què l'rind bin binâhe !

I réch divin ses mains po fer s'grand côp a si âhe !

Li français allant s'train sèchiv', sèchiv' todi.

Li lénw' co mon qu'ses deugts ni s'polèv' nin ratni.

— Meïe bombe? i r'boutet donc? C'est comme on champ d'as-

[perges!]

— On moumint? S^t-Lambert!.... *Li row' des onz' meïes Vierges!!!*

Et v'là l'Ligeois k'lakaime à poleur ahessi

Deux brigâd' di maçons po loyi leu moerti.

Li ci k'touma tot paf tot rascoyant ses câyes

Et bin qui rajonni n'esteut nin des pus gâyes

Ci fuit l'Français pèle comme on cou d'marticot

Tot d'han qui n'blagu'reut pus.... mais on dit qu'è l'fat co.

M. THIRY.

*INE INVENTION.

Divant qu'ine invention
Ni seuye à l' perfection
I gu'a des manche à mette ;
Et sovint l'inventeur
Ni r'çut on pau d'honneür
Qui tot r'ployant hosette.

On n'nè trouve eun' portant qu'a trop bin réussi
Et qu'na stu ballotiae qui d'kék' *mais* et d'kék' *si* :
C'est l'ciss' dè r'greffeg' di narenne !
C'est qu'ell' vi r'tapp' so l'côp voss' mène.
Çou qu'est in' gross' raison, on vout turtos ess' bai.
I gu'a qu' frit sogné à dial et qu' fet fer leu pôrtrait.
Mais loukiz bin tot qu'on n'nè veusse
Hagnés ás vitrinne', à l' pareusse,
On n' kinoh' nol échantillon
D'on tâylai qu' sèreut nez en mon...
Qui gât' si nez, gât' si visège ;
Lèyiz bin la tot casmousège
Sin chôki voss' narenn' divin.
Pu lon qu'voss' nez loukiz sovint.
Ni fez mäie peter d'voss' narenne.
Fez-l' rârmint pênd' so voss' pêtreatné.
Divant d'fer on côp combinez
Di sogn' qui v' n'âyize on pid d'nez.
Vola des princip' qui fät sûre

Si vo volez sins r'gret v' kidure.
Mais divant tot l'société
Vout qu'don nez vo sèyiss' monté...
On pauv' dial divin inn' bataïe
Attrapa so l'sonk in' crân' daie:
Surpris tot parant ou còp d' bas.
On còp d' haut so s'narenn' petta
Si foirt qui vola qu'ell' barloque
A dièrin filet jusqu'à s' boque.
On l'éminta-t-à l'hospitâ,
I pierdév' casî l'tiess' di mà.
Li gross' pèc' riv'na, mais l'manoïe
Tot halcotant gotta so l'vôie.
On chin qui kerpinév' ver la
Touma so l'magot et l'goba.
Quoi fer? si fyf so l'sciinnee?
Mais sovint po n'n'expériince
On z'ouïeur sor vo tot' bonu'mint.
Enfin il esteut d'vins ses mains,
Et tot lachant on pett' qui heie
I d'ha qui risqu'reut mi l'pârteie
Po l'laid Wâthy dè leyi s' pai,
Qui d' plaqui s'visèg' don bindai...
On jônn' méd'cin qui tott' si veie
N'aveut caressi qui l'ideie
De poleur on jou s'fer r'marquer
Po les nez à rabistoquer,
Jura qui sins baicôp d'messège
I r'plantreut u'virgul' so s'visège.
No n'navant hoûie po tos les cas
Onk c'est couci, l'aut' c'est coula.
Avév' gangni l'pire et l'grèvalle,
Pierr' vi z'ell' sèch' foû comme in' balle.
Li carreau fir-t-i vos èfants

Employi vitt' li crâh' da J'hau.
Estév' boign', câsi même aveule,
Paul vi fait r'veie d'in oûie di veule ;
Et puis après rottez todi,
Ca vos estez bin gâie ainsi.
Li p'tit Jæqu' ni v'lait nol aguesse;
L'aiw' Riquet di bois ch'vet v' rahesse ;
Tot l'èployant ni rouyfz nin
Dè mette on curai so voss' main ,
Ca sol còp vo l'veürít gärneie
D'on toupet qui poëtreut èveie
Ax pélakes comm' on n'ne veut tant
Et qu'traitet d'blagu' tos les ôguants....
Av' mä vos dints? peûr' bagatelle :
On v'lès sâclaie comm' à l'truvelle,
Et puis, po rin, on v'les r'cang' tos
A crohi n'pirett' d'abricot.
Sayiz, s'vo nè l'volez nin creure !
On s'hårdreut par plaisir à et'heure.
Et vos n'passez pu d'vant les gins
Po minti po vos trènt' deux dints...
Li tiess', l'anus, les reins, l'botrouûle,
Li busai, l'crâ boyai, l'plantrouûle,
Ont chascueun' divin l'faculté
In' houpliale spécialité.
Après les poude et les pilules,
Les épläss; les kôl', les capsules,
Vi r'wèrihet d'tos les aut' màx :
A mon qu' par on guignon di ch'vâ
Vo n'poléss' joui d'leu mérite
Tot d'hottant à trot d'moirt subite...
On trouv'ret co r'méd' à çoula :
Des jönn' savants qweret déjà.
Poquoi nin? on cherron d'roteûre

A bin fait n'pu mervieus' keure :
L'avône et l'sôur estit foû prix
Li slik et l'drâh' ni fi qu'haussi.
Li pan di r'saiw' collant so l'tâve
Costév' pus qui ci d'vent l'moitiâve :
I fallév' so tot si r'sèchî
On r'çûr', po Raickem, si papi.
Mais, dist-i, foirt d'in' longue étude,
Magni ci n'est qu'ine habitude !
Je l'va prover avou Bayâ.
Et vola qu'il inteure ès stâ :
I caress' li vint' de l'pauv' biesse
Qui n'aveut mâie riêu tant d'fièsse,
Mais bach', ruslire et picotin,
Ni r'çûvît tos les treus qu' tot rin.
On jou, deux jou, ça va qu'arège !
Li treûsem' coronnaie l'ovrège !
Mais à côp qu'fout accostumé
On mâ trait' vina l'akaimer
Et v'la noss' chivâ què n'nè crive !!
Què malheur' ! awai ! mesbrigive
Po discoviér on grand moyin,
Li récompins' ni v'kinoh' nin !
Des homm' di l'art vinit à flouhe
Si n'esteut qu'in' convôie à l'ouhe,
I d'hit qui, d'vins leus opinion,
Li moirt prov'név' d'indigestion...
Li cherron raspâgn' po n'cavale,
Et qwand' l'laret garni stak'male,
I ric'mins'ret l'opération
Qui no v'fran k'nohe à l'occâsion;
Nos aut' ritoumans so nos pattes,
Di noss linw' westans les pibattes;
Ji dis patte histoir de jâser,

C'est so l'narenn' qui j'vas r'biser :
Noss' méd'cin nasnazopathique
Qui n'fèv' māie qu'assoti l'pratique
Tot li sèchant les viérs de nez,
Qui po l'narenn' vis z'euhr' miné
Si vo l'houütiz tot' in journaie,
Attaqua gnuuf gnuuf à l'volaie....
C'est chal li grand còp di s'grand s'eret !!
I còpp' li croupion d'on polet
Et l'prustihe et l'moule et-s el raiwe
A l'prènd' po s'nez comm' deux gott' d'aiwe.
So n'minute i l'appliqu' foirt bin,
El traw' di deux busett' d'argint,
Et l'cueuse, et l'plaque : i l'amidonne
A pon (n'pinsez nin qui j'couyonne),
Qu'il avisév' si bin r'planté
Qu'on z'areut dit l'escamoté.
On l'ewalpa d'inn' dob' compresse
On li d'na l'choleür d'inn' covresse,
Et puis on nn'alla pus atoù
Qui tot juss' à vingtinèm' joù ,
Comme in où...
Qwand on dismonta l'appareie
On n'polév' creure à n'keür' pareie !
C'est qu'i t'név' comme on possède
Tell'mint qu'il esteut bin r'sodé.
Tot atoù l'pai r'prindév' rècenne
On brèya : Viv' li r'feut d'nareunne !!!
Et puis l'patient de mèm' moumint
Rigangna s'pays lestemint.
I r'lèvèv' si frimousse à foëce,
I s'fa lusket d'louki so coësse.
Mais... Mais ! so l'terr' gna rin d'parfait ;
I gu'a d'lomb' divin chaqu' tâvlai !

Et on bai joû vola nos-t-homme
Qui veut qui s'narenn' boute à plomes
Quelle affair' ! l'euh-t on māie creyous
Les rāyi ? s'nez vaireut avou !
Haro so l'médecin ! so l'coupâbe !
I fât qu'il âye si compte à s'bâbe ! !....
Mais cichal d'in air bin pôsé
Responda : ni d'vev' nin v'raser ?
Qwand vos ploumions d'vaïront hayâve
Supposez qu'vos' nez seûye po n'tâve :
Brouûlez on boquet d'moirt papi
Et d'seus l'blamaie fez-l balanci !
Après çoula qu'avèv' à dire?....
Tot seu l'n vai nez n' pola rire ;
Mais n'pierdant nin l'carte on moumint
I v'tourna s'dièrin complumint :
A chascueun', dist-i, l'frut d'ses pônes,
Et r'piçant d'inn' main s'nez essône
Di l'aut' i râya n'plome à crol' fou di s'cowai
Et l'docteur, po l'honneur, l'attrapa so s'chapai !....
Ji l'a dit tot k'minçant, l'invention fuit trop belle,
On za d'vou ratûser po rascoyl s'ficelle
Et houïe po les narenn' qui s'trovet à r'plaqui
C'es-t-on eroupion crèvé qu'est tot fèr èployi.

Li còrps fait n'souscription et d'treus bais airs d'ombâde
I va r'lèver l'plumet de brillant camarâde.
Après, zon flûte et bass', vo l'veurez-t-èminier
A l'gloir' ! par li scalpel ! — Po wiss' ? — Vo l'advinez.

LI VEILLE ET L'CAMPAGNE (1).

Dans le secret des bois, dans l'horreur des déserts,
Du plaisir de penser faisant son bien suprême,
L'amant de la nature et l'ami des beaux vers
N'est jamais seul avec lui-même.

Vantez vos porminâde, vos qui habite li veille ;
Vantez vos quai, vos plêce, vos palâ, vos mervéille ;
Mi, qui vike à viège divins n'douce pauvrité,
Ji n'poitrè mâie èvèie à bonheur des cité.
Vos avez, jè l'sés bin, des jardin, des prairie,
Vos k'nohez les mestî, vos avez d' l'industrie,
Main vos pârchet si bai, si frisse, si bin floris,
Sont l'ovrège de l'science qui nos v's avans-t-appris.
Vinez vèie à l'campagne,
So nos p'tites montagne ,
Il y crèhe des fravî ;
A costé de l'grusalle
On veut verdi l'surallé
Et flori les rôsi.
Et magré vos plaisir, vos passe-temps, vos soirée,
Ji préfère de viège li nature disseulée.
Nos avans des èfan,
Todis foirt, bin poirtans,
Qu'ont des visège roselans,

(1) Nous avons respecté l'orthographe de l'auteur.

Qui sont comme les amour.
Tot jône on l's'y apprind
A magni de pan d'grain (1),
A doirmi so de strin
Ou so des botte di four.

Qwan vint l'moumint d'l'heureie,
On-z- appoite li trûleie,
Dè pan, dè bour, des oûs ;
Cisse douce heure qui rassonne
Li famille toté essonne
Est on tavlaif bin doux.

Tos les jou à l'nutéie,
Li p'tite troupe reunéie
Père et mère et èfan
Assious âtou dè l'tâve
Rièt, contèt des fâve
Di voleur ou d'riv'nant,

Qwand les nouf heure et d'meie
A l'chapelle sont sonnèie,
Il fât aller doirmi ;
Li famille tot ètire
A g'nox fait ine priire
A pîd dè vix crucefix.

Et nos passans nosse vëie,
Eri d'tote les bièstrëie
Des môde et des grands tons,
Hureux qui l'Providince

(1) Les villageois appellent le seigle : grain ou wassin.

Nos laisse po tote science
Nos térré et nos chansons,

Plaihiz-v' à l'veille, vos qu'è l'hàbite ;
Por mi, j'aimme mix l'chant dè l'fabitte,
 Nos prés, nos chants, nos bois,
Qui tos vos parleù d' politique,
Vos machine et vos mécanique
 Vos manfre et vos loi.

Vos aimmez l;brut, v'saimmez l'tapage,
Mix qui l'pahûle et doux rivage
 Wisse qui n's'allans chaque joû
Nos achir essonne à l'vesprëie,
Po rouvi les ponne de l'journëie
To houâtant l'raskignoû.

Là, tot l'monde divise à s'manfre ;
On dit chaque si p'tit mot po rire
 Sins mäie jasé des gin,
Et cisse sotto gloire, cisse jaloserëie
Qui fait sèchi les gin di l'veie
 Nos ne l'kinohans nin.

Les vix jasèt d'leu grain, d'leu four,
Les pus jône parlèt d'leus amour,
 Les p'tit jouwèt contins ;
Et qwand l'nute vint neure, siteulëie,
On nn'er va sins mälès pinsëie,
 Tot s'dihant : jusqu'à d'main.

Li dimègne on vat à grand'messe,
On r'vint po vite sogni ses bièsse

Et r'mette ses gros sabot,
Et qwand ci vint vès deux treus heure,
On va houter l'préche de pasteur
Qui nos béniche turtos.

Vos aute qui savez lére et s'crire,
Vos néglig'rîz bin vos priire
Mâgré voste instruccion;
Vos n'crèyez pus à nou mystére
Et vos n'kinohez rin so l'terre
Qui li spéculâciou.

Po tos vos aute, li grande simince
Qui pôie diner l'gloire et l'sciunce,
Ci n'est qu'l'or et l'argint
Sins richesse on vike à viège,
Li pâie reingne divins les manège
Et tot l'monde est contint.

Les jònè gin d'vins leu hantrèie,
Ni parlèt māie di calinnrèie
Et qwand il s'vent marier,
Les vix s'accoplèt po les k'dure,
To s' dihant : nos èfans vont r'çure
Li cokmâr de curé.

Après les nôce, tot l'monde fait l'fiesse ;
Adon l'capitainne de l'jonesse,
Arrive avou l'violon ;
On fait on bron turtos èssonne,
On chante *kimint qu'on sème l'avonne* (1),
Et c'est là qu'on z a bon.

(1) Ancienne chanson populaire wallonne.

Nos pére, ci jouù là sont légire,
Tour-à-tour on l's y étind dire ;
 Ji sos comme à qwinze ans ;
Et les mama, po sûre l'usège,
Ont r'mettou leus bonnet d'mariège
 Avou l'rôbe à volans.

Plaihiz-ve à l'veille, vos qu'è l'hâbite ;
Por mi j'aimme mix l'chant de l'fâbitte,
 Nos prés, nos chant, nos bois,
Qui tos vos pârleu d'politique,
Vos machine et nos mécanique,
 Vos manire et vos loi.

J.-G. DELARGE

US ET COUTUMES.

BAPTÈMES ET MARIAGES.

AVANT-PROPOS.

C'est en parcourant de vieux livres de famille, écrits jour par jour ; à l'aide de notes et de lettres rassemblées depuis longtemps ; enfin, en évoquant nos propres souvenirs et surtout ceux de personnes de l'autre siècle, que nous avons pu nous mettre en mesure de tracer une faible esquisse de la vie bourgeoise et de certains usages autrefois en vigueur au pays de Liège.

Les mœurs ne sont plus les mêmes et de grands changements sont survenus dans les fortunes. Les *airs de grand seigneur* ont remplacé la bonhomie et la simplicité dans bien des familles. Mal nous en prendrait, si nos personnages étaient tout à fait reconnaissables. Nous leur donnerons des noms et jusqu'à un domicile d'emprunt.

Il nous reste à remercier bien vivement les complaisants auxiliaires qui ont mis un véritable empressement à nous aider dans nos recherches.

UN BAPTÈME A LA FERME MATHOT.

A BIERSET.

Dans le but de fortifier ma constitution, mes parents avaient l'habitude de m'envoyer, tous les étés, passer quelques mois dans une grande ferme, à deux lieues de Liège.

Un jour,— il est loin ce jour-là, car j'étais enfant et je me fais vieux, — un jour donc, j'avais tant pleuré pour obtenir du papier à découper des cerfs-volants, que la *mesquène* (1), c'est-à-dire la première servante, me donna, pour m'apaiser, un vieux registre qui ne servait plus depuis bien longtemps. J'en découpai quelques pages, puis j'allai cacher dans le fond de mon *bodet* le vieux cahier, qui devait servir plus d'une fois encore à mes jeux.

Le lendemain, mon père vint me reprendre et j'oubliai le bouquin que j'avais condamné à s'élever dans les airs sous la forme d'un *dragon* (2).

Je viens de le retrouver, ce vieux registre de la *cense* (3) ;

(1) Sans doute de l'allemand *Mädchen*; les Italiens disent *meschina* dans le même sens.

(2) Cerf-volant.

(3) Ferme.

mais il est malpropre et tout moisi; je n'ose plus le rendre aux descendants du fermier.

Pour obtenir mon pardon, je vais le livrer à la Société de littérature wallonne, en commençant par les brouillons de lettres.

Ces quelques pages vous offriront-elles de l'intérêt, chers lecteurs? Je ne sais; en tous cas, je vous les offre pour tranquilliser ma conscience; vous approuverez du moins le sentiment qui m'inspire.

Je n'en ai pas moins peur de vous ennuyer; comme d'un autre côté on ne peut pas tout dire, permettez-moi de glaner au hasard et de m'attacher le plus possible à une seule branche de la famille Mathot, et spécialement à leurs baptêmes et à leurs mariages.

EN TÊTE DU JOURNAL.

« Ce registre appartient à Laurent Mathot, de Bierset, pour inscrire (1) l'entrée des domestiques et toute autre chose ayant rapport à sa famille, à sa ferme et autre chose dont il pourrait avoir besoin.

» Ce dixième jour du mois d'avril 1711. »

PREMIER EXTRAIT DE BAPTÈME.

Page 5. — Le 28 novembre 1768, est venu au monde Nicolas Louis Mathot. Il a eu pour parrain, Nicolas Rigo, prêtre et *compteur* à St-Martin en Liège, et sa mère, Mademoiselle Rigo, pour marraine.

(1) Les notes extraites du registre de la ferme Mathot paraîtront après le second baptême.

1^{re} LETTRE.

A Monsieur DELCHEF, vicaire à Saint-Nicolas-aux-Mouches, en Liège.

Bierset, le 30 novembre 1768.

Mon très cher confrère !

Je n'ai pas eu le temps d'aller vous faire mes adieux. Nous avons dû partir, ma mère et moi, pour la ferme de Bierset. Notre ami, le fermier Mathot, nous avait annoncé la naissance d'un septième garçon. Ma mère était la marraine et moi le parrain.

Les routes sont bien mauvaises et malgré les deux gros chevaux qui nous attendaient, en face du couvent des religieuses en Glain, pour nous transporter à destination, nous sommes arrivés tout couverts de boue. Heureusement nous avions de vieux habits et j'avais tiré mes hautes bottes de campagne.

Nous avons eu de la peine à hisser ma mère sur un cheval ; elle ne voulait pas monter sur une bête aussi grosse. Mais il a bien fallu.

Enfin, nous sommes arrivés bien portants, grâce aux deux varlets qui conduisaient nos bagages à la longe, d'une main ; de l'autre, ils portaient une lanterne, car il faisait bien noir.

La ferme Mathot est un peu plus animée que les jours où le bétail vient d'augmenter sa race d'un veau ou d'un poulain. Hier et avant hier, on s'abordait en se disant : *Nosse dame es't accouukeie, elle est racrèhowe.*

Quelques heures avant notre arrivée, la fermière était avec ses deux servantes au fournil, occupée à faire douze pains un peu blancs, ou plutôt moins noirs, *moitiâve* ; mais sentant qu'il y avait presse, elle expédia les chevaux pour nous prendre et le porcher alla chez le curé de la paroisse, et le vieux berger courut appeler les deux voisines, qui vinrent juste à point pour

recevoir un gros garçon. Il est bien entendu que ces bonnes commères s'accouchent réciproquement ; c'est toujours à charge de revanche (1).

Fez six dorèie ax cache, avait-elle crié en se sauvant dans la pièce à côté, et *allez bin vite houki l'voisène Tatine et l'cuseune Bâre.* *Allez tot dreat, il bouhe à louhe !*

Voilà comme cela se fait à Bierset, c'est plus simple encore qu'à Liège.

Votre humble et très-obéissant serviteur
qui vous présente son profond respect avec
lequel il se croit votre dévoué ami.

NICOLAS RIGO.

—
DEUXIÈME LETTRE.

Bierset, le 1^{er} novembre 1768.

Très-révérend ami !

Vous recevrez cette lettre par le vieux berger qui doit se rendre à Liège.

Le jour de notre arrivée, cher confrère, après un peu de repos, nous avons mangé une soupe à la bière pour nous réchauffer ; ensuite des tartines de *pottkese*. Ces bonnes gens sont sans façon : figurez-vous, mon digne ami, qu'ils voulaient me loger dans la même chambre que ma mère ! J'ai demandé une autre chambre où je n'ai pas mal dormi dans un banc à coffre (2).

(1) Au Sart-Tilman, commune d'Angleur, hameau isolé dans bois, beaucoup de femmes s'accouchent encore entre elles 1868.

(2) Lit dans un coffre, qui se replie au mur pendant le jour.

Hier, à trois heures, nous sommes allés à l'église. Comme les chemins sont toujours fort détrempés, on avait étendu de la paille fraîche sur un chariot à deux chevaux, et nous sommes arrivés à la paroisse, aussi propres que dans un bon carrosse. La première servante portait l'enfant; ma mère, le fermier et moi, nous remplissions la grande charrette. L'enfant était enveloppé dans la jupe en laine de la *mesquène* et nous trois nous étions sous un grand parapluie de famille.

L'argent est encore plus rare à la campagne qu'en la sainte ville de Liège. Le père a donné sur l'autel une pièce de douze sous, et deux liards au sacristain; la marraine a donné cinq sous au curé en lui recommandant de dire une messe pour l'enfant, pour la *rawette*.

Ma mère a reçu les bons souhaits et les bénédicitions du sacristain, parce qu'elle avait eu la générosité de lui glisser dans la main une plaquette de six liards. Quant à moi, le parrain, je suis prêtre; j'ai donné au curé une bonne poignée de main, je lui ai dit qu'il vienne me voir à Liège, et j'ai passé comme cela. Les loups ne se mangent pas entr'eux.

Mon filleul se nomme Nicolas-Louis; on le dit beau garçon; c'est l'habitude. Bien certainement il est très-fort, comme son père et ses ainés; mais il a le nez plat à larges narines, les lèvres sont grosses; quand il ouvre les yeux, il annonce de la vigueur et de la vie.

De retour du baptême, nous avons mangé les tartes aux prunes et aux poires séchées, en prenant un café un peu moins clair que de coutume. Nous nous trouvions dans la grande place (*ès l'mohonne*), où il y a toujours de grandes tables sur tout le long des murs, plus deux longs bancs en planches. On n'y voit pour tout meuble, qu'un grand haut fauteuil à bras, en bois de chêne, placé devant le feu: c'est *l' piece de maïsse*! et quelques *hammes* (¹).

(¹) Tabouret à trois pieds.

Un baptême est une fête, on l'a répété sur tous les tons, de tous les temps. Et pour preuve, c'est que les servantes, les valets, les bergers, les porchers ; le maréchal (1), etc., etc., enfin toutes les personnes occupées à la ferme viennent s'asseoir autour des tables. On leur sert *li pan d'moitiâve* ; ensuite la mesquine se rend dans la *dispinse* (2), d'où elle revient les mains chargées de tartes. Inutile de s'approcher pour s'apercevoir qu'elles sont trois fois plus épaisses que les nôtres et *qui l'caurin est mettou comme on viernis*. Mais seigneur Dieu, comme ils mangent de grand cœur !

Etant resté l'un des derniers à table, je me suis permis de plaisanter l'heureux père ; je lui ai demandé s'il n'était pas passé, par la ferme, un homme du midi de la France, un Espagnol ou bien un Moricaud. Ne riez pas, m'a-t-il répondu : nous produisons et nous élevons par nous-mêmes, à la ferme Matthot ! Voilà pourquoi nos produits sont d'une si belle venue. Notre vie simple nous conserve santé et vigueur. Nous évitons les soldats, *les móne* et *les priesse*, et la noblesse. Ces gens-là ont trop bien le temps. On dit à la ferme : aimez le prêtre à l'autel, le soldat à son poste et les seigneurs où ils veulent, excepté chez nous.

Que direz-vous de notre fermier, mon cher ami ? Il n'est pas si bête, n'est-ce pas ?

J'entends le messager qui demande s'il n'y a pas de commission *po l'veye* ; je ferme ma lettre et j'attends une réponse de mon très-digne ami. N'oubliez pas de me rappeler à Messieurs du chapitre pour une place de vicaire, en notre sainte ville.

Votre bien dévoué et affectionné frère qui vous prie de recevoir l'assurance de son estime.

NICOLAS RIGO,

Compteù à St-Martin.

On dit que vous serez bientôt curé.

Le même :

NICOLAS RIGO.

(1) Le charron.

(2) Place où l'on prépare et où l'on conserve des provisions de toutes sortes.

TROISIÈME LETTRE.

3 décembre 1768.

En la ferme de Bierset.

Mon très-honorables confrère !

Malgré votre indifférence pour la santé de mon filleul, je me fais un devoir de vous donner de ses nouvelles. Mon petit Louis va très-bien ; *il se fait*, dit-on. Cependant je n'ose pas le tenir. Ensuite ses langes sont vieux et usés. Il est vrai que mon filleul est le septième garçon, sans compter les filles, et qu'on lui repasse les nippes de ses ainés. On fait peu de façon avec ce gas ; quand sa mère l'a bien gorgé de son lait, elle le recouche dans son berceau en bois, puis elle vaque aux soins du ménage.

Croiriez-vous que le lendemain de ses couches, cette femme était levée et sur pied ! ils sont forts ces gens-là ! sa grande besogne ne souffre pas.

La chambre à coucher est située au rez-de-chaussée à côté de la grande place commune ; elle est également pavée en pierres. C'est là que la bonne mère est entourée de petites couchettes occupées par deux enfants. Elle ne les confie à personne ; c'est une vraie poule pour sa couvée.

Les soirées se passent agréablement ici. Je m'amuse à faire parler les gens de la ferme. Après la besogne, le fermier fait sa ronde dans les étables et dans les écuries, puis on se rassemble pour souper. Le repas du soir est aussi simple que les autres, il se compose de grandes écuelles, des *crameù*, remplies de pommes de terre, de choux, ou bien de farine cuite à l'eau. *Del sipesse boleie comme po les tapissi.* Après le souper, on cause quelque temps ; ensuite le fermier ôte son bonnet de coton et fait un grand signe de croix. C'est le signal : tout le monde s'agenouille pour répéter la prière du *sqir*. Quand il fait bien

froid, on donne un petit verre de genièvre à ces braves gens qui vont se coucher dans la paille (1).

J'ai remarqué avec plaisir la propreté des grands plats en terre cuite et en étain. On ne voit plus les tables épaisse où la forme d'une écuelle était creusée pour chaque convive; mais on conserve encore la cuiller en bois, forme ronde, pour manger la bouillie. *Des cui, des losse!*

— En été, me dit le fermier, les ouvriers s'en vont au point du jour sur les terres; vers sept ou huit heures, ils viennent déjeuner de farine cuite à l'eau; vers dix heures, on leur porte au travail une tartine *di wassin comme li molin l'heut* (2).

Le fermier Mathot profite de ma présence pour se soigner; nous avons bonne bière et bon fromage — et des fruits. Nous faisons notre repas sur le pouce, au coin du feu. Les domestiques et les servantes mangent cinq à six dans le même plat. Pour ne pas perdre une goutte, chaque mangeur doit passer le dessous de sa cuiller ronde en bois sur le rebord du plat ou de la marmite où la farine a été cuite.

Quand je ne suis pas là, le fermier prend part à la gamelle; la fermière mange avec ses servantes.

La journée d'hier et la vesprée ont été plus gaies que de coutume; il est vrai, c'était dimanche. Un bouilli, un excellent chapon rôti arrosé de bière de Hougaerde nous conduisirent très-gentiment jusqu'aux vêpres. Après le Magnificat, nous sommes allés au cabaret jouer aux cartes, les fermiers dans une pièce,

(1) George Wille, graveur du roi, en voyage pour dessiner des vues, raconte dans son journal : Nous allâmes loger à la chasse royale, seul cabaret de Monteerf. Chose remarquable, il y avait des lits dans deux chambres, mais des lits faits de jones de marais et des oreillers remplis de sable et de coquilles d'œufs. Les vitres manquaient aux croisées; mais notre hôte y colla du papier brouillard avec de la fiente de vache.

Monteerf, près de Paris.

Voyez Journal de G. Wille, publié par Georges Duplessis, t. II, p. 400, 17 août 1784.

(2) Pain de farine de seigle, comme il tombe du moulin.

les varlets dans une autre. N'en dites rien, cher confrère ; mais ici, les prêtres vont encore au cabaret ; ce n'est pas comme à Liège (†).

Quand vous verrez ces Messieurs du chapitre, veuillez, cher ami Delchef, parler pour moi. Je voudrais bien être nommé vicaire en ville ou dans les environs. Vous savez, je suis votre condisciple et je ne suis que *compteū* à St-Martin.

Recevez, mon très-digne, etc., etc.

P. S. Le fermier prétend que, pour vivre content et heureux, il faut :

Prinde li temps comme il vint,
Les gins comme il sont,
Et l'ārgint po çou qui vât.

—
4^{me} LETTRE.

Bierset, le 7 décembre 1768.

*Monsieur le respectable vicaire DELCHEF, à la paroisse de St-Nicolas-aux-Blanches,
en Liège.*

Mon cher confrère !

Je vous suis très-reconnaissant de m'avoir recommandé à M. le révérend chanoine et chevalier de Lantremange, conseiller de S. A. S. E. C. en sa chambre des finances.

Les finances, cela doit être une bonne place ?

Moi je suis *compteū*.

(†) En 1725, le prince Georges-Louis de Bergues avait défendu aux ecclésiastiques d'aller au cabaret.

Je chercherai, mon cher condisciple, à vous témoigner ma gratitude en vous envoyant des coutumes et des *quolibets* pour votre collection.

Mon filleul commence à ouvrir les yeux un peu plus souvent ; mais, ce qu'il ouvre beaucoup, c'est sa bouche ! Bon Dieu, avale-t-il ! ce sera une belle fourchette.

Il y a deux jours que la fermière partait pour aller faire sortir le diable hors de son corps, comme ils disent à la ferme : *Elle es't-evôie si fer ramessi* (t).

Et nous, comme il faisait une bonne gelée et qu'il n'y avait pas beaucoup d'ouvrage, nous sommes allés jeter des barres de fer après un jambon de bois, au cabaret : *jeter à l'âwe*.

J'oubliais de vous dire que le premier de ce mois, 1^{er} décembre, jour de Saint-Eloi, il y avait du mouvement dans toutes les campagnes. Tous les fermiers de la Hesbaye, maîtres et valets, étaient montés sur leurs chevaux pour se rendre à Verlaine et dans les villages où se trouve l'image de St-Eloi, patron des chevaux. Après avoir écouté la messe pour que le saint protège leurs bêtes, ils remontent à cheval et galopent autour de l'église.

C'est un jour de fête pour ces animaux ; ils ne travaillent pas de la journée et de plus, ils ont une double ration. C'est un bon jour aussi pour le curé de Verlaine : en plus des offrandes pour son église, il reçoit des présents.

Il est bon et généreux, le curé Keyeux ; il m'a invité à dîner avec Mathot. Il vous invite également à y aller en été, et il m'a chargé d'une commission pour le Synode. Je vais en profiter pour me recommander.

Voici deux *galguizoutes* de notre joyeux curé. A la Joyeuse entrée de notre prince, dit-il, on traduisait trois sonneries de la sorte : Les cloches de St-Denis répétaient :

Ten-ta-tion, ten-ta-tion, ten-ta-tion.

(t) Les relevailles.

Sainte-Aldegonde répondait, toujours avec ses cloches : *Ré-sis-tez ! ré-sis-tez ! ré-sis-tez !*

Puis les cloches de Sainte-Madelaine, plus petites, tintaien en pleurnichant quatre notes :

Ji vous ji n'pou, ji vous ji n'pou, ji vous ji n'pou.

Le curé nous rappelait que, dans le cortège, se trouvaient six Rosières, c'est-à-dire six jeunes filles qui avaient obtenu la *rose*, le prix de sagesse, en deux mots les plus vertueuses de la ville de Liège et des environs.

Quelques musiciens suivaient les jeunes vierges en répétant une marche appropriée à la circonstance. Voici les paroles adaptées à la musique.

Les trois premiers violons répétaient en mesure :

Qu'ell' sont belles,
Nos pucelle !

Qu'ell' sont belles,
Nos pucelle !

Trois clarinettes disaient en même temps :

Eco n'sét-on,
Eco n'sét-on.

Eco n'sét-on,
Eco n'sét-on.

Notre bon curé traduit l'accompagnement de deux contrebases de la sorte :

To-tès trôie ! To-tès trôie ! Tot-tès trôie ! (1)

Dans ma première lettre, vous recevrez deux fables, que je fais raconter tous les soirs par le vieux berger, afin de les apprendre. Les gens de la ferme appellent ces contes : des *ranchâtre*, des *boigne mèssege*.

Je suis votre très-humble et obéissant serviteur.

Signé, NICOLAS RIGO, prêtre.

(1) Ces galguizoutes sont de l'époque.

CINQUIÈME LETTRE.

Bierset, 14 décembre 1768.

Mon très-estimable ami ,

Que voulez-vous faire à la campagne dans les matinées d'hiver ? J'ai fini d'écrire à ma mère ; je viens m'entretenir avec vous en attendant le dîner.

Tout le personnel de la ferme se porte à merveille, y compris mon filleul. Quant à sa mère, elle serait plus changée d'un rhume de cerveau que d'une couche. Je parle de rhume ; mais on ne connaît pas cela à la ferme. Mathot et sa femme prennent un mouchoir de poche de Rouen, le dimanche, pour aller à la messe et il reste dans les habits du dimanche, voilà tout : pas d'autre usage.

Hier nous avons joué nos deux heures au piquet, comme tous les jours après le petit *prongir* (1).

Après la tournée dans les granges où l'on bat le grain, nous sommes revenus près d'un bon feu, *ès Mohonne*. Ce feu éclairait si bien qu'on aurait pu se passer de la lanterne en fer blanc qui pendait au plafond à solives. J'ai cru qu'elle était là pour me faire honneur.

Ne m'oubliez pas, cher confrère, auprès de MM. du Chapitre.

Je fais remettre cette lettre par le charretier qui conduit du grain à la ville. A propos de grain, voici une fable. C'est le vieux berger qui parle.

ONK VAT L'AUTE.

On bai foirt paysan,
Joviâl et côrpulent ,

(1) La méridienne.

Intrat amon l'Signeur
Avou n'chège di s'labeur :
Il livrév' li chéstai
Di çou qu'aveut d'pus bai.
Quél bel homme ! ôt-il dire,
Dè l'dame qu'est-à l'veullire.
Nosse paysan contint,
Tot ffr, rilive li tiesse :
Ji dôneus m'châr di grain
Po v'jâser quéqu' moumin,
Dist-il.

« Vinez, respond l'comtesse,
» C'est-on marchi fini. »
Noste homme court à l'ostège,
Puis rid'hind tot contrit.
— A m'feumme qui dirai-je ?
Elle va d'mander l'ârgint,
Et va miner si-arège.
Biesse qui j'sos ! ji mi ripins !
Pauve ou riche, ine feumm'reie,
Ji sés qui c'est pareie.
Mais ça m'cosse mes bais grain.
— « J'ai compté, mon brave homme ;
» Tenez, voilà la somme. »
Di l'Signeur qui n'sét rin,
Et qu'esteut bon apôtre.
— Bin, nosse maisse, j'el vous bin,
Ca j'el dis : l'onk vât l'aute,
Volà l'fave foû,
Vos magn'rez l'hâgne et mi l'oû.

— Eco n'pitite, dit Mathot au vieux berger.

— *J'y sos, nosse maisse*, répondit le vieux en faisant tourner la floche de son bonnet de coton dans ses doigts.

LI BOURDEUX BIERGI. (1)

Pâquot breyéve à leup, on jou, po passer s'timps.
On tél cri èwâr' baicôp d'gin.
Tos les biergi dè voisînège
Accoret à sécours ; Pâquot s'enn'e moqua,
Enn'e rallit, mais bin mâyas
Et tot honteux di s'badinège.
Riret bin qui riret l'dièrin.
Deux jou d'après, on leup qu' qwérêve li glotte magneur,
On leup qu'assotihéve di faim,
Mâgré l'chien èt l'biergi, broca ! sémant l'terreur,
Et v'là qui s'tronle pus d'on mouton.
A leup ! brait-il, à leup ! Mais volà tot l'eanton
Qui reie à s'tour : Aoi-dai ! bon po n'feie ;
Nenni, dist-on, pus mâie vos n'nos ârez.
On pinsa co so n'badin'reie.
Breyez ! Breyez ! Pâquot, mais tot seu vos d'meurez.

Vos l'veyez bin : on n'pout rin creure
Même li vraie qui vint d'on menteur.

Le reste à bientôt, mon très-digne ami Delchef, faites-moi savoir si les *ranchâr* et les *galguizoute* de la ferme plaisent dans vos réunions de confrères, et recevez l'assurance de mon humble dévouement.

Votre ami NICOLAS.

(1) Traduction du Berger menteur, de Florian.

SIXIÈME LETTRE.

Bierset, le 16 décembre 1768.

(AU MÊME).

Cher ami !

Comme il y a dans ces temps-ci plus de prêtres et d'abbés que de places vacantes, il est nécessaire d'être fortement recommandé. Je viens encore vous prier à nouveau de me rappeler à tous les révérends chanoines composant le Chapitre. Je voudrais bien être nommé vicaire et rester *compteur* à St-Martin.

Voici une fable du maître varlet. Elle nous dit qu'il convient de parler au Chapitre assemblé et non seulement à ces Messieurs en particulier, comme vous l'avez fait jusqu'aujourd'hui.

LI CHAPITE.

Tour à tour des chenône, avou n'douceur di saint,
Dihit à Pierre : Ainsi, on r'mont'ret vosse trèsin ?

— Est-il possible, fat Pierre, les temps sont deurs,

Cou qu'vos m'dibez, ji nel pou creure.

Jisez por mi : ji v'donn'ret on pourçai,

Del crème et dè lessai.

— G'est bon, d'hit les chenônes,

Nos frans fini vos pône.

Et, tos, séparémint

Il r'çuvit on présint.

Mais tot l'même, dè Chapite :

Li r'nom vint à pus vite,

Di cint càrlus volà Pierre rimonté !

Il r'trova les priesse :

Eh bin ! dist-il , vis av' bin ragosté ?
Mes présint fet des bin, c'n'est nin comme vos promesses.
— Qui poline fer contre tot l'Chapite, dihez ?
 Nos n'sári résister.
Mettez n'chandelle à dial, dinnez-li n'bonne heurèie !
Piérre invita l'Chapite po li dire si pluséie ;
 Et v'là qui l'payson,
 Donne ou diner po l'contrepan.
 Es l' grande marmite à fer l'chaud'néle,
 Tos les bons mets fet n'caboléie.
Il tape essonle bouli , jott'reie , sáisse , polet ,
Cauárd , livre et dindon , et d'on bouf li filet !
C'esteut ou long brouet qu'odéve foirt li marasse ,
Wiss qu'on veyéve flotter jusqu'à bêche d'ine begasse ,
Ad'lez n'vitaine áweie qui hagnive on barbai !
 Tot ça n'esteut nin bai ;
Les dineu tot d'gosté so l'chaudire fit n'seure mène ,
Tot veyant l'casmatroie di piedrix et d'recenne.
— Qu'ave fait, cinsi ?
On s'fait carnage qui pout v' l'avu eonsi ?
 Ah ! quel démage ?
Kimint louméve ci plat d'savage ,
 Qui fait qu'nosse cour est tot hoirci ?
— C'est-on Chapitre, mes maisse, si v'volez mel permette ,
 Chapite, c'est s'nom !
 A pârt, c'est bon ;
Rassimblé , ça n'vât nin , tos les dial qu'e l'possède .
 Volà l'save lou , etc.

Après la fable du Chapitre, je riais de si bon cœur que le fermier voulut aussi nous dire la sienne.

La voici, cher confrère : il s'agit d'un baudet tête et *vireu*.

PO FER ROTTER L'BADET.

Qui fat-il fer, Monsieur l'docteur ?
Tot dreut d'avant l'bache dè cåbaret
Ji pied' di m'timps, pus don qwart d'heure,
A bouhi so l'cou di m'badet.
Po s'vireus'té fez-m l'ordonnance ?
— Rattinds, vi fré, qwand ji r'pass'rè
Nos l'écrâh'rans : fat qu'il avance.
Et l'lèddimain,
Nosse brave méd'cin,
Appoirtéve à vi camaráde
On potiquet di fène poumáde,
Qu'on d'veve frotter
Inte les deux fesse
Dè l'biesse.
Ji t'ärè, va ! ji t'frè rotter !
J'a l'pot, dit l'vi, rattinds, pindård ;
Nos vos-cial à Dièrin patår.
A pône li biesse si t'na-t-elle queu,
Qu'il hera l'poumáde avou s'deugt ;
Et v'là l'bådet sintant l'piqueure,
Qui s'èpoite comme dè l'moir-åx-dint
Des mains
Di s'congüteur.
Mais l'esbignon qu'esteut sincieu,
Vola wagni avou l'même jeu.
Dè l'rattraper ji fais l'wâgeure,
Dist-il ; ji sâret cori reu ?
Et tot dreut
s'dâbora juste el même plêce,
Li crâhe qu'aveut fait cori l'biesse.
Vola l'fave foû, etc.

La pommade qui fait courir les ânes tétus nous avait conduit à neuf heures ; les contes furent remis à un autre jour.

Le fermier Mathot commença la prière du soir et tous agenouillés nous répétâmes le chapelet.

Au revoir, très-digne confrère ; que le bon saint Nicolas vous tienne en bonne santé.

Signé : NICOLAS RIGO, *prêtre.*

P. S. Mon filleul se fait bien.

SEPTIÈME LETTRE.

(AU MÊME).

Bierset, 19 décembre 1768.

Monsieur et cher camarade,

Je vous ai mille obligations de ce que vous m'avez recommandé au très-révérend et très-digne Tréfondier le baron de Trappé. J'aurai dans quelques jours le plaisir de vous remercier de vive voix ; je dois aller remettre au courant mes comptes de fin d'année.

Dans la crainte de l'oublier, j'é vous envoie par le messager un panier de poires séchées, une demi livre de pottkèse (c'est la moitié de ma part), et la *bonne aventure* de mon filleul.

Vous ai-je parlé du vieux berger, le plus ancien serviteur de la ferme ? Une vieille figure noire et ridée, encadrée de longs cheveux blancs. Cet homme est entré chez Mathot à l'âge de 13 ans, en 1700, ce qui lui fait, à notre époque, quatre-vingt-un ans. Il sert à toute main. En hiver, il fait les petites réparations aux ustensiles de la maison ; il apprend les lettres aux petits

enfants ; il leur raconte des fables de revenants et de voleurs ; il est le baromètre du village ; on vient le consulter de bien loin. Il sait aussi beaucoup d'histoires sur le temps passé. Parfois il rimaille quelques refrains que les ouvriers et les enfants répètent.

Hier soir, j'étais rentré, seul, dans la grande salle (*et l'monne*) ; tous les hommes étaient occupés ; les femmes apprêtaient le repas. Dans la *place* à côté, on entendait une voix nazillarde et trainante : c'était le vieux berger placé entre le berceau en bois de mon filleul qu'il balançait mollement, et de l'autre côté le petit Léonard, entré dans une planche jusqu'aux deux bras. Cet enfant passait et repassait dans une glissière qui soutenait la planche et le marmot. Ce meuble servant à apprendre à marcher se nomme *gadot* ; c'est là que toute la jeune famille fait ses premières promenades, longues d'une toise environ.

Un troisième, Petit-Jean, jouait couché sur la peau de mouton servant de manteau au berger.

La clarté du feu de houille était arrêtée par les langes du jeune enfant qui laissaient échapper une légère vapeur en se séchant ; les fumées de tout genre, en remontant dans la grande cheminée, servaient à *waswáder* douze à quinze aunes de saucisse.

La voix du vieux pâtre, aussi sombre que la pièce, donnait à cette scène un caractère mystérieux.

Voici, mon cher camarade, ce que chantait le vieux berceur :

Nannez, nanninette,
Nannez, nosse mamé Louis ;
Nannez, nosse rawette,
Di s'papa c'est vos qu'est l'fils.
Nannez, nanninette,

Voste m'ére a dé bon lessai,
Nannez, nanninette,
Ji v'hosse so des doux mossai,
Nannez, nanninette;
Les fleur marqu'ront vos pasai.
Nannez, etc.

Mi , l'biergi , ji v'prédih'rèt ,
Nannez, nanninette
Qui vosse nom riglatih'ret ,
Nannez, nanninette;
Comme les s'teule et comme l'air-diet.
Nannez, etc.

Ovrez! fez comme vos parint,
Nannez, nanninette ;
Ovrez l'térrre, ovrez-l' brav'mint !
Nannez, nanninette,
Et Diew avoyeret l'páiemment.
Nannez, etc.

Et vos xheür et vos grigni,
Nannez, nanninette,
Séront si pleins, si chergis,
Nannez, nanninette,
Qu'il färet les astanchi !
Nannez, etc.

Adonc c'est vos qui s'criret ,
Nannez, nanninette,
So l'live, qwand vosse pére mourret,
Nannez, nanninette,
Et l'bin et l'mâ qui sûret.
Nannez, etc.

Tour à tour nos passans tos !
Nannez, nanninette
Maisse et vârlet ont quéqu'mot,
Nannez, nanninette ;
So l'vi live dè l'cinse Mathot.
Nannez, etc.

Bin vite on vinret chergi,
Nannez, nanninette,
Po so l'aite, li vi bergi,
Nannez, nanninette,
Et vos, m'li, v's allez frugî.
Nannez, nanninette.

Nannez, nosse mamé Louis,
Nannez, nosse rawette,
Di s'papa c'est vos qu'est l'fi.
Nannez, nanninette.

Les couplets du vieux berger avaient pour accompagnement le tic-tac de la vieille horloge et le roulement lourd et monotome du berceau en bois. Impossible de résister; au bout de cinq minutes, l'enfant dormait comme un paquet.

A bientôt, mon très respectable ami. Toutes les recommandations sont bonnes. Je sais que le très-digne curé de Verlaine est en correspondance avec le très-respectable abbé Delcour, du Val-Dieu; j'irai le voir demain, pour qu'il parle de moi à tous les révérends moines et abbés de ce puissant monastère.

Votre très humble et obéissant serviteur,

NICOLAS RIGO, *prétre.*

8^e LETTRE.

Au très-digne prêtre DELCHEF, vicaire à Saint-Nicolas-aux-Mouches, en Liège.

Bierset, le 21 décembre 1768.

Très digne et bon camarade !

Je reviens à l'instant du village de Verlaine, où je suis allé demander la recommandation du très-respectable et très-révérend curé Keyeux. Ce brave prêtre a de très-bonnes connaissances à Liège ; il a promis de m'appuyer. Je l'ai trouvé entouré d'une douzaine d'enfants, filles et garçons, et faisant les fonctions de magister. Il le faut bien, me dit-il, nous n'avons pas d'école ; je fais ce que je peux pour mes enfants.

Tenez, mon jeune frère, en voici trois petits qui sont à l'*creuhette di par-Diew* ; ils connaîtront les lettres cet hiver, je l'espère. Ceux-ci sont à leur troisième année, ils connaissent des mots comme : ba be bi bo bu, etc. J'apprends à ces trois filles le petit catéchisme par cœur, pour faire leur première communion.

Celle-ci, par exemple (il me montra une fille de 15 à 16 ans), c'est la plus savante ! Elle pourra bientôt lire la messe, toute seule, dans *l'Ange conducteur*, et signer son nom très-lisiblement ; c'est une merveille. Je suis content de Françoise, dit-il, en lui tapant sur la joue. — En ce moment, Marie-Josèphe, la servante, laissa tomber le fer à tisonner contre la marmite ; ce grand bruit fit sauver un énorme chat.

— Il faut vous dire, confrère, que ces enfants ne peuvent profiter de mes leçons que pendant les trois ou quatre mois d'hiver, et trois jours par semaine ; car en été ils travaillent ou il jouent.

Alors le bon curé dit aux élèves, d'un ton solennel : retournez, mes enfants, vous avez congé aujourd'hui, vous reviendrez après-demain vendredi ; apprenez bien vos leçons.

Les enfants se levèrent en criant : *Aoi, merci, Moncheu l'curé ! Bonjou, savez, Moncheu le curé ! — A r'veie, Mareie-Josèphe et li k'pagnie !*

Et à ces cris joyeux, à ces phrases entrecoupées, se mêlaient des claquements de sabots.

Les enfants ayant disparu, le curé donna des ordres à Marie-Josèphe. Il s'agissait d'un supplément au dîner ; or, nous étions arrivés au bon moment. La Ste-Eloï avait rapporté une abondante dîme de volaille ; les fermiers avaient tué le cochon de Noël et envoyé à leur curé des côtes, du boudin, une *dressée*, etc. Jugez si nous fîmes un excellent repas, arrosé de bonne bière de Hougaerde et d'une vieille bouteille de Pomard, qui délia joliment la langue de notre joyeux curé.

— Je n'ai pas encore trouvé un remplaçant à *vî mar'hâ*, racontait-il voulant parler du maréchal du village, à la fois sacristain, sonneur, maître d'école et chantre de la paroisse. En été, quand le brave homme manquait d'ouvrage, il allait dans les fermes pour aider ; le dimanche, après les vêpres, il réunissait les jeunes filles et les garçons pour leur montrer le menuet et les danses nouvelles. — Mon pauvre sacristain a été tué par le feu du ciel, disait en soupirant le bon curé ; oui vraiment, un jour qu'il sonnait les cloches pour dissiper un grand orage. Je suis à peu près seul à présent ; il faut apprendre à la jeunesse à se confesser, à servir la messe, etc., etc.

Je dois aussi les exercer à tracer des jambages, tout au moins les rendre capables de mettre leur nom sur le papier. Quand ils ne sauraient que cela ! On est si gêné dans nos villages quand il faut passer un acte devant notaire ou faire signer un testament. Les témoins, pour la plupart, ne savent faire qu'une croix pour signature.

Après les grâces, notre généreux hôte me dit : nous

avons encore deux heures devant nous. Causons un peu de nos distractions. Et sans attendre une réponse, le voilà qui sort... pour rentrer avec une seconde bouteille.

— Excellent contre le froid, reprend-il en me serrant la main.
Le dernier verre de la première bouteille fut pour la servante.

— *Petez-nos des marrons, Marie-Josèphe* (1) !

J'entends une voisine qui demande s'il n'y pas de commission pour la ville. Je vais lui porter celle-ci.

Je conserve l'espoir que mes lettres me rappeleront agréablement à votre mémoire, et que vous vous entremettrez pour celui qui se dira toujours, etc., etc.

Signé : RIGO.

—
9^e LETTRE.

Bierset, le 24 décembre 1768.

Très digne, etc.

Tout en nous chauffant et en *copinant* avec le gai curé, je lui faisais remarquer qu'à la ferme Mathot, le chef savait écrire et qu'il tenait un mémoire en forme de comptabilité (2).

— Oui, me répondit-il, dans les grandes fermes un ou deux des ainés vont passer quelques hivers à Liège, chez des maîtres particuliers, pour apprendre un peu d'écriture et de calcul. J'en ai connu même aux Jésuites, aux *Fraiteurs*, ainsi qu'au petit Séminaire, Place aux Chevaux. — Le Pomard aidant, la conversation

(1) Dès notre enfance, nous avons entendu raconter les bontés et les générosités de ce respectable prêtre (il était le frère de notre aïeule). Nos oncles et nos tantes allaient passer chez lui la semaine de la fête et même une partie de l'été.

(2) C'est le vieux registre qu'on m'a remis, il y a un demi siècle, pour faire des cerf-volants. Nous en donnerons des extraits à la fin du second baptême.

ne tarit pas. Cependant je ramenais insensiblement mon curé sur le terrain des joyeusetés, en lui assurant que mon ami Dechef faisait une collection de petits contes, pour s'amuser entre confrères. — Tout heureux de m'être agréable, il me conta ceci.

LI SONNEU D'SAINT J'HAN.

Lambert esteut
On vi sonneû ;
Il aveut on jouâ tant sonné,
Tant souwé, et tant vûdi d'pinté,
Qui tot s'piî et tot cassé
Il s'hére wiss qu'on s'mette po k'fesser.
Arrive ine bell' madame à pleume !
— Taihiv', ma sœur, dist-il à l'feumme,
Ji n'so cial qui po-m' riposer ;
Ji va houki monsieur l'euré
Mais nosse madame, tote esbarrêie,
Et honteuse di s'mâseie bouwêie,
Baboie si haut
Qui l'sonneû l'ôt.
— Aoi, dist-elle, vola m'misére ;
L'absolution. s'i-v plait, mon pére.
— Bin, ji v' l'a dit,
Ji n'pous nin rinde li paradis ;
Ji v'brais-t-a foice
Qui ji m'ripose,
Et vos allez
Sins v' arrester,
M'dire des affaire
Qui ji n'veus nin savu.
E vérité d'mon Diu !
— Vârin, dist-elle, di monsieur l'Maire

Ji v'va fer apougni !
Vos l'avez bin wâgni.
— Taihiz-v', ma sœür,
Respond l'sonneû,
Pos voste honneur,
Taihiz-v', nos y wâgn'rans tos deux ;
Vos polez m'creure !
Ca si j'a dell' prihon,
Sor vos r'toum'ret l'honte et l'affront !
On mâ vât l'aute, c'est peure ou pomme,
Ca mi j'dirè tot à voste homme !
Kimint sins lu vas passez l'timps...

Noss dame rogiha d' colère,
Si rapâwta, et dit : compére !
T'as eo raison, va ! ni d'hans rin.

— Encore un marron, confrère, et je continue.
Il faut bien peu de chose, reprit-il, pour empêcher de faire
un faux pas. Je vais vous le démontrer.
Une demoiselle d'une bonne famille de Liège, contrariée dans
ses amours, avait finalement consenti à se laisser enlever. La
malheureuse !

Par une belle nuit d'octobre, un signal se faisait entendre
dans un jardin ; une fenêtre s'ouvrait silencieusement ; un banc,
puis une table devaient servir d'échelle à la fugitive. *Li baité bât*,
dit la jeune fille, une jambe dehors la fenêtre. *Li trôie mi sût*,
répondit l'enleveur. Était-ce à la lune qu'il s'adressait ? on n'en
sait rien. Mais cette réponse sauva la jeune fille.

— *Ie ! dist-elle, j'a rouvi mes patâr et m'creux d'diamant ?*

— *Va les q'veri !*

— *Ji va cori.*

Elle ferma la fenêtre, remonta à l'étage, puis ayant ouvert la
croisée de sa chambre, elle s'écria :

Bonne nute, Gerâ (1) !

L'truie estè s'tâ.

La jeune personne fut donc sauvée ; mais toute la durée de cette belle nuit, la lune éclaira des larmes de regret qui coulaient abondamment sur le frais et beau visage de la jeune imprudente. Elle se représentait à cheval sur la fenêtre, galopant vers le chemin de déshonneur avec son *croque-patâr*.

Nous sommes tous camarades en Hesbaye, continua mon gai pasteur; nous nous recevons réciproquement pour jouer et boire un petit verre, pour rire et nous tourmenter les uns les autres.

Dernièrement, chez un de nos vieux amis qui a pour ménagère une vieille femme un peu simple, un des nôtres se rendit près de celle-ci, et lui dit : je reviendrai dans une heure, avec votre maître, pour dîner avec les révérends confrères. Vous cuirez ces cinquante écrevisses dans du bon vinaigre; si elles rougissent, ce sera la preuve qu'on *frawetigniae cial*. — *Jusqu'à tot à c' theure.*

A la fin du dîner, les invités demandèrent la surprise. Nannette, la servante, trainait et rien n'arrivait ! — Allons donc Nannette, mais servez donc ? Enfin la pauvre femme, pressée et poussée à bout, arriva toute honteuse, et dit en posant le plat d'écrevisses : *Tinez, nosse maisse, vos m'aviz dit qui personne ne l'sâreut; portant ji n'è pouz rin, mi. Volâ les biesse, elles sont totès roges !* Plus on riait, plus le maître de la maison se morfondait ; étant remis, il voulut nous faire gober cette mauvaise plaisanterie :

Un jour, reprit-il, je fus obligé de partager le lit avec le cher confrère qui vient de nous régaler d'un conte charmant et de délicieuses écrevisses, un peu poivrées. Voudra-t-il bien m'expliquer, ce cher camarade, pourquoi dans ses rêves il m'appelle d'un nom qui n'est pas le mien ? Ecoutez, nous dit-il :

(1) On raconte la même anecdote à Ste-Walburge ; mais on dit *verrât*.

— Vosse poroche est lon d'cial,
Vos n'sàriz 'nn'èraller :
Il fait on temps dè dial ;
Ji v'frè-t ine plèce ès m'lét.
— Bin va po ça, confrère ; mais dispiertez-m' dimain.
Po dire mi messe tot timpe il m'fât lever matin.
Essonle il vont doirmi ; Maianne sérr' li mohonne ;
Mais volà qu'à nolle heure, onk qui songive, sùrmint,
Si mette à braire : Maianne ! levez-v' don, il est temps ;
Mais levez-v' don, Maianne, li feumm à lessai sonne...
Puis dit, jondant ses main :
Java-t-ine mâle pinséie : qui l'bon Diu m'e' pardonne.

Inutile de vous dire, mon cher abbé Rigo, reprit mon conteur, que tout ceci ce ne sont que des plaisanteries, et qu'en dehors de nos petites réunions, notre vie est des plus austère. Nous vivons pour faire le bien et nous ne cherchons qu'à inspirer à nos paroissiens les principes de vertu. Mais vous savez, cher confrère : les farces ont plus de sel quand les personnages en jeu portent la soutane ou la robe de religieuse. Ensuite, il nous faut bien une petite distraction de temps en temps.

Je pense comme le digne curé de Verlaine, cher Delchef, et je souhaite que vous soyez dans les mêmes dispositions; sur ce, etc., etc.

P. S. Le bon pasteur m'a donné un pas de conduite — trois quarts de lieue; pas moins. Quel charmant homme, quelle belle âme! et quel excellent Pomard! J'aurai du bonheur à le revoir (le curé). A bientôt; portez-vous bien, que le ciel et le Chapitre soient avec nous.

10^e LETTRE.

Biersiet, le 26 décembre 1768.

(AU MÊME).

Je n'ai pas précisément passé tout mon temps à écouter des babioles à Verlaine. J'ai appris que la sœur du curé était courtisée par le fils d'une honorable famille, demeurant vis-à-vis des pères Minimes ; que ces personnes étaient en relation d'affaires avec les chanoines et les tréfonciers, et qu'ils avaient leurs entrées chez Monseigneur le prince. J'aurai bien du malheur si je n'obtiens pas de l'avancement.

Voici ma soirée d'hier, passée avec le fermier. Vous n'étiez pas en ville, il y a quatre ans ? Alors vous n'avez pas assisté à la joyeuse entrée de notre Prince ?

Ecoutez-moi.

— Chaque fois qu'il y a de grandes fêtes à Liège, je cherche à voir comme les autres, me dit le fermier.

Vous pourriez vous souvenir des calomnies et des méchants propos débités sur la conduite et l'incapacité du comte Charles. Malgré tout cela, sa Sainteté l'a confirmé Evêque et prince de Liège. Les Liégeois voulaient, avec raison, un prince du pays. Et d'après la joie qu'ils témoignèrent le 1^{er} janvier 1764, je dois dire que depuis longtemps ils n'avaient commencé l'année dans une humeur plus satisfaite, en pareille joie et liesse.

Le 31 décembre 1763, vers les trois heures de l'après-dîner, un courrier précédé de plusieurs postillons apporta la nouvelle tant désirée ! Rome avait décidé que le comte Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont, serait Prince-Evêque de Liège.

Alors le bruit des canons, le son de toutes les cloches, et des milliers de voix firent retentir l'air de joyeux tapages et des cris : *vivā ! vivā ! vivā ! vivā d'Oultremont.* — *Vos savez k'mint qu'il va !*

Adon, voilà les rues et les places qui s'emplissent de bourgeois et d'autre menu peuple⁽¹⁾.

Voilà que les cocardes et les bannières aux couleurs d'Oultremont *riglatihet di tot costé* ! La nouvelle avait été portée au même instant, *et so on bon ch'vá*, au château de Warfusée.

Le lendemain matin, jour de l'an, le Prince est en route pour Liège ; il arrive au bruit de l'artillerie, au branle joyeux de toutes les cloches et aux acclamations redoublées d'une foule innombrable. Les cris du peuple sont flatteurs à Liège ; ne les provoque pas qui veut.

Son Altesse était escortée d'une troupe de ses zélés sujets, tous armés, et d'environ une cinquantaine de volontaires, enrôlés parmi nos premiers bourgeois ; on les appelait les gardes praticiennes. Je les vois encore, tous habillés de même et superbement montés. Oh ! ils étaient bien beaux ! ils portaient des uniformes écarlates, richement garnis d'or, avec des parements et des culottes en velours noir.

On fit chanter des *Te Deum* aux Dominicains, aux Mineurs, etc., etc., des grand'messes pompeuses, suivies de brillants cantiques, etc. — *Vos savez k'mint qui va* ! Partout des musiques délicieuses, composées par M. Hamal, maître de musique à la Cathédrale. On disait qu'il y avait plus de quatre-vingts musiciens ! — *Vos savez k'mint qui va* ! On double quelquefois.

Tout de même, *Lige tréfléve* ! Le Chapitre, la noblesse, les personnes de distinction, *tot l'bataclan, totes les gîns qui n'fet rin*. On voyait M. de Grady, suffragant ; les armes de S. A. C. à l'autel ; ensuite les échevins, les anciens bourgmestres et les prélocuteurs ont également signalé leur zèle. Puis l'official, etc., etc.

Au mois d'avril 1764, le prince de Saxe ayant demandé que sa cause fut de nouveau jugée, tout tourna encore en l'honneur du comte d'Oultremont.

(1) Nous tirons ces détails d'un manuscrit rédigé par un bourgeois de Liège.

Les fêtes recommencèrent de plus belle, le canon retentit de nouveau, les cloches harmonieuses sonnèrent à toute volée; puis ce fut un cortège de plus de cent carrosses; la plupart des habitants avaient orné leurs façades; le soir il y eut des illuminations. — *Vos savez k'mint qui va!*

En 1765, le 10 juin, continue le fermier, je suis allé voir l'inauguration de Son Altesse, à la chapelle du Palais. Pour mieux dire, j'ai cherché à voir, car il n'y avait de la place que pour les révérendissimes abbés de St.-Laurent, du Val St.-Lambert, etc., etc.. enfin pour tous les gros bonnets! — *Vos savez k'mint qui va? Ci sèret todì comme coula.*

Le lendemain matin, Son Altesse se rendit à la Cathédrale. Les formalités ordinaires de l'inauguration furent observées. Il reçut les hommages des différents corps, de tous les haut placés, des magistrats, etc.

Alors on chanta un pompeux *Te Deum*, qui fut suivi d'une magnifique grand'messe avec accompagnement du bruit des canons et du son de toutes les cloches des Cent et des tours, le tout dominé par les mugissements solennels du bourdon de la magnifique Cathédrale St-Lambert.

A neuf heures du soir, on commença les illuminations dont les merveilleux effets étonnèrent les nombreux spectateurs. Les lampions semblèrent éclipser la pleine lune, qui pâlit d'abord et s'obscurcit ensuite, comme si elle ne pouvait lutter contre une si belle illumination (1).

Pour mieux vous détailler ce qui se passa, reprit Mathot, je vais vous lire mes notes, que j'ai copiées d'une relation faite par un homme qui avait fait de bonnes études. Mais c'est bien comme je l'ai vu (2).

« Quant aux décorations, l'imagination la plus féconde aurait

(1) Copie textuelle.

(2) La relation qui suit a été écrite par une autre personne que les précédentes; elle est ajoutée et cousue au milieu d'un manuscrit (Journal écrit par un bourgeois de Liège). C'est un complément à la fête.

peine à en concevoir la variété et la magnificence. On ne reconnaissait plus la plupart des maisons ; elles avaient changé de face, étant revêtues de toute sorte d'ornements qui étaisaient aux yeux des curieux une infinité d'emblèmes, de vers, de chronogrammes, ainsi que d'ingénieuses devises en prose illuminées de mille façons différentes par des pots à feu, des lampions et des flambeaux.

» La Cathédrale se distinguait par deux grands ordres d'architecture, placés l'un au portail de la Place Verte avec tous les seize quartiers de S. A. C., l'autre en face du Grand Marché, où du même coup d'œil, on voyait briller les deux tours de sable entourées de pots à feu et de lampions. »

C'est les tours à savion qu'il vous dire ?

« En même temps, l'Hôtel-de-Ville, qui était illuminé sur toutes ses faces, excitait l'admiration ; surtout la grande façade, couverte sur toute sa hauteur d'un dessin dans le goût chinois. Plus de dix mille pots à feu éclairaient la maison de l'Etat, qui forme une aile du palais. Toute la façade du dit palais se distinguait par des colonnades de l'ordre corinthien, le tout éclairé !

» Ce fut vers les dix heures du soir que S. A. C. sortit du palais avec une suite de plus de deux cents carrosses et ses gardes patriciennes. Il fit presque le tour de la ville ; toutes les places et les rues fourmillaient d'une foule innombrable, tant étrangers que citoyens. »

— Vos savez k'mint qui va ?

« Le 12 au soir, tout le quartier d'Outremeuse fut à son tour illuminé, ainsi que les deux rives de la Meuse, où l'on admirait la brillante illumination des tanneurs et celle des Dardanelles sur le pont d'Arche, qui faisait dans les airs et dans les eaux un effet merveilleux.

» Messieurs les avocats procureurs, gens des plus rusés dans les peuples⁽¹⁾, ont eu la faiblesse de se laisser tromper par un

(1) Style de l'époque.

Français au sujet d'un feu d'artifice qu'ils avaient commandé et fait préparer depuis plus de deux mois.

» Le château en planches , pour le bouquet , était préparé en Gravioule. Le Français s'excusa en disant qu'il n'avait pas eu le temps d'achever son ouvrage. Le peuple mécontent voulait l'étrangler ou le pendre pour son paiement. Le feu d'artifice fut entièrement manqué. »

— Malgré ce désagrément, dit Mathot, jamais entrée de prince n'a été si belle. Et les bouchers donc, qui sont allés brûler leurs bancs, au nombre de vingt, dans la cour du Palais, avec un gros bouquet superbe ! Voilà des joies ! Voilà des fêtes ! rien n'y manquait ! Ronflement du canon ! cloches et carillons, feux et imées des bancs !

Alors on en parlera longtemps de la magnifique entrée du 1^{er} janvier 1764 et du superbe anniversaire des 10 et 12 juin 1765. Pour moi, c'est comme si c'était hier.

— Mais si nous allions nous coucher, l'abbé ! me dit le fermier. Je demandai une *lamponette* et j'allai vous écrire.

Après vous avoir souhaité le bon soir, je fais mes apprêts pour ton départ.

A bientôt, cher ami, conservez, etc., etc.

11^{me} LETTRE.

(AU MÊME).

À la ferme de Bierset, le 28 décembre 1768.

J'attends ne petite gelée ; il y a tant de boue dans les chemins de campagne ! Cependant je dois rentrer à Liège; j'irai en charrette 'il le faut.

Demain je erai de retour, mon honorable ami ; après avoir embrassé ma ière, ma première visite sera pour vous.

Cette après-dinée j'ai causé avec la fermière, et comme elle a des enfants toutes les années, je lui ai demandé si elle ne ferait pas mieux de retenir une sage-femme pour ses couches; elle m'a répondu qu'elles étaient trop éloignées et surtout trop ignorantes. Nous devons nous mettre sous la garde du bon Dieu, me dit-elle, et implorer la bonne sainte Marguerite. Elles n'en savent pas plus que nous, ces sages-femmes, et avant d'avoir les accoucheurs de Liège, très-rares du reste, on serait morte six fois, quand une seule suffit. On s'accouche entre femmes, à l'*wâde di Diu*; il faut bien en prendre son parti. Connaissez-vous le proverbe qui nous concerne M. l'abbé, demanda la fermière? Eh bien! le voici. Presque toujours, n'est-ce pas, un fermier ayant quelques biens au soleil, cherche une femme, qui elle aussi possède quelques *lénas* de terre ou du bétail. C'est ce qui fait dire à la campagne *un* fermier, pour s'enrichir, doit avoir malheur dans ses fermes et réussite dans ses bestiaux. Voilà quel cas on fait de nou— J'ai cherché à persuader la bonne fermière que tous les hommes

(¹) Le médecin Fabry (1786) combat l'incurie, le charlatanisme et les préjugés des sages-femmes. Il veut enseigner aux femmes enceintes les soins et l'traitement que réclame leur position. Fabry se plaint amèrement de l'ignorance dans laquelle croupissent les accoucheuses de Dinant, de Louveigné, de Géth et du pays de Liège, où les femmes du peuple ont des *covets* (chauffereutes).

En 1783, le chirurgien Fallize ouvrit à Liège, à la demande du prince d'Elbruck, une école gratuite sur l'art obstétrical.

Les abus alors fort communs dans les campagnes avaient ému le *compatisant* du Prince. Trop souvent une mère infortunée, dénuée de secours au moment de donner le jour au fruit de sa tendresse, avait péri victime de l'imprudence et du préjugé.

Un cours semblable se donnait également à Stavelot dès le commencement de l'année 1782. « Le magistrat de Stavelot, attentif à diminuer, autant qu'il est en son pouvoir, la masse des maux dont l'humanité est accablée et sachant que des sages-femmes grossières et ignorantes exercent un art délicat, a fait tirer un cours public d'accouchement. — Le sr Dameseaux, chirurgien, recevra toutes les femmes de bonnes mœurs qui se présenteront munies d'un billet du greffier.

Nous empruntons ces intéressants détails à la *Biographie liégeoise des Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens*, par M. Ulysse Capitaine (1850).

n'étaient pas avares et que Mathot, son mari, ne donnerait pas le bout de son petit doigt pour tous les bonniers de la Hesbaye ! Elle m'a serré la main pour me remercier de la bonne opinion que j'avais de son mari ; mais le doute se mêlait à son sourire de satisfaction.

— Merci, me dit-elle, en me tapant une seconde fois dans la main, *et à l'wide di Diu !*

La fermière et Mathot m'ont fait promettre de fréquentes visites en été. Je dois voir mon filleul, a dit la mère ; puis à nous trois nous avons pris quelques verres de vin de Muscat, un cadeau.

J'embrasse mon filleul et je pars pour Liège, où mes amis et mes comptes m'attendent.

(Signé) L'abbé RIGO, *compteù.*

and the most likely origin for such an object is a small vessel used for carrying oil or perfume. It is made of a light-colored, reddish-brown clay, which has been decorated with a band of stylized birds on the rim, and a band of stylized animals on the body. The body is decorated with a band of stylized birds on the rim, and a band of stylized animals on the body.

The object is in good condition, with no visible damage or wear. It is a well-made vessel, and its design suggests it was used for storing valuable items. The object is a valuable piece of ancient history, and its discovery is a significant find.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ANNÉE 1865.

15 janvier 1865. — M. Joseph Lamaye, poète wallon et membre fondateur de la Société, est élu membre honoraire.

15 février. — M. Joseph Dehin est nommé membre effectif.

18 février. — Mort de *Louis-Aimable Vermesse*, de Lille, membre correspondant et auteur d'un glossaire wallon de la Flandre française.

25 avril. Médaille en vermeil accordée à M. Albin Body, de Spa, pour son mémoire : *Glossaire technologique du métier des menuisiers*.

15 mai. Accessit accordé à M. Léop. Van der Velden, pour son crémignon : *Dizo l'tiou*.

15 novembre. — Dépouillement des mémoires envoyés au concours de 1865.

1^{er} Concours. *Une étude sur les règlements, us et coutumes de l'une des principales corporations des métiers de la Cité, etc.* — Reçu un mémoire sur le métier des drapiers. Epigraphe : *Les corporations d'artisans ont eu pendant le moyen-âge, etc.*

2^e Concours. *Un glossaire technologique wallon-français, relatif à une profession au choix du concurrent.* — Reçu un travail sur la profession des drapiers. Devise : *El wâde di Diu.*

- 5^e Concours. *Étude sur les rues de Liège ou au moins d'une partie notable de la ville.* — Reçu un mémoire. Epigraphe : *C'est un charme pour la pensée, etc.*
- 4^e Concours. *La médecine populaire au pays de Liège.* — Reçu un mémoire. Epigraphe : *Quantité sans qualité.*
- 5^e Concours. *Étude sur les légendes, les usages et les traditions populaires de Liège.* Sans réponse.
- 6^e Concours. *Glossaire des mots wallons contenus dans les cinq premiers volumes des Bulletins de la Société.* Sans réponse.
- 7^e Concours. *Une pièce de théâtre en vers de huit ou dix syllabes.* — Reçu une pièce intitulée : *Fin contre fin.*
- 8^e Concours. *Un Tableau de mœurs liégeoises.* — Reçu deux envois : *Li Moive et les Coquis.*
- 9^e Concours. *Le quai de la Batte à Liège, un dimanche matin.* Sans réponse.
- 10^e Concours. *Deux ou trois contes en vers.* — Reçu deux envois, *Li Boubenne et Apologues en vers.*
- 11^e Concours. *Un Cramignon avec chanson ou en général une pièce propre à être chantée.* — Reçu cinq envois. 1^o épigraphe : *Un premier pas; 2^o Li veje, même épigraphe; 3^o li hosseuse; 4^o Lu ch'vau et lu moch di petion; 5^o Elle n'est plus.*

— Les jurys sont formés comme suit : MM. U. Capitaine, Ch. Grandgagnage, A. Le Roy, A. Picard et J. Stécher pour les concours n° 1, 2, 3 et 4. — MM. A. Bury, J. Chaumont, N. Defrecheux, Ch. A. Desoer et Th. Fuss pour les concours n° 8, 9, 10 et 11.

15 décembre. — Le Banquet annuel de la Société est postposé à cause de la mort du Roi.

— Sont réélus membres du bureau : MM. Ch. Grandgagnage, *Président*, Th. Fuss, *vice-Président*, F. Bailleux, *Secrétaire*, et U. Capitaine, *Bibliothécaire-Archiviste*.

— La Commission des concours, formée de MM. Ch. A. Desoer, A. Le Roy et A. Picard, est continuée dans ses fonctions.

ANNÉE 1866.

24 janvier 1866. Mort de François Bailleux, avocat et conseiller provincial, secrétaire de la Société liégeoise de littérature wallonne depuis l'origine.

15 février. M. A. Le Roy accepte de rédiger, pour le prochain *Annuaire*, une notice biographique destinée à rappeler les titres de Bailleux à la reconnaissance de la Société wallonne.

— En présence de l'extension que prend chaque jour la Société, les fonctions de trésorier sont disjointes du secrétariat.

— M. Stanislas Bormans est élu *secrétaire* pour l'année 1866 en remplacement de F. Bailleux et M. Émile Defrecheux, *trésorier*.

— La Société arrête comme suit le programme des Concours de 1866 :

LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1^{er} Concours. — Une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des principales corporations de métier de la bonne cité de Liège, d'après le *Recueil des Chartes et Priviléges* et les autres documents qui se rapportent au même objet. Expliquer les termes spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun; remonter autant que possible à leur origine; dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue; comparer enfin brièvement son organisation à celle de la

même corporation dans d'autres villes principales des provinces belges, telles que Gand, Bruxelles, etc.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

N. B. Sont exclus du concours les mémoires sur les corporations des *Tanneurs* et des *Drapiers*.

2^e Concours. — Un glossaire technologique wallon-français relatif à une seule profession, au choix des concurrents.

Citer les sources autres que les traditions orales, s'il en existe, et faire, s'il y a lieu, l'histoire des termes spéciaux les plus importants.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

N. B. Sont exclus du concours les glossaires des termes en usage dans la *Tannerie*, la *Houillerie*, la *Menuiserie* et la *Draperie*.

3^e Concours. — Une étude sur les rues de Liège ou tout au moins d'une partie notable de la dite ville : noms (étymologies), origines, faits historiques, usages particuliers, chansons traditionnelles, dictions, proverbes et sobriquets qui s'y rapportent.

Prix : une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour un travail embrassant toute la ville ; une médaille de la valeur de 100 fr. pour un travail relatif seulement à une partie de la ville.

N. B. Sont exclus du concours, pour le prix de 100 fr., les mémoires relatifs aux rues de la *Paroisse St-André*.

4^e Concours. — Raconter succinctement les légendes et les traditions populaires de l'ancien pays de Liège : légendes religieuses et poétiques, apollogues, contes d'enfants ; indiquer autant que possible leur origine et les comparer aux récits analogues en circulation dans d'autres pays.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 100 francs.

5^e Concours. — Indiquer les traits caractéristiques des divers dialectes du wallon liégeois sous le triple rapport de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 fr.

POÉSIES.

6^e Concours. — Une pièce de théâtre en vers de huit ou dix syllabes.

Prix : une médaille en or de la valeur de 100 francs.

7^e Concours. — Un tableau de mœurs liégeoises.

Prix : une médaille en vermeil.

8^e Concours. Les paysans à Liège ; scène populaire.

Prix : une médaille en vermeil.

9^e Concours. — Une satyre dialoguée.

Prix : une médaille en vermeil.

10^e Concours. — Un cramignon, une chanson ou en général une pièce quelconque propre à être chantée sur un air connu ou à faire.

Prix : une médaille en vermeil.

11^e Concours. — (Prix fondé par M. Ch. GRANDGAGNAGE, président de la Société). Un glossaire des anciens mots wallons. Ce glossaire doit être fait sur les manuscrits, tels que ceux de Jean d'Outremense, de Jean de Stavelot, d'Hemricourt ; sur les pavillars, les chartes, etc., de telle sorte que les seuls textes imprimés dont l'auteur pourra faire usage sont ceux dont le manuscrit n'existe plus ou n'est pas accessible. En se renfermant dans de justes bornes, les concurrents prendront cependant soin, autant que possible, de justifier leurs interprétations. Il est entendu qu'ils laisseront entièrement de côté les mots qui, pour la forme et pour le sens, sont identiquement les mêmes en wallon et en français.

Prix : une médaille en or de la valeur de CINQ CENTS francs.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CES CONCOURS.

En vertu de l'article 25 du règlement, la Société fait imprimer « les pièces couronnées dans les concours et celles non couronnées qui méritent cette distinction. »

Dans toutes les pièces envoyées au concours, les convenances devront être respectées, tant pour le fond que pour la forme.

La Société a décidé que l'insertion au *Bulletin* d'une œuvre quelconque serait accompagnée du tirage à part, à ses frais, de cinquante exemplaires destinés à l'auteur de la pièce.

Pour mériter un prix, les concurrents devront obtenir au moins la moitié du nombre de points fixés par le jury pour un travail parfait.

La Société pourra décerner de simples mentions honorables. La mention

honorable donne droit à une médaille en bronze, et, s'il y a lieu, à l'impression de tout ou partie de la pièce mentionnée.

La Société désire que les concurrents, tant dans leur intérêt que pour faciliter les travaux des jurys, fassent connaître si les sujets qu'ils ont traités sont complètement de leur invention. Dans le cas contraire, il désigneraient la source étrangère quelconque à laquelle ils en auraient emprunté l'idée.

Les concurrents qui feront des citations sont instamment priés d'indiquer exactement l'édition et les pages des livres auxquelles ils auront recours. Il voudront bien aussi désigner d'une manière précise les dépôts où sont conservés les manuscrits qu'ils auront l'occasion de consulter. Les pièces destinées aux concours devront être adressées, franches de port, à la Société, avant le 14 janvier 1867. L'auteur désignera, sur l'enveloppe, le concours auquel il destine son œuvre.

Les dites pièces ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit des billets cachetés, contenant leur nom et leur adresse.

Ces billets porteront pour suscription une devise répétée en tête du manuscrit. Il est interdit, sous peine d'exclusion, de faire usage d'un pseudonyme. Il est extrêmement désirable que ces manuscrits ne soient pas d'une écriture déjà connue.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auront obtenu aucune distinction seront brûlés immédiatement après la proclamation en séance de la Société, des décisions des jurys.

15 mars. La Société, sur le rapport de M. Stécher, adopte les conclusions du Jury chargé de l'examen des concours n° 1, 2, 3 et 4. Deux médailles d'or de cent francs et une médaille en vermeil sont accordées à l'auteur des mémoires intitulés : *Le métier des drapiers de l'ancienne Cité de Liège, Glossaire des drapiers et Etude sur les rues de l'ancienne paroisse Saint-André, à Liège* (M. Stanislas Bormans).

— Dans le but de régulariser la séparation des fonctions de secrétaire et de trésorier, la Société modifie comme suit les articles 11, 13, 15 et 16 de son règlement :

ART. 11. Les travaux de la Société sont dirigés par un bureau composé

d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et d'un Bibliothécaire-Archiviste

ART. 15. Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire, le Trésorier et le Bibliothécaire-Archiviste sont nommés tous les ans dans la séance du 15 décembre, etc.

ART. 15. Le Secrétaire tient le procès-verbal des séances et la correspondance ; il exécute les décisions de la Société ; il est dépositaire du sceau.

ART. 16. Le Trésorier opère les recettes, fait les paiements et en rend compte à la fin de l'année ; le tout sous la surveillance du Président. Il présente chaque année un projet de budget pour le nouvel exercice.

16 avril. M. Mathieu Grandjean, conservateur-adjoint de la bibliothèque de l'Université de Liège, est élu membre effectif en remplacement de M. J. Lamaye.

— La Société, sur le rapport de M. Ch. A. Desoer, adopte les conclusions du Jury chargé de l'examen des concours n° 8, 9, 10 et 11. La mention honorable, avec impression, est accordée aux *Coquis* répondant au n° 9 (M. G.-J. Delarge), et le second prix au conte intitulé *la Boubenne*, répondant au n° 10 (M. G. Magnée).

27 avril 1866. Mort de M. Adolphe Stappers, secrétaire du Conservatoire royal de Bruxelles, membre correspondant et ancien membre effectif de la Société.

15 mai. Le Président donne lecture d'une lettre du Collège des Bourgmestre et Echevins, accompagnant une liste de souscription, pour engager les membres de la Société wallonne à contribuer au monument à élever à la mémoire du roi Léopold I^e. Les membres présents s'inscrivent et décident qu'un appel sera fait aux associés par la voie des journaux.

— M^{me} V^e Bailleux fait don à la Société de la Bibliothèque wallonne formée par son mari, en exprimant le désir qu'elle soit conservée intacte, et en posant la condition qu'en cas de

dissolution de la Société, la collection reste la propriété de la ville de Liège. L'offre de M^{me} Bailleux est acceptée avec reconnaissance. La Société charge M. Ulysse Capitaine de lui présenter un rapport détaillé sur l'importance et sur la valeur littéraire de ce don.

13 novembre. Remise à MM. Body, Bormans, Delarge, Magnée et Van der Velden, lauréats aux concours de 1864, 1865 et 1866, des médailles que la Société leur a décernées.

— Le Banquet anniversaire de la fondation de la Société est fixé au 29 décembre. MM. J. d'Andrimont, de Fays-du Monceau et H. Kirsch sont nommés commissaires.

15 décembre. M. Cam. Grenson, avocat, est élu membre effectif en remplacement de M. F. Bailleux, décédé.

— MM. Ch. Grandgagnage, Th. Fuss, S. Bormans et Em. Defrecheux sont respectivement réélus *Président*, *Vice-Président*, *Secrétaire* et *Trésorier*. — M. Mathieu Grandjean est nommé *Bibliothécaire-Archiviste* en remplacement de M. U. Capitaine, démissionnaire.

— La Société, vu les services rendus par M. U. Capitaine depuis la fondation, lui confère par acclamation, le titre de *Bibliothécaire-archiviste honoraire*.

29 décembre. Banquet anniversaire de la Société (V. la relation dans l'*Annuaire de la Société*. Année 1867).



BIBLIOTHÈQUE
DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

DONS ET ACQUISITIONS

(cinquième supplément)

DIALECTE DE LIÉGE.

Pièce anonyme.

- Paskaye mémoriale de la première pierre mise dans les fondements de la maison de ville dans Liège, le 14 d'août 1714. V. *Mélanges*, n° 4.

Mélanges.

- 1^e Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne. Septième année.

Liège, Carmanne, 1864-67, in-8 de ... et 90 pages.

Ce volume renferme : Première partie : Réglement.— Tableau des membres de la Société. — A. *Le Roy*. Rapport sur le Concours n° 6 du programme de 1863.— A. *Desoer*, Rapport sur les Concours n°s 7, 8 et 9. — G. *Magnée*. Li spéré de l'ya d'fawtaie, rimai. — J. G. *Delarge*. Li tindeu. — A. *Bury*. Rapport sur le Concours n° 11. — Th. *Bormans*. Lisette et l'Margarite, crâmignon. — Nic. *Defrecheux*. Tot loumtant. — Versions de la parabole de l'Enfant prodigue dans les différents patois wallons de la Belgique (*).

(*) Ces versions n'ont pas encore paru.

Deuxième partie : Mélanges : La carte du pays wallon, réponse de M. Nicolaï, d'Aubel. — Coutumes et usages relatifs à l'agriculture, superstitions, réponse de M. Grenson. — A. Hock. Une journée de l'an de grâce 1780. — Bibliothèque de la Société, dons et acquisitions.

2^e Bulletin *ut supra*. Huitième année.

Liège. Carmanne, 1866-67, in-8 de 156 et 62 pages, avec 46 planches.

Ce volume renferme : Première partie : Règlement.— Tableau des membres de la Société. — A. Desoer. Rapport sur les Concours n° 9, 10, 11 et 12 du programme de 1864. — L. Vandereelden. Dizouliou, crâmignon. — Ch. Grandgagnage. Rapport sur le Concours n° 2. — A. Body. Glossaire des menuisiers, charrons et charpentiers.

Deuxième partie. Mélanges. — Ch. Grandgagnage. La lettre des Venalz. — Aug. Hock. Un vieux ménage liégeois. — A. Vermer. Contes populaires (Dialecte de Beauraing). — Nic. Defrecheux. Vieille chanson canadienne.

3^e Bulletin *ut supra*. Neuvième année.

Liège. Carmanne, 1867, in-8 de 472 pp.

Ce volume renferme : Règlement. — Tableau des membres de la Société. — A. Desoer. Rapport du jury sur les Concours n° 8, 9, 11 et 12 du programme des Concours de 1865. — J.-G. Delarge. Les coqueli. — G. Maguie. Li Boubin, rimai. — J. Stécher. Rapport du jury sur les Concours n° 1, 2, 3 et 4 du programme. — S. Bormans. Le bon métier des drapiers de la cité de Liège. — S. Bormans. Glossaire technologique du métier des drapiers. — S. Bormans. Etude sur les rues de l'ancienne paroisse de Saint-André, à Liège.

4^e Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 1867. Troisième année.

Liège. Desoer, 1867, in-8 de 224 pages, avec le portrait de François Bailleux.

Ce volume renferme : Ephémérides. — J. Dejardin. Calendrier historique wallon. — Alphonse Le Roy. François Bailleux, notice biographique. — U. Capitaine. Bibliographie de Bailleux. — François Bailleux. Les Bièsses malades dé l'pesse, traduction inédite de La Fontaine. — Ulysse Capitaine. Etude sur le mot Pasquérie, nom

générique de la chanson wallonne. — *G. Magnée*. Paskaye mémoire de la première pierre mise dans les fondements de la maison de ville dans Liège le 14 d'août 1714. — Li chanson dé hierdi, poésie. — *Gustave Magnée*. Li Crénequini dé prince abbé di Staveleu, conte en prose. — *Cantec de Leogan*, li chant dé l'bance, chant valaque de *G. H. Grandea*, avec une traduction wallonne en regard, par *A. Hock*. — *H. Forir* (hochet). Charatt, poésie inédite. — *Alphonse Le Roy*. Le colonel Micheels, notice biographique. — *U. Capitaine*. Bibliographie de Micheels. — *H. Forir*. Li blessi d'Malakof, poésie. — *A. Hock*. Anne Mareie et ses élèves, mélange. — *A. Hock*. On rimplihège impromptu, poésie. — *J.-F. Xhoffer*. Lu vikaureie, poésie. — *Alexis Fiasse*. Chant campagnard, sur l'air du Dieu des bonnes gens. — *A. Le Pas*. A Messieurs de la Société de littérature wallonne, poésie française. — *A. Desoer*. Huitième banquet anniversaire de la Société liégeoise de littérature wallonne. — Poésies inédites chantées à ce banquet. — *Delgotalle*. Chant patriotique. — *A. Hock*. Après l'orège (à M. Antoine Clesse). — *N. Defrecheux*. Li veie Bajenne. — *Alcide Pryor*. On fameux récipiewe, pot-pourri. — *Pilette*. A m'vei binamé Bailleux. — *F. Chaumont*. Li jone manège. — Résultat des Concours de 1864, 1865 et 1866. — Programme du Concours de 1867.— Sociétaires décédés de mars 1864 à mars 1867.

5^e Annuaire *ut supra*, 1868. Quatrième année.

Liège. Desoer, 1868, in-18 de 144 pp.

Ce volume renferme : *J. Dejardin*. Calenbrier wallon. — Poésies anciennes : *N. Simonon*. Les deux casaque, fave. — *Forir*. Li k'tapé munège. — *Ch. Du Vivier de Strel*. Li pantalon trawé. — *J. Lamaye*. Li pess' divin les biess'. — *Nic. Defrecheux*. L'avez-v' veiou passer, crâmignon. — Morceaux inédits. : *A. Hock*. Kimint les guerre kimiçit ell Hesbaye volà six cints ans. — *G. Magnée*. A meus d'maye. — *V. C.* Li r'méd dé docteur Jenjenne. — *V. C.* Les vacances à Esneux. — *J.-F. Xoffer*. Les Burdoïes (dialecte verbiétois). — *J.-G. Delarge*. Légende de Jupille. — *A. Desoer*. Relation du neuvième banquet annuel de la Société. — Poésies chantées à ce banquet : *N. Defrecheux*. Li banquet wallon. — *A. Hock*. Les margarite. — *A. Hock*. Ji vorens-t-esse móne. — *F. Chaumont*. Sov'nance. — *F. Delgotalle*. Dinans noss veie pos saver l'liberté. —

- J. Renier.* Eune lauke di deux des pu spitan (dialecte de Verviers). — *Ph. Lagrange.* Quenn' drol' di botique (dialecte de Namur). — *Ph. Lagrange.* Li progrès (dialecte de Namur). — *Thiriart.* Mi p'tite Nannette, tableau de mœurs arrangé par V. C. — *J.-G. Delarge.* Chant d'tave. — *Alcide Pryor* (A. Le Roy et A. Picard). On dragon qui fait des madames, pot-pourri dialogué. — Résultat des Concours de 1867. — Programme du Concours de 1868. — Sociétaires décédés de février 1867 à mars 1868.
6^e Bulletin du cercle littéraire verviétois.

Deuxième livraison, juin 1867, in-8 de 108 pp.

Ce volume contient : Tableau des membres de la Société. — *Lan-*
tener. Rapport du Concours n° 1 du programme de 1865-66. — *L.*
Olivier. Rapport du Concours n° 2. — *J.-S. Renier.* Rapport des
Concours n° 3 et 4. — *L. Grandmaison.* Charlemagne, poème. —
C. Devaux. Le retour du printemps. — *N. Poulet.* Aite lu cliché et
l'ouhe, comédie-spot — *J.-N. Beaujean.* Lu farce des têheux. —
Bibliothèque.

Bailleux (François).

- Les biesses malades dè l'pesse, traduction inédite de *La Fontaine*. V.
Mélanges, n° 4.

Body (A.).

Homme de lettres à Spa,

- Glossaire des menuisiers, charrons et charpentiers. V. *Mélanges*,
n° 2.

Bormans (Stanslas).

Archiviste-adjoint de l'Etat à Liège, secrétaire de la Société.

- Le bon métier des drapiers de la cité de Liège. V. *Mélanges*, n° 3.
— Glossaire technologique du métier des drapiers. V. *Mélanges*, n° 3.
— Etude sur les rues de l'ancienne paroisse de Saint André à Liège. V.
Mélange, n° 5.

Bormans (Théophile).

Substitut du procureur du Roi, à Marche.

- Lisette et l'margarite, crémignon. V. *Mélanges*, n° 4.

Bury (Auguste).

Avocat à Liège.

- Rapports sur le Concours n° 11 du programme de 1863. V. *Mélanges*, n° 1.

Capitaine (Ulysse).

Administrateur de la banque nationale.

- Bibliographie de Fr. Bailleux. V. *Mélanges*, n° 4.

- Etude sur le mot *Pasquie*, nom générique de la chanson wallonne.
V. *Mélanges*, n° 4.

- Bibliographie du colonel Micheels. V. *Mélanges*, n° 4.

Chaumont (Félix).

Fabricant d'armes.

- Li jöne manège. V. *Mélanges*, n° 4.

- Sov'nance. V. *Mélanges*, n° 5.

Collette (Victor).

Fabricant d'armes.

- Li r'méd dé docteur Jenjenne. V. *Mélanges*, n° 5.

- Les vacances à Esneux. V. *Mélanges*, n° 5.

Defrecheux (Nicolas).

Appariteur à l'Université de Liège.

- Tot loumtant, crémignon. V. *Mélanges*, n° 4.

- Vieille chanson canadienne. V. *Mélanges*, n° 2.

- L'avez-v veiou passer, crâmignon. V. *Mélanges*, n° 5.
- Li banquet wallon. V. *Mélanges*, n° 5.

Dejardin (Joseph).

Notaire à Esneux.

- Calendrier historique wallon. V. *Mélanges*, n° 4 et 5.

Delarge (Jean-Guillaume).

Instituteur à Herstal.

- Li tindeu. V. *Mélanges*, n° 1.
- Les coqueli. V. *Mélanges*, n° 5.
- Légende de Jupille. V. *Mélanges*, n° 5.
- Chant d'tave. V. *Mélanges*, n° 5.

Delgotalle (F.).

Pharmacien à Visé.

- Chant patriotique. V. *Mélanges*, n° 4.
- Dinans ness vèie pos saver l'liberté. V. *Mélanges*, n° 5.

Desoer (Ch., Auguste).

Avocat.

- Rapport sur les Concours n° 7, 8 et 9 du programme de 1865. V. *Mélanges*, n° 1.
- Rapport sur les Concours n° 9, 10, 11 et 12 du programme de 1864. V. *Mélanges*, n° 2.
- Rapport sur les n° 8, 9, 11 et 12 du programme de 1865. V. *Mélanges*, n° 5.
- Relation du huitième banquet annuel de la Société. V. *Mélanges*, n° 5.
- Relation du neuvième banquet annuel de la Société. V. *Mélanges*, n° 5.

Finsse (Alexis).

- Chant campagnard. V. *Mélanges*, n° 4.

Forir (Henri).

- Dictionnaire liégeois-français. Liège, 1862-1865, in-8, 1^{er} volume comprenant les lettres A.-H.

Le second volume, édité par les soins de M. S. Bormans, secrétaire de la Société, est en voie de publication.

- Charatt. V. *Mélanges*, n° 4.
— Li blessi d'Malakoff. V. *Mélanges*, n° 4.
— Li k'tapé manège. V. *Mélanges*, n° 5.

Grandgagnage (Charles).

Ancien représentant, président de la Société.

- Rapport sur le Concours n° 2 du programme de 1864. V. *Mélanges*, n° 2.
— La lettre de Vénalz. V. *Mélanges*, n° 2.

Hannay (Charles).

- Poésie wallonne sur la charité (Manuscrit).
— Deux conférences en wallon données à Ans (Manuscrits).

Hock (Auguste).

Fabricant-bijoutier.

- Une journée de l'an de grâce 1780. V. *Mélanges*, n° 1.
— Un vieux ménage liégeois. V. *Mélanges*, n° 2.
— Traduction d'une chanson valaque. V. *Mélanges*, n° 4.
— Anne-Marie et ses élèves. V. *Mélanges*, n° 4.
— On rimplihége. V. *Mélanges*, n° 4.
— Après l'orège. V. *Mélanges*, n° 4.
— Kimint les guerre kimiçit elle Hesbaye volà six cints ans. V. *Mélanges*, n° 5.
— La margarite. V. *Mélanges*, n° 5.
— Ji voreus-t-esse mône. V. *Mélanges*, n° 5.

Lamaye (Joseph).

Avocat, président du Conseil provincial.

- Li pess' divin les biess'. V. *Mélanges*, n° 5.

Le Roy (Alphonse).

Professeur à l'Université.

- Notice biographique de Fr. Bailleux. V. *Mélanges*, n° 4.
— Notice biographique du colonel Micheels. V. *Mélanges*, n° 4.
V. Pryor (Alcide.)

Magnée (Gustave).

Vérificateur des douanes à Theux.

- Li spère dé l'va d'fawtaie, rimai. V. *Mélanges*, n° 4.
— Li Boubin, rimai. V. *Mélanges*, n° 5.
— Li chanson dé hierdi. V. *Mélanges*, n° 4
— Li crènequini dé prince-abbé di Staveleu, conte en prose. V. *Mélanges*,
n° 4.
— A meus d'maye. V. *Mélanges*, n° 5.

Picard (Alphonse).

Conseiller à la cour d'appel de Liège.

V. Pryor (Alcide.)

Pilette (Désiré).

Avocat à Paris.

- A m'vi binamé Bailleux. V. *Mélanges*, n° 4.

Pryor (Alcide) (A. Le Roy et A. Picard)

- On famieux récipiewe. V. *Mélanges*, n° 4.
— On dragon qui fait des madame. V. *Mélanges*, n° 5

Simonon (Nicolas).

- Les deux casaque. V. *Mélanges*, n° 5.

Stecher (Jean)

Professeur à l'Université.

- Rapport sur les Concours n°s 1, 2, 3 et 4 du programme de 1865. V. *Mélanges*, n° 5.

Thiriart.

- Mi p'tite Nanette. V. *Mélanges*, n° 5.

Van der Velden (Léopold).

- Dizo l'tiou, crâmignon. V. *Mélanges*, n° 2.

De Vivier de Street (Charles).

- Li pantalon trawé. V. *Mélanges*, n° 5.

DIALECTE DE VERVIERS

Beaujean (J.-N.).

- Lu farce des têheux. V. *Mélanges*, n° 6.

(Poulet (Nicolas)).

- Aite lu cliché et l'ouhe, comédie-spot. V. *Mélanges*, n° 6.

Rentier (J.-S.).

- Eune lauke di deux des pu spitan. V. *Mélanges*, n° 5.

Xhofer (J.-F.).

- Lu vikaurèie. V. *Mélanges*, n° 4.
- Les burdôies. V. *Mélanges*, n° 5.

DIALECTE DE NAMUR.

Lagrange (Ph.).

- Quenn' drol di hotique. V. *Mélanges*, n° 5.
- Li progrès. V. *Mélanges*, n° 5.
- A Léopold II. Oct. 1866, in-8.

Guillaume (Louis).

- Coplets à l'occasion dell' d'joyeuse intree di Sa Majesté Leopold II à Namur, in-f°.

Wérotte (Charles).

- Chansons wallonnes et otés poésies, 4^{me} édition. Namur, 1867. In-8.
- Aurmonaque di Namur po 1867, in-12.
- Armonaque de Nameur po 1868. In-12.

DIALECTE DE MONS.

- Armonaque de Mons, 25^{me} année, 1868.

LINGUISTIQUE. — PATOIS ÉTRANGERS. — MÉLANGES.

- Chalon (R.).* La croix de Saint-Ulrich d'Augsbourg (Extrait de la Revue de la numismatique belge. Tome IV. 4^e série). In-8°.
- Idem. Méreaux de Tournay, Bruxelles, 1867. In-8°, fig. 9 (Extrait de la Rev. de la numism. belge. Tome V. 4^e série).
- Idem. La plus grande médaille qu'on ait jamais frappée. In-8°, fig. (Extrait de la Rev. de la numism. belge. Tome V. 4^e série).

- Chalon (R.)* Souvenirs des Croisades. Quart de dinar trouvé près d'Ypres. In-8°, fig. (Extrait de la Rev. de la num. belge. Tome V. 4^e série).
- Idem. Poids du moyen-âge. Une once de Malines. In-8°, fig. (Extrait de la rev. de la numism. belge. Tome V. 4^e série).
- Dejardin (A.)*. Histoire et description de la porte Saint-Martin à Tournay. In-8°, fig.
- Idem. Deuxième supplément aux recherches sur les cartes de la principauté de Liège et sur les plans de la ville. 1868. In-8°.
- Idem. Cartes de la Flandre ancienne et moderne, plans de la ville de Gand. 1868. In-8°.
- De Noue (A.)*. Une promenade au pays de Franchimont, Spa ; Theux, Verviers, 1868. In-8°.
- Jaubert* (le cl^e). Note relative à la question des académiciens libres. 1^{er} juin 1866. In-4°.
- Idem. Les jardins de Naples et de l'île d'Ischia. Paris. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Société botanique de France).
- Idem. Société du Barry. L'école des mines (lu en séance du 11 mars 1866). Paris, 1867. In-8°.
- Idem. Sur les Euphorbiacées et un genre nouveau de Bixacées de Zanzibar (Extrait du Bulletin de la Soc. botanique de France, séance du 14 décembre 1866). Paris. In-8°.
- Idem. Académie des Sciences. Les académies libres inéligibles aux sièges de membres titulaires ; opinion de Monsieur le comte *Jaubert*, séance du 15 avril 1867. Paris, 1867. In-4°.
- Idem. Étude sur le traité de commerce de l'Angleterre. Bourges, 1868. In-8°.
- Keller (Ad. Von)*. Nachlese zur Schillers litteratur als Festgruss der universität Tübingen, zum 400^{ten} Jarestag der stiftung der universität Basel. 1860. In-4.
- Loumger (N.)*. M^{me} Hugo de Ravelschot. In-12.
- M. (G.-L.)*. Bibliothèque romane de la Suisse ou recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale, accompagnés d'une traduction littéraire, suivis de notes grammaticales et philologiques. T. I. Lausanne, 1855. In-12.

- Nypels.* Discours sur l'histoire de l'Université de Liège, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, 1867. In-12.
- Polain (M.-L.).* Récits historiques sur l'ancien pays de Liège. 4^e édit. Bruxelles. In-8°.
- Scheler (Aug.).* Gauthier-le-long ; la veuve, fabliau inédit. Bruxelles, 1866. In-8°.
- Vermesse (Louis).* Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne. Douai, 1867. In-8°.
- Xhoffer (J.-Fr.).* Verviers ancien. Conférence sur les anciennes coutumes de Verviers. 1866. In-8°.
- Patrou prairé vo lou Pescador Tourounnen, comédie en deux actes et en vers provençaux mêlée de couplets, par Benoni Mathieu. Toulon, 1855 (Don de M. U. Capitaine).
- Veritables soucissots d'Arle, pouëmo historique. Responsoa Jouossé Desanat. Marsio, 1852. (Item.)
- Armana prouvençau pér lou bél an de Dieu et dou bissèst, 1864. Avignoun. (Idem.)
- Lou siège de Cardaroussa, pouëmo erouï-comique de J. B. Favre, prière de celo-novo, em'un avant preaus de J. Roumanill. Avignoun. (Idem.)
- Leis talounados de Barjomau, ecampados et messos à l'honneur deis gens par un autre galejaire que li dien F. P. Marsilho. 1865. (Idem.)
- La bienfaisance de Louis XVI, vo leis festos de la pax, drame lyrique en deux actes et en vers, mêlée de français et de provençal, composé à l'occasion de la paix glorieuse de 1783. Nouvel. édit. Marseille, 1814. In-8°. (Idem.)
- Nouveau recueil de Noëls tiré des plus célèbres poëtes provençaux et français. Carpentras in-12. (Idem.)
- Nouveau recueil de Noëls provençaux, composés par Jos. Arnaud, cordonnier, le 2 février 1815. 1^{re} édit. Carpentras. In-12. (Idem.)
- Lon Naufragé de la Médus, picoun poëmo en vers provençaux. Segui d'uno pastourale et d'un dialogo. Toulon, 1824. In-8°. (Idem.)
- La verita poesia semi-giocosa, composta da Gff. Tolone, 1848. In-8. (Id.)
- Lon camin de ferri de Marsio à Avignoun, poncho à la vapeur, par Jh. Desanat, à M. Paulin Talabot. Marseille, 1845. In-8°. (Idem.)
- Leis Bugadioros, sceno populairo, par feu Fortuné Chaitan. 2^e édit. Marseille, 1845. In-8°. (Idem.)

- Leis Désaviados, pouésios provençales, par *Marius Bourelly*. Marseille, 1846, in-8°. (Idem.)
- La plainto de Misé Moutto suivido de l'interrogatoire daon nervi, par Jules *Lejourdan*, Marsilho, 1850. In-8°. (Idem.)
- Que t'enflé !!! suivi d'adrou sur les capotos et de plusiours aoutros pouesios prouvençalos, per Jules *Lejourdan*. Marsilho, 1851, 8°. (Idem.)
- Naissance de notre Seigneur Jésus-Christ ou crèche pastorale en 4 actes et 7 tableaux, en vers français et provençaux, par Pierre *Bellot*. Marseille, 1851, in-8°. (Idem.)
- Jean deis Pettos consurtant lou médécin Moquet, dialogo comique par A. P. B. Marsilho, 1852, 8°. (Idem.)
- Leis Rodieros pensados doou poueto Cassaire, par P. *Bellot*. Marseille, 1854, in-8°. (Idem.)
- La Bastido de Toussaint Lapiquô, par Barthélémy *Lapommerage*. Marseille, 1857, in-8°. (Idem.)
- Madéloun. Les Pins, poèmes en vers provençaux par Casimir *Dau, phin*. Marseille, 1859, in-8°. (Idem.)
- La plainto de Misé monto suivido de l'interrogatoire daon nervi, par Jules *Lejourdan*. Marsilho, 1860, in-8°. (Idem.)
- Grignoto ou les amours d'un Tourlourou, scène comique par M. Achille *Leclercq*. Nîmes, 1868, in-8°. (Idem.)
- Cansoun épousié prouvençalo, par Philippe *Chauvier*. Aix, 1864, in-12. (Idem.)
- Le jardin d'allégresse, poème amoureux en poésie provençale divisé en 8 chants par Marius *Lombard*. Marseille, 1865, in-8°. (Idem.)
- De l'ortographe provençale. Lettre à M. Anselme Mathieu, par Damase *Arnaud*. Aix, 1865, in-12. (Idem.)
- L'anteriorist. Les pascaires, poésies provençales par A. *Maurel*. Réponse à la vie de Jesus de M. Renan. Marseille, 1866, in-8. (2 éditions). (Idem.)
- Pastorales ou dialogue entre les anges et les bergers, pour être chanté à la crèche pendant le temps de Noël, par feu M. *Thober*, prêtre. Draguignan, in-8°. (Idem.)
- Lois dous badaous sceno prouvençalo, par *Julo Lejourdan*. Raconteo per Revertegat. Marseille, in-8°. (Idem.)

Mise Pignou ou thiatre vo parodio de la Touré de Neslo, par
Jules Lejourdan. Marseille, in-8°. (Idem.)

ENVOIS DU MINISTRE DE LA JUSTICE.

- Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique — Procès-verbaux des séances, t. V, 4^e cahier; t. V, 5^e cahier.
 - Les coutumes du duché de Luxembourg et comté de Chiny, publiées par M. Leclercq.
-

ENVOIS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, publiés par E. Reusens, Tomes III, IV et V. Louvain. In-8°.
- Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art de la province de Luxembourg, 4^e cahier de 1861.
- Annales du cercle archéologique de Mons. Tomes 6^e et 7^e. Mons, 1866. In-8°.
- Annuaire de la Société libre d'émulation de Liège pour l'année 1867. Liège, Carmanne, 1867. In-12.
- Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. 1865, n° 4; 1866, n° 2, 3, 4; 1867, n° 1, 2, 4; 1868, n° 1 et 2.
- Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg. Tome VII, fase. 2. In-8°.
- Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome VIII. Liège, Carmanne, 1866. In-8°.
- Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie. 5^e année 1866, janvier, février, mars, avril. In-8°.
- Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome V. 1867. 1^{er} cahier. In-8°.
- Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. Tome V, de 1865. In-4°.
- Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. 2^e série. Tome 10. In-8°. — 5^e série. T. I.

- Le Progrès, journal de l'éducation populaire. Années 1866, 1867 et 1868. In-8°.
- Publications de la Société pour la recherche et la conservation des Monuments dans le grand Duché de Luxembourg. Années 1864 et 1865. Tomes 20, 21. 2 vol. In-4° avec figures.
- Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournay. T. XII. In-8.
- Annales de la Société archéologique de Namur. T. IV, livr. 4. T. X, livr. 1 et 2.
- Rapport sur la situation de la Société archéologique de Namur en 1867, in-8°.
- Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournay, t. IX. In-8.



— 81 —



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Règlement	5
Tableau des membres de la Société.	13
Rapport du jury sur les concours n° 6, 7, 8, 9 et 10 du programme	29
<i>Li Chesseu</i> , par J.-G. Delarge	43
<i>Li Male neur d'à Cola</i> , comédie à deux acte et deux tavai, par Charles Hannay	59
Avertissement, par J. Delbauf	59
Appendice	59
Glossaire, par le même	179
Errata	184
Rapport du jury sur le concours n° 2 du programme	204
Vocabulaire des tonneliers, tourneurs, ébénistes, etc. par A. Body.	207
MÉLANGES. <i>On coirhà franc Ligeois</i> , par M. Thiry.	1
Les nots d'rowes, par le même.	6
Une invention, par M. Delarge	40
<i>Li Veille et l'Campagne</i> , par le même.	46
Us et coutumes. Baptêmes et mariages, par A. Hock	21
Chronique de la Société, 1865 et 1866.	59
Bibliothèque, 3 ^e supplément.	67

